



2021

Rapport de gestion



Rapport de la Municipalité de Lutry au Conseil communal sur sa gestion durant l'exercice 2021

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers, Conformément aux dispositions

- De la loi du 28 février 1956 sur les communes (art. 93c),
- Du règlement du Conseil communal de Lutry du 6 juin 2016 (art. 130),

La Municipalité a l'honneur de soumettre à votre approbation le présent rapport sur sa gestion durant l'année 2021.

De janvier à juin 2021, la Municipalité était constituée comme suit :

Administration générale, Services industriels et Informatique	Charles Monod	Syndic
Aménagement du territoire et Bâtiments	Pierre-Alexandre Schlaeppi	Conseiller municipal
Affaires sociales, Jeunesse, Culture et Paroisses	Claire Glauser	Conseillère municipale
Sécurité et Mobilité	Kilian Duggan	Conseiller municipal
Finances et Gérances, Travaux et Domaines	Etienne Blanc	Conseiller municipal
	Denys Galley	Secrétaire municipal

De juillet à décembre 2021, la Municipalité était constituée comme suit :

Administration générale, Services industriels et Informatique	Charles Monod	Syndic
Aménagement du territoire et Bâtiments	Pierre-Alexandre Schlaeppi	Conseiller municipal
Affaires sociales, Jeunesse, Culture et Paroisses	Alain Amy	Conseiller municipal
Sécurité et Mobilité	Patrick Sutter	Conseiller municipal
Finances et Gérances, Travaux et Domaines	Etienne Blanc	Conseiller municipal
	Denys Galley Patrick Csikos (01.11.)	Secrétaire municipal Secrétaire municipal



Table des matières

7	Autorités		
8	Municipalité		
8	Conseil communal		
15	Administration générale		
16	Préambule		
16	Secrétariat municipal		
16	Greffe municipale		
16	Registre civique		
17	Votations et élections		
22	Élection à la Syndicature		
23	Naturalisations		
24	Office de la population		
28	Communication		
29	Ressources humaines		
37	Informatique		
38	Tourisme		
41	Affaires sociales, Jeunesse et Culture		
42	Préambule		
42	Affaires sociales		
42	Mission		
42	Organisation générale et ressources		
44	Action sociale régionale		
45	Subventions sociales communales		
46	Cohésion sociale		
51	Jeunesse		
51	Missions		
51	Organisation générale et ressources		
53	Population cible		
54	Organisation courante		
54	Protection et Prévention		
56	L'encouragement et la promotion		
58	Accueil collectif parascolaire		
61	Activités scolaires hors cadre		
67	Culture		
67	Mission		
67	Cadre et contexte		
67	Organisation		
68	Réalisations 2021		
75	Finances et Gérances		
76	Finances		
76	Spécificités 2021		
76	Gérances		
79	Aménagement du territoire et Bâtiments		
80	Aménagement du territoire		
80	Administration		
92	Projet de territoire intercommunal		
93	Aménagement communal		
94	Police des constructions		
98	Bâtiments communaux		
98	Travaux effectués selon budget d'investissements		
100	Travaux effectués selon le budget de fonctionnement		
107	Etudes relatives aux bâtiments communaux		
108	Liste des bâtiments communaux		
113	Travaux et Domaines		
114	Domaine viticole		
120	Forêts communales		
121	Exploitation forestière		
126	Domaine public		
126	Ponts et chaussées		
133	Parcs et promenades		
134	Parcs		
134	Cours d'eau et ports		
134	Sports et loisirs		
136	Lutte contre les forces de la nature		
138	Assainissement		
138	Réseau d'égouts et d'épuration		
140	Ordures ménagères		
144	Voirie		
149	Bureau technique		
151	Mobilité		
152	Préambule		
152	Administration		
152	Projets de mobilité intercommunaux		
154	Développement stratégique des mobilités		
157	Renforcement des transports publics à l'échelle communale		
160	Renforcement de l'offre en mobilité durable		
163	Transports scolaires		
165	Véhicules individuels motorisés		
167	Sensibilisation à la mobilité durable		
171	Services industriels		
172	Préambule		
172	Tâches et organisation		
172	Administration		
174	Énergies renouvelables		
178	Exploitation		
186	Consommation d'eau		
187	Consommation d'énergie électrique		
189	Sécurité		
190	Police Lavaux		
190	Direction politique		
190	Fonctionnement		
191	Police administrative		
193	Port		
193	Plage		
194	Parkings		
196	Cimetière		
197	Réseau routier		
199	SDIS Ouest-Lavaux		
201	Conclusion		



Autorités



MUNICIPALITÉ

Séances de la Municipalité

La Municipalité siège le lundi après-midi. En 2021, elle a tenu 41 séances ordinaires et une séance extraordinaire.

Pour pouvoir disposer du temps nécessaire à l'examen et à la discussion de divers objets importants, elle a procédé par délégation de compétences pour certaines tâches administratives.

Outre les objets soumis au Conseil communal par voie de préavis, l'attention de la Municipalité a particulièrement été retenue par les objets suivants :

- L'annulation et report des manifestations officielles en raison de la pandémie ;
- La vente de bons « COVID » à la population pour encourager le commerce local ;
- Le soutien aux sociétés locales et locataires commerciaux ;
- La préparation du référendum communal Burquenet ;
- Le déplacement et la réorganisation des séances du Conseil communal dans la salle de gymnastique du Collège du Grand-Pont ;
- La poursuite des travaux liés au BHNS.

Relations avec le Conseil communal

En 2021, la Municipalité a déposé sur le bureau du Conseil communal :

- 19 préavis municipaux (dont 1 retiré) ;
- 7 communications municipales.

Manifestations - Représentations

En 2021, une grande partie des manifestations ont dû être annulées à cause de la pandémie de Covid-19.

CONSEIL COMMUNAL

Législature 2021 – 2026

Président: Alber Cédric

Membres en activité au 31 décembre 2021

PLR Les Libéraux-Radicaux (37 sièges)

- Aeby Patrick
- Aeby Vincent
- Alber Cédric
- Arlettaz Vincent
- Barbey Hugo
- Barbey Jean-Philippe

- Bircher Jakob
- Bongard Benoît
- Bonjour François
- Buche Olivier
- Burdet Magali
- Butty Nicole
- Christinat André
- Clerc Julie
- Cottier Catherine
- Crisinel Nicolas
- Dewarrat Xavier
- Fouvy Laurent
- Gay-Hirt Carol
- Jayet Jean-Daniel
- Krayenbühl Sylvain
- Leuba Jean-Samuel
- Martin Philippe
- Mathis Charlotte
- Moser Camille
- Patthey Yann
- Paturel Jacques
- Ricci Bovier Claudia
- Rod Fabrice
- Rod Nicolas
- Rod Sébastien
- Rodieux Olivier
- Sandoz Philippe
- Savoy Baptiste
- Signer Matthieu
- Sulzer Rémy
- Wohlhauser Aurélie

Parti Socialiste et Indépendants de Gauche (11 sièges)

- Aguet Denis
- Badoux Nicole
- Chamorel Katia
- Chevalley Charles
- Fletcher Lloyd
- Houssin Celeste
- Perrottet Catherine
- Plattet Alain
- Rappaz Mical
- Rossi Marie-Claude
- Weber-Jobe Monique

Les Verts Lutry (17 sièges)

- Baettig Doriane
- Bellon Racine Chantal
- Bircher Nicolas
- Bonjour Pierre
- Buret Loris
- Dormenval Valéry
- Duggan Kilian
- Hassenstein Émilie
- Jayet Corinne
- Jayet Esteban
- La Scala (Jayet) Jérémy

- Juan Paola
- Marguerat Élodie
- Notz Rose Marie
- Richter Denis
- Roulet Dominique
- Silauri Alessandra

Indépendants & Vert'libéraux (14 sièges)

- Brennecke Caroline
- Bridel Olivier
- Chapuisat Jean-François
- Christen Anne-Catherine
- De Rosa Serena
- Gysler-Buchheim Élodie
- Hofer Vincent
- Leconte Claudie
- Minder Guy
- Mottier Nicole
- Paschoud Ludovic
- Popea Irina
- Sudan Raymond
- Wolfensberger Guy

UDC Union démocratique du centre (6 sièges)

- Cedraschi Darel
- Chollet Eugène
- Kuonen Axel
- Pilloud Jean-Marc
- Schneider Tamara
- Westphal Maximilien Richard

Bureau du Conseil Communal au 31.12.2021

Président	Cédric Alber
1 ^{er} Vice-Présidente	Caroline Brennecke
2 ^e Vice-Présidente	Charlotte Mathis
Secrétaire (hors Conseil)	Danahé Palmon
Secrétaire suppléant	Jean-François Chapuisat
Scrutateurs	Nicole Badoux Maximilien Westphal
Scrutateurs suppléants	Corinne Jayet Philippe Sandoz

Commission de gestion (2022 pour 2021)

Présidente: Mical Rappaz

Membres

- Xavier Dewarrat
- Hugo Barbey
- François Bonjour
- Catherine Cottier
- Baptiste Savoy
- Valérie Dormenval
- Esteban Jayet
- Claudie Leconte
- Anne-Catherine Christen
- Tamara Schneider

Commission des finances

Président: Ludovic Paschoud

Membres

- Laurent Fouvy
- Camille Moser
- Vincent Arlettaz
- Carol Gay
- Rémy Sulzer
- Alessandra Silauri
- Chantal Bellon Racine
- Guy Wolfensberger
- Lloyd Fletcher
- Maximilien Westphal

Délégué municipal: Étienne Blanc

Commission des affaires immobilières

Président: Jean-Samuel Leuba

Membres

- Marie-Claude Rossi
- Yann Patthey
- Matthieu Signer
- Pierre Bonjour
- Denis Richter
- Jean-François Chapuisat
- Nicole Butty
- Eugène Chollet

Délégué municipal: Charles Monod, Syndic

Commission de recours en matière d'impôts

Président: Maximilien Westphal

Membres

- Julie Clerc
- Rose-Marie Notz
- Caroline Brennecke
- Katia Chamorel

Commission des récusations

Président: Sébastien Rod

Membres

- Paola Juan
- Irina Popea
- Celeste Houssin
- Axel Kuonen

Commission des affaires régionales et intercommunales

Présidente: Monique Weber

Membres

- Jakob Bircher
- Benoît Bongard
- Philippe Martin
- Philippe Sandoz
- Pierre Bonjour
- Loris Buret
- Nicole Mottier
- Monique Weber
- Eugène Chollet

Conseil intercommunal de l'APOL

Membres

- Jacques Paturel
- Jean-Philippe Barbey
- Olivier Buche
- Magali Burdet
- Olivier Rodieux
- Élodie Marguerat
- Paola Juan
- Serena De Rosa
- Vincent Hofer
- Charles Chevalley
- Axel Kuonen

Commission consultative du Feu - SDIS Ouest-Lavaux

Représentant de la Commune de Lutry

- Philippe Sandoz

Délégué municipal: Patrick Sutter

Commission consultative d'urbanisme

Membres

- Julie Clerc
- Denis Richter
- Élodie Gysler
- Monique Weber
- Jean-Marc Pilloud

Membres hors Conseil

- Président: Me John-David Burdet, avocat
- Anne-Catherine Javet, architecte
- Céline Blanchut, architecte
- Éric Frei, architecte

Délégué municipal: Pierre-Alexandre Schlaeppli

Association intercommunale ORPC du district de Lavaux-Oron

Représentant de la Commune de Lutry: Philippe Martin

Suppléant: Philippe Sandoz

Délégué municipal: Alain Amy

Conseil d'établissement primaire et secondaire de Lutry

Président: Yves Chaperon

Membres

- Aurélie Wohlhauser
- Élodie Marguerat
- Raymond Sudan
- Délégué municipal: Alain Amy

Représentants des parents d'élèves

- Sophie Arnaud
- Begona Mera Del Cabo
- Jean-François Musy
- Irina Popea

Représentants des associations et sociétés locales

- Claire Martinet (Cercle lémanique d'études musicales, CLEM)
- Andreas Bohren (Colonie de vacances)
- Magali Schlaubitz (Fondation des structures pour l'enfance et la jeunesse, FSEJ)
- Aline Dewarrat (Bibliothèque de Lutry)

Représentants des professionnels actifs au sein de l'établissement

- Christian Berdoz, directeur
- Mélissa Rochat, enseignante
- Vincent Zimmermann, enseignant
- Nicole Mottier, enseignante

Commission consultative de la zone ville et villages (2021-2026)

Président: Jean-Samuel Leuba

Membres

- Jakob Bircher
- Darel Cedraschi
- Valérie Dormenval
- Guy Minder
- Catherine Perrotet

Membres hors Conseil

- Hans Niederhauser, architecte
- François Jolliet, architecte

Délégué municipal: Pierre-Alexandre Schlaeppli

Commission de salubrité (2021-2026)

Présidente hors Conseil: Jennifer Huynh, architecte

Membres hors Conseil

- Dominique Chuard, ingénieur
- Thierry Reymond, médecin

Commission Donation Anna Krische (2021-2026)

Président: Alain Amy

Membres hors Conseil

- Yvan Leiser, boursier communal
- Christian Berdoz, directeur des écoles
- Catherine Bollini, infirmière OMS
- Andréas Bohren, président de la colonie de vacances

- Antoine Reymond, pasteur de la paroisse Belmont-Lutry (ad interim)
- Adriane Magistretti, vice-présidente du Conseil de la paroisse catholique de Lutry
- Sonia Brelli, secrétaire municipale adjointe

Commission viticole (2021-2026)

Membres

- Philippe Martin
- Ludovic Paschoud
- Darel Cedraschi

Membres hors Conseil

- Claude Mingard
- Antony Mottaz
- Christophe Chevalley

Délégué municipal: Étienne Blanc

Séances du Conseil communal

En 2021, le Conseil communal a siégé à 6 reprises, soit:

- Samedi 4 décembre 2021
- Lundi 1^{er} novembre 2021
- Lundi 13 septembre 2021
- Lundi 21 juin 2021
- Lundi 3 mai 2021
- Lundi 29 mars 2021

1^{re} séance: lundi 29 mars 2021

Myriam Fragnière et Pierre-Antoine Reymond du groupe Indépendant et Vert'libéraux sont assermentés en remplacement de Cindy Freudenthaler et François Pittet, démissionnaires.

Danahé Palmon est élue comme secrétaire du conseil en remplacement de Pilar Brentini démissionnaire après 15 ans de service.

OBJETS TRAITÉS

- Préavis 1281/2021 - Modification du règlement intercommunal du SDIS Ouest-Lavaux;
- Préavis 1282/2021 - Modification du plan général d'affectation du 24 septembre 1987 pour création d'une zone d'utilité publique sur la parcelle n° 3717 (EMS "Résidence Odysse");
- Préavis 1283/2021 - Demande de prolongement de la ligne TL 47;
- Préavis 1284/2021 - Demande de crédit pour la construction d'un skatepark.

AUTORITÉS

POSTULAT DÉPOSÉ

- Claude Weber dépose le postulat suivant « pour conduire une analyse approfondie du fonctionnement de la bibliothèque communale ».

2^e séance : 3 mai 2021

OBJETS TRAITÉS

- Réponse au postulat de la Conseillère Émilie Hassenstein « Relance économique par une modernisation de la culture à Lutry »;
- Réponse au postulat du Conseiller François Pittet « Renforcement de la ligne 69 ».

3^e séance : 21 juin 2021

OBJETS TRAITÉS

- Préavis 1285/2021 Modification du règlement sur la taxe intercommunale de séjour avec Annexe 1 et lettre de M. Grégoire Junod président de la commission intercommunale de la taxe de séjour;
- Préavis 1286/2021 Rapport de gestion 2020;
- Préavis 1287/2021 Comptes 2020;
- Préavis 1288/2021 relatif aux indemnités accordées au Syndic et aux Municipaux pour la législature 2021-2026;
- Préavis 1289/2021 relatif au tome 5 de l'histoire de Lutry;
- Réponse au postulat du Conseiller Patrick Aeby « Plage de Lutry »;
- Réponse au postulat du Conseiller Melaine Laesslé « pour des manifestations exemptes de contenants à usage unique »;
- Réponse au postulat du Conseiller Vincent Arlettaz « Apaiser la gestion des déchets ».

4^e séance : 13 septembre 2021

Plusieurs conseillères et conseillers n'ayant pu être présents lors de la séance constitutive du 26 juin sont assermentés.

Jérémy La Scala du groupe des Verts est assermenté en remplacement de Geraldina Mottini.

Hugo Barbey est élu à la commission de gestion en remplacement d'Olivier Rodieux démissionnaire

Chantal Bellon Racine, Rémy Sulzer et Guy Wolfensberger sont élus à la commission des finances en remplacement d'Olivier Rodieux, Jean-François Chapuisat et Rose-Marie Notz, démissionnaires.

Marie-Claude Rossi, Nicole Butty et Mathieu Signer sont élus à la commission des affaires immobilières en remplacement de Philippe Sandoz, Sébastien Rod et Monique Weber, démissionnaires.

Céleste Houssin est élue à la commission des récusations, en remplacement de Monique Weber, démissionnaire.

Magali Burdet est élue au conseil intercommunal de l'APOL en remplacement de Laurent Fouvry, démissionnaire.

OBJETS TRAITÉS

- Préavis 1290/2021 Octroi à la Municipalité d'une autorisation de placement des liquidités et d'une autorisation d'emprunts pour la législature 2021/2026;
- Préavis 1291/2021 demande d'un crédit de construction pour la restauration, la transformation et l'agrandissement du bâtiment de « La Balance » à Savuit;
- Préavis 1292/2021 Autorisations générales pour la législature 2021-2026;
- Réponse au postulat de la Conseillère Camille Moser « pour un abonnement Mobility pour les jeunes Lutriens ».

5^e séance: 1er novembre 2021

Maximilien Westphal du groupe UDC est assermenté en remplacement de Corinne Roussy.

OBJETS TRAITÉS

- Préavis 1293/2021 Arrêté d'imposition 2022-2023;
- Préavis 1297/2021 Demande d'un crédit de construction relatif à la transformation du bâtiment sis à la route de Lavaux 208 (parcelle n° 5783, ancien garage Dimab) et au réaménagement des locaux situés à la route de Lavaux 215 (parcelle n° 296, actuel bâtiment de la voirie).

MOTION

- Prise en considération de la motion de la Conseillère Alessandra Silauri « Pour un projet de règlement communal fixant les règles de participation et représentation de la Municipalité auprès de institutions ou organisations financées par le budget communal ou dans lesquelles la commune détient du capital, ainsi que les règles pour la délégation de la représentation de la Municipalité (lettre de mission) à des personnes tierces et les règles pour les tâches de surveillance de ces mêmes institutions ».

6^e séance: 4 décembre 2021

OBJETS TRAITÉS

- Préavis 1294 | 2021 Crédits supplémentaires au budget 2021 de la bourse communale et des SI;
- Préavis 1295 | 2021 Budget 2022;
- Préavis 1296 | 2021 Fixation du plafond en matière d'endettement et de risques pour cautionnements pour la législature 2021-2026;
- Préavis 1298 | 2021 Préavis relatif à la demande de crédit pour les aménagements routiers sur la route des Monts-de-Lavaux pour la ligne TL 47.

...TION GENERALE →



Administration générale



Préambule

Le service de l'Administration générale comprend les offices suivants:

- Secrétariat municipal;
- Greffe municipal;
- Registre civique;
- Office de la population;
- Communication;
- Ressources humaines;
- Informatique.

Ce service constitue pour les citoyens le premier contact avec l'Administration communale.

Secrétariat municipal

- Secrétariat de la municipalité et du syndic;
- Procès-verbaux de la municipalité;
- Surveillance générale des bureaux dépendants de l'Administration générale (Greffe, Office de la population, conciergerie des bâtiments communaux);
- Coordination au sein de l'administration, relations interservices;
- Ressources humaines;
- Communication interne;
- Courrier, classement, archives;
- Rédaction des préavis;
- Rapport de gestion;
- Relations avec le Conseil communal, la Commission de gestion et la Commission des affaires immobilières;
- Secrétariat de la Commission des affaires immobilières;
- Préparation des documents en vue de la visite du préfet;
- Organisation des votations et élections communales.

Greffe municipal

- Economat, archives;
- Réception et distribution du courrier;
- Gestion du portefeuille des assurances, naturalisations;
- Registre civique, organisation des votations et élections, vérification des signatures initiatives/référendums;
- Préavis sur les aliénations d'appartements;
- Vente de cartes journalières CFF et CGN;
- Aide financière individuelle au logement;

- Organisation de manifestations et des réceptions officielles;
- Gestion des expositions à la Villa Mégroz;
- Gestion de l'affichage public culturel;
- Gestion de la location des salles et gestion des salles de gymnastique des collèges;
- Gestion de la mise à disposition des jardins communaux aux habitants;
- Organisation du passeport-vacances;
- Conciergerie des bâtiments;
- Gestion des subventions pour les frais orthodontiques et l'étude de la musique;
- 75 anniversaires fêtés: soit 39 personnes de 80 ans, 30 personnes de 90 ans, 5 personnes de 100 ans et 1 personne de 101 ans;
- Gestion des subventions sportives et associatives;
- Organisation du plan canicule;
- Organisation et coordination des visites touristiques guidées du bourg;
- Contrôle des travailleurs frontaliers avec demande de rétrocession d'impôt selon accord franco-suisse;
- Administration du logiciel de timbrage pour le personnel communal;
- Vente des bons « Ensemble, soutenons nos commerçants » à la population.

Registre civique

Les tâches de la responsable du registre civique sont principalement:

- La mise à jour du Registre civique de la Commune par l'enregistrement des mutations (arrivées, départs, naturalisations, droit de vote des étrangers, etc.);
- L'envoi au canton du rôle des électeurs par courrier informatique et à chaque votation et élection. Le canton se charge de l'envoi du matériel de vote à tous les électeurs (instructions, bulletins, enveloppes nécessaires pour voter par correspondance);
- Jusqu'au vendredi 12h00 précédant le scrutin, le Greffe municipal réceptionne les votes, contrôle l'identité des électeurs, prépare le dépouillement et établit un procès-verbal;
- Le contrôle des signatures lors du dépôt d'initiatives et de référendums.

A fin 2021, le nombre de citoyennes et de citoyens inscrits au rôle d'électrices et d'électeurs était de 7'452 (6'371 électeurs suisses et 1'081 électeurs étrangers).

Votations et élections

Initiatives et référendums 2021

Initiatives populaires fédérales	Signatures valables
Mieux vivre à la retraite	127
Pour une prévoyance vieillesse sûre et pérenne	49
Oui à plus de codécision de la population dans l'assurance-maladie et l'assurance-accidents	6
Responsabilité en matière de téléphonie mobile	9
Pour la liberté et l'intégrité physique	64
Pour des impôts équitables	24
Contre le F-35 (stop F-35)	50

Initiatives populaires cantonales	Signatures valables
SOS communes	230
Pour des transports publics gratuits, écologiques et de qualité	140

Référendums fédéraux	Signatures valables
Non à la loi sur le CO ₂	99
Contre la loi fédérale du 25 septembre 2020 sur les mesures policières de lutte contre le terrorisme	53
Contre la modification du 18 décembre 2020 du code civil suisse (Mariage pour tous)	21
Contre la modification du 19 mars 2021 de la loi fédérale sur les bases légales des ordonnances du Conseil fédéral visant à surmonter l'épidémie de Covid-19 (Loi COVID-19)	61
Contre la loi fédérale sur les droits de timbre (LT)	79
Contre la loi fédérale du 18 juin 2021 sur un train de mesures en faveur des médias	64

Référendum communal	Signatures valables
Plan de quartier « Burquenet Sud » (« Acceptez-vous la décision du Conseil communal du 7 décembre 2019 acceptant le préavis municipal No 1269 relatif au plan de quartier Burquenet Sud ? »)	1'308

Votations fédérales 2021

Date	Objets	Électeurs	Bulletins valables	Oui	Non
07.03	Initiative populaire du 15 septembre 2017 « Oui à l'interdiction de se dissimuler le visage »	6'324 64.52 %	4'019 63.55 %	2'010 50.01 %	2'009 49.99 %
	Loi fédérale du 27 septembre 2019 sur les services d'identification électronique (LSIE)		3'985 63.01 %	1'453 36.46 %	2'532 63.54 %
	Arrêté fédéral du 20 décembre 2019 portant approbation de l'Accord de partenariat économique de large portée entre les Etats de l'AELE et l'Indonésie		3'961 62.63 %	1'834 46.30 %	2'127 53.70 %
13.06	Initiative populaire du 18 janvier 2018 « Pour une eau potable propre et une alimentation saine – Pas de subventions pour l'utilisation de pesticides et l'utilisation d'antibiotiques à titre prophylactique »	6'341 61.53 %	3'803 59.95 %	1'344 35.34 %	2'459 64.66 %
	Initiative populaire du 25 mai 2018 « Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse »		3'832 60.41 %	1'469 38.34 %	2'363 61.66 %
	Loi fédérale du 25 septembre 2020 sur les bases légales des ordonnances du Conseil fédéral visant à surmonter l'épidémie de COVID-19 (Loi COVID-19)		3'820 60.22 %	2'938 76.91 %	882 23.09 %
	Loi fédérale du 25 septembre 2020 sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre (Loi sur le CO ₂)		3'839 60.52 %	2'282 59.44 %	1'557 40.56 %
	Loi fédérale du 25 septembre 2020 sur les mesures policières de lutte contre le terrorisme (MPT)		3'807 60.01 %	2'383 62.60 %	1'424 37.40 %
26.09	Initiative populaire du 2 avril 2019 « Alléger les impôts sur les salaires, imposer équitablement le capital »	6'357 61.77 %	3'808 59.90 %	1'001 26.29 %	2'807 73.71 %
	Modification du 18 décembre 2020 du Code civil suisse (Mariage pour tous)		3'853 60.61 %	2'526 65.56 %	1'327 34.44 %
28.11	Initiative populaire du 7 novembre 2017 « Pour des soins infirmiers forts (initiative sur les soins infirmiers) »	6'371 71.34 %	4'135 64.90 %	2'482 60.02 %	1'653 39.98 %
	Initiative populaire du 26 août 2019 « Désignation des juges fédéraux par tirage au sort (initiative sur la justice) »		3'993 62.67 %	882 22.09 %	3'111 77.91 %
	Modification du 19 mars 2021 de la loi fédérale sur les bases légales des ordonnances du Conseil fédéral visant à surmonter l'épidémie de COVID-19 (Loi COVID-19) (Cas de rigueur, assurance-chômage, accueil extra-familial pour enfants, acteurs culturels, manifestations)		4'147 65.09 %	2'964 71.47 %	1'183 28.53 %

Votation communale 2021

Date	Objet	Électeurs	Bulletins valables	Oui	Non
28.11	Référendum communal Plan de quartier Burquenet Sud « Acceptez-vous la décision du Conseil communal du 7 décembre 2019 acceptant le préavis municipal No 1269 relatif au plan de quartier Burquenet Sud ? »	7'452 66.30 %	4'412 59.20 %	2'306 52.27 %	2'106 47.73 %

Élections communales 2021

- 7'371 électeurs inscrits
- 4'501 votants (51.21 %)

Élection au Conseil communal – 07.03.2021 – Législature 2021-2026

- 3'775 bulletins rentrés
- 22 bulletins blancs
- 90 bulletins nuls
- 3'663 bulletins valables

Liste des élus.e.s (www.elections.vd.ch)

Rang	Nom et prénom	Parti	Suffrages obtenus
1	Blanc Etienne	PLR	1'823
2	Monod Charles	PLR	1'792
3	Mathis Charlotte	PLR	1'676
4	Sutter Patrick	PLR	1'667
5	Christinat André	PLR	1'644
6	Clerc Julie	PLR	1'640
7	Wohlhauser Aurélie	PLR	1'638
8	Gay Carol	PLR	1'624
9	Schlaepi Pierre-Alexandre	PLR	1'609
10	Signer Matthieu	PLR	1'567
11	Ricci Bovier Claudia	PLR	1'547
12	Rod Sébastien	PLR	1'539
13	Bonjour François	PLR	1'539
14	Leuba Jean-Samuel	PLR	1'529
15	Savoy Baptiste	PLR	1'517
16	Sandoz Philippe	PLR	1'507
17	Bircher Jakob	PLR	1'504
18	Paturel Jacques	PLR	1'497
19	Rodieux Olivier	PLR	1'490
20	Kragenbuhl Sylvain	PLR	1'484
21	Rod Fabrice	PLR	1'475
22	Aeby Patrick	PLR	1'460
23	Butty Nicole	PLR	1'449

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

24	Bongard Benoît	PLR	1'446
25	Moser Camille	PLR	1'446
26	Crisinel Nicolas	PLR	1'446
27	Rod Nicolas	PLR	1'439
28	Jayet Jean-Daniel	PLR	1'438
29	Sulzer Rémy	PLR	1'429
30	Alber Cédric	PLR	1'424
31	Burdet Magali	PLR	1'424
32	Martin Philippe	PLR	1'422
33	Barbey Hugo	PLR	1'421
34	Dewarrat Xavier	PLR	1'414
35	Fouvy Laurent	PLR	1'413
36	Aeby Vincent	PLR	1'401
37	Barbey Jean-Philippe	PLR	1'397
38	Duggan Kilian	LES VERT.E.S	1'257
39	Paschoud Ludovic	I&VL	1'091
40	Hassenstein Émilie	LES VERT.E.S	1'031
41	Amy Alain	PSIG	1'020
42	Marguerat Elodie	LES VERT.E.S	980
43	Bonjour Pierre	LES VERT.E.S	972
44	Silauri Alessandra	LES VERT.E.S	960
45	Buret Loris	LES VERT.E.S	947
46	Notz Rose-Marie	LES VERT.E.S	930
47	Sumi Allison	LES VERT.E.S	926
48	Chapuisat Jean-François	I&VL	890
49	Roulet Dominique	LES VERT.E.S	889
50	Rappaz Mical	PSIG	885
51	Mottier Nicole	I&VL	885
52	Bircher Nicolas	LES VERT.E.S	874
53	Mottini Geraldina	LES VERT.E.S	872
54	Jayet Corinne	LES VERT.E.S	854

55	Juan Paola	LES VERT.E.S	854
56	Bellon Racine Chantal	LES VERT.E.S	846
57	Wolfensberger Guy	I&VL	843
58	Leconte Claudie	I&VL	840
59	Jayet Esteban	LES VERT.E.S	831
60	Dormenval Valérie	LES VERT.E.S	824
61	Richter Denis	LES VERT.E.S	821
62	Hofer Vincent	I&VL	799
63	Chamorel Katia	PSIG	760
64	Popea Irina	I&VL	746
65	Bridel Olivier	I&VL	724
66	Rossi Marie-Claude	PSIG	713
67	Aguet Denis	PSIG	698
68	Houssin Celeste	PSIG	695
69	Perrottet Catherine	PSIG	692
70	Badoux Nicole	PSIG	690
71	Brennecke Caroline	I&VL	688
72	Sudan Raymond	I&VL	688
73	Fletcher Lloyd	PSIG	684
74	Christen Anne-Catherine	I&VL	681
75	Weber Monique	PSIG	680
76	Minder Guy	I&VL	680
77	Chevalley Charles	PSIG	679
78	Gysler Élodie	I&VL	670
79	De Rosa Serena	I&VL	669
80	Cedraschi Darel	UDC&ID	447
81	Schneider Tamara	UDC&ID	410
82	Chollet Eugène	UDC&ID	395
83	Pilloud Jean-Marc	UDC&ID	386
84	Kuonen Axel	UDC&ID	371
85	Westphal Maximilien	UDC&ID	309

Élection à la Municipalité 1^{er} tour – 07.03.2021

- 7'371 électeurs
- 4'501 votants (53.68 %)
- Majorité absolue 1'932

Candidats	Suffrages	Pourcentages	Statuts
Monod Charles	1'940	50.23 %	Élu
Blanc Étienne	1'924	49.82 %	Non élu
Schlaeppi Pierre-Alexandre	1'714	44.38 %	Non élu
Sutter Patrick	1'684	43.60 %	Non élu
Duggan Kilian	1'571	40.68 %	Non élu
Amy Alain	1'475	38.19 %	Non élu
Hassenstein Émilie	1'316	34.08 %	Non élue
Paschoud Ludovic	848	21.96 %	Non élu
Leconte Claudie	691	17.89 %	Non élue
Chollet Eugène	328	8.49 %	Non élu
Schneider Tamara	320	8.29 %	Non élue

Élection à la Municipalité 2^{ème} tour – 28.03.2021

- 7'371 électeurs
- 3'240 votants (43.95 %)

Candidats	Suffrages	Pourcentages	Statuts
Blanc Étienne	1'667	52.67 %	Élu
Sutter Patrick	1'494	47.20 %	Élu
Schlaeppi Pierre-Alexandre	1'493	47.17 %	Élu
Amy Alain	1'306	41.26 %	Élu
Duggan Kilian	1'275	40.28 %	Non élu
Hassenstein Émilie	1'129	35.67 %	Non élue
Paschoud Ludovic	918	29.00 %	Non élu

Élection à la Syndicature – 25.04.2021

Charles Monod est élu tacitement Syndic.

Naturalisations

La Commission d'agrégation à la bourgeoisie s'est réunie à 5 reprises durant l'année 2021.

En raison de la pandémie, il a été décidé de maintenir de ne plus tenir de séances en présence des candidat.e.s et de rendre les préavis à la Municipalité sur la base des rapports d'enquête. Les dossiers sont en cours d'examen par les autorités cantonales et fédérales.

En 2021, le Canton a accordé le droit de cité vaudois et la nationalité suisse à 60 candidats de Lutry.

Pays	Ancien droit	Nouveau droit	Total
Allemagne		2	2
Angola	1		1
Australie		3	3
Belgique		2	2
Brésil	2		2
Bulgarie		2	2
Croatie		1	1
Espagne		1	1
États-Unis		3	3
France		15	15
Grande-Bretagne		1	1
Grèce		2	2
Irlande	2		2
Italie	1	3	4
Maroc	1		1
Ouzbékistan		3	3
Portugal	2	1	3
Roumanie		1	1
Russie	1	2	3
Suède	2		2
Taiwan		1	1
Uruguay		1	1
Vietnam		1	1
Naturalisation de Confédérés art. 41 LDCV		3	3
Total 2021	12	48	60
2020	11	33	44

Office de la population

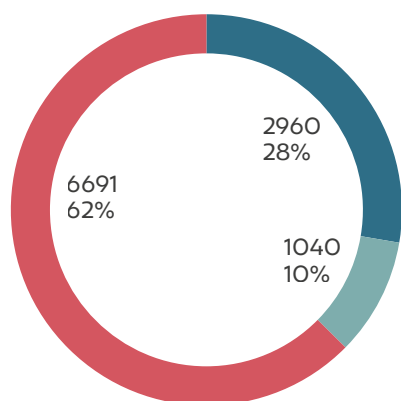
Recensement de la population au 31 décembre 2021

Personnes établies	10'691	+218
Personnes en séjour	109	+5
Total	10'800	+223

Les 10'691 habitants de Lutry se répartissent selon les secteurs de distribution postale suivants:

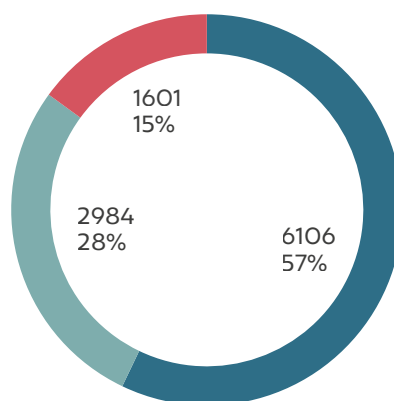
- 6'106 personnes à 1095 Lutry (+24)
- 2'984 personnes à 1093 La Conversion (+40)
- 1'601 personnes à 1090 La Croix-sur-Lutry (+154)

Répartition de la population



■ Etrangers ■ Bourgeois ■ Vaudois et confédérés

Nombre d'habitants par NPA



■ 1095 Lutry ■ 1093 La Conversion ■ 1090 La Croix-sur-Lutry

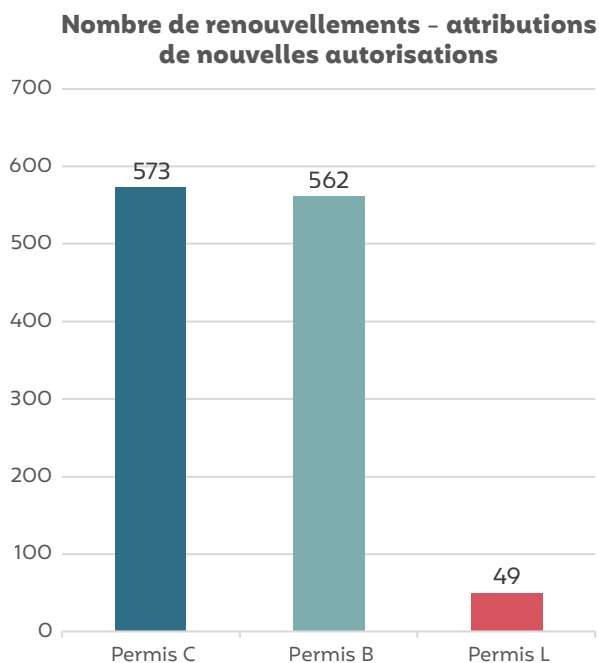
Sacs poubelle

L'Office de la population, conformément à la directive municipale concernant les mesures d'allègement de la taxe au sac et de la taxe de base à l'habitant et aux entreprises, distribue des rouleaux de 17 l contenant 10 sacs chacun: Pour les naissances, 8 rouleaux sont distribués. Les enfants jusqu'à 3 ans ainsi que les personnes incontinentes reçoivent quant à elles 6 rouleaux.

NOMBRE DE ROULEAUX DISTRIBUÉS

Année	Naissances	Enfants < 3 ans	Personnes incontinentes	Total
2017	680	636	258	1'574
2018	664	750	228	1'642
2019	640	774	228	1'642
2020	608	768	156	1'532
2021	680	708	162	1'550

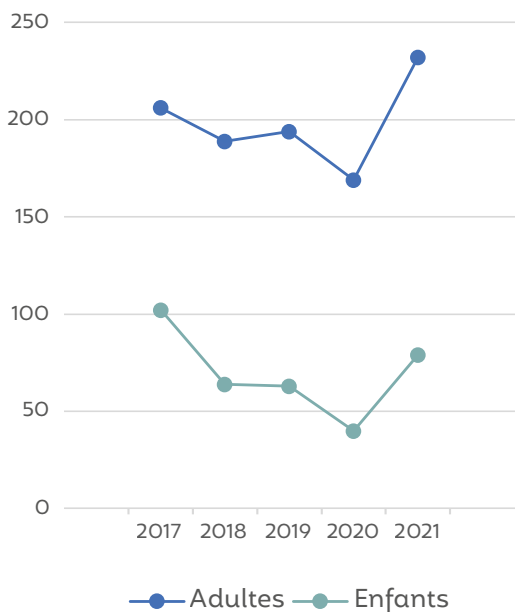
Permis de séjour



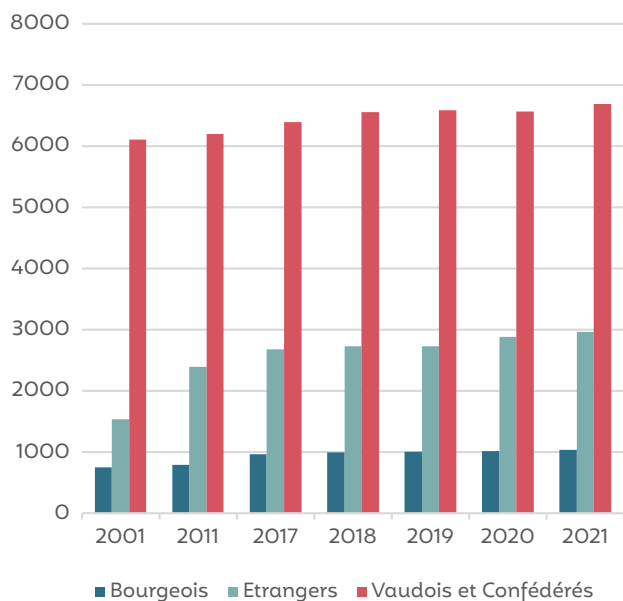
STATISTIQUE PAR RAPPORT À L'ANNÉE 2020

Permis B	-56
Permis C	-9
Permis L	-5

Cartes d'identité



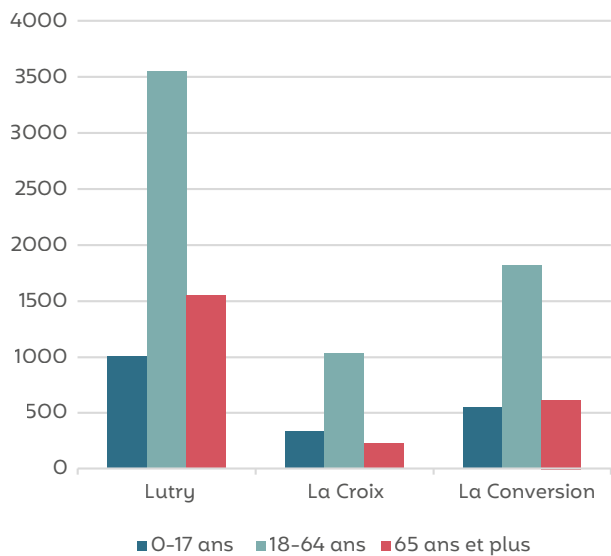
Evolution démographique



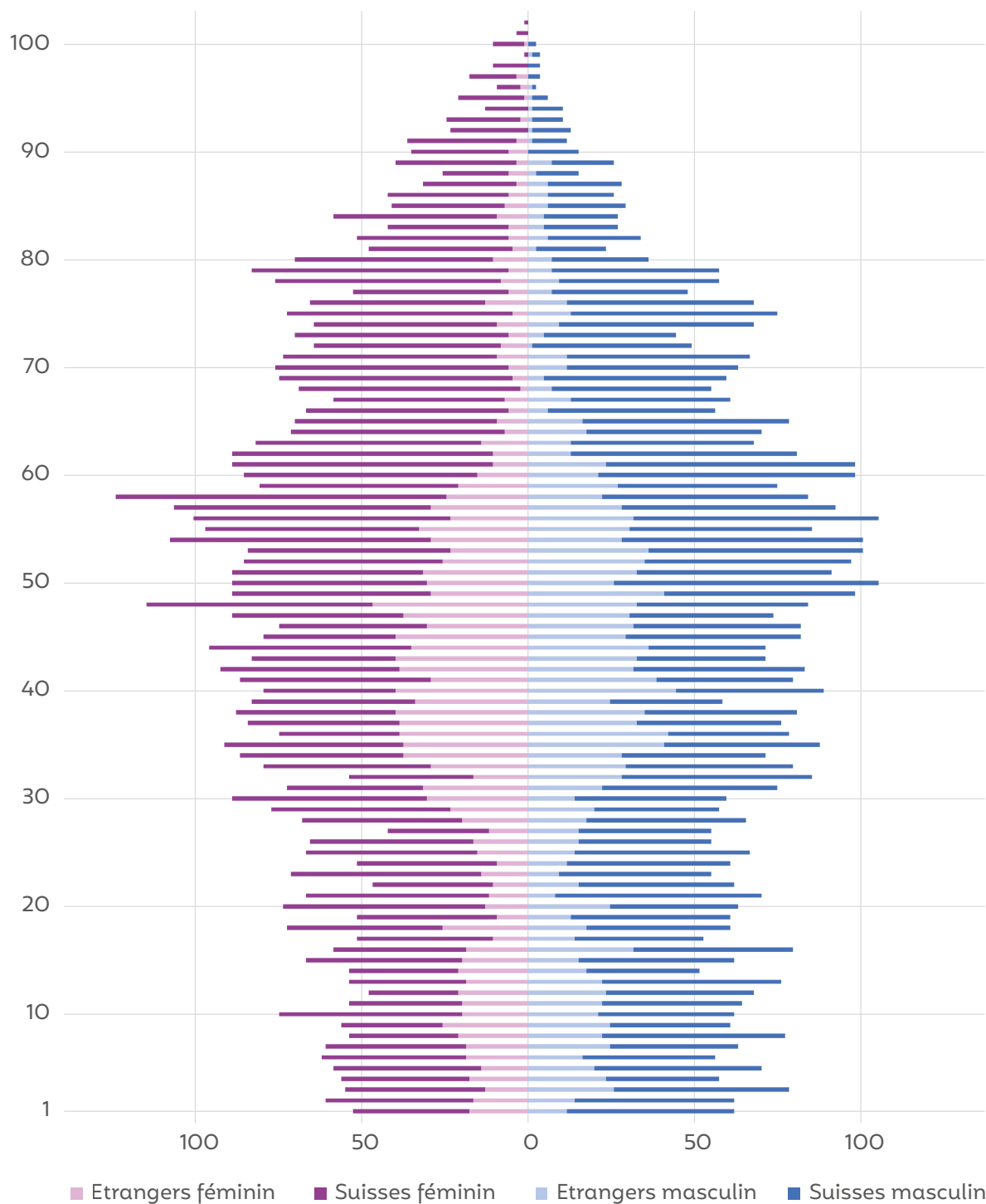
Répartition de la population



Répartition de la population par tranche d'âge et par code postal



Pyramide des âges au 31.12.2021



Communication

La communication totalise 0,5 ETP. Dans son Préavis no 1248/2018, la Municipalité demandait au Conseil communal d'autoriser l'engagement d'un/une spécialiste en communication, chargé/e de coordonner les actions de communication de la commune. La «Communication» est placée sous la responsabilité du syndic et est rattachée à l'administration générale.

La communication a un rôle très transversal et collabore avec tous les services, ainsi qu'avec les partenaires externes de la commune. Son rôle est de mettre en place une politique de communication en lien avec les objectifs de la Municipalité. Ses principales compétences sont :

- Conseiller la Municipalité en termes de communication et mettre en œuvre les différentes actions ;
- Suivre la communication des grands projets (PP7, Burquenet) ;
- Gérer le contenu du site Internet et des réseaux sociaux ;
- Réaliser les supports de communication externe et interne (L'Echomunal, newsletter, brochures, flyers, tout-ménage) ;
- Élaborer le rapport de gestion ;
- Gérer les relations avec les médias (communiqués de presse, conférences) ;
- Participer à diverses manifestations.

Durant l'année 2021, des efforts ont particulièrement été mis dans la nouvelle formule du journal officiel **L'Echomunal**. Moderne, aéré, varié et proche de la population, le journal a été conçu pour non seulement se faire le relais de l'Administration communale, mais aussi pour dépeindre tout ce qui fait - et ceux qui font - le charme et la richesse de notre belle commune. L'Echomunal est paru en avril, juillet, octobre et décembre 2021.

En janvier, une brochure spéciale «Élections communales 2021» de 28 pages a également été réalisée par la communication.

Production de documents

Toujours dans l'objectif de garantir une harmonie dans la communication de la Commune et afin de projeter l'image d'une administration tournée vers ses citoyens, une refonte du **plan de ramassage des déchets** ainsi que de la **carte de commande des vins** a été initiée par la communication. La réalisation a été confiée à une agence externe.

Plusieurs flyers ont également été produits pour le service de la Mobilité, les Services industriels ainsi que le service Jeunesse.

Site Internet

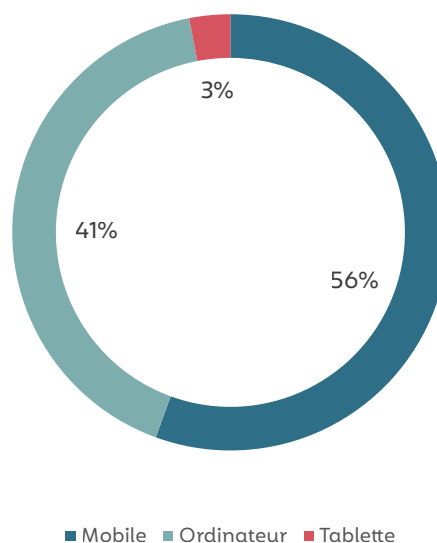
Principal vecteur de communication de la Commune, ce support est extrêmement réactif et permet de communiquer toutes les informations utiles à la population. Il est régulièrement mis à jour.

Les statistiques de fréquentation représentent une moyenne de 12'000 visiteurs par mois et 32'000 pages vues. La durée moyenne de consultation est de 1'38". En 2021, les pages les plus consultées ont été dans l'ordre les News de la page d'accueil, la page contact, les offres d'emploi, les locations de salle, l'administration communale, l'Office de la population, le stationnement et la déchetterie.

En 2021, il y a eu 81% de nouveaux visiteurs et 19% de visiteurs récurrents. Il y a encore une belle marge de progression pour fidéliser les internautes.

Il est également intéressant de constater que le mobile est toujours plus utilisé que l'ordinateur pour naviguer sur le site internet de la Commune.

Les principaux types d'appareils utilisés



En ce qui concerne le trafic du site, il provient essentiellement du groupe dit «organique» qui correspond au trafic provenant des résultats naturels issus des divers moteurs de recherche reconnus.

Réseaux sociaux

Facebook

La page, créée en février 2018, compte un peu de plus de 2'000 abonnés.

Instagram

La page, créée en décembre 2018, compte un peu plus de 1'100 abonnés. Une page Instagram a également été créée pour le Petit Cabanon, petite base de loisirs estivale et éphémère mise en place par le service Jeunesse.

Ressources humaines

Traitements

L'échelle des traitements 2021 du statut du personnel repose sur l'indice suisse des prix à la consommation (IPC) d'octobre 2008 de 110,1 (Mai 2000 = 100).

Formation

- 3 collaborateurs du service des travaux ont suivi des cours techniques;
- 6 collaborateurs des services industriels ont suivi des cours de formation technique (sécurité, eau et électricité, soudure, amiante, permis nacelle, etc.);
- 4 apprentis de commerce ont suivi des cours «interentreprises» dans le cadre de leur formation commerciale;
- 1 apprenti horticulteur-paysagiste et 1 apprenti agent d'exploitation ont suivi des cours « interentreprises ».

Prévention santé

- 6 employés communaux ont bénéficié du vaccin antigrippal pris en charge par la Commune.

Mutations du personnel communal**Départs**

31.01.2021	Tania Costa	Secrétaire à l'Office de la population
31.03.2021	Gavillet Gilbert	Surveillant déchetterie
31.03.2021	Steinmann Jean-Marcel	Surveillant déchetterie
20.04.2021	Dominic Buehlmann	Dessinateur aux Services industriels
30.06.2021	Coralie Fontana	Secrétaire aux Services industriels
19.06.2021	Georges Croisier	Secrétaire municipal adjoint
30.07.2021	Maxime Rod	Apprenti employé de commerce
31.10.2021	Jorge Da Costa	Électricien aux Services industriels
31.10.2021	Élodie Varrin	Bibliothécaire
31.10.2021	Salah Allaoui	Responsable Police des constructions (Service ATB)
31.12.2021	François Bujard	Chef service de voirie
31.12.2021	Domingos Ferreira	Électricien aux Services industriels

Arrivées

01.01.2021	Olivier Hiltbrunner	Employé voirie
25.01.2021	Aneta Diserens	Adjointe administrative aux Services industriels
01.02.2021	Isabel Pan	Secrétaire comptable à la Bourse communale
01.03.2021	Damien Pieren	Forestier-bûcheron
01.04.2021	Jean-Paul Scheibler	Surveillant déchetterie
01.04.2021	Michel Cuhat	Surveillant déchetterie
01.04.2021	Pierre-Alain Sumi	Surveillant déchetterie
01.06.2021	Sonia Brelli	Secrétaire municipale adjointe
19.07.2021	Consuelo Cardellino	Secrétaire comptable aux Services industriels
23.08.2021	Romain Toscan	Apprenti agent d'exploitation
23.08.2021	Kevin Broquet	Apprenti forestier-bûcheron
23.08.2021	Luan Sylva	Apprenti commerce SI
01.11.2021	Sébastien Vaucher	Chef service de voirie
01.11.2021	Aline Dewarrat	Bibliothécaire
01.11.2021	David Felix	Monteur réseau d'eau aux Services industriels
01.11.2021	Patrick Csikos	Secrétaire municipal et chef du personnel
01.12.2021	Damien Guélat	Responsable Police des constructions (Service ATB)

Effectif du personnel au 31 décembre 2021

Administration générale

Denys Galley	Secrétaire municipal et chef du personnel
Patrick Csikos (O1.11.)	Secrétaire municipal et chef du personnel
Sonia Brelli	Secrétaire municipale adjointe (80 %)
Marie-Christine Marguerat	Secrétaire de direction et assistante RH (70 %)
Dolores Meylan	Secrétaire-réceptionniste au Greffe municipal (80 %)
Véronique Crespo	Secrétaire au Greffe municipal (50 %)
Sylvie Emery Bridel	Secrétaire au Greffe municipal (20 %)
Rosalba Drosi Alber	Déléguée à la Communication (50 %)
Pompilia D'Agostino	Préposée à l'Office de la population
Laurine Ruchti	Secrétaire à l'Office de la population
Valérie Lienhard	Secrétaire à l'Office de la population
Eric Sansonnens	Informaticien
Pascal Vogt	Informaticien (50 %)

Jeunesse et Cohésion sociale

Yannick Cochand	Délégué à la Jeunesse et à la Cohésion sociale (60 %)
Sylvie Emery Bridel	Collaboratrice Jeunesse (20 %)
Cantines scolaires	Responsables et personnel des cantines
Intervenants en milieu scolaire	Surveillances des devoirs et encadrement sport facultatif

Bibliothèque communale

Aline Dewarrat	Responsable de la bibliothèque communale (50 %)
----------------	---

Conciergerie

Eric Ceppi	Château de Lutry, huissier municipal et responsable des concierges
Patricia Ceppi	Château de Lutry (30 %)
René Terrin	Collège des Pâles
Florence Ganty	Collège des Pâles (30 %)
Dominique Mettraux	Complexe scolaire et cultuel de Corsy
Sandrine Marendaz Mettraux	Complexe scolaire et cultuel de Corsy (30 %)
Jean-Jacques Amiguet	Collège du Grand-Pont

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Christine Amiguet	Collège du Grand-Pont (30 %)
Manuel Rodrigues	Collège de La Croix et Belle Ferme
Maria-Gabriela Rodrigues	Collège de La Croix et Belle Ferme

Conciergerie à temps partiel (TP)

Maria Simoes Fernandes	Temple + Bibliothèque + Salle de la cure
Claire-Lise Ogay	Bâtiment Chanoz-Brocard et classe Echerins
Jean-Luc Décombaz	Château de Lutry
Béatrice Lopez	Bâtiment des SI et caserne pompiers
Cristina Hunziker	Vestiaires FC Lutry et divers
Nathalie Dutoit	local Corsy

Autre personnel à temps partiel (TP)

Marc Vuitel	Huissier du Conseil communal
Henri-Louis Guignard	Archiviste communal
Sébastien Vonlanthen	Organiste titulaire paroisse protestante (demi-poste)
Nenad Djukic	Organiste titulaire paroisse protestante (demi-poste)
Julien Laloux	Organiste, paroisse catholique

Finances et Gérances

Yvan Leiser	Boursier communal, chef de service
Christine Bovat	Secrétaire à la Bourse communale
Ludmilla Chancerel	Secrétaire à la Bourse communale (70%)
Julien Hubeaux	Secrétaire-comptable à la Bourse communale (80 %)
Isabelle Schutz	Secrétaire à la Bourse communale (70 %)
Pompilia D'Agostino	Secrétaire à la Bourse communale (40 %)

Aménagement du territoire et Bâtiments

Eric Desaulles	Chef de service
Damien Guélat	Préposé à la Police des constructions
Laurent Meienhofer	Architecte
Nicolas Favrod	Dessinateur
Morgan Bruhin	Géomaticien
Christine Rittener	Première secrétaire (80%)

Mobilité

Noémie Urfer	Déléguée à la Mobilité
Sylvie Emery Bridel	Secrétaire Mobilité (20 %)

Travaux et Domaines

Alfredo Pedretti	Chef de service
Frédéric Guex	Adjoint technique
Rémy Pilet	Dessinateur-technicien
Josiane Rappaz	Première secrétaire (90%)

Travaux et voirie

François Bujard	Chef de la voirie
Sébastien Vaucher	Chef de la voirie
Vincent Julmy	Contremaître, chef jardinier
Axel Rudig	Menuisier
Daniel Bron	Ouvrier principal
Serge Cordella	Premier ouvrier qualifié
Jean-Pierre Dupuis	Ouvrier principal
Pascal Frick	Ouvrier qualifié
Serge Gilliand	Premier ouvrier qualifié
Quentin Pilet	Ouvrier qualifié
Michel Masson	Ouvrier qualifié
Hervé Ducret	Ouvrier qualifié
Olivier Hiltbrunner	Ouvrier qualifié
Christian Schneider	Ouvrier qualifié
Jacky Wanzenried	Ouvrier qualifié
Antonio Pizzillo	Ouvrier qualifié
Fernando Ribeiro	Ouvrier qualifié
Jean-Paul Scheibler	Surveillant de la déchetterie de Flon-de-Vaux (TP)
Michel Cuhat	Surveillant de la déchetterie de Flon-de-Vaux (TP)
Pierre-Alain Sumi	Surveillant de la déchetterie de Flon-de-Vaux (TP)
Marc Vuitel	Surveillant de la déchetterie de Flon-de-Vaux (TP)

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Station d'épuration (STEP)

David Giannuzzi	Chef d'exploitation
Ferat Nuhi	Ouvrier qualifié
Patrick Bulliard	Ouvrier qualifié

Forêts et vignes

Alexis Carrel	Garde-forestier
Mike Ribotel	Forestier-bûcheron, chef d'équipe
Damien Pieren	Forestier-bûcheron
Daniel Bühlmann	Vigneron-tâcheron

Services industriels

Yves Leumann	Chef de service
William Warpelin	Responsable d'exploitation
Gérard Lavanchy	Chef de projet
Aneta Diserens	Adjointe administrative (90%)
Valentin Conus	Électricien
Alessandra Croce	Secrétaire-comptable réceptionniste (60%)
Consuelo Cardellino	Secrétaire-comptable réceptionniste (80%)
Chantal Franco	Secrétaire (80%)
Dominique Losey	Secrétaire (90%)
Josiane Macherel	Secrétaire
Sylvain Birbaum	Électricien
David Felix	Électricien
Hugo De Sousa Magalhaes	Monteur réseau eau et gaz
Jacky Defossé	Installateur sanitaire
François Ehrel	Opérateur SIT-SIG
Fabio La Rocca	Électricien
Julien Richard	Électricien
Carlo Spadanuda	Électricien
Domingos Seivas Ferreira	Électricien
Cédric Métraux	Électricien

Apprentis

La Commune forme plusieurs apprentis dans différents métiers administratifs et techniques.

Luan Sylva	Apprenti employé de commerce
Loan Richoz	Apprentie employée de commerce
Margot Draiby	Apprentie employée de commerce
Léa Siragusa	Apprentie employée de commerce
Raphaël Brülhart	Apprenti employé de commerce
Romain Toscan	Apprenti agent d'exploitation
Arnaud Seeger	Apprenti forestier-bûcheron
Kevin Broquet	Apprenti forestier-bûcheron

Tableau équivalent plein-temps (EPT) au 31 décembre 2021 (sans apprentis)

Conseil communal	0.2
Administration, informatique et communication	13.9
Concierges professionnels	8.2
Organistes, huissiers, aides-concierges	2.56
Bibliothèque communale	0.5
Aménagement du territoire et Bâtiments	5.80
Jeunesse et Cohésion sociale (y.c. cantines)	5.79
Mobilité	1.2
Travaux et Domaines	28.5
Services industriels	20.4
Total	86.02

Cantines scolaires - Surveillance et service à temps partiel

Duruz Christiane, Responsable
Aguet Philippe
Antille Daniela
Arcoria Brigitte
Croisier Hadice
Despraz Luciana
Fischer Lucie

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Gomes Maria Adelaide

Isely Esther

Lasserre Valérie

Loretan Thuy-Mai

Mazzoleni Dominique

Parra Maria-Dolores

Pasche Sabrina

Pasco Maria Elena

Plattet Jurate

Ribeiro Lurdes

Sandoz Véronique

Serra Bénène

Stucky Cindy

Speranza Marie-José

Wanderley Shirley

Woodtli Gorett

Postes mis au concours

Au cours de l'année 2021, les annonces suivantes ont été publiées dans la presse ainsi que sur le site Internet :

Postes*	Candidatures reçues	Candidats auditionnés
Bibliothécaire	10	3
Adjoint administratif SI 80 à 90 %	35	3
Secrétaire municipal adjointe à 80 %	35	3
Secrétaire comptable intérimaire à 50 %-70 % la bourse	12	3
Secrétaire municipal et chef du personnel	30	6
Monteur de réseau d'eau SI	4	1
Apprenti forestier-bûcheron (1 place)	7	3 (stages)
Agent d'exploitation à la voirie	36	3
Apprentis employés de commerce (1 poste)	38	4 (stages)
Technicien en génie civil aux Travaux et Domaines	10	3

Il a été répondu à une centaine d'offres spontanées (candidatures, demandes de stages ou recherches de places d'apprentissage).

*Postes ouverts tant aux hommes qu'aux femmes, le masculin est utilisé par souci de simplification.

Informatique

Introduction

L'année 2021 a été marquée par 3 éléments particuliers :

- La suite de la pandémie et de ses implications sur le fonctionnement de l'administration ;
- L'augmentation significative de la cyber criminalité ;
- Fin du support et mises à jour de Microsoft pour Windows serveur 2008, Windows 7 et Office 2010

Pandémie

La poursuite de la pandémie avec les directives variables en fonction de son évolution a généré quelques déplacements de places de travail au Château ainsi que l'application du télétravail dans certains cas.

Sécurité

Ces quelques dernières années ont vu une professionnalisation et nette augmentation de la cyber criminalité. Dans ce contexte, un audit de la sécurité du système d'information avait été budgété cette année. En plus de cet audit, un système de test de phishing ainsi qu'une migration à un système anti-virus plus évolué ont été mis en place.

Mises à jour des postes de travail informatique

Suite à la fin de support de Microsoft sur certains produits, les serveurs concernés ont été mis à jour en 2020. Cette année a vu la mise à jour de tous les postes clients à Windows 10 et Office 2016.

Autres projets d'informatique et de téléphonie

Outre les tâches de support aux utilisateurs et maintenance du matériel et logiciels, les tâches particulières suivantes ont été effectuées :

- Mises à jour majeures des applications communales et migration sur de nouveaux serveurs ;
- Mise en place d'un système audio-vidéo avec écran tactile en salle de municipalité ;
- Connexion de la bibliothèque à l'infrastructure du château via des antennes wifi ;
- État des lieux et rationalisation des abonnements de téléphonie mobile ;
- Établissement d'une convention concernant la téléphonie mobile ;
- Étapes préliminaires en vue du remplacement du système de gestion des décès et tombes ;
- Assainissement des firewalls (règles de sécurité) et préparation à la suppression d'un élément ;
- Ajout d'un nouvel FAI et migration de la VoIP sur cette dernière.

Tourisme

Le point d'information touristique de Lutry (Point I) a déménagé dans les locaux de Lutry-Voyages le 1^{er} juillet 2021. L'entente entre le Point I et les collaborateurs de Montreux Vevey Tourisme (MVT) est très bonne.

La « signalétique » de localisation de Lutry a été modifiée afin que les touristes puissent facilement trouver le Point I et des autocollants ont été apposés par MVT sur les vitrines

Un présentoir a été installé afin d'y déposer des catalogues/brochures informatives à disposition des touristes. Une oriflamme a été placée de manière bien visible à l'angle de la Place des Halles. Une potence sera prochainement installée afin d'y indiquer « Tourist Info ».

Malgré la pandémie, il y a tout de même une clientèle internationale même si la grande majorité reste suisse allemande et limitrophe. Il y a également des demandes provenant des habitants de Lutry.

La météo a une grande influence sur le passage, on peut en effet observer beaucoup de demandes les jours ensoleillés que ce soit en semaine ou le week-end. Bien que les touristes et les habitants de Lutry ont directement accès à la documentation et aux divers dépliants grâce au présentoir qui se trouve en dehors de l'agence, la plupart apprécie tout particulièrement le contact direct et passent donc prendre des informations à l'intérieur du bureau ; ainsi ils sont renseignés principalement sur les balades à Lavaux et sont aidés pour effectuer des réservations pour le train du Lavaux Express.

L'ouverture des weekends en collaboration et alternance avec MVT en haute saison a très bien fonctionné.

Une séance d'information a eu lieu à Cully en octobre 2021 avec les autres Point I de la région, à laquelle a participé Jean-Marc Lüdi, directeur de l'agence Lutry-Voyages qui héberge désormais le Point I de Lutry.





Affaires sociales, Jeunesse et Culture



Préambule

Le service Affaires sociales, Jeunesse et Culture propose un ensemble de services à la population. Ces services ayant la particularité de ne pas disposer de chef de service, ces missions sont assumées par des collaborateurs internes, des collaborateurs et des partenaires externes.

L'objet du présent rapport est de :

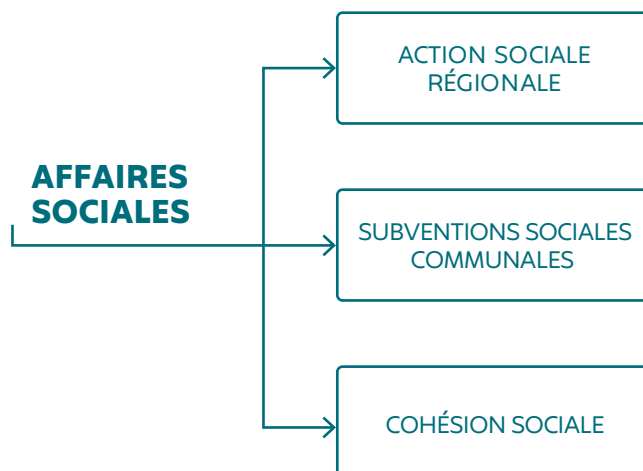
- Rappeler les missions du dicastère ;
- Présenter les modalités opératoires ;
- Détailler les activités réalisées en 2021 ;
- Renseigner sur l'impact de la situation sanitaire ;
- Tirer des perspectives pour les années à venir.

AFFAIRES SOCIALES

Mission

- Soutenir les personnes confrontées à des difficultés socio-économiques, d'intégration ou atteintes dans leur santé ;
- Promouvoir l'implication des habitants, développer et maintenir une mixité sociale, interculturelle et intergénérationnelle.

Organisation générale et ressources



Ressources internes

Mandat/Mission	Nom	Statut	%
Subventions communales			
Suivi des subventions (Aide au logement, frais orthodontiques)	V. Crespo	Secrétaire – Registre civique	12
Subventions à des associations et fondations à but social	S. Brelli	Secrétaire municipale adjointe	10
Subventions Transport handicap	S. Brelli		
Donation Krisché (suivi des demandes, séances, PV)	S. Brelli		
Français en jeu	S. Brelli		
Cohésion sociale			
Croisière des aînés	V. Crespo	Secrétaire – Registre civique	1
Midi ensemble au bistrot	C. Jost	Bénévole	2
Café des enfants	J. Plattet	Bénévole	10
Total			35

Ressources externes

Mandat/mission	Prestataire/partenaire
Action sociale régionale	
Octroi Revenu d'insertion (RI), appui social, conseils, orientation, mesures d'insertion et renseignements, subsides assurance maladie, allocations, etc.	Association Régionale pour l'Action Sociale (ARAS) de l'Est lausannois – Oron-Lavaux (14 communes, dont Lutry) composée du Centre social régional CSR et de l'Agence d'assurances sociales AAS.
Cohésion sociale	
Coordination des Quartiers Solidaires	Pro Senectute Vaud, Unité Habitat et travail social communautaire
Animation de la vie locale (Marché du samedi, Pâqu'à Lutry, Luminions, Vide-dressing, Patinoire)	Société de Développement de Lutry (SDL)
Organisation de la Fête des vendanges	Association de la Fête des vendanges

Action sociale régionale

Les affaires sociales sont traitées en externe par l'Association régionale pour l'action sociale (ARAS) de l'Est lausannois-Oron-Lavaux, laquelle regroupe le Centre Social Régional (CSR) et les Agences d'Assurances Sociales (AAS).

Association régionale pour l'action sociale (ARAS) de l'Est lausannois-Oron-Lavaux

De prime abord, il est important de rappeler la composition du coût de la participation à la cohésion sociale, anciennement appelée facture sociale. En effet, elle englobe les régimes sociaux cantonaux suivants:

- Les prestations complémentaires à l'AVS/ AI et l'aide aux personnes en EMS;
- Les subsides aux primes de l'assurance maladie;
- Le revenu d'insertion (aide sociale) et la participation cantonale à l'assurance chômage;
- Les subventions et aides aux personnes en situation de handicap;
- Les prestations pour la famille et autres prestations sociales;
- Les bourses d'études et d'apprentissage.

La participation à la cohésion sociale ne couvre donc pas que le régime social communément appelé l'aide sociale (revenu d'insertion). Elle touche aussi d'autres prestations sociales allouées aux diverses catégories de la population.

Pour 2020, dans le cadre de la péréquation, la participation à la cohésion sociale a induit un coût annuel de CHF 20'758'556 pour la Commune de Lutry. Les chiffres de 2021 ne sont pas encore disponibles. Pour rappel, la Commune de Lutry fait partie de l'association régionale pour l'action sociale (ARAS) de l'Est lausannois-Oron-Lavaux qui couvre 13 communes. La fusion des Communes d'Oron-la-ville et d'Essertes explique le passage de 14 communes à 13 communes. Il existe 10 régions d'action sociale sur l'ensemble du territoire vaudois.

Le Centre Social Régional (**CSR**) et les Agences d'Assurances Sociales (**AAS**) constituent deux entités qui composent l'ARAS.

Le CSR est un service social à caractère généraliste, au service de la population pour apporter un soutien sous différentes formes (information, conseil, orientation, accompagnement, appui social). L'octroi d'une aide financière, sous conditions, dans le cadre du Revenu d'insertion (RI) fait partie aussi de sa mission. Le cadre légal et normatif qui régit le CSR est fixé par le Canton qui assume par ailleurs le coût lié à ces prestations qui s'inscrivent dans le cadre des régimes sociaux cantonaux susmentionnés.

Les bénéficiaires des prestations du Revenu d'insertion (RI) doivent répondre à un certain nombre d'obligations, notamment déployer tous les efforts nécessaires pour sortir du dispositif afin de retrouver leur autonomie. Ceci passe essentiellement par le processus d'insertion socioprofessionnelle mis en place dans le cadre d'une collaboration avec les partenaires tels que l'unité commune de Lausanne et l'office régional de placement de Pully. L'examen du droit des bénéficiaires du RI aux autres prestations financières constitue aussi une autre piste qui est régulièrement et systématiquement explorée par le CSR afin de les sortir de la dépendance à l'aide publique.

Divers corps de métier travaillent au sein du CSR. Il s'agit principalement du personnel administratif, mais aussi des assistants sociaux qui jouent un rôle prépondérant dans l'orientation et l'accompagnement des personnes qui sollicitent le soutien du CSR. L'appui social proposé par les assistants sociaux peut concerner divers champs d'intervention liés aux problématiques qui expliquent le recours aux services du CSR: problèmes financiers, santé, emploi, logement, famille, formation, démarches administratives, etc. Le rôle de l'assistant social consistera à effectuer d'abord une évaluation de la situation et mettre en place, par la suite, un accompagnement spécifique avec l'objectif ultime de permettre au bénéficiaire de retrouver son autonomie.

Les partenaires principaux sur lesquels s'appuie le CSR pour offrir des prestations de qualité à la population sont les professionnels dans les domaines de l'insertion socioprofessionnelle, de la santé et sans oublier les diverses administrations.

La Municipalité de Lutry reçoit trimestriellement les statistiques relatives aux bénéficiaires du RI. Durant l'année 2021, le nombre moyen de dossiers RI était de 72. Un dossier peut être constitué par une ou plusieurs personnes selon la composition du ménage. Il s'agit donc de dossiers et non de personnes. Ce chiffre représente environ 0.65 % de la population totale.

Les activités des Agences d'assurances sociales (AAS) constituent un autre champ d'intervention de l'ARAS. Le service à la population consiste à conseiller, renseigner, informer et orienter sur toutes les questions concernant ses droits et ses obligations en matière d'assurances sociales (AVS, assurance maladie, AI, Prestations complémentaires, allocations familiales, etc.).

Pour rappel, en date du 25 août 2020, un protocole d'accord entre communes et Canton a été conclu pour une nouvelle répartition des dépenses liées au financement de la politique sociale. Le protocole prévoit un rééquilibrage financier de 150 millions de francs en faveur des communes. Cette opération passera par la reprise par le Canton du financement des Agences d'assurances sociales (AAS) et ce dès le 1^{er} janvier 2022. Cette dépense était jusqu'à présent assumée par les communes. Certaines charges resteront à la charge des communes. À ce titre, le montant budgété pour 2022 pour Lutry est de CHF 20'910. En cas de résultat comptable excédentaire, la différence sera rétrocédée à la Commune.

Les informations complémentaires relatives aux activités du CSR et des AAS figurent dans le rapport d'activité de l'ARAS mis à la disposition de la Municipalité. Par ailleurs, le site Internet (www.arasonlavax.ch) présente aussi passablement d'informations sur la région et sur les prestations allouées.

Subventions sociales communales

La Commune dispose d'un dispositif d'action sociale propre, complémentaire au dispositif régional au travers de cinq catégories de subventions:

- Aide individuelle au logement (AIL);
- Subventions pour frais orthodontiques;
- Subvention Transport Handicap;
- Soutien à des associations/fondations sociales;
- Soutiens spécifiques au travers de la Donation Krisché.

Pour 2021, les résultats sont les suivants:

Aide individuelle au logement (AIL)

	2020	2021
Demandes d'aide individuelle au logement	30	27
Bénéficiaires	20	13
Aides refusées	10	8
Aides non reconduites	7	6
Montant total des aides cantonales et communales (en CHF)	29'488	25'590
Montant à charge de la Commune de Lutry (en CHF)	15'942	14'791

Subventions pour frais orthodontiques

En 2021, la participation communale aux frais orthodontiques pour les enfants en âge scolaire s'est élevée à CHF 16'876. 15 enfants en ont bénéficié.

Subventions à des institutions sociales privées

- A la Vista, Lausanne;
- Amis de l'École de Mémise;
- Café des enfants, Lutry;
- Fondation Pro-Xy;
- Services bénévoles de Paudex, Pully, Belmont et Lutry.

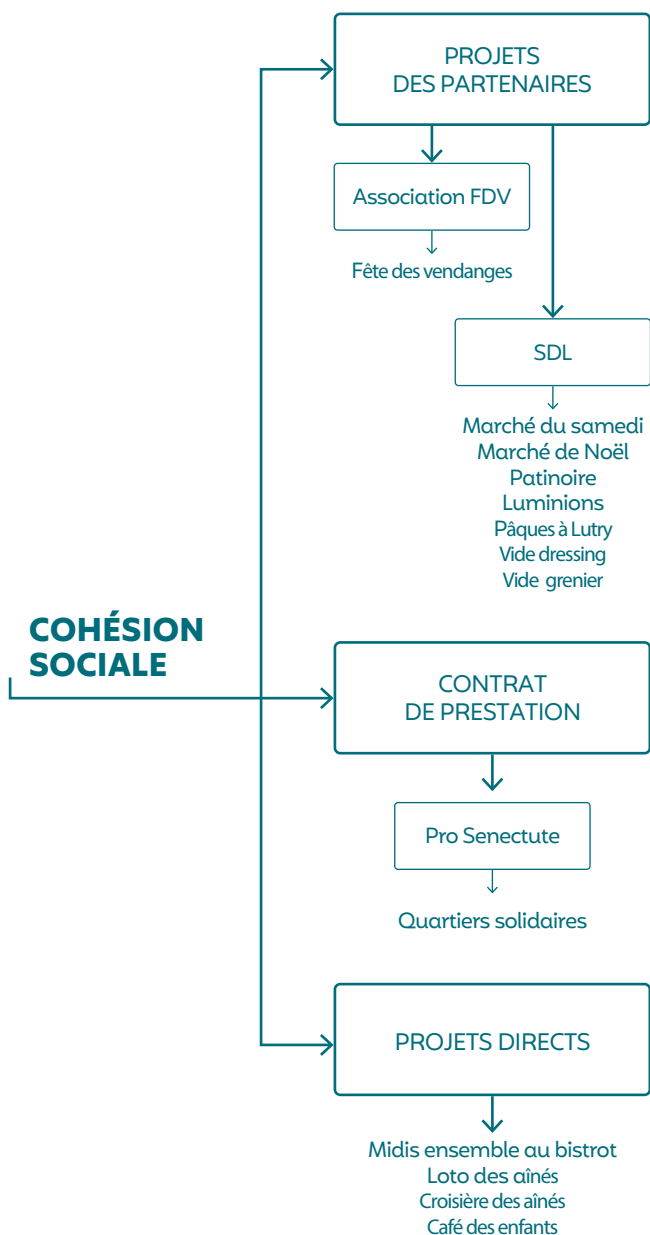
Des subventions d'un montant inférieur à CHF 1'000 sont versées de façon ponctuelle en faveur de diverses associations caritatives.

Donation Anna Krisché, subventions spécifiques

En 2021, la Donation Anna Krisché a octroyé une aide de CHF 480 en faveur d'une famille pour un subside de camp d'été en colonie de vacances.

Cohésion sociale

La solidarité est une condition essentielle au bon fonctionnement et à la pérennité d'une société. La cohésion sociale et la participation de tous les groupes sociaux et de tous les quartiers à la vie économique, politique et sociale sont donc particulièrement importantes pour un développement durable. La Commune de Lutry et ses partenaires mettent sur pied un panel varié d'activités et d'événements permettant à la population de se rencontrer et de partager des moments conviviaux. Un focus spécifique est porté sur le bien-être des personnes du troisième âge.



Projets des partenaires

Subventionnée par la commune, la Société de Développement de Lutry (SDL) est un acteur clé de la cohésion sociale proposant tout au long de l'année des événements conviviaux et rassembleurs, présentés ci-après.

Patinoire de Lutry

Chaque année, la Commune de Lutry installe de début décembre à fin février une patinoire d'une surface de 360 m² dans le cadre idyllique du terrain de beach-volley et en confie son exploitation à la SDL. En raison de la situation sanitaire, l'édition 2020-2021 a décalé son ouverture au 15 décembre et malheureusement également la fermeture de la buvette dès le 27 décembre 2021. La patinoire a été ouverte partiellement pour les moins de 16 ans, hors temps scolaire, les mercredis après-midi, samedis et dimanches.

Marché du samedi

En 2021, la nouvelle organisation du marché a permis à de nombreux stands (plus de 35 exposants pendant les mois d'été) de proposer leurs produits. Les vigneron de la commune sont également mis à l'honneur en présentant tous les samedis leurs vins. Moment festif et de découverte fortement apprécié de tous. Le concept fait mouche, le public apprécie et aura été au rendez-vous toute l'année.

Pâqu'à Lutry

La chasse aux œufs à travers le bourg (1'500 œufs cachés), n'a pas pu être organisée cette année.

Vide-grenier

Manifestation réservée aux habitants de Lutry, les vide-greniers des mois de mai et octobre ont rassemblé plus de 100 exposants ravis.

Vide dressing

Composé de 60 stands tenus par des particuliers, le vide dressing se déroule sur les quais du vieux port de Lutry de 9h00 à 17h00. En 2021, le vide dressing des mois de juin et septembre ont pu se réaliser et ont fait un carton plein.

Concerts sur les quais

Grâce à une trêve COVID, les 18 concerts sur les quais ont pu être organisés. C'est un nombreux public qui a participé à ces soirées gratuites. Malgré les nombreux jours de pluie de l'été 2021, seuls deux concerts ont été annulés. La scène libre, 2ème édition, a rencontré également un énorme succès auprès de jeunes provenant de Lutry et des communes avoisinantes.

Côté cour

Les concerts côté cour ont été reportés en 2022.

Cortège des lumignons

Chaque année en novembre, une centaine d'enfants et de parents participent aux lumignons en décorant une rave et en mettant une lumière à l'intérieur pour défiler en cortège dans les ruelles du bourg et se retrouvent dans la cour du Château autour du verre de l'amitié et de pâtes chalet. C'est un nombre considérable de parents et enfants qui ont participé à cette soirée (le double des autres années).

Marché de Noël

Le marché de Noël qui fait vibrer le bourg et qui attire chaque année de nombreux visiteurs et exposants (une centaine) a rencontré un énorme succès malgré les directives sanitaires imposées. Les commerces du bourg, qui ont reçu l'autorisation d'ouvrir ce dimanche-là, ont également été à la fête.

Fête des vendanges

Événement festif phare et plus grande manifestation communale, la Fête des vendanges réunit chaque année jusqu'à 30'000 personnes durant le dernier week-end de septembre dans le bourg de Lutry. Elle a pour objectif de célébrer le vin et le terroir, tout en récoltant des fonds pour la colonie de vacances de Lutry. La Fête, c'est un village ou plutôt une ville entière qui se démène pendant une dizaine de mois par an pour organiser une des dernières Fêtes des vendanges de Suisse. La Fête, c'est 300 bénévoles. Créée en 1946 la manifestation a su évoluer avec son temps, tout en conservant ses traditions, telles que le cortège des enfants le dimanche.

La Fête des vendanges est pilotée par un comité d'organisation bénévole. La Commune de Lutry soutient cette manifestation en services (Police Lavaux, Voirie, SI). L'édition 2021, 74e du nom, a été annulée.

Contrat de prestation

Quartiers solidaires

OBJECTIFS

En 2021, conformément à la méthodologie Quartiers Solidaires, le projet de Lutry a terminé la phase de réalisation et a démarré son autonomisation. Cette dernière étape vise à préparer les groupes qui portent le projet – groupe habitants (GH) et groupe ressources (GR) – au départ des professionnels de l'unité Habitat et travail social communautaire de Pro Senectute Vaud.

Les objectifs principaux de ces phases sont de :

- Renforcer la cohésion et la collaboration au sein du GH;
- Promouvoir l'identité de la communauté, par exemple en créant une identité visuelle;
- Favoriser l'ouverture du groupe vers l'extérieur notamment en lançant des activités destinées à des publics qui n'avaient pas été touchés jusque-là.

Construire la structure qui fera suite aux quartiers solidaires et les rôles des différents acteurs, par

- La création de groupe de travail ad hoc;
- La rédaction de statuts;
- La formalisation d'une identité collective (nom, éventuellement logo).

Déterminer les rôles, les responsabilités et les tâches de chacun dans la future structure

RÉSULTATS

Tout comme en 2020, l'année 2021 a été marquée par les restrictions sanitaires. Les activités régulières ont été suspendues jusqu'en mai; toutefois, pour maintenir la dynamique du projet, les professionnels ont organisé des «permanences Covid» pendant ce temps. Trois à quatre fois par semaine, dans le respect des mesures sanitaires alors en vigueur, les professionnels accueillent les seniors qui en avaient envie au local pour discuter un moment. Ces permanences ont connu un beau succès, une quarantaine de personnes ont participé chaque semaine. Une habitante a également proposé plusieurs itinéraires guidés thématiques (sur les traces de Coco Chanel et découverte de l'exposition en plein air de l'ECAL, parmi d'autres) par petits groupes.

En parallèle, les rencontres du groupe habitants ont pu être maintenues par visioconférence. Un concours de création de logo a notamment pu être organisé. Le groupe habitants a sélectionné une proposition qui s'inspire du design de la commune tout en représentant l'identité propre du groupe.

À partir du mois de mai, les activités régulières ont pu reprendre progressivement. En prévision du départ des professionnels, cette relance a été l'occasion d'autonomiser le fonctionnement de toutes les activités régulières et des groupes de travail. Une réflexion a également été menée quant à l'utilisation du local de la Péraulaz, les habitants ayant repris à leur charge autant les aspects logistiques (achats de matériel, entretien courant) qu'organisationnels (établissement d'un planning des activités, liens avec les autres utilisateurs, etc.) En septembre, le certificat COVID a été introduit pour toutes les activités à l'intérieur.

À partir du mois d'octobre, les habitants impliqués dans le projet ont commencé à réfléchir à la forme que prendrait *Lutry EnVie* après le départ des professionnels. Des entretiens individuels avec les piliers du groupe ont permis de dégager leurs envies pour la suite et les tâches dont ils seraient prêts à s'occuper. En décembre, le GH a décidé de se constituer en association. Elle restera au plus proche du fonctionnement actuel ; le GH reste l'organe décisionnel principal.

Tout au long de l'année, plusieurs partenariats ont vu le jour. Citons notamment une collaboration avec le GANAL. Plusieurs rencontres ont également pu être organisées avec d'autres quartiers solidaires du canton sur des thématiques spécifiques.

Groupe de travail	Détail
Environnement	Ce groupe de travail, constitué de 7 seniors, se donne pour objectif de mettre en place des actions en faveur de l'environnement au niveau local. En 2021, ils ont organisé : une journée de partage avec le GANAL (groupe des amoureux de la nature en Lavaux), participation à une journée de baguage d'oiseaux, une rencontre avec les autres groupes environnement des quartiers solidaires du canton et participé au Clean-Up-Day.
Entraide	Ce groupe s'occupe de la gestion du réseau d'entraide. Pour rappel, ce réseau met en relation des personnes qui ont envie de donner un coup de main avec des personnes qui cherchent de l'aide. En 2021, les 6 seniors du groupe de travail ont lancé plusieurs actions pour évaluer le fonctionnement et la pertinence de leur réseau. Les résultats ont été très positifs. Plus de la moitié des bénévoles ont été sollicités pour divers services. Ils sont très satisfaits et souhaiteraient que cette liste soit plus diffusée. Le groupe s'est également mis à disposition d'autres groupes de seniors qui souhaitaient mettre en place des actions similaires dans leur commune. Ils ont également présenté leur démarche lors d'un événement public.
Local	Une dizaine de seniors se sont impliqués tout au long de l'année pour réfléchir à l'organisation, l'intendance et l'occupation du local de Corsy. Les habitants se sont réparti les différentes tâches pour assurer le fonctionnement des cafés-rencontres et la bonne cohabitation entre les différentes activités.
Autonomisation	À partir de décembre, un groupe d'une dizaine d'habitants très impliqués dans le projet se retrouve pour élaborer l'organigramme et les statuts de la future association.

Activités	Détail	
Café-rencontre	Ce rendez-vous hebdomadaire a lieu en alternance dans le bourg et au local de Corsy les mercredis matin, avec en moyenne 20 participants. Durant l'été, ils ont eu lieu sur les terrasses du Restaurant Terra Rossa et du Café de la Tour. En 2021, à cause des restrictions liées à la COVID, les cafés-rencontres du bourg ont eu exclusivement lieu au Café de la Tour. Pour Noël, les habitants ont organisé une rencontre spéciale qui a réuni 30 participants autour de gâteaux « maison » au local de la Péraulaz qui avait été spécialement décoré pour l'occasion.	32 rencontres 20 participants 2 organisatrices
Jeux	Un mardi après-midi par mois, des seniors se retrouvent au local de la Péraulaz pour découvrir de nouveaux jeux de société.	7 rencontres ~ 5 participants 1 organisatrice
Groupe marche	Des marches mensuelles en Suisse romande sont organisées tous les premiers lundis de mars à novembre.	8 sorties ~15 participants 2 organisateurs
Cyber-café	Un vendredi par mois, plusieurs bénévoles du GH se mettent à disposition d'une dizaine de seniors qui ont des questions ou des problèmes avec leurs ordinateurs, tablettes ou téléphones.	2 rencontres 8 participants 3 Organisateurs
Visites culturelles	Chaque trimestre, une visite guidée d'un musée ou d'une exposition est organisée, réunissant une vingtaine de participants. Cette année, pour parer aux fermetures et restrictions dans les musées, le groupe a également organisé des balades en extérieur commentées.	7 sorties ~20 participants 2 organisatrices
English conversation	Sous l'impulsion d'une senior anglophone, un groupe d'habitanes se retrouve un lundi sur trois dans un café du Bourg.	16 rencontres 5-10 participants 1 organisatrice
Café lecture	Une fois par mois, 8 à 10 seniors se retrouvent au Café de la gare de la Conversion pour parler des livres qu'ils ont appréciés et les échanger.	5 rencontres ~9 participants 2 organisateurs
Cours de relaxation	Un cours de relaxation est proposé par une professionnelle un mardi sur deux au local de Corsy. En 2021, cette activité est en pause à cause des limitations sanitaires qui rendent la tenue de cette activité difficile.	En pause
Rencontres scrabble et jass	Tous les jeudis après-midi, 5 seniors se retrouvent pour jouer ensemble.	12 rencontres ~5 participants 2 organisatrices
Club du dimanche	Une habitante a proposé de mettre en place des rencontres le dimanche matin pour les personnes seules afin d'échanger ou de proposer des activités simples. Pour l'instant personne n'a témoigné de besoin, mais la personne se tient à disposition si quelqu'un souhaite.	En attente

Projets directs

Midi ensemble au bistrot

Comme en 2020, les repas pour les seniors de Lutry ont été suspendus durant l'année 2021 en raison des conditions sanitaires. Habituellement, 16 à 18 personnes se rencontraient tous les quinze jours avec beaucoup de plaisir autour d'un délicieux repas au restaurant du Rivage.

Loto des aînés

Malgré les aléas des contrôles sanitaires, environ 200 personnes ont participé au traditionnel loto des personnes au bénéfice de l'AVS, organisé par la commune.

Un après-midi récréatif très apprécié des lutriens qui s'est terminé à la fin de la manifestation par un apéritif, ainsi qu'une boîte de chocolats qui leur a été offerte par la commune.

Croisières

Les traditionnelles croisières en faveur des Aînés de Lutry ont pu avoir lieu moyennant le Pass Covid pour y accéder, et elles ont remporté un franc succès : 282 passagers pour la croisière du 8 septembre et 406 passagers pour celle du 15 septembre ont bénéficié d'une demi-journée de navigation sur le lac Léman agrémentée d'une collation.



Animation de l'association Le Café des Enfants – août 2021

Café des enfants

Le Café des enfants est un projet lancé il y a 16 ans par Mme Anne-Lise Parisod et géré par Mmes Anna Sancho Lisivkova et Jurate Plattet depuis 2019. L'accueil a lieu tous les mercredis de 9h30 à 11h30 (hors les vacances scolaires) à la Cure du Temple. Celui-ci a pour but principal d'assurer une permanence avec des activités ludiques pour les enfants et de permettre aux parents de profiter d'un café, d'un thé ou autre tout en profitant de la convivialité assurée par les animatrices et les autres participants.

En période hors Covid-19, l'accueil recevait – en 2019 – début 2020, entre 10 à 15 personnes à chaque ouverture (enfants et parents compris). Majoritairement, ce sont des mères (expatriées) qui profitent d'y venir pour socialiser tout en permettant à leurs enfants de s'amuser pendant une ou deux heures. Le Café des enfants a été reconnu par plusieurs participants comme étant un facteur important d'intégration pour les nouveaux arrivants dans la commune. L'accueil « bas seuil » proposé n'est pas payant et permet à tous de pouvoir y participer, ce qui est très apprécié. Le groupe WhatsApp du Café permet aux participants (60 personnes environ) de rester en contact et partager les informations concernant les activités, les événements pour les enfants dans la région.

L'accueil a été fermé durant le premier semi-confinement (du 15 mars au 15 juin). Ensuite, l'accueil a rouvert juste avant les vacances d'été (de mi-juin à juillet). Dès la rentrée scolaire d'août 2020, les ouvertures ont repris normalement jusqu'aux nouvelles restrictions sanitaires d'octobre. Dès novembre et jusqu'à la fin d'année, le café est resté fermé.

NOUVEAUTÉS

Grâce au soutien de la Commune, un château gonflable a été acquis début août. Spécialement conçu pour répondre aux besoins du public de l'association, le château a été utilisé dans le cadre des ouvertures hebdomadaires des mercredis (externes) et au sein du centre aéré communal :

- Dans le cadre des ouvertures hebdomadaires, une collaboration avec le service Jeunesse a permis au Café des Enfants de s'installer à côté du Petit Cabanon (rive du lac, proche des terrains de volley). Cinq journées d'animation se sont ainsi déroulées entre les mois d'août et septembre. Elles ont permis d'accueillir environ 400 enfants et leurs parents, pour des moments conviviaux et ludiques, de détente et de partage.
- Dans le cadre du centre aéré communal (16 au 20 août 2021), le château gonflable a été mis à disposition des enfants sur l'entier de la semaine. Celui-ci a été très apprécié dans cette activité également.

Le château a joué un rôle très dynamique durant l'été avec son côté attractif, ludique, et sympathique. Avec la disposition des tables d'accueil et des diverses animations offertes par le Café des Enfants (dessins, peinture, jouets, etc.), il n'était pas rare de voir des familles profiter de longues heures de toute la place dans une ambiance joviale, paisible et familiale. Le tout s'est avéré très complémentaire avec les activités du Petit Cabanon en renforçant l'aspect enfants et famille des publics touchés.

JEUNESSE

Missions

- Soutenir le développement harmonieux des enfants et des jeunes ;
- Encourager leur participation à la vie publique (vie politique et sociale) ;
- Les protéger dans les situations où cela est nécessaire notamment en développant des mesures de prévention appropriées.

Organisation générale et ressources

Partenaires

En termes de politique jeunesse, la commune fonctionne en partenariat avec trois acteurs clés que sont les écoles (EPS Lutry), la Fondation des Structures pour l'Enfance et la Jeunesse (FSEJ) et les sociétés locales. Outre l'activité en garderie ou en UAPE, les 5 sites scolaires sont les principaux lieux d'intervention. Au niveau consultatif, la Commune peut s'appuyer sur le Conseil d'établissement (CET) et le Réseau Jeunesse Lutry (RJL).

Les écoles (EPS)

Les enfants résidant à Lutry peuvent accomplir toute leur scolarité obligatoire sur le territoire de la commune. Les enfants sont accueillis dans l'un des cinq collèges de Lutry. Pour autant que les critères d'enclassement le permettent, ils sont enclassés dans l'établissement le plus proche du domicile. Un service de transport scolaire gratuit emmène les enfants de la maison jusqu'à l'école et retour. Il assure aussi les éventuels déplacements entre les différents sites durant les heures de classe.

- Collège du Grand-Pont (niveaux de 1P à 6P) ;
- Collège des Pâles (niveaux de 7P à 8P) ;
- Collège de Savuit (niveaux de 1P à 4P) ;
- Collège de Corsy (niveaux de 1P à 6P) ;
- Collège de La Croix-sur-Lutry (niveaux de 7P à 11S).

926 élèves sont enclassés à Lutry. L'EPS compte une centaine de collaborateurs, dont les enseignants, les assistants à l'intégration, les remplaçants de longues durées ainsi que le personnel administratif.

La Fondation des Structures pour l'Enfance et la Jeunesse (FSEJ)

La fondation a pour but de gérer les structures d'accueil de jour publiques situées sur la commune de Lutry dans un environnement convivial disposant pour ce faire de deux garderies et de trois Unités d'accueil pour écolier (UAPE). La FSEJ compte une cinquantaine de collaborateurs (41 EPT).

Les sociétés locales

Lutry peut s'appuyer sur l'investissement de 43 sociétés locales et associations de bénévoles basées sur le territoire communal. La moitié d'entre elles (22) proposent des activités à la jeunesse (13 sociétés pour le sport, 9 sociétés pour la création et la culture).



Initiation à la rame avec la Société de Sauvetage au centre aéré – Août 2021

Le Conseil d'établissement

Au niveau consultatif, la commune peut compter sur le Conseil d'établissement (CET) lequel permet l'échange d'informations et de propositions entre l'établissement scolaire et les autorités locales, la population et les parents d'élèves. Il est composé de 16 membres divisé en 4 groupes issus à parts égales des parents d'élèves fréquentant l'établissement scolaire de Lutry, des représentants des milieux des associations et des sociétés locales, des représentants des professionnels actifs au sein de l'établissement scolaire et des représentants des autorités locales. Le Conseil d'établissement exerce les compétences définies dans la loi sur l'enseignement obligatoire et son règlement d'application, mais il exerce en outre les compétences suivantes :

- Donne un avis et propose des mesures aux autorités exécutives communales en matière de cantines scolaires, d'accueils d'enfants, de devoirs surveillés, des transports scolaires ;
- Peut se prononcer sur la politique générale en matière de camps, courses et voyages.

La durée du mandat est de 5 ans renouvelables et débute le 1er janvier suivant les élections communales et se termine le 30 juin de l'année des élections communales suivantes.

En 2021, année d'élection, démission au 30 juin de M. Yves Chaperon, président, de Mme Nicole Mottier (quart enseignant) et de Mme Claire Glauser, Conseillère municipale sortante.

Le Conseil d'établissement s'est réuni à trois reprises, respectivement les 18 mai, 9 septembre et 23 novembre.

Les thèmes traités ont été :

- Les Conseils des élèves ;
- La Présentation des OS (option spécifique) et OCOM (options de compétences orientées métiers) ;
- La construction du nouveau collège ;
- L'élection du quart parent (4 places pour 15 candidatures).

Le Réseau Jeunesse Lutry

Le Réseau Jeunesse Lutry (RJL) est un groupe de travail stratégique permettant aux professionnels en charge de la conduite des prestations adressées à la jeunesse sur le territoire communal de s'informer régulièrement sur l'actualité de leurs situations de travail, débattre des situations problématiques communes à tous et participer à la construction de la Politique de l'Enfance et la Jeunesse communale.

Le réseau est composé de 13 membres représentants :

- La Municipalité ;
- Le bureau du Conseil communal ;
- La direction des écoles ;
- Le service santé scolaire ;
- Les médiatrices et médiateurs scolaires ;
- Les cantines scolaires ;
- Les devoirs surveillés et le sport facultatif ;
- La Fondation des Structures pour l'Enfance et la Jeunesse (FSEJ) ;
- L'Association des parents d'élèves ;
- Le service Jeunesse ;
- La Police Lavaux.

Le RJL s'est réuni à six reprises en 2021, respectivement les 9 mars, 4 avril, 18 mai, 7 septembre, 6 octobre et 7 décembre.

Les principaux thèmes discutés ont été :

- La prévention contre les intimidations et le harcèlement en milieu scolaire, parascolaire et extrascolaire ;
- L'harmonisation de la communication de l'offre générale de prise en charge des enfants et des prestations de loisirs ;
- Les modalités permettant la participation de la jeunesse sur les objets la concernant ;
- Les nouveaux outils de communications permettant aux professionnels de dialoguer avec le public cible.

Population cible

1'677 enfants et jeunes âgés de 1 mois à 16 ans résidants dans la commune, dont 1'195 en âge scolaire. 77 % de ces derniers sont scolarisés dans les écoles de Lutry confirmant l'importance d'une relation de collaboration de qualité entre la Commune et l'EPS Lutry dans le cadre de la mise en place d'une politique de la jeunesse.



Atelier du FC Lutry au centre aéré – Août 2021

Statistique des enfants résidents à Lutry et en âge d'être scolarisés

Année de naissance	Degré scolaire	Âge en 2021	Nombre d'enfants résidents à Lutry	Nombre d'enfants scolarisés à l'EPS
du 01.08.15 au 31.07.16	1P	5/6	109	90
du 01.08.14 au 31.07.15	2P	6/7	94	79
du 01.08.13 au 31.07.14	3P	7/8	123	103
du 01.08.12 au 31.07.13	4P	8/9	97	77
du 01.08.11 au 31.07.12	5P	9/10	118	91
du 01.08.10 au 31.07.11	6P	10/11	102	88
du 01.08.09 au 31.07.10	7P	11/12	104	77
du 01.07.08 au 31.07.09	8P	12/13	110	95
du 01.07.07 au 30.06.08	9S	13/14	103	59
du 01.07.06 au 30.06.07	10S	14/15	114	84
du 01.07.05 au 30.06.06	11S	15/16	121	83
Total			1'195	926

Organisation courante

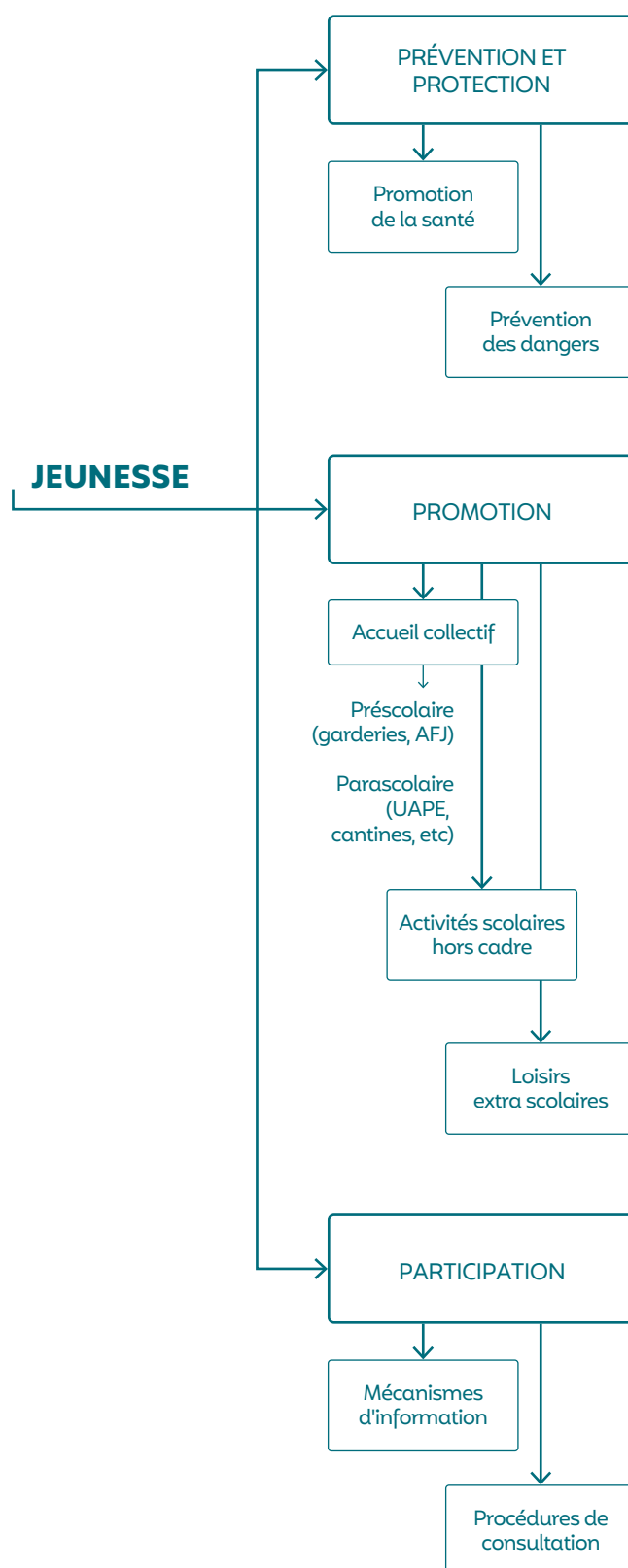
En Suisse, les trois piliers de la politique de l'enfance et de la jeunesse sont **la Protection et la Prévention, l'Encouragement et la Promotion ainsi que la Participation**, conformément au rapport stratégique du Conseil fédéral «Pour une politique suisse de l'enfance et de la jeunesse» de 2008 et à la Convention de l'ONU relative aux droits de l'enfant de 1989. Le présent rapport classe déjà les réalisations 2021 dans cette logique des trois piliers.

Protection et Prévention

Au sens de la Loi sur la Protection des mineurs, la prévention primaire et secondaire dans le domaine socio-éducatif concerne l'ensemble de mesures prises et développées pour les familles en général et les familles vivant en contexte de vulnérabilité. La prévention vise à empêcher ou réduire la mise en danger des enfants et des jeunes. À Lutry, l'effort de prévention - protection passe actuellement par l'école.

Dans le cadre de l'école, les mesures de prévention ont pour ambition de lutter contre les facteurs socio-éducatifs péjorant l'insertion scolaire des enfants et de maintenir au sein du milieu scolaire les conditions favorables à leur développement. Les mesures de prévention en milieu scolaire sont constituées, entre autres, des médiateurs en milieu scolaire. La démarche s'ancre sur un principe de repérage précoce des situations de vulnérabilité dans le but d'intervenir en amont dans des situations complexes, comme le renforcement des compétences des acteurs autour de l'enfant. Ces mesures sont déployées en amont des situations nécessitant des interventions de protection. Plus spécifiquement et avec le soutien de la commune et de l'APOL, l'école s'implique dans les domaines de la promotion de la santé et de la prévention en milieu scolaire (PSPS). Sur Lutry, deux programmes sont activés :

- La Promotion de la santé (Service de santé scolaire, service dentaire, etc.);
- La Prévention des dangers (sécurité routière, harcèlement, dangers d'Internet, incivilités).



Réalisations 2021

Activités	Détails	Degré	Statut
Promotion de la sante			
Visites dentaires	Pendant toute la scolarité obligatoire, les enfants et les adolescents bénéficient chaque année d'un dépistage dentaire organisé par les établissements scolaires. Les frais sont assumés par les communes. Les parents sont informés du résultat du dépistage.	1P-11S	Réalisé
Prophylaxie dentaire	Initiation à l'hygiène bucco-dentaire et consolidation des connaissances.	2-3P, 5-6P	Annulé
Vaccinations	DiTePa-IPV (diphtérie, tétanos, coqueluche et poliomyélite) ROR (rougeole, oreillons, rubéole). Information en classe sur comment prendre soin de sa santé et sur les vaccinations.	3P	Réalisé
Sensibilisation	Distribution d'un courrier recommandant une visite médicale chez le médecin traitant. Rencontre du groupe santé avec les élèves pour rappeler le rôle de chacun et les ressources à disposition de Lutry.	7P	Réalisé
Vaccinations	DiTePa(-IPV) (diphtérie, tétanos, coqueluche avec ou sans polio), Hépatite B (2 injections par élève), HPV (cancer du col de l'utérus), ROR (rougeole, oreillons, rubéole). Information en classe sur les vaccinations.	9S	Réalisé
Sensibilisation	Distribution d'un courrier recommandant une visite médicale chez le médecin traitant + éventuel vaccin contre la varicelle.	11S	Réalisé
Sensibilisation	Éducation sexuelle avec PROFA.	3, 6, 8P, 10 et 11S	Réalisé
Prévention des dangers			
Sensibilisation	Prévention des incivilités et prévention sur les dangers d'Internet par la police.	8P, 10S	Annulé
Sensibilisation	Ateliers préventifs en classe par l'ONG Action innocence.	9 VG-VP	Réalisé
Sensibilisation	Prévention routière. L'objectif de ces animations est de sensibiliser les élèves et de leur montrer l'attitude et les bonnes pratiques à adopter aux abords de la route et en société. L'APOL délègue un collaborateur qui a effectué des passages en classe.	3P, 7P, 8P et 11S.	Partiellement réalisé

L'encouragement et la promotion

La mission de promotion et de soutien aux activités de jeunesse concerne les enfants et les jeunes jusqu'à l'âge de 25 ans. On entend par soutien aux activités de jeunesse:

- L'identification et la prise en compte des besoins, attentes et intérêts spécifiques des enfants et des jeunes;
- L'encouragement de la participation des enfants et des jeunes à la vie publique;
- La reconnaissance et le soutien aux activités et aux organisations de jeunesse;
- La reconnaissance des expériences liées à l'encadrement des enfants et des jeunes.

À Lutry, il y a d'un côté le dispositif de prise en charge préscolaire et parascolaire et de l'autre, un panel d'activités éducatives et/ou récréatives proposées par la commune, ses partenaires et les sociétés locales.

Accueil collectif préscolaire

Prise en charge des enfants âgés de 4 mois à l'âge de la scolarité par des professionnels de la petite enfance ou du social dans des locaux agréés:

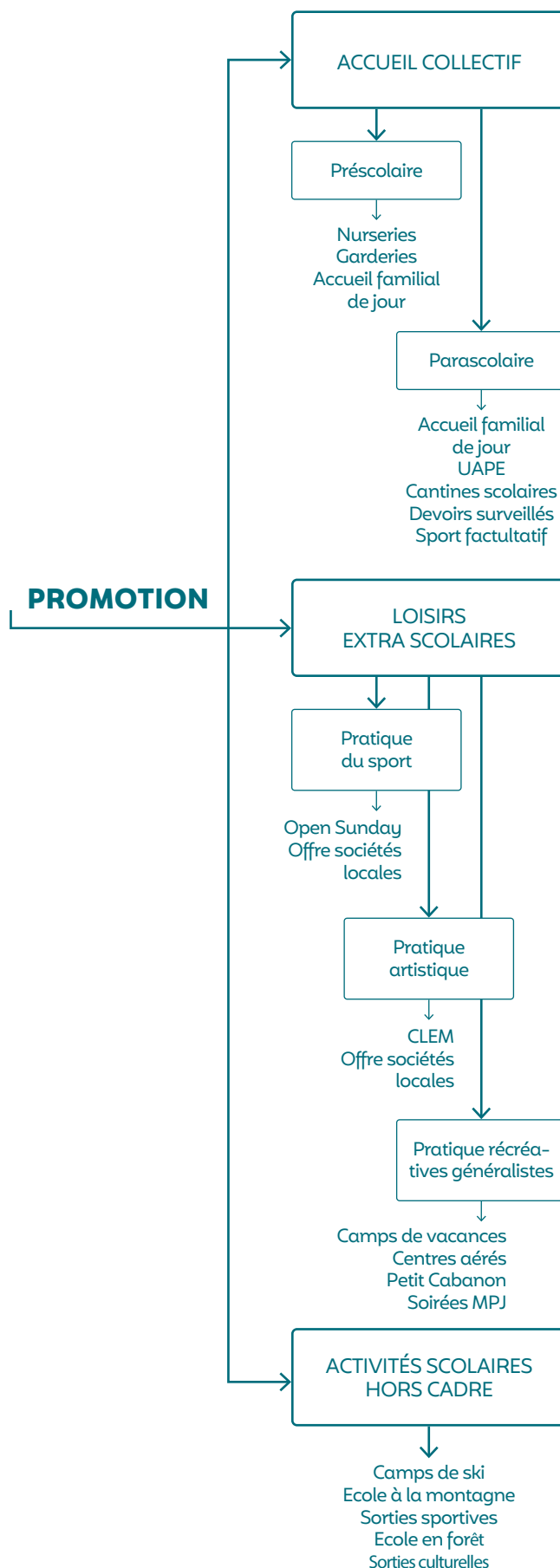
- Nurserie avec bébés et trotteurs (4 mois à 2,5 ans);
- Garderie (2,5 ans à l'âge de la scolarité);
- Accueil familial de jour (4 mois à 12 ans).

Garderies/Nurseries

La FSEJ gère trois garderies/nurseries pour une capacité d'accueil à la journée de 88 enfants. Il s'agit de la garderie des Moulins pour des enfants de 4 mois à 2,5 ans, de celle de la Toffeyre pour des enfants de 2,5 ans à 4 ans et de la nurserie de la Toffeyre ouverte en 2021 également pour des enfants de 4 mois à 2,5 ans.

La participation financière des parents est proportionnelle aux revenus avec un minima journalier de CHF 18 et un maxima de CHF 120. La moyenne journalière facturée par enfant en 2021 était de CHF 87 pour une couverture des charges répartie comme suit:

Parents	44 %
Commune	31 %
Canton	25 %



Le taux de remplissage était de 80 % en 2021. À l'exception du mercredi, moins prisé, les autres jours de la semaine sont très sollicités.

Projets réalisés 2021

En dehors de l'activité courante de prise en charge des enfants, les projets suivants ont été menés :

- Ouverture de la nurserie de la Toffeyre en mars 2021 avec 19 places ;
- Ouverture de l'APEMS du Bourg en août 2021 avec 15 places.

Structure d'accueil familial de jour

La Structure d'accueil familial de jour (Structure AFJ) est un réseau regroupant les communes de Pully, Paudex, Belmont-sur-Lausanne et Lutry (PPBL) géré par la Ville de Pully. Elle a pour but de proposer aux parents qui travaillent des places d'accueil pour des enfants âgés de 4 mois à 12 ans auprès d'accueillantes en milieu familial (AMF). Les conditions d'exigence et de qualité d'accueil sont soumises à la Loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE).

PROJET 2021

Au 31 décembre 2021, la Structure AFJ comptait 18 accueillantes. Une accueillante a cessé son activité en milieu d'année. Il n'y a pas eu de nouvelle accueillante engagée.

82 enfants sont accueillis et 93 enfants sont en liste d'attente.

Heures d'accueil des enfants en 2021

Lieu d'accueil	Nombre d'heures
Pully	60'594
Paudex	1'619
Lutry, La Croix	19'527
Belmont	6'373
Total	88'113



Atelier Malle aux trésors avec la Compagnie Zappar au centre aéré – août 2021

AMF agréées en 2021

Lieu de domicile	Nombre d'AMF
Pully	12
Paudex	1
Lutry, La Croix	3
Belmont	3
Total	19

Accueil collectif parascolaire

Les écoliers sont accueillis pendant les périodes en dehors de la prise en charge au sein des établissements scolaires.

UAPE (dès l'âge scolaire à 12 ans)

La FSEJ gère trois unités d'accueil pour écoliers (UAPE), La Toffeyre, Les Marionnettes et l'Espace Bourg pour une capacité d'accueil de 111 enfants et d'un accueil pour enfants en milieu scolaire (APEMS) au Collège du Grand-Pont disposant de 15 places soit une capacité totale de 126 places. L'encadrement est régi par les directives de l'accueil parascolaire édictées par l'établissement inter-communal pour l'accueil parascolaire (EIAP).

Ces UAPE et l'APEMS fonctionnent en parallèle des périodes scolaires selon diverses tranches horaires (7h00-8h30/pause de midi/14h00-18h00 ou 15h30-18h00). La forte demande des années précédentes a débouché sur l'ouverture de l'APEMS du Bourg à la rentrée scolaire d'août 2021.

La participation financière des parents est proportionnelle aux revenus avec un minima journalier de CHF 18 et un maxima de CHF 85. La moyenne journalière facturée par enfant en 2021 était de CHF 34 pour une couverture des charges répartie comme suit:

Parents	43 %
Commune	40 %
Canton	17 %

Projet réalisé en 2021

En dehors de l'activité courante de prise en charge des enfants, le projet suivant a été mené:

- Ouverture de l'APEMS du Bourg en août 2021 avec 15 places.



Initiation au beach-volley au centre aéré - Août 2021

Cantines scolaires

La Commune compte quatre cantines, Corsy-Croque - Croc Midi - Les Pâles - Espace Bourg. Chacune est rattachée à un des collèges (Les Pâles, La Croix, Corsy et Grand-Pont). À l'exception du bourg où les élèves du Grand-Pont se déplacent à la MPJ pour le repas, les trois autres cantines sont localisées dans les collèges. Au Collège de La Croix, un espace pique-nique équipé de four micro-onde complète le dispositif.

Les élèves du Collège de Savuit sont inscrits à la cantine scolaire de Corsy. Un service de bus est mis en place pour le transfert.

L'accueil à la cantine comprend:

- La surveillance des enfants le lundi, mardi, jeudi et vendredi durant les deux heures de la pause de midi;
- Le service d'un repas;
- Une offre d'activités récréatives annexe, une fois le repas terminé et/ou un temps de jeux libre sous la surveillance du personnel.

Les quatre cantines sont équipées de combi-four vapeur permettant la régénération des repas livrés en liaison froide. Les prestations sont assurées par l'entreprise de restauration Concordance SA à Puidoux.

Tous les élèves scolarisés dans les écoles de Lutry ont accès à cette offre. Ils peuvent s'inscrire régulièrement (jours fixes) ou irrégulièrement (le jour même avant 8h45).

Les cantines sont gérées directement par la Commune. Le personnel engagé à cet effet a pour tâche de mettre en place les tables, de régénérer et de distribuer les repas ainsi que d'encadrer les enfants. Pour le personnel de la Croix, il faut en outre surveiller les pique-niqueurs. Le personnel s'occupe en outre du rangement et de l'entretien des locaux. Les trois à neuf collaborateurs par cantine assurent une présence les quatre jours de la semaine dans les quatre structures.

Le prix de la prestation totale est facturé en application d'un barème fixé selon le revenu mensuel brut des parents avec réduction pour fratries. Pour 2021, la participation moyenne des parents est de CHF 14.70 par repas, comme en 2020.

RÉALISATIONS 2021

En 2021, les projets suivants ont été menés :

- Formation continue du personnel des cantines ; les responsables des cantines et une partie du personnel ont été initiés à l'approche pédagogique de la « discipline positive » au travers d'une conférence et de quatre demi-journées d'ateliers ;
- Introduction au mouvement et à la psychomotricité ; la responsable de la cantine du Bourg a pu bénéficier de l'appui d'une psychomotricienne pour développer des activités de jeu et de mouvement, les vendredis, de mars à juin ;
- Augmentation de la capacité d'accueil de la cantine de Corsy ; dès la rentrée scolaire d'octobre, la cantine de Corsy a augmenté sa capacité d'accueil de 70 à 92 enfants par jour pour répondre à la demande croissante. Pour y parvenir, le service des repas a été doublé, de nouveaux locaux destinés à l'accueil des enfants après le repas ont été ouverts et du personnel avec profil « moniteurs » en charge de l'animation d'activités récréatives a été engagé ;
- Taux d'encadrement ; la règle fixant un taux d'encadrement d'un adulte pour dix enfants a été standardisée et est désormais effective dans chacune des cantines.

PERSPECTIVES 2022

- Poursuite de la formation continue du personnel ;
- Réflexion sur le statut du personnel des cantines ;
- Mise en place d'une ludothèque/ressourcerie destinée aux cantines.

À moyen terme, et conformément à la loi, le contrat du fournisseur de repas, actuellement la société Concorde SA devra être remis au concours (appel d'offres).



Partie d'échec au centre aéré – Août 2021

Espace élèves

Le Collège de la Croix dispose d'un espace élèves situé dans le bâtiment Vieille Ferme, équipé de canapés et de jeux. Les élèves y ont accès tous les jours à midi sous la surveillance d'un intervenant communal.

En 2021, l'espace élèves a accueilli entre 15 et 20 enfants chaque jour.

Devoirs surveillés

Les devoirs à domicile, à effectuer hors du temps d'enseignement prévu à la grille horaire, font partie intégrante de la vie scolaire des écoliers, et ce dès la 3e année. Fortement ancrés dans les pratiques de l'école vaudoise, ils ont pour objectifs principaux de consolider les apprentissages effectués en classe par l'appropriation des contenus tout en développant l'autonomie et la responsabilisation des élèves, comme stipulé dans la Loi sur l'enseignement obligatoire (LEO, Art. 73) et le Règlement d'application de la LEO (RLEO, Art. 59).

À Lutry, sur les sites des collèges du Grand-Pont, de Corsy, des Pâles et de La Croix, la Commune propose aux élèves une période de devoirs surveillés, le lundi, mardi et jeudi, après les cours, sauf à la Croix où l'activité se tient entre 12h30 et 13h30. Depuis octobre, un groupe de devoirs surveillés a été ouvert à Savuit.

AFFAIRES SOCIALES, JEUNESSE ET CULTURE

Sous la surveillance d'un intervenant communal, les élèves, réunis par groupes de tailles réduites (8 par groupe en moyenne pour 2021) disposent d'un moment pour faire leurs devoirs. L'intervenant est le garant du maintien d'un climat calme et serein, favorable à la concentration. Il n'a par contre pas dans son mandat la responsabilité que les élèves aient terminé leurs tâches et que celles-ci soient vérifiées/corrigées en fin de période.

Participation demandée aux parents en CHF

70	par année pour une fois par semaine
140	par année pour deux fois par semaine
210	par année pour trois fois par semaine

RÉALISATIONS 2021

En 2021, 150 élèves ont été inscrits pour la période janvier à juin, et 176 pour la période août à décembre (chiffre 2020: 194 et 146).

Période		La Croix	Corsy	Les Pâles	Grand Pont	Savuit	Total
Janvier-juin	Nb de groupes	6	4	5	4	0	19
	Nb d'élèves	52	31	40	27	0	150
Août-décembre	Nb de groupes	5	6	5	6	1	23
	Nb d'élèves	47	45	36	45	5	178

Sport facultatif

Le sport scolaire facultatif a été organisé par les écoles de janvier à juin, puis repris par la Commune au 1^{er} août. Les cours proposés sont assurés par des maîtres au bénéfice d'une préparation technique adéquate ou par des moniteurs compétents. Ils ont lieu pendant les temps libres à la pause de midi. Les enfants se voient proposer un programme de polysport (différents sports pratiqués selon les envies exprimées).

RÉALISATIONS 2021

Comme les années précédentes, les salles de gymnastique des collèges du Grand-Pont, de Corsy, des Pâles et de La Croix ont accueilli le sport facultatif, les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 12h30 à 13h30. La fréquentation moyenne aura été de 18 élèves par période, soit 288 élèves par semaine.

PERSPECTIVES 2022

L'offre de type polysport pratiquée actuellement devra évoluer en 2022 vers une proposition plus ciblée courant sur quatre sessions annuelles (octobre-décembre/janvier-février/mars-avril/mai-juin) avec inscriptions des élèves pour une même discipline sportive durant deux mois d'affilée, afin de correspondre aux critères du service de l'Éducation Physique et du Sport (SEPS) qui prévoient que le sport scolaire facultatif (ci-après: SSF) doit permettre aux élèves de:

- Pratiquer et découvrir de nouvelles disciplines;
- Perfectionner des connaissances sportives;
- Faciliter le choix d'une spécialisation qui peut être poursuivie dans un club;
- Préparer des compétitions scolaires par équipe.

Jardins scolaires

Les sites scolaires des Pâles et du Grand-Pont disposent de jardins scolaires. Accompagnés par des enseignantes, les enfants pris en charge par les cantines scolaires peuvent s'initier au jardinage les lundis et mardis de 12h30 à 13h30.

Activités scolaires hors cadre

Activités menées durant le temps scolaire en dehors de la classe, sous la responsabilité des enseignants. La Commune alloue des moyens financiers et des ressources (locaux, transports, personnel).



Journées de ski aux Mosses en remplacement des camps de ski – janvier & février 2021

RÉALISATIONS 2021

Activités	Détails	Prestation communale	Statut
Camps de ski	du 13 janvier au 6 mars 2021, 20 classes sur 100 jours (7 semaines à plusieurs classes par semaine) comme prévu, 411 élèves ont participé.	Financement et mise à disposition du chalet de la colonie des Mosses, engagement des moniteurs.	Annulé et remplacé par des journées
École à la montagne	Les camps prévus (5 semaines de 4 à 3 jours) en juin n'ont pas pu être réalisés. 2 camps en automne, soit 77 élèves, entre le 31 août et le 5 octobre. : 4 classes soit 2 classes sur 5 jours, et 2 classes sur 4 jours.	Financement et mise à disposition du chalet de la colonie des Mosses, engagement des accompagnants.	Annulé
Courses d'école	La plupart des courses d'écoles proposées à tous les degrés (1P-10S) soit 10 volées/40 classes, majoritairement prévues en juin.	Financement et engagement des accompagnants.	Réalisé
Voyage d'études	Quatre classes de 11S auraient dû partir en voyage d'études.	Financement et engagement des accompagnants.	Annulé
École en forêt	Durant toute l'année, entre deux et trois classes profitent de la forêt chaque semaine.	Mise à disposition d'un canapé forestier et d'un service de bus.	Réalisé
Sorties culturelles	20 propositions artistiques. Repris sous Culture	Financement et mise à disposition d'un service de bus.	Réalisé
Sorties sportives	Patinoire: du 7 janvier au 7 février 2020, toutes les classes de 3-4P, 32 leçons	Financement et mise à disposition d'un service de bus.	Annulé
	Piscine: classes de 7P, janvier et février, mars (jusqu'au semi-confinement) classe de 8P, septembre et octobre (jusqu'à l'interdiction sanitaire) 1 classe/jeudi sur 3 périodes = env. 50 périodes.	Financement et mise à disposition d'un service de bus.	Partiellement réalisé
	Activités nautiques au Petit Cabanon: 13 classes de la 5P à la 10S sur inscription. Test de natation à la piscine de Pully pour toutes les classes durant 90' puis activités nautiques (voile, paddle) sur deux demi-journées.	Organisation de l'activité. Mise à disposition du matériel et de l'équipe d'encadrement Financement et mise à disposition d'un service de bus.	Réalisé

Loisirs extrascolaires

Accueil accompagné des enfants dans le cadre de pratiques thématiques. La Commune soutient financièrement et/ou par la mise à disposition de locaux, les sociétés locales de Lutry actives pour la jeunesse et mandate certains partenaires externes pertinents dans leurs capacités à offrir des prestations à la jeunesse jugées utiles par la population. Les domaines d'activités sont le sport, la musique et les activités récréatives. Depuis 2020, le service Jeunesse organise directement certaines prestations.

Nombre d'enfants

Sport

Foot, volley, tennis, voile, gym, ski, tir, wakeboard, polysport.

Proposé par

Sociétés locales	700
Fondation Idée Sport	125

Musique

Solfège, chant, flûte, saxophone, violoncelle, alto, violon, piano, percussions, guitare, harpe.

Proposé par

CLEM	150
------	-----

Loisirs

Soirées à la MPJ pour les préados en mai-juin

Proposé par

Service Jeunesse	70
------------------	----

Activités sportives par les sociétés locales

La Commune de Lutry soutient les sociétés locales organisatrices d'activités sportives pour la jeunesse au travers de la mise à disposition gracieuse d'infrastructures (salles et terrains de sport) et par une subvention proportionnelle au nombre d'enfants inscrits aux activités.

Les sociétés locales suivantes ont été soutenues en 2021:

- FC Lutry;
- Volley-ball;
- Tennis club;
- Club nautique;
- Ski club;
- La Riveraine;
- Les Mousquetaires;
- Osmosis Wake;
- Multisport Le Cercle.

En 2021, ces sociétés ont proposé des cours de sport à 703 enfants (596 en 2020).



Atelier de création d'une turbine solaire avec l'Association Tout près d'chez moi au centre aéré - août 2021

Offre multisport (Open Sunday)

Pendant les mois d'hiver, IdéeSport ouvre les portes des salles de sport le dimanche pour les filles et les garçons de l'école primaire. Le programme les encourage à jouer librement et à bouger régulièrement au quotidien avec plaisir. L'offre est gratuite, aucune inscription et aucun abonnement n'est nécessaire. Les OpenSunday ne promeuvent pas la performance lors des après-midis. Tous les enfants peuvent participer aux événements indépendamment du sexe, de l'origine, du statut social ou des capacités sportives.

Une équipe d'accompagnants mineurs et majeurs assure l'encadrement des événements. Ils apprennent à se responsabiliser et à faire avancer l'offre. Ils sont « le projet dans le projet ».

RÉALISATION 2021

L'Open Sunday Lutry s'est déroulé chaque dimanche depuis la fin des vacances automnales jusqu'aux vacances de Pâques, soit 19 fois. La fréquentation moyenne est de 27 enfants. Le nombre d'enfants total est de 500. En supposant qu'un même enfant participe 4 fois, cela donne environ 125 enfants différents ayant bénéficié de la prestation.

Pratique musicale

La politique communale d'encouragement à l'étude de la musique passe par un soutien au Cercle Lémanique d'Études Musicales (CLEM) sous la forme d'une mise à disposition de locaux. Fondé en 1983, le CLEM propose, dans le cadre du plan d'étude de la Fondation pour l'Enseignement de la Musique, une palette de cours individuels sur mesure pour un public âgé de 4 à 99 ans. En parallèle, une offre de cours collectifs, tant dans la théorie que dans la musique d'ensemble, encourage chacun à découvrir et expérimenter les joies de la musique ; cette offre peut se dérouler sur l'année entière ou de manière ponctuelle (ateliers).

En sus de l'appui à l'institution, la commune complète son dispositif par une subvention directe aux parents, proportionnelle au revenu, allégeant les frais des cours des enfants.

Au travers d'une aide au CLEM et d'une subvention aux parents des élèves, la Commune a facilité l'accès à l'apprentissage de la musique pour 150 enfants en 2021.

Soirées préados à la MPJ

En 2021, le service Jeunesse a organisé sept soirées pour les préadolescents à la MPJ, les 24 avril, 1^{er} mai, 8 mai, 15 mai, 5 juin, 12 juin et 19 juin, incluant repas commun et activités de loisirs (projection de film, jeux, bricolage, disco, sortie au Petit Cabanon). La fréquentation moyenne aura été de 28 jeunes par soirée.



Atelier de création métallique avec
l'artiste Hugo Brunet – mai 2021



Sculpture réalisée par un jeune
de Lutry – mai 2021

Vacances scolaires

Camps

6 semaines de séjours à la Colonie des Mosses en juillet-août et octobre

Activités encadrées à la journée

3 semaines de Centres aérés Passeport-Vacances en juillet-août

Accueil libre

Animations au Petit Cabanon en juillet-août

Colonie des Mosses

La Colonie de Lutry organise chaque année des camps d'été et d'automne pour les enfants (7-13 ans) dans son Chalet des Mosses. Le Chalet de la Colonie offre 86 places pour des groupes organisés. Il peut aussi servir de point de départ pour de nombreuses excursions.

Raison d'être de l'Association de la Colonie de Vacances de Lutry, les camps d'été au Col des Mosses sont organisés chaque année pour les enfants de 7 ans révolus à 13 ans durant les quatre premières semaines des vacances d'été. Un camp spécial pour les adolescents de 14 à 16 ans est proposé la cinquième semaine d'été. Un camp d'automne est également organisé pour les enfants de 10 à 14 ans durant la deuxième semaine des vacances scolaires.

RÉALISATIONS 2021

Cinq semaines de camp d'été et une semaine de camp d'automne ont pu être réalisées. En raison de la situation sanitaire, le taux de remplissage à été réduit à 167 enfants sur les 5 semaines d'été et 40 enfants sur la semaine d'automne.



Atelier Capoeira au centre aéré – Août 2021

Passeports vacances

Depuis plus de 30 ans, la Commune de Lutry participe chaque année activement au Passeport-vacances, un programme destiné à tous les enfants âgés de 9 à 15 ans, organisé par quelque 40 communes de la région lausannoise. Les activités du Passeport-vacances se déroulent durant les vacances scolaires sur deux périodes de deux semaines, en juillet et en août.

Grâce au Passeport traditionnel, les jeunes lutriens ont le choix parmi 300 activités différentes, dont celles organisées par Lutry. Fabrication du papier, poterie, matchs d'improvisation théâtrale, découverte des glaces artisanales et visite de l'Aquarium-Vivarium Aquatis à Lausanne. Au total, 52 enfants en ont profité.

22 enfants de 13 à 15 ans ont plutôt opté pour le Passeport farniente qui offre 3 séances gratuites de cinéma, la libre utilisation des transports publics, ainsi que l'accès illimité aux piscines et à certains musées.

Centres aérés

Depuis plusieurs années, la Commune de Lutry collabore avec le mouvement Ma Jeunesse Suisse Romande (MJSR) pour proposer des activités journalières de loisirs, durant les vacances estivales, dans le cadre de semaines de centres aérés (CA). Association à but non lucratif créée il y a tout juste un siècle, MJSR emmène chaque année quelque 2'000 enfants de 4 à 16 ans et 200 jeunes adultes (moniteurs/trices, responsables, civilistes et médiateurs/trices scientifiques) sur le chemin de la découverte par le biais de ses activités aussi ludiques qu'intelligentes. Il permet à plusieurs milliers d'enfants d'appréhender le monde au travers de ses ateliers scientifiques.

Depuis 2020, le service Jeunesse organise un centre aéré communal, la dernière semaine des vacances avec le concours des sociétés locales.



Terrasse du Petit Cabanon – été 2021

RÉALISATION 2021

Centres Aérés d'Été

	Dates	Nombre d'enfants	Prestataire/partenaires
MJSR 1	02.08 au 06.08	20	MJSR
MJSR 2	09.08 au 13.08	31	MJSR
Centre aéré communal	16.08 au 20.08	55	10 sociétés locales

PERSPECTIVES 2022

Reproduire le centre aéré communal la dernière semaine des vacances scolaires et proposer d'autres centres aérés lors des vacances de Pâques et d'automne.

Base de loisirs « Le Petit Cabanon »

Durant l'été 2021, le service Jeunesse a aménagé une base de loisirs éphémère au bord du lac dans la zone du Grand-Pont.

Les objectifs étaient :

- D'offrir l'opportunité aux élèves de la commune de bénéficier d'une offre nouvelle d'activités hors cadre sur le territoire communal durant le mois de juin 2021 pendant le temps scolaire (08h00-17h00);
- De donner accès aux enfants pris en charge par les garderies et UAPE communales à un espace de loisirs en extérieur durant les heures usuelles (08h00-17h00);
- De proposer aux adolescents et jeunes adultes (15-25 ans) un lieu de rencontre original et attractif du début juin à la fin août, de 17h00 à 22h00 (fermeture à 20h00 le dimanche).

En termes d'infrastructure, ce projet était constitué d'un cabanon-buvette avec terrasse, d'un container permettant le stockage de jeux d'extérieurs et de matériel d'animation et de huit paddles. Une équipe de travailleurs sociaux engagés par la commune et des associations lutriennes ont animé le site du lundi au dimanche de 18h00 à 22h00, proposant notamment des jeux en libre accès.

Une dizaine d'ateliers ont été organisés durant l'été (initiation au graph&collage, à la sculpture métallique, au yoga, à la slakline, à la capoeira) ainsi que cinq événements (performance de danse, concert des ateliers jazz du Conservatoire de Montreux, tournoi de basket, tournoi de beach-volley, Lutory Talent Show).



Concert des ateliers jazz de Montreux au Petit Cabanon – juillet 2021

En août et septembre, l'association du Café des Enfants a installé son château gonflable et accueilli les familles tous les mercredis matin. La buvette, exploitée par l'association Culture +, a permis l'engagement de 10 jeunes, responsabilisés à la gestion du débit de boisson et entretien de la terrasse, dans une logique de job d'été. La moyenne d'heures travaillées par jeune aura été de 90 heures. L'âge moyen des jeunes était de 20 ans (minima 16, maxima 24). La buvette a dégagé un petit bénéfice (CHF 473), pour un volume de charges de CHF 65'734.

PERSPECTIVES 2022

- Reconduire le projet ;
- Etendre la période d'accueil des classes de deux semaines (passage de 4 à 6 semaines) de sorte que les 11S puissent en bénéficier avant leurs examens ;
- Accompagner un groupe de jeunes dans l'organisation d'un petit festival de musique.



Buvette du Petit Cabanon – été 2021

LA PARTICIPATION

La participation, c'est la possibilité offerte aux enfants et aux jeunes de penser, de croire et d'exprimer leurs opinions librement, dans le respect des autres. Les adultes sont là pour les écouter et leur apporter une information fiable et adaptée à leur âge. Cette information doit leur permettre de se forger une opinion critique et de participer activement, dans leur vie privée ou publique.

Mission

Donner la parole aux jeunes sur des questions de société qui les concernent, tout en leur offrant la possibilité d'y participer.

RÉALISATION 2021

- Suivi des résultats de la votation des jeunes du 20 novembre 2020 ;
- Mise en place d'une procédure permettant aux autorités communales de traiter les demandes émanant des quatre Conseils des élèves de la Commune ;
- Organisation, le 16 novembre, de la Conférence Romande des Délégués à l'Enfance et à la Jeunesse sur le thème de la participation des jeunes, de leurs nouveaux besoins et de leur utilisation du domaine public.

CULTURE

Mission

Encourager et soutenir des activités culturelles de qualité et fédératrices au niveau communal et régional.

Cadre et contexte

Contrairement à d'autres grandes communes vauchoises, Lutry n'a pas de service de la Culture ou de Commission de la Culture pour piloter la politique culturelle communale.

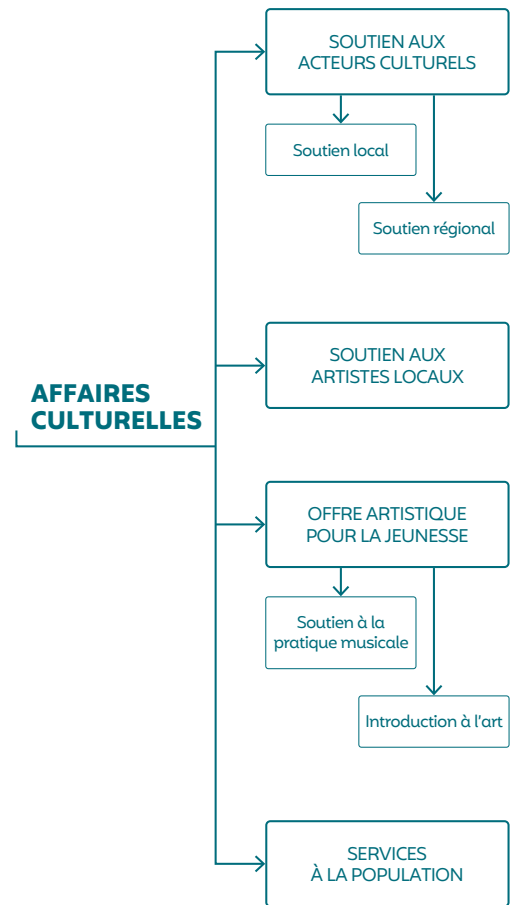
Directement pilotée par la Municipalité, la contribution communale à la culture se fait autour de quatre axes :

- Soutien aux acteurs culturels locaux et régionaux ;
- Soutien aux artistes locaux ;
- Offre artistique pour la jeunesse ;
- Service à la population.

Organisation

Ressources

Pour assumer la conduite des affaires culturelles, la Commune dispose des ressources internes suivantes :



Nom	Statut	Mandat	%
Soutien aux acteurs culturels			
S. Brelli	Secrétaire municipale adjointe	Traitement des demandes de subvention et suivi	11
		Achat de tableaux et d'œuvres d'art	
Service à la population			
A. Dewarrat	Bibliothécaire	Conduite de la bibliothèque, tâches de back-office	50
12 bénévoles	Aides-bibliothécaires	Service au public (prêt) et travaux d'équipement de documents	100
5 bénévoles	Membres des Quartiers solidaires	Suivi des boîtes à livres	2
2 guides touristiques	Guides officiels communaux	Animation des visites guidées dans le bourg	-
Total			163

Réalisations 2021

Soutien aux acteurs culturels

La Commune soutient les acteurs culturels intercommunaux, régionaux et locaux.

Niveau intercommunal

La Commune participe financièrement à deux fonds spécifiques, soit :

- Le Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles lausannoises destiné à appuyer :
 - Le Béjart Ballet Lausanne;
 - Le Théâtre de Vidy-Lausanne;
 - L'Orchestre de chambre de Lausanne;
 - L'Opéra de Lausanne.
- Le Fonds d'Enseignement de la Musique (FEM) à hauteur d'une contribution de CHF 9.50 par habitant fixé par la LOI 444.01 sur les écoles de musique. La commune de Lutry assure la mise à disposition de locaux aux écoles de musiques reconnues (CLEM) et accorde des aides individuelles aux élèves conformément à l'article 32 de la présente loi.

L'objectif général du dispositif FEM vise à :

- Permettre aux élèves d'avoir accès à un enseignement musical de base de qualité dans des écoles reconnues à cette fin, en complément des cours de musique donnés à l'école;
- Permettre aux élèves susceptibles de poursuivre leurs études au niveau professionnel, d'avoir accès à un enseignement musical adapté (ci-après : enseignement musical particulier), dans des écoles de musique reconnues à cette fin;
- Organiser le financement de l'enseignement de la musique destiné aux élèves, dans des écoles de musique reconnues;
- Favoriser sur le plan financier l'accès des élèves à un enseignement de la musique dans des écoles de musique reconnues;
- Favoriser une participation active de la population à la vie et à la culture musicale.

Niveau régional

D'une manière plus large, la Municipalité apporte son soutien à des manifestations incontournables de la région, du district Lavaux-Oron et au-delà, là où l'offre culturelle n'existe pas localement.

Les institutions suivantes ont été soutenues en 2021 :

- City Club, Pully;
- Festival Offenbach Saint-Saphorin;
- Festival du film d'animation de Savigny;
- Théâtre Barnabé, Servion;
- Théâtre du Jorat, Mézières;
- Ligue d'impro Suisse, Lausanne;
- Festival Cinéma Jeune Public, Lausanne, Pully;
- Cully Jazz Festival;
- Lavaux Classic, Pully;
- Théâtre L'Octogone, Pully;
- Bureau Culturel Vaud, Lausanne;
- Rencontre culturelle des musiques du Gros-de-Vaud et Lavaux;
- La Lanterne magique, Prilly;
- La Paternelle, Bussy-Chardonney;
- Bernard Reichel, Genève;
- Agenda culturel de la région lémanique, Chavannes-de-Bogis;
- Projet éditorial Louis-Rodolphe Piccard, Lausanne;
- Croc'The Rock Indoor Festival, Amateur de bon son, Etagnières;
- L'arc-en-ciel, Belmont-sur-Lausanne.

Niveau communal

Les associations suivantes ont été soutenues en 2021 :

- SDL;
- Festi'lu;
- Tout près de chez moi;
- Concerts d'orgue au Temple;
- La Folle Semaine;
- Concerts J.-S. Bach;
- Jazz au Singe Vert;
- Esprit Frappeur;
- Deus Quantica.

Les réalisations des acteurs culturels locaux sont détaillées ci-dessous :

Association	Événement	Descriptif	Période
J'aime Lutry	Festi'lu à picorer	Diverses animations en petits groupes	Janvier à juin
Concerts Bach	Concerts au temple	Concerts classiques tout public et concerts lors des Folles Journées	Mars-novembre-décembre
Folle Semaine	Concerts dans les vignes	Concerts et animation tout public zone Savuit-Chatelard	Juin
	Médiation scolaire	Intervention d'artistes dans 10 classes	Juin
Tout près de chez moi	Spectacle au Singe vert et place du temple	Spectacles famille et enfant en intérieur et fête de clôture autour du temple	Janvier à septembre
SDL	Concerts sur les quais	Concerts live gratuits chaque jeudi et vendredi	Juillet-août
Jazz au Singe Vert	Concerts au Singe Vert	Concerts tout public de jazz New Orléans	Octobre-décembre
Esprit Frappeur	Concerts à la Villa Mégroz	Concerts tout public, musique du monde et chansons à texte en intérieur	Janvier à décembre
Paroisse Belmont Lutry	Concerts au temple	2 concerts tout public des organistes	décembre

En sus d'un soutien financier, les acteurs culturels communaux bénéficient de la gratuité des salles, notamment celle du Collège de la Croix et celle du Collège du Grand-Pont, lors de leurs événements.

La Commune met encore à disposition des sociétés locales la Villa Mégroz.

VILLA MÉGROZ

Les locaux des étages supérieurs sont occupés à l'année par différentes sociétés locales ainsi que par le Cercle Lémanique d'Études musicales (CLEM) et le bureau du café-théâtre l'Esprit Frappeur. La salle de conférence du 1er étage est dévolue aux cours de piano, violon et flûte dispensés par le CLEM. Les salles d'exposition du rez-de-chaussée ont été occupées en 2021 par 13 artistes répartis sur 14 semaines.



Concerts sur les quais - été 2021

Soutien aux artistes

En termes de service, la Commune:

- Met à disposition du groupe de musique lutrien The Funky Deers un local de répétition aux Pâles au tarif symbolique de CHF 150/mois;
- Accorde la gratuité de location de la salle du Grand-Pont pour toutes les répétitions de la Revue du FC Lutry et les représentations;
- Propose un espace d'exposition pour des peintres à des tarifs attractifs, à la Villa Mégroz.

Offre artistique pour la jeunesse

Médiation culturelle de la Folle Semaine – Mai-Juin 2021

Au travers d'une aide au CLEM et d'une subvention aux parents des élèves, la Commune a facilité l'accès à l'apprentissage de la musique pour 150 enfants en 2021.

Au travers du subventionnement d'activités scolaires hors cadre, la Commune a permis à 1'588 élèves de s'initier à l'art au travers des propositions suivantes:

Titre	Descriptif	Degré	Nb d'élèves
Spectacle et musique			
Runa	Petit Théâtre, Lausanne Runa, Cie STT	3-4P	44
On est tous des tontons et des tatas de la classe ouvrière	Représentation privée et discussion avec l'équipe de la Cie X SAMIZDAT à la fin du spectacle, à la maison de quartier de Chailly. Interventions des comédiens en classe en amont du spectacle	11S	100
Visite de l'orgue	Visites et présentation de l'orgue du Temple de Lutry	5P	20
ParteMus	5 concerts d'une (re) création de Mozart, à la salle de rythmique du collège de Corsy	1-6P	330
Ma Liberté de Dire 1	Médiation culturelle en lien avec La Folle Semaine. Écriture de texte et mise en musique	1-8	38
Ma Liberté de Dire 2	Écriture de texte et mise en musique dans le cadre du projet Le Bonheur à l'école Corsy	1-6	88
PCBG	Initiation musicale avec Isabelle Rodondi 5 périodes de préparation au spectacle des PCGB	1-6P	12
Arts			
Atelier Cirque	École de cirque de Lausanne-Renens	11P	32
Atelier soudure	Médiation culturelle en lien avec La Folle Semaine sur le thème du Rêve	1-8	42
Atelier fresque	Médiation culturelle en lien avec La Folle Semaine sur le thème du Rêve	1-8	42
Atelier céramique	Médiation culturelle en lien avec La Folle Semaine sur le thème du Rêve	1-8	44

Ateliers d'illustration	Anne Wilsdorf, illustratrice Ateliers dans les classes de L. Coderey et G.Fleischmann, 1-2P du Grand-Pont	1-2P	40
	Bradford Spenser Atelier « Easy poster »	11P	32
Initiation à la photographie	Cécile Monnier Initiation à la photographie	11P	32
Ateliers créatifs	Création d'une fresque et de luminaires dans le cadre du projet Le bonheur à l'école Corsy	1-6P	120
Danse			
Danse contemporaine	Médiation culturelle en lien avec La Folle Semaine	1-4P	44
Danse africaine	Initiation à la danse africaine Classes 5-6P du Grand-Pont	5-6P	44
Cinéma et Radio			
Bonjour le monde	Cinéma CityClub de Pully Projection de Bonjour le monde 2 classes de 2 et 3P du Grand-Pont	2-3P	66
Pirouette et le sapin de Noël	Cinéma CityClub de Pully Projection du film	2-3P	66
Un monde sous vide	Projection du documentaire Un monde sous vide et discussion avec Fabien Favre le principal protagoniste. 2 projections	9-11S	88
Mimi et Lisa	Cinéma CityClub de Pully Projection de Mimi et Lisa, les lumières de Noël	2P	88
Jacob et le chien	Projection de Jacob et le chien qui parlent 6 classes de 3 à 6P du Grand-Pont	3-6P	132
Radio Mino	Médiation culturelle en lien avec La Folle Semaine sur le thème du Rêve	1-8P	44
Total			1'588

Service à la population

La bibliothèque communale

La bibliothèque de Lutry ouvre ses portes au public deux heures par jour du lundi au vendredi. La gestion de la bibliothèque est assumée par la bibliothécaire de Lutry, qui peut compter sur le soutien de plusieurs bénévoles qui œuvrent pour maintenir l'accès aux livres à la population.

Les écoles et les garderies bénéficient de l'opportunité d'un accueil spécifique, à la carte, en dehors des heures d'ouverture de la bibliothèque.

- 14 classes viennent une fois par mois, soit 4 de plus qu'en 2020 ;
- 2 garderies viennent une à deux fois par mois, soit 1 de moins qu'en 2020.

En 2021, 13'802 documents (livres, BD, DVD) ont été mis à disposition des lecteurs, soit une augmentation de 440 documents. Nos lecteurs ont également eu la possibilité de disposer d'un compte «ebibliomedia» leur permettant de télécharger des livres sur une liseuse ou une tablette.

En légère baisse par rapport à 2020, le nombre de lecteurs inscrits en 2021 est de 1'393.

Tranches d'âge	2021	2020
0-11 ans	614	587
12-25 ans	346	283
25 ans et plus	433	411

ÉVÉNEMENTS 2021

En raison de la situation sanitaire toujours en vigueur, toutes les animations ont dû être annulées, notamment le samedi des bibliothèques, la nuit du conte et les contes de Noël et Né pour lire.

COVID-19

Suite aux recommandations du Conseil fédéral, la bibliothèque a dû fermer à partir du 19 janvier pendant plusieurs semaines les mercredis après-midis, mais l'accueil des classes et des garderies a pu être maintenu.

Une ouverture supplémentaire, assurée par la bibliothécaire, a été ajoutée le mardi après-midi de 15h30 à 17h30 et suite au succès rencontré pour cette nouvelle heure d'ouverture, il a été décidé de la maintenir dans le futur.

Entre le 19 septembre et 20 décembre, le certificat Covid-19 (vaccination, guérison ou test) est devenu obligatoire pour accéder à la bibliothèque pour les lecteurs de plus de 16 ans. Depuis le 20 décembre, tous les lecteurs doivent disposer d'un certificat Covid-19 2G (vaccinés ou guéris) pour accéder à la bibliothèque. Pour les lecteurs ne disposant pas de certificat, ceux-ci ont eu la possibilité de venir chercher des livres qui peuvent être préparés à l'avance.

BÉNÉVOLES

Suite aux mesures sanitaires entre janvier et mai, une partie des bénévoles n'a plus pu venir à la bibliothèque pendant cette courte période pour y travailler. Quatre personnes ont cessé leur activité bénévole dans le courant de l'année, mais un nouveau bénévole a été accueilli au mois d'octobre.

NOUVELLE BIBLIOTHÉCAIRE DEPUIS LE 1^{ER} NOVEMBRE 2021

Bibliothécaire en poste depuis 10 ans, Elodie a décidé de donner une nouvelle orientation à sa carrière. Pour la remplacer, la Municipalité a choisi d'engager au 1^{er} novembre Aline Dewarrat au poste de bibliothécaire de la Commune de Lutry.

Pendant l'absence de la bibliothécaire, les bénévoles ont assumé l'accueil des classes à partir de la mi-mai et ce jusqu'à la fin de l'année scolaire. Mme Dewarrat a assuré, par intérim, les tâches nécessaires au bon fonctionnement de la bibliothèque: gestion des bénévoles, achat des livres, catalogage, réponses aux courriels, entre autres.

Visites guidées du bourg de Lutry

Depuis une dizaine d'années, la Commune offre à sa population deux visites guidées du bourg. Une au printemps et une en automne, sur réservation. Deux guides officiels sont engagés à cet effet.

D'une durée de 1h30, ces visites sont à chaque fois très prisées et appréciées des lutriens et non lutriens. Un apéritif leur est également offert à l'issue de la visite.

Boîtes à livres

Le projet de boîtes à livres à Lutry est né en 2019, sous l'impulsion de la Municipalité, afin de promouvoir la lecture et d'encourager le partage et l'échange autour du livre. Chaque habitant peut, déposer des livres dont il n'a plus usage et/ou venir en prendre gracieusement. Deux bénévoles de Lutry se chargent du tri et de l'évacuation des ouvrages en mauvais état ou inappropriés.

La Commune de Lutry compte aujourd'hui 3 boîtes à livres sur son territoire :

- Sur la place à Savuit;
- À côté du Point I sur les quais;
- À l'entrée piétonne du premier sous-sol au parking de la Possession.



Finances et Gérances



FINANCES**Spécificités 2021**

Suivi et gestion du fonds de soutien Covid-19 créé en 2020 à savoir notamment :

- Paiement des bons auprès des commerçants ;
- Mise en place d'une directive municipale sur les aides communales Covid destinées aux entreprises, indépendants, sociétés locales et associations ainsi qu'aux habitants à faibles revenus ;
- Analyse et suivi de ces demandes d'aides diverses.

Tâches quotidiennes et diverses

- Tenue de la comptabilité de la Bourse communale, des Services industriels et de l'Association Police Lavaux (APOL) ;
- Décomptes et paiements des salaires, décomptes des charges sociales ;
- Facturations diverses et perception des taxes d'épuration, de l'impôt foncier, et autres contributions ;
- Facturation de la taxe forfaitaire destinée à couvrir en partie la gestion des déchets ;
- Gestion des débiteurs et du contentieux ;
- Préparation de documents et décomptes officiels (TVA, I.A, statistiques) ;
- Gestion des liquidités, des placements et des emprunts ;
- Gestion de la partie administrative des taxes de séjour ;
- Relations avec la Commission des finances ;
- Préparation et collaboration à la révision des comptes ;
- Support technique pour l'élaboration de la partie financière relative aux préavis ;
- Support technique pour la gestion financière et comptable de l'APOL.

GÉRANCES**Tâches quotidiennes et diverses**

- Gestion courante des dossiers des locataires ;
- Gestion et suivi de l'entretien du parc immobilier (42 appartements, 2 maisons, 24 locaux commerciaux, administratifs et divers) ;
- Établissement des baux à loyer et des notifications diverses ;
- États des lieux, calculs de loyers ;
- Établissement des décomptes de chauffage et frais communs ;
- Élaboration de divers rapports relatifs à la situation financière de la Société d'exploitation du Rivage SA.

Parc immobilier communal

La Commune a augmenté sensiblement son parc immobilier ces dernières années suite au rachat de plusieurs objets ayant une importance capitale pour de futurs projets communaux d'envergure. Aucun nouvel achat n'a cependant été enregistré en 2021.

Le Service des Finances et Gérances gère administrativement tous les locaux et terrains mis à disposition de tiers, que ce soit des baux d'habitation, des baux commerciaux, des baux à ferme, des conventions d'utilisation du domaine public ou privé communal ou simplement une mise à disposition à titre gracieux ou non de locaux en faveur de sociétés sportives, culturelles ou récréatives, représentant en 2021 :

26 bâtiments

- 1 appartement de 1,5 pièce ;
- 6 appartements de 2 pièces ;
- 4 appartements de 2,5 pièces ;
- 2 appartements de 3 pièces ;
- 7 appartements de 3,5 pièces ;
- 13 appartements de 4 pièces ;
- 5 appartements de 4,5 pièces ;
- 1 appartement de 5 pièces ;
- 2 maisons de 5 pièces ;
- 1 appartement de 5,5 pièces ;
- 1 appartement de 6 pièces ;
- 1 appartement de 6,5 pièces ;
- 2 restaurants, dont 1 avec hôtel ;
- 1 tea-room ;
- 1 fleuriste ;
- 1 agence de voyages ;
- 1 pharmacie ;
- 1 cabinet de physiothérapie ;
- 1 local commercial comprenant un bureau et un local de vente ;
- 1 bâtiment abritant le poste de police ;
- 1 caserne de pompier ;
- 1 buvette de plage ;
- 1 point d'information et vente à l'emporter ;
- 5 garderies/ UAPE / jardins d'enfants ;
- 1 salle de classe spécifique destinée à l'accueil d'élèves en difficulté ;
- 1 épicerie ;
- 2 ateliers loués à des petits artisans.

5 parcelles disposant d'un droit de superficie accordé par la Commune pour :

- La construction d'appartements subventionnés;
- La création d'une zone industrielle;
- La création d'un laboratoire de boulangerie;
- La construction d'un complexe de tennis;
- La création de locaux en faveur de la MPJ.

Établissement de préavis et rapports à l'intention du Conseil communal de Lutry et du Conseil intercommunal de l'APOL:

- Préavis relatif à la modification du règlement de la taxe intercommunale de séjour valable dès le 1^{er} janvier 2022 en collaboration avec le Greffe;
- Rapport des comptes 2020 de la Commune de Lutry;
- Rapport des comptes 2020 de l'APOL;
- Préavis relatif à l'octroi à la Municipalité d'une autorisation de placement des liquidités et d'une autorisation d'emprunts pour la législature 2021/2026;
- Préavis relatif à l'arrêté d'imposition 2022 et 2023;
- Préavis relatif au budget 2022 de la Bourse communale et des Services industriels;
- Préavis relatif au budget 2022 de l'APOL;
- Préavis relatif aux crédits supplémentaires 2021 de la Bourse communale et des Services industriels;
- Préavis relatif à la fixation du plafond en matière d'endettement et de risques pour cautionnements pour la législature 2021-2026;
- Rédaction de la partie financière de l'ensemble des préavis présentés au Conseil communal.



Aménagement du territoire et Bâtiments



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

L'année 2021 a été essentiellement marquée par l'élaboration du préavis municipal requis pour l'adoption du projet routier de réaménagement complet de la RC 780 entre Pully (arrêt Moulins) et Lutry (arrêt Lutry Corniche), en lien avec la création d'une ligne de bus à haut niveau de service (BHNS) – Projet partiel PP7. Un autre fait notable est le traitement du référendum déposé à l'encontre de la décision du Conseil communal de Lutry du 7 décembre 2019 adoptant le préavis municipal N° 1269 relatif au plan de quartier « Burquenet Sud ».

Au niveau de la police des constructions, 114 projets ont été examinés et analysés (contre 122 l'année précédente). Les pompes à chaleur représentent toujours une part significative des demandes d'autorisation.

Les oppositions et recours ont particulièrement sollicité les ressources du service: 11 nouveaux recours ont en effet été interjetés auprès de la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal (CDAP) par des opposants à divers projets.

Administration

Le secrétariat, commun aux dicastères ATB et TRD, a été assuré par deux secrétaires (à 80 % et 90 %) et une apprentie de deuxième année.

Dans le domaine technique, le service a été assuré par un chef de service, un adjoint au chef de service en charge de la police des constructions, et un architecte assisté d'un dessinateur en bâtiment, chargé des études de projets concernant les bâtiments communaux, de l'analyse des soumissions, du suivi des chantiers, du contrôle des coûts et de la maintenance.

Le 1^{er} décembre 2021, un nouveau responsable de la police des constructions est entré en fonction, suite à la démission du précédent titulaire. À noter que le poste a été vacant dès la mi-septembre (absence pour cause d'accident) et qu'il a dès lors fallu faire appel à du personnel temporaire durant deux mois et demi.

Un responsable du Système communal d'information sur le territoire (SIT) est également intégré au dicastère.

Gestion des cylindres et clés électroniques

En 2010, la Municipalité a pris la décision de mettre en place un système de clés électroniques, dans les bureaux de l'administration communale.

Au fil des ans, le système s'est étendu: tout d'abord au Collège du Grand-Pont, puis à la Voirie, aux Services industriels, autres collèges, etc.

À ce jour, le service ATB assume la gestion d'environ 980 cylindres et d'environ 950 clés en circulation.

Au cours de l'année, le service a dû programmer les clés pour les nouveaux collaborateurs, modifier les accès selon les demandes et les besoins des utilisateurs, ainsi que bloquer les clés qui ont été égarées. Chaque intervention nécessite un déplacement sur site pour fournir les informations à chaque cylindre par l'intermédiaire d'une clé de programmation.

Mutations immobilières

Le service ATB tient à jour l'archivage des dossiers concernant les mutations immobilières relatives aux propriétés communales (transfert de propriété d'un bâtiment ou d'un terrain).

Lorsque l'acquisition d'un terrain ou d'un bâtiment est susceptible d'intéresser la Commune, il procède aux analyses y relatives en étroite collaboration avec le service de l'administration générale.

Aucune mutation immobilière n'a été enregistrée en 2021.

Commission d'estimation fiscale des immeubles

La commission d'estimation fiscale, dont le délégué de la Commune de Lutry est M. le Conseiller municipal Pierre-Alexandre Schlaeppli (remplaçant: M. Salah Al-laoui) a tenu **8** séances en 2021. **2** de ces séances ont été consacrées à des visites sur place (réclamations de propriétaires/constats).

La commission a traité **222** dossiers représentant un différentiel de **CHF 156'733'800** entre les anciennes et nouvelles estimations.

Cette commission, formée en outre de MM. André Jordan, Président, et Alain Perlotto, Conservateur du Registre foncier de l'Est vaudois, procède périodiquement aux taxations d'immeubles liées aux nouvelles constructions ou transformations, ainsi qu'aux ventes et autres mutations.

Mentions inscrites au Registre foncier (LATC, 962 CCS)

Conformément aux dispositions de l'art. 83 LATC, le service a examiné tous les fractionnements ou modifications de parcelles pour vérifier, avant l'inscription au Registre foncier, si les nouvelles limites ne créent pas une situation contraire au règlement sur les constructions et l'aménagement du territoire - RCAT (respect du coefficient d'utilisation du sol - CUS, distances aux limites, etc.).

1 fractionnement a ainsi nécessité l'inscription d'une mention LATC au Registre foncier, tandis que **3** autres n'ont pas créé de situation contraire au RCAT. **1** mention a été révisée, du fait de l'augmentation du CUS intervenue entre le RCAT du 23 juillet 1998 et le RCAT du 12 juillet 2005 (de 0.333 à 0.35 pour la zone faible densité).

Il est en outre rappelé que, dans le but de garantir la création et le maintien de places de stationnement pour véhicules destinés aux visiteurs, le service requiert l'inscription au Registre foncier de mentions de restriction de droit public à la propriété (au sens de l'art. 962 CCS). Aucune réquisition n'a été inscrite en 2021 (permis de construire non encore délivrés ou objet de recours auprès de la CDAP).

Droit de préemption légal (art. 31 et suivants LPPPL)

En application des dispositions des art. 31 à 38 de la Loi cantonale sur la préservation et la promotion du parc locatif (LPPPL), dispositions entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2020, le service a examiné tous les actes qui lui ont été transmis par les notaires en charge d'instrumenter les ventes de parcelles répondant aux conditions cumulatives de l'art. 31 al. 2 LPPPL.

25 actes de vente ont été analysés par le service, avant d'être soumis à l'examen de la Municipalité.

Dans tous les cas, la Municipalité a renoncé à exercer son droit de préemption, essentiellement en raison du prix demandé par les vendeurs et de la situation des parcelles concernées.

Statistiques

Comme chaque année, le service a établi les statistiques destinées aux instances cantonales et fédérales, soit :

Statistique de la construction par catégorie d'ouvrages : travaux réalisés en 2021 ou projetés pour les années suivantes par des maîtres d'ouvrages publics, institutions publiques et privées, sociétés immobilières, entreprises industrielles, artisanales et commerciales, et par des particuliers.

Cette statistique s'établit directement via le module « Statistique de la construction » de l'application cantonale ACTIS (Aménagement et Construction: Transmission, Information et Suivi). Elle s'effectue depuis le troisième trimestre 2010 à un rythme trimestriel et non plus annuel.

Ce relevé est effectué conformément à la Loi fédérale du 9 octobre 1992 sur la statistique fédérale, à l'Ordonnance du 31 mai 2000 sur le Registre fédéral des bâtiments et des logements et à l'Ordonnance du 21 novembre 2007 sur l'harmonisation des registres.

Dénombrement semestriel des logements et locaux industriels ou commerciaux vacants.

Harmonisation des registres

La collaboration entamée depuis 2011 entre l'Office de la population et le service ATB pour l'acquisition et la gestion des numéros d'identification d'immeubles (EGID) et de logements (EWID) s'est poursuivie en 2021, permettant d'assurer la mise à jour du Registre cantonal des bâtiments (RCB). Plusieurs interventions ont été effectuées au cours de l'année, en fonction des nouvelles constructions et transformations.

Système d'information sur le territoire (SIT)

Le logiciel actuellement utilisé par l'APOL (HyperBird@ HB4 Manager de Cimetière) pour la gestion du cimetière de Flon-de-Vaux est obsolète et sa maintenance n'est plus assurée. L'étude d'une solution de remplacement a ainsi débuté en 2021, s'appuyant sur une interface de saisie Nest (logiciels de gestion communale) associée à un référencement géographique. À terme, le SIT figurera l'emplacement des sépultures, auxquelles seront jointes diverses données documentaires. La gestion et la production de plans ad hoc seront simplifiées.

L'année 2021 a également été consacrée à la fin des travaux de saisie des dossiers d'archive du réseau d'assainissement. Une petite partie reste encore à contrôler avec M. Rémy Pilet (dessinateur-technicien au service TRD) avant son départ à la retraite, principalement dans des zones où les données manquent ou sont contradictoires.

Parallèlement, la structure d'une nouvelle base de données d'assainissement a été définie et mise en place. La solution actuelle de saisie de ce réseau (GEONIS SEW de Geocom) sera en effet abandonnée à la fin 2022. L'infrastructure du SIT en fonction (solution ArcGIS Enterprise) fournit tous les outils nécessaires à son élaboration en interne. La future solution assurera une maîtrise complète des processus de saisie et de mise à jour, une meilleure valorisation des données (notamment lors de la réception du nouveau plan général d'évacuation des eaux - PGEE - en cours d'élaboration), la simplification des processus de partage (guichet cartographique et exports de plans du réseau, en particulier) ainsi qu'une réduction du coût de fonctionnement du SIT.

Enfin, le catalogue de données du service de la Mobilité (dont une partie est publique) s'est encore élargi avec l'ajout du réseau des lignes tl et du transport scolaire ainsi que des zones limitées à 30 km/h. Le catalogue des ouvrages de la Commune s'est également étoffé avec l'adjonction d'un inventaire de tous les murs de soutènement (privés et communaux). Ces ouvrages font l'objet d'un contrôle régulier et les données du SIT reflètent leur état, tout en permettant la consultation des rapports des ingénieurs en génie civil mandatés à cet effet.

Liste des parcelles propriété de la Commune de Lutry sises sur le territoire communal

N° Parcelle	Situation	Surface m ²	Estimation fiscale	Zone d'affectation (selon PGA)
3	La Possession – Rue des Terreaux (parking)	3'820	-	PEP "La Possession"
4	Rue des Terreaux (ancien local pompiers) (parcelle de base du DDP 1210)	614	410'000	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
84	Rue de l'Horloge 6 (passage du Simplon) (parcelle de base du DDP 3351)	265	-	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
101	Rue Verdaine	97	-	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
115	Place des Halles 1,3 Grand-Rue 24, 26	999	4'730'000	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
120	Grand-Rue 36 – Quai Gustave Doret (Hôtel Le Rivage)	726	3'330'000	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
122	Rue du Port (couvert fontaine)	50	-	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
123	R. du Château 4 – R. des Terreaux (Château de Lutry)	1'679	-	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
124	Rue des Terreaux	112*	-	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
127	Rue du Château 2	99	350'000	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
134	Rue du Château	330	-	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
135	Rue du Château 1	93	-	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
138	Place du Temple (Temple)	727	-	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
139	Place du Temple 7 (La Poudrière)	81	110'000	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
145	Place du Temple 3 (MPJ) (parcelle de base du DDP 2941)	295	-	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
185	Chemin de la Toffeyre	71	-	PPA "Taillepie-d-Grand Pont"
194	Chemin de la Combe (parking)	3'296*	-	Zone de verdure ou d'utilité publique
195	Ch. de la Combe – Rte du Grand-Pont 20 (Villa Mégroz)	1'782	-	Zone de verdure ou d'utilité publique

Liste des parcelles propriété de la Commune de Lutry sises sur le territoire communal

N° Parcelle	Situation	Surface m²	Estimation fiscale	Zone d'affectation (selon PGA)
196	Route du Grand-Pont 26	1'393*	1'022'000	Zone de verdure ou d'utilité publique
197	Route du Grand-Pont 30	547	500'000	Zone de verdure ou d'utilité publique
198	Route du Grand-Pont	1'779	16'000	Zone de verdure ou d'utilité publique
199	Au Grand Pont	936	1'860'000	PPA "Port du Vieux-Stand"
200	Route du Grand-Pont (groupe scolaire + installations sportives)	17'091*	-	Zone de verdure ou d'utilité publique + PPA "Port du Vieux-Stand"
210	Rte de la Conversion – Rue du Voisinand (parking)	782	-	Zone de verdure ou d'utilité publique
228	Chemin de Burquenet	134	-	PQ de "La Combe"
229	Ch. de Burquenet 30 (cimetière)	2'084	-	Zone de verdure ou d'utilité publique
230	Rte de Lavaux – Ch. de Burquenet 30	717	940'000	Zone moyenne densité
235	Chemin de la Combe	2'579	-	Zone de verdure ou d'utilité publique
264	Rue du Voisinand 3 (couvert fontaine)	110	-	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
282	Rue du Voisinand 2 – Route de Lavaux (S.I. + Jardins du Château)	9'054*	70'000	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry" + Zone de verdure ou d'utilité publique
285	Friporte (station transf. S.I.)	1'376	14'000	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
286	Friporte (anciens abattoirs)	246	-	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
296	Route de Lavaux 215 (voirie)	1'155	-	Zone d'habitation I
297	Route de Lavaux	107	-	Zone d'habitation I
298	Route de Lavaux (anc. local de vente DIMAB)	444	250'000	Zone d'habitation I
320	Route de Lavaux 216 (APOL – poste de police)	664	715'000	Zone ville et villages – PPA "Bourg de Lutry"
321	Friporte (APOL – places de parc)	128	-	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"

Liste des parcelles propriété de la Commune de Lutry sises sur le territoire communal

N° Parcelle	Situation	Surface m ²	Estimation fiscale	Zone d'affectation (selon PGA)
345	La Rive (plage)	3'980	-	Zone de verdure ou d'utilité publique
379	Chemin de la Toffeyre (parc Casimir Reymond)	2'121	-	PPA "Tailleped-Grand Pont"
403	Route de Lavaux 62	643	346'000	Zone de verdure ou d'utilité publique
540	Chemin d'Orzens (station transf. S.I.)	48	-	Zone faible densité
634	Les Pâles (vignes)	882	7'000	Zone faible densité
644	Chemin des Pâles (parking)	435	-	Zone faible densité
645	Chemin des Pâles 45, 55, 57 (collège)	7'006*	-	Zone faible densité
663	Les Champs (parc public)	544	-	Zone faible densité
698	Mourat	2'793	23'000	Zone viticole
746	Bonnes Fontaines	213	-	Zone faible densité
787	Entre Châtel	983	7'900	Zone viticole
794	Entre Châtel	353	2'800	Zone viticole
843	Crêt Bernard	266	-	Zone viticole
850	Crochet	1'822	11'000	Zone viticole
858	Flon-de-Vaux (déchèterie)	2'475	-	Zone de verdure ou d'utilité publique
859	Chemin du Flon-de-Vaux (cimetière)	14'059	-	PEP "Flon de Vaux" + Zone de verdure ou d'utilité publique + Forêts
865	Chemin des Champs	237	-	Non zonée (en bordure ligne CFF du Simplon)
872	La Grillyre – Route de la Croix (partiellement déchèterie/vignes)	6'134	24'000	Zone d'habitation II + Forêts
875	La Grillyre – Route de la Croix	153	-	Zone d'habitation II
905	Clos de la Serraz	6'347*	-	Forêts
DDP 932	Chemin des Champs (parcelles de base: 206 et 3535)	1'124*	-	Zone forte densité

Liste des parcelles propriété de la Commune de Lutry sises sur le territoire communal

N° Parcelle	Situation	Surface m²	Estimation fiscale	Zone d'affectation (selon PGA)
938	Savuit (collège)	1'537	-	Zone ville et villages - PPA "Savuit"
958	Savuit – Rue du Village (place)	1'178	-	Zone ville et villages - PPA "Savuit"
970	Savuit – Rue du Village (parking)	3'049	-	Zone viticole
975	Savuit – Rue du Village 9 (bât. Balance)	777	195'000	Zone ville et villages - PPA "Savuit"
976	Savuit (couvert fontaine)	32	-	Zone ville et villages - PPA "Savuit"
1097	Bossières	656	5'300	Zone viticole
1119	Salles	78	-	Zone viticole
1166	La Baume	160	-	Zone viticole
1186	Route cantonale 780b	77	-	Zone moyenne densité
1548	Chamaley	11'002	104'000	Zone viticole
1563	Route de Lavaux 422 (STEP)	3'100	-	PEP de "Beaulieu"
2284	La Corniaz	49'068	77'000	PEP "Echerins - La Corniaz"
2286	La Corniaz (ancienne laiterie)	68	-	PEP "Echerins - La Corniaz"
2292	La Croserenche	199	-	Zone agricole
2300	La Gantenaz	8'369	3'000	Zone agricole
2301	La Gantenaz	450	-	Forêts
2315	La Branche	8'000	2'700	Zone agricole
2385	Bois de la Chaux	99'360	20'000	Forêts + Zone agricole
2408	Bois de la Ville – Chanoz Brocard	734'268	144'000	Forêts + Zone agricole + Zone de verdure ou d'utilité publique
2409	Bois de la Gameire (stand de tir)	117'177	22'000	Forêts + Zone de verdure ou d'utilité publique
2413	Bois des Dailles	120'316	24'000	Forêts
2428	Les Pâles (essentiellement vignes)	4'698*	1'187'000	Zone faible densité
2432	Bois de la Chaux	1'476	400	Forêts

Liste des parcelles propriété de la Commune de Lutry sises sur le territoire communal

N° Parcelle	Situation	Surface m ²	Estimation fiscale	Zone d'affectation (selon PGA)
2470	Route de Taillepied (station transf. S.I.)	209	-	PPA "Taillepied-Grand Pont"
2471	Chemin de la Toffeyre	199	-	PPA "Taillepied-Grand Pont"
2798	Route de Savuit	214	-	Non zonée (en bordure route de Savuit)
2818	La Rive (station de relèvement quai Vaudaire)	121	-	Zone de verdure ou d'utilité publique
2856	Route de Taillepied	253*	-	PPA "Taillepied-Grand Pont"
2875	Chamaley	395	-	Zone d'habitation I
2878	Au Grand Pont (parc Casimir Raymond)	1'349	-	PPA "Taillepied-Grand Pont"
2903	La Branche	15'578	4'000	Zone agricole + Forêts
2947	Route de Lavaux	514	-	PPA "Taillepied-Grand Pont"
3034	Plantaz (vignes)	2'907	21'000	PEP "En Curtinaux"
3266	La Corniaz	1'657	1'000	Zone agricole
3329	Chatalet	187	-	PQ "Le Bout de Savuit"
3353	Rue des Terreaux	1	-	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
3444	Chemin d'Orzens	168	-	PEP "Collonges-Monaneyres"
3519	Clair-Joly	1'639	400	Forêts
3536	Chemin des Champs 2 et 4 (parcelle de base du DDP 937)	3'551*	1'665'000	Zone forte densité
3718	Les Genevroz	168	-	Zone faible densité
3721	Les Bonnes Vignes	25	-	Zone d'habitation II
3724	Les Genevroz	108	-	Zone faible densité
3733	Les Blanchettes (vignes)	1'754	15'000	Zone moyenne densité
3745	Signal de Bochat	26'397	-	Zone de verdure ou d'utilité publique
3746	Chemin des Marionnettes 74	1'466	924'000	Zone de verdure ou d'utilité publique
3785	Chemin du Creux-de-Corsy 63 (pavillon scolaire)	1'046	-	Zone moyenne densité

Liste des parcelles propriété de la Commune de Lutry sises sur le territoire communal

N° Parcelle	Situation	Surface m ²	Estimation fiscale	Zone d'affectation (selon PGA)
3794	La Conversion	1'593	-	Zone d'activités B
3795	La Conversion (Centre APAL) (parcelle de base du DDP 4979)	6'629	-	Zone d'activités B
3801	La Conversion	989	-	Zone faible densité
3818	Corsy Dessous	293	-	Zone faible densité
3823	La Duboule	97	-	Zone faible densité
3887	Ch. de Montellier 21 – Ch. de la Pépinière (CSC Corsy)	3'275	-	Zone moyenne densité
3888	Ch. de Montellier 10 – Rte de Belmont (CSC Corsy)	2'364*	-	Zone moyenne densité
3894	Corsy Dessous (couvert fontaine)	26	-	Zone moyenne densité
3903	En Crausaz	509	-	Zone faible densité
3919	La Chenau – Les Brûlées (couvert fontaine)	118	-	Zone moyenne densité
3957	Champ Bally – Ch. de Crêt-Ministre (station transf. S.I.)	209	-	Zone faible densité
3961	En Vaux (parcelle de base du DDP 4429)	26'871*	7'400	Zone de verdure ou d'utilité publique + Forêts
3979	Les Poses Franches	5'942*	-	Zone de verdure ou d'utilité publique
4007	Chemin de Champ-Maffrey	314	-	Zone faible densité
4027	Ch. du Mâcheret 108 et 110 (parcelle de base du DDP 5861)	4'875*	2'100	PPA "Les Brûlées"
4030	En Vaux	11'227*	2'300	Forêts + Zone de verdure ou d'utilité publique
4031	En Vaux	5'136	1'100	Forêts + non zonée (en bordure route de la Croix)
4040	Les Brûlées – Chemin de l'Arabie	2'069	400	PPA "Les Brûlées"
4058	En Vaux	2'625	700	Forêts
4059	La Brèle	11'972	130'000	Forêts + Zone d'habitation II
4170	Bois Blanchet	59	-	Zone agricole
4190	Le Miroir – Route des Monts-de-Lavaux	27	-	Zone agricole
4191	Jordillon	2'172	-	Zone de verdure ou d'utilité publique

Liste des parcelles propriété de la Commune de Lutry sises sur le territoire communal

N° Parcelle	Situation	Surface m ²	Estimation fiscale	Zone d'affectation (selon PGA)
4202	Jordillon	55	-	Forêts
4204	Jordillon (étang)	1'973	-	Forêts + Zone agricole
4214	La Croix – Chemin du Miroir	43	-	Zone du hameau de la Croix
4230	Chemin de la Canélaz	4'764	-	Zone de verdure ou d'utilité publique
4280	Les Echerins	4'100	1'000	Forêts
4287	La Croix – Route de Savigny	3'476	900	Zone agricole + Forêts
4300	Route des Monts-de-Lavaux 295	1'235	455'000	Zone de verdure ou d'utilité publique
4302	En Vaux	3'752	900	Zone de verdure ou d'utilité publique + Forêts
4303	La Planche au Noyer	12'698	78'000	Forêts + Zone d'habitation II
4306	La Planche au Noyer (tennis) (parcelle de base du DDP 785)	15'855	-	Zone d'habitation II + Forêts
4308	Route de la Croix	132	-	Zone d'habitation II
4309	Route de la Croix 335	840	120'000	Zone du hameau de la Croix
4310	Ch. du Miroir 31-35-37 – Rte de Savigny (Belle Ferme + collège)	36'362	812'000	PPA "Le Miroir"
4311	La Croix – Route de Savigny (Salle d'Echerins)	996	175'000	Zone du hameau de la Croix
4341	La Canélaz – Rte des Monts-de-Lavaux	1'882	-	Zone de verdure ou d'utilité publique
4351	Les Echerins – Rte de la Claie-aux-Moines (collège)	579	-	Zone agricole
4358	Sentier du Collège (réservoir)	3'214	-	Zone agricole
4379	Route de la croix 241 (ancienne Poste)	3'442	1'228'000	Zone d'habitation III
4450	Chemin de la Canélaz	212	-	Zone de verdure ou d'utilité publique
4452	Route des Monts-de-Lavaux	862	120'000	Zone de verdure ou d'utilité publique
4454	Route de Belmont (station transf. S.I.)	21	-	PQ "Derrière Corsy"

Liste des parcelles propriété de la Commune de Lutry sises sur le territoire communal

N° Parcelle	Situation	Surface m²	Estimation fiscale	Zone d'affectation (selon PGA)
COP 4510	Chemin de Ponfilet (parcelle de base 3704) (station transf. S.I.)	Quote-part 4/1000	-	Zone moyenne densité
PPE 4830	Route de la Conversion 250-252 (parcelle de base 473)	Quote-part 1/1000	-	Zone moyenne densité
4865	Chemin de Fénix	34	-	Non zonée (en bordure chemin de Fénix)
5104	Le Châtelard (couvert fontaine)	77	-	Zone ville et villages - PPA "Le Châtelard"
5109	Les Fossaudes	592	17'000	Zone viticole
5115	Rue du Châtelard 7 (domaine viticole)	3'206	403'000	Zone ville et villages - PPA "Le Châtelard" + Zone viticole
5124	Les Plantes	4'023	40'000	Zone viticole
5129	Les Plantes	201	2'000	Zone viticole
PPE 5706-38	Crochet – Rte de l'Ancienne Ciblerie (garderie) (parcelle de base 5706)	Quote-part 406/10'000	-	Zone d'habitation I
5732	Plantaz	51	-	PEP "En Curtinaux"
5783	Friporte – Route de Lavaux 208 (anc. garage DIMAB)	634	-	Zone ville et villages – PPA "Bourg de Lutry"
5787	La Conversion – Route de la Conversion	121		Domaine public communal
5788	La Conversion – Route de la Conversion	147		Domaine public communal
5887	Le Chaney	8		Zone viticole

Parcelle en copropriété avec la Commune de Lausanne (chacun pour ½)

N° Parcelle	Situation	Surface m ²	Estimation fiscale	Zone d'affectation (selon PGA)
4344	Chemin de la Canélaz	6'256	-	Zone de verdure ou d'utilité publique

Légende:

En rouge: parcelles incluses dans le périmètre de la zone réservée mise en vigueur le 23 avril 2018

PGA: plan général d'affectation

PPA: plan partiel d'affectation (anciennement PEP: plan d'extension partiel)

PQ: plan de quartier

COP: part de copropriété

DDP: droit distinct et permanent (droit de superficie)

PPE: part de copropriété constituée en propriété par étages

* surfaces MN95 (nouveau cadre de référence de la mensuration cadastrale depuis 2016)

LISTE DES PARCELLES PROPRIÉTÉS DE LA COMMUNE DE LUTRY SISES SUR LE TERRITOIRE DES COMMUNES DE SAVIGNY (5611) ET DE MONTPREVEYRES (5792) (forêts)

N° Parcelle	Situation	Surface m ²	Estimation fiscale
5611/385	Gollies	7'509	1'600
5611/461	Nialin (y compris chemin)	26'194	5'200
5611/462	Nialin (chemin)	739	-
5611/487	Burquinet	50'134*	9'600
5611/497	Crêt des Côtes	103'229	21'000
5611/524	Nialin	6'595	1'300
5611/809	Grand Jorat	48'400	9'700
5611/813	Grand Jorat (refuge)	1'113'979	223'000
5792/209	Au Pré d'Embas	1'958	400

Projet de territoire intercommunal

Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM)

Dans le cadre de son activité de pilotage de la mise en place d'un système de gestion des zones d'activités (SGZA), fondé sur le plan directeur cantonal (PDCn: ligne d'action D1, mesures D11 et D12), le Canton a poursuivi en 2021 les démarches nécessaires à l'élaboration préalable d'une stratégie régionale de gestion des zones d'activités (SRGZA). Rappelons que cette stratégie doit être formalisée dans un futur plan directeur intercommunal, partie intégrante du PALM 2025 (projet d'agglomération de 5^{ème} génération).

À cet effet, 2 ateliers spécifiques, organisés par la Direction générale cantonale du territoire et du logement (DGTL) se sont déroulés en 2021 (Vidéoconférence): politique le 23 avril (membres du Comité de pilotage du PALM - COFIL PALM) et technique le 10 décembre 2020 (groupe technique du SDEL - GT SDEL). Une séance de présentation du cadre général de l'étude, à l'attention de tous les techniciens des communes de l'agglomération, s'est en outre tenue le 23 novembre (Visioconférence), sous l'égide de la DGTL.

Projet d'axes forts de transports publics urbains (AFTPU)

Avec l'appui des services de la Mobilité et des Travaux et Domaines, le service ATB a élaboré le préavis requis pour l'adoption du projet routier de réaménagement complet de la RC 780 entre Pully (arrêt Moulins) et Lutry (arrêt Lutry Corniche) en lien avec la création d'une ligne de bus à haut niveau de service (BHNS) – Projet partiel PP7 (préavis municipal n° 1299/2021).

Suite à la décision du Conseil communal de Paudex du 29 novembre 2021 de refuser un préavis similaire, et devant l'impossibilité de réaliser le projet de façon partielle, la Municipalité de Lutry a finalement décidé de retirer son propre préavis qui devait être soumis à son Conseil communal le 4 décembre 2021.

Les suites à donner à ce dossier seront déterminées au début de l'année 2022, conjointement avec les autres partenaires du projet (Canton, tl, Communes de Pully et Paudex).

Schéma directeur de l'Est lausannois (SDEL)

Les actions, études et projets suivants ont été menés durant l'année 2021:

« Tous à l'Est »:

Voir onglet « MOBILITÉ » du présent rapport de gestion.

Chantier 1 (transports publics):

Voir onglet « MOBILITÉ » du présent rapport de gestion.

Chantier 5 (aménagement intercommunal du secteur des rives du lac):

Suspendue depuis le printemps 2020, l'étude du chantier 5 (routes et rives du lac) a été relancée en mars 2021. Le concept d'aménagement (enjeux et objectifs, concept global, stratégies sectorielles: espaces ouverts – urbanisation – mobilité, plans d'action) a ainsi pu être mis en consultation technique dès le 24 août 2021.

Après traitement des nombreuses remarques émises par les partenaires (Services cantonaux, SDEL, Communes), une validation par le COFIL Est (Comité de pilotage du SDEL) est attendue au cours du 1^{er} semestre 2022.

Sur l'ensemble de ces dossiers, le service a participé en 2021 à 4 séances du COFIL Est et à une dizaine de séances à caractère technique.

Aménagement communal

Révision partielle du Plan général d'affectation communal (PGA)

Par courrier du 21 octobre 2021, la DGTL a remis au service ATB son rapport d'examen préalable (dossier communal livré le 27 novembre 2020), comportant les préavis des services cantonaux. Entre autres points, la DGTL est d'avis que des mesures de réduction de la zone à bâtir supplémentaires sont possibles, avant de pouvoir « approuver un plan avec un surdimensionnement incompressible ».

À cet égard, il convient de rappeler que la Municipalité avait retenu le 16 juillet 2018 une variante de redimensionnement impactant essentiellement l'extérieur et la périphérie du territoire urbanisé. Dans son rapport d'examen, la DGTL demande de redéfinir le territoire urbanisé et de l'adapter en le calant « au plus près du bâti ».

Après une première analyse, une séance technique de coordination s'est tenue le 23 novembre 2021 dans les locaux de la DGTL.

En fonction des déterminations cantonales complémentaires reçues le 14 décembre 2021, le mandataire a repris le travail de planification, afin de l'adapter aux demandes émises par les services cantonaux.

Après validation municipale, le dossier pourra être soumis à enquête publique, vraisemblablement au cours du 1^{er} semestre 2022.

Parcelle n° 3717 (EMS Odysse, ch. de Crêt-de-Plan 122 à la Conversion): projet de modification du PGA

Le projet de modification du plan général d'affectation du 24 septembre 1987 pour création d'une zone d'utilité publique sur la parcelle n° 3717, accompagné des propositions de réponses aux oppositions enregistrées durant l'enquête publique (tenue du 2 au 31 mars 2020, avec prolongation du 6 au 20 mai 2020 pour cause de COVID-19), a fait l'objet du préavis municipal n° 1282/2021, adopté par le Conseil communal dans sa séance du 29 mars 2021.

L'ensemble du dossier a été adressé à la DGTL le 7 mai 2021 pour approbation et notification aux opposants.

Par courrier du 12 octobre 2021, la DGTL a informé le service ATB que le Département des institutions et du territoire a approuvé le projet, sous réserve des droits des tiers.

Par courrier du 17 décembre 2021, la DGTL a envoyé au service ATB sa « constatation de l'entrée en vigueur du plan ».

Étude d'un plan de quartier dans le secteur « Burquenet » (PQ « Burquenet Sud »)

Par courrier du 14 juillet 2021, la DGTL a informé le service ATB que le Département des institutions et du territoire a approuvé, sous réserve des droits des tiers, le plan de quartier « Burquenet Sud ».

Par suite, un référendum a été déposé contre la décision du Conseil communal du 7 décembre 2019 adoptant le préavis municipal n° 1269/2019. Le référendum ayant abouti, le corps électoral a été appelé à se prononcer sur la question le 28 novembre 2021: ladite décision a été acceptée par 52.3 % de oui contre 47.7 % de non (env. 10 % de bulletins blancs). Ce résultat a toutefois été contesté par le comité référendaire qui a formé 2 recours auprès de la Préfecture du district de Lavaux-Oron: l'un contre la préparation de la votation communale, l'autre contre la votation communale elle-même. Ces 2 recours sont examinés par la Direction générale cantonale des affaires institutionnelles et des communes (DGAIC).

En outre, 2 recours ont parallèlement été déposés auprès de la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal (CDAP) par l'Association Sauver Lavaux ainsi que par Patrimoine Suisse et consorts contre la levée de leurs oppositions au projet par le Conseil communal.

Police des constructions

Généralités

Comme chaque année, une très large part de l'activité du service a été consacrée aux problèmes et procédures relatifs à la police des constructions.

114 projets ont été examinés et analysés entre le 1^{er} décembre 2020 et le 30 novembre 2021.
Dont :

60 projets ont été soumis à l'enquête publique; 14 d'entre eux ont suscité 47 remarques ou oppositions.

54 projets ont été dispensés de l'enquête publique sur la base des dispositions de l'art. 111 LATC, s'agissant de travaux de minime importance répondant aux critères fixés par l'art. 72d RLATC.

12 projets ont en outre été partiellement examinés et mis en suspens.

11 recours ont été interjetés auprès de la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal (CDAP). 2 recours ont été retirés à la suite d'un accord.

1 recours a été déposé auprès du Tribunal fédéral suite au rejet du recours déposé auprès de la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal (CDAP).

1 projet a été abandonné.

1 projet de création d'une station de base de téléphonie mobile au chemin de Flonde-Vaux a été refusé, car contraire à l'art. 33 LLavaux. Le constructeur (Salt Mobile SA) a recouru auprès de la CDAP.

1 projet de construction d'un centre sportif au lieu-dit Echerins – La Corniaz a été refusé, suite au préavis négatif de la Commission consultative d'urbanisme (non-conformité avec l'art. 216 RCAT régissant la zone de verdure spéciale à but sportif).

23 projets n'ont pas encore fait l'objet d'une décision.

En outre, le service a examiné **21 avant-projets** qui n'ont pas abouti à la présentation d'une demande de permis de construire en 2021 ou qui ont été abandonnés.

Dans le cadre des compétences qui lui ont été attribuées par la Municipalité en matière de délivrance d'autorisations de construire fondées sur l'art. 111 LATC (dispenses d'enquête publique), le service ATB a analysé les dossiers de minime importance dans ses séances internes réunissant le Conseiller municipal, le chef de service et son adjoint.

Les décisions prises ont cependant été communiquées à la Municipalité la semaine suivante pour être inscrites au procès-verbal. Il s'agit principalement de petites constructions annexes (garages, jardins d'hiver, dépendances), de travaux intérieurs, d'installations de citernes à mazout, de réfections de façades et de toitures, ainsi que de choix de couleurs de matériaux hors zone ville et villages.

A l'instar de tous les actes administratifs, ces décisions sont notifiées aux requérants sous la signature de la Municipalité.

Constructions hors zone à bâtir

Conformément aux dispositions de l'art. 120 LATC, les constructions ou transformations de bâtiments situés hors zone à bâtir doivent faire l'objet d'une autorisation spéciale du Département cantonal des institutions et du territoire (DIT).

D'une manière générale, le service ATB prend connaissance des intentions/projets des propriétaires ou architectes. Il les oriente sur la procédure à suivre et sur les documents à produire en vue d'une éventuelle mise à l'enquête publique, puis les invite à se rendre directement auprès de la Direction générale cantonale du territoire et de logement (DGTL, anc. SDT) pour en discuter, préalablement à toute démarche administrative.

Constructions sises à l'intérieur du périmètre du plan de protection de Lavaux

Conformément à l'art. 5a de la loi sur le plan de protection de Lavaux du 12 février 1979 (LLavaux), tous projets de construction, de reconstruction et de transformation, à l'exception des objets de minime importance qui n'altèrent pas le site, doivent être soumis à l'examen de la commission consultative de Lavaux préalablement à leur mise à l'enquête publique.

Ladite commission s'est réunie à **11 reprises** au cours de l'année 2021.

22 projets distincts de construction situés sur le territoire de la Commune de Lutry lui ont été présentés.

Commission consultative de la zone ville et villages

La Commission consultative de la zone ville et villages a tenu **10** séances en 2021 au cours desquelles elle a examiné **18** projets ou avant-projets concernant des bâtiments compris dans la zone ville et villages, conformément aux dispositions de l'art. 72 du règlement communal sur les constructions et l'aménagement du territoire du 12 juillet 2005 (RCAT).

Commission de salubrité

La Commission de salubrité n'est pas intervenue en 2021.

Commission consultative d'urbanisme

La Commission consultative d'urbanisme a tenu **3** séances en 2021 au cours desquelles elle a examiné les projets de construction de 3 bâtiments de 14 appartements au chemin de Mourat, d'un immeuble de 5 logements au chemin du Creux-de-Corsy 100 et de 2 halles dédiées aux sports avec parking et transformation de la piscine existante extérieure en piscine intérieure à la route de la Claie-aux-Moines 106, conformément aux dispositions des art. 56 et 57 RCAT.

Tableau des permis de construire délivrés en 2021

Objets	Nombre de logements nouveaux ou modifiés
5 permis pour des bâtiments de plusieurs appartements	33
2 permis pour 2 villas individuelles	21
1 permis pour 6 maisons mitoyennes	14
24 permis pour transformations, agrandissements, constructions et installations diverses, modifications de projets ou changements d'affectation de locaux	43
43 autorisations pour travaux de réfection divers	14
17 permis pour installations de pompes à chaleur, de capteurs solaires, de systèmes de réfrigération	
8 permis pour piscines privées, jacuzzis et spas de nage	
10 permis pour installations d'enseignes, procédés de réclame et panneaux de chantiers ou de vente	
3 permis pour aménagement de parcelles, terrasses, murs de soutènement	
1 permis pour le réaménagement du carrefour sous le pont de la route du Landar enjambant la ligne CFF de Berne + liaison piétonne entre la route du Landar et la route de la Conversion	
1 permis pour la construction d'un centre de sports et de bien-être	
115 permis au total	106 logements

Tableau des permis d'habiter ou d'utiliser délivrés en 2021

Objets	Logements concernés
16 permis d'habiter pour des constructions nouvelles destinées à l'habitation	117 logements
11 permis d'habiter ou d'utiliser concernant des agrandissements, transformations ou travaux d'entretien	10 logements
14 permis d'utiliser concernant des constructions, installations et aménagements divers	
41 permis au total	127 logements

Tableaux comparatifs des six dernières années

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Permis de construire délivrés	107	104	104	84	124	115
Nombre de logements concernés (nouveaux ou modifiés)	96	78	119	105	115	106

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Permis d'habiter ou d'utiliser délivrés	35	24	27	29	49	41
Nombre de logements concernés	39	28	158	36	106	127

Abris de protection civile

En 2021, le service ATB a examiné 1 nouveau dossier de construction d'abris de protection civile de 34 places. Il est précisé que la construction d'un abri dans une maison d'habitation est nécessaire à partir de 38 pièces, à raison de deux places protégées pour trois pièces (OPCi art. 70 al. 1 let. a).

Tableau comparatif des six dernières années

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Dossiers examinés et approuvés	2	3	1	3	0	1
Nombre de places protégées	49	187	50	150	0	34

Dispenses de construction d'abris de protection civile

6 demandes de dispense de construction d'abri ont été examinées par le service ATB et l'Office cantonal de la protection civile.

6 propriétaires ont été tenus de verser à l'Etat une contribution compensatoire dont les montants, fixés par l'Office cantonal, se sont élevés à **CHF 78'400** au total.

Le 30 novembre 2011, le Conseil fédéral a confirmé l'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2012 de la loi fédérale sur la protection de la population et sur la protection civile révisée, ainsi que son ordonnance d'application.

La facturation des contributions de remplacement pour place protégée pour tous les permis de construire délivrés dès le 1^{er} janvier 2012 est faite dorénavant directement par le Service de la Sécurité civile et militaire de l'Etat sur la base du permis de construire.

Le suivi de la délivrance du permis de construire s'effectue via la CAMAC (art. 75 RLATC).

Piscines privées

Le service ATB, en collaboration avec le service TRD, est chargé de veiller au contrôle des nouvelles piscines et au raccordement de leurs canalisations d'eaux usées et d'eaux claires dans les collecteurs publics.

Aucune piscine n'a été contrôlée dans le courant de l'année 2021.

Le nombre de piscines répertoriées sur le territoire communal s'élève à **270** unités.

Contrôle périodique obligatoire des installations de stockage d'hydrocarbures

Conformément à la loi fédérale sur la protection des eaux du 24 janvier 1991 (LEaux), le détenteur de telles installations en est seul responsable. La surveillance de la Commune est ainsi fortement réduite. Elle ne maintient qu'un contrôle et une surveillance sur les citernes situées en secteurs Au et S. Cependant, elle poursuit la mise à jour de son registre des réservoirs dès réception des avis de révision.

Prévention des accidents sur les chantiers

Comme chaque année, le service s'est chargé de veiller au respect des prescriptions en matière de sécurité sur les chantiers.

Le responsable est intervenu à plusieurs reprises auprès de constructeurs pour demander des mesures de sécurité complémentaires, notamment au sujet des garde-corps et des échafaudages.

D'autre part, le service ATB participe, en étroite collaboration avec l'APOL et les services TRD et SILy, à la première séance de mise en œuvre d'un chantier de construction, démolition ou transformation importante d'un bâtiment pour définir les diverses mesures à prendre en vue d'assurer un bon déroulement des travaux.

BÂTIMENTS COMMUNAUX

Travaux effectués selon budget d'investissements

L'année 2021 a été marquée par la réalisation de plusieurs travaux d'importance (objet de préavis ad hoc ou inscrits au chapitre des dépenses d'investissements ordinaires de la bourse communale) ayant concerné les bâtiments ci-dessous :

- Suite à l'asservissement des sous-stations alimentées par le chauffage à distance du Rivage, soit la mise en œuvre d'échangeurs de chaleur dans chaque immeuble afin que ceux-ci disposent de leurs propres réseaux secondaires de chauffage, il a été procédé au nettoyage de l'ensemble des conduites de chauffage de l'Hôtel du Rivage et des conduites de chauffage de sol des bâtiments sis Grand-Rue 24-26 et Place des Halles 1-3.
- Afin de satisfaire à l'évolution des exigences imposées par l'Ordonnance fédérale sur la protection de l'air (OPair), il a été procédé au remplacement de la chaudière à bois du centre scolaire de Corsy et à l'installation d'un filtre à particules et d'un accumulateur de chaleur (ballon tampon) dans la chaufferie.



Remplacement de la chaudière à bois dans la chaufferie du centre scolaire de Corsy



Mise en œuvre d'un accumulateur de chaleur dans la chaufferie du centre scolaire de Corsy

- Les locaux du 2^{ème} étage du Château de Lutry occupés, entre autres, par le secrétariat des services Aménagement du territoire et Bâtiments (ATB) et Travaux et Domaines (TRD), devenus fort vétustes au fil du temps, ont fait l'objet d'une importante rénovation au cours de l'année écoulée. Tous les revêtements muraux et de sol ont été rafraîchis, les installations électriques et informatiques ont été mises aux normes, l'éclairage a été mis à niveau et l'ensemble du mobilier a été remplacé, y compris le meuble de réception.



Rénovation de la réception ATB-TRD située au 2^{ème} étage du Château de Lutry

- Au cours du dernier trimestre 2020, la Municipalité a été informée par la Direction des écoles que la création de locaux supplémentaires s'avérait nécessaire, afin d'accueillir les élèves de primaire à la rentrée 2021. Des travaux ont donc été entrepris pour créer et aménager deux nouvelles salles de classe: une dans le centre scolaire de Corsy, au 2^{ème} étage, dans un espace occupé jusqu'alors par le CLEM et une petite bibliothèque, l'autre dans le collège du Grand-Pont, dans un espace occupé jusqu'alors par une salle de couture.



Aménagement d'une nouvelle salle de classe dans les locaux occupés jusqu'alors par la couture.



Transformation des locaux occupés jusqu'alors par une bibliothèque et le CLEM, aménagement d'une nouvelle salle de classe.

- Afin de compenser la perte d'un espace dévolu à la couture dans le collège du Grand-Pont, il a été procédé à la transformation de l'appartement du 1^{er} étage du bâtiment sis à la route du Grand-Pont 30, récemment acquis par la commune. Les travaux réalisés ont permis de réaffecter une salle de couture et d'aménager différents espaces pour le service de la jeunesse.



Transformation d'un appartement du bâtiment sis route du Grand-Pont 30 pour y accueillir, entre autres, des activités de couture.

Travaux effectués selon le budget de fonctionnement

Comme chaque année, hormis les interventions urgentes, imprévues et donc non budgétées, le service a établi un planning général des travaux prévus et des adjudications y relatives, qui constitue un outil de travail indispensable pour assurer le respect des délais et contraintes spécifiques à chaque chantier.

En 2021, les travaux d'entretien, de transformation et d'amélioration suivants, inscrits au budget de fonctionnement de la bourse communale, ont été effectués dans les bâtiments communaux:

Temple de Lutry

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et de ventilation, de détection incendie, du mouvement de l'horloge et de la sonnerie des cloches, de l'accordage de l'orgue et de la sonorisation;
- Remplacement des micros sans fils, y compris antenne;
- Travaux d'entretien de l'horloge;
- Contrôle et entretien de la toiture, contrôle de sécurité antichute.

Église catholique Saint-Martin de Lutry/Paudex

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et de ventilation, de l'humidificateur de l'orgue, de son accordage et de la sonorisation;
- Réfection des marches de l'escalier extérieur;
- Contrôle périodique des témoins des fissures sur les façades et à l'intérieur de l'édifice;
- Contrôle et entretien de la toiture.

Remarque: L'Église catholique n'est pas un bâtiment communal. Cependant, les Communes de Lutry et Paudex en assument l'entretien selon une clé de répartition respective de cinq sixièmes et un sixième.

Château de Lutry

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et de ventilation, de climatisation des locaux techniques, d'éclairage de secours et de détection incendie;
- Mise aux normes d'une partie de l'installation électrique suite à un contrôle OIBT (Ordonnance fédérale sur les installations électriques à basse tension);
- Assainissement des soubassements des murs de la cage d'escalier principale.



Assainissement des soubassements des murs de la cage d'escaliers principale du Château de Lutry.

- Remplacement d'un tronçon d'une conduite de chauffage et réfection d'un mur à l'Office de la population;
- Remplacement d'un boiler;
- Divers travaux de menuiserie sur les portes et fenêtres;
- Remplacement de mobilier divers;
- Contrôle et entretien de la toiture, contrôle de sécurité antichute.

Château des Rôleurs

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et de ventilation, de climatisation des locaux techniques, d'éclairage de secours et de détection incendie;
- Entretien des installations techniques propres au local d'archives (climatisation, ventilation, hygrométrie, extinction);
- Étude pour l'optimisation du chauffage à distance du Château (production de chaleur);
- Mise aux normes d'une partie de l'installation électrique suite à un contrôle OIBT;
- Contrôle et entretien de la toiture, contrôle de sécurité antichute.

Bâtiment rue du Château 1 (bibliothèque communale)

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage, ainsi que du monte-livres;
- Étude pour l'optimisation du chauffage à distance du Château (sous-station);
- Mise aux normes du monte-livres;
- Contrôle et entretien de la toiture.

Bâtiment rue du Château 2 (appartement et jardin d'enfants)

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage;
- Étude pour l'optimisation du chauffage à distance du Château (sous-station);
- Mise aux normes d'une partie de l'installation électrique suite à un contrôle OIBT;
- Rafrâichissement des peintures de la salle principale de la garderie;
- Remplacement du lave-vaisselle de l'appartement;
- Contrôle et entretien de la toiture.

Bâtiments de la place des Halles 1 et 3

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage, de ventilation, des portes automatiques ainsi que de l'ascenseur;
- Modernisation d'une cabine d'ascenseur;
- Remplacement d'appareils électroménagers;
- Rafrâichissement des peintures dans certains appartements;
- Contrôle et entretien de la toiture.

Bâtiments Grand-Rue 24 « Tour de l'Horloge » et Grand-Rue 26

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et de ventilation, de l'ascenseur et de l'horloge;
- Travaux d'étanchéité dans les sous-sols;
- Remplacement d'appareils électroménagers;
- Contrôle et entretien de la toiture.

Bâtiment place du Temple 7 « La Poudrière »

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage;
- Étude pour l'optimisation du chauffage à distance du Château (sous-station);
- Contrôle et entretien de la toiture.

Bâtiment rue Verdaine 6 « Lustriacum »

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de l'éclairage de secours;
- Remplacement d'un chauffe-eau;
- Remise en état de l'escalier intérieur en bois;
- Contrôle et entretien de la toiture.

Villa Mégroz

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, du chauffage et de la ventilation, de l'éclairage de secours;
- Contrôle et entretien de la toiture.

Bâtiment rue du Voisinand 2 (bureaux des S.I.)

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage;
- Entretien des menuiseries, remplacement d'une fenêtre;
- Contrôle et entretien de la toiture.

Bâtiment des Champs 2-6 (appartements, garderie « Les Ouistitis », locaux SDIS, atelier des S.I.)

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et de ventilation, de l'éclairage de secours, de détection incendie, des ascenseurs, des portes des garages du service du feu et des services industriels, de la porte automatique du parking;
- Réparation conséquente d'une porte sectorielle;
- Entretien périodique de tous les collecteurs;
- Démontage d'une structure en bois (mezzanine) dans les locaux libérés par l'imprimerie;
- Remplacement d'appareils électroménagers dans les appartements et dans les locaux du SDIS;
- Divers travaux de peinture;
- Remplacement d'une toile de tente et de stores à lamelles dans les locaux occupés par la garderie des Ouistitis;
- Entretien des aménagements extérieurs attenants à la garderie des Ouistitis.

Bâtiment chemin de Burquenet 30 (anc. propriété Copt)

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage;
- Contrôle et entretien de la toiture.

Bâtiment route de Lavaux 62 « Le Rond-Point »

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage;
- Contrôle et entretien de la toiture.

Bâtiment route du Grand-Pont 26 (anc. propriété Boudry)

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage;
- Contrôle et entretien de la toiture.

**Bâtiment route du Grand-Pont 30
(anc. propriété Buche)**

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage;
- Remplacement du vase d'expansion;
- Mise aux normes d'une partie de l'installation électrique suite à un contrôle OIBT;
- Mise en passe des locaux (cylindres électroniques);
- Entretien des alentours de l'immeuble;
- Contrôle et entretien de la toiture.

Bâtiment route de Lavaux 215 (voirie)

- Entretien des installations techniques, électriques et sanitaires;
- Contrôle et entretien de la toiture.

**Bâtiment route de Lavaux 208
(anc. garage DIMAB)**

- Entretien des installations techniques, électriques et sanitaires;
- Contrôle et entretien des toitures.

Bâtiment route de Lavaux 216 (APOL)

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et de ventilation, de climatisation, de détection incendie, de l'éclairage de secours, des portes automatiques;
- Rafrâichissement des peintures dans certains locaux;
- Entretien périodique des collecteurs;
- Remplacement d'un exutoire de fumées;
- Contrôle et entretien des toitures.

**Villa du chemin des Marionnettes 74
« Signal de Bochat »**

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage;
- Contrôle et entretien de la toiture.

Bâtiment route de la Croix 241 (ancienne poste)

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage;
- Mise en passe des locaux (cylindres électroniques);
- Remise en état des aménagements extérieurs;
- Contrôle et entretien de la toiture plate.

**Bâtiment rue du Village 9 à
Savuit (« La Balance »)**

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage;
- Contrôle et entretien de la toiture.

Bâtiments du Châtelard (domaine viticole)

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage;
- Remplacement d'appareils électroménagers;
- Mise en œuvre d'une nouvelle enseigne;
- Contrôle et entretien de la toiture.

**Bâtiment route des Monts-de-Lavaux 295
(appartements et locaux de la voirie)**

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et des portes;
- Remplacement d'appareils électroménagers;
- Contrôle et entretien de la toiture.

**Bâtiment route des Monts-de-Lavaux 335
(carrefour de La Croix-sur-Lutry)**

- Entretien des installations techniques, électriques et sanitaires;
- Remplacement du tableau électrique principal, mise à niveau des installations;
- Contrôle et entretien de la toiture.

Grande salle de la Croix-sur-Lutry (Echerins)

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage;
- Remplacement du vase d'expansion;
- Contrôle et entretien de la toiture.

Ferme Ouest d'Echerins

- Entretien des installations techniques, électriques et sanitaires;
- Contrôle de la toiture.

Hôtel-Restaurant « Le Rivage »

Hôtel-restaurant

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et de ventilation, de climatisation, des installations frigorifiques, de détection incendie, de l'éclairage de secours, des exutoires de fumée, des ascenseurs et monte-charge, ainsi que des diverses portes automatiques;
- Entretien et remplacement de stores dans les chambres d'hôtes;
- Entretien des installations sanitaires dans les chambres d'hôtes;
- Entretien des cuisines et des équipements du restaurant;
- Rafrâichissement des revêtements muraux et des boiseries du restaurant, travaux annexes.



Rafraîchissement des revêtements muraux et des boiseries dans la salle du restaurant du Rivage, travaux annexes.

- Mise à niveau des installations électriques du restaurant et des cuisines, amélioration de l'éclairage ;
- Remplacement des faux plafonds de la zone laverie et dans le couloir d'accès aux cuisines ;
- Pose d'une nouvelle moquette dans la cage d'escalier principale.



Remplacement de la moquette dans la cage d'escaliers principale de l'Hôtel du Rivage.

- Assainissement des marches de l'escalier menant au sous-sol ;
- Rafraîchissement des peintures dans certaines chambres d'hôtes ;
- Fourniture et installation d'équipements de cuisine ;
- Entretien des collecteurs ;
- Remplacement d'une pompe de circulation sur la production d'eau glacée (climatisation) ;
- Contrôle et entretien de la toiture.

Local commercial « Forum Distribution »

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage.

Centrale de chauffage à distance

- Entretien des installations de chauffage ;
- Remplacement de diverses pièces dans les sous-stations (pompes, régulations, etc.).

Remarque: Pour mémoire, cette chaufferie assure le chauffage de l'Hôtel Le Rivage, des bâtiments communaux des Halles, de la Grand-Rue 24 et 26, des bâtiments de la Grand-Rue 22, du caveau des vignerons et de plusieurs appartements de la Grand-Rue 23.

Bâtiment route d'Ouchy 15 (« La Cantinetta Meal » et « Wagyu »)

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage ;
- Entretien des cuisines, des chambres froides et des équipements des restaurants ;
- Réfections ponctuelles des revêtements de sol de la terrasse ;
- Remplacement du vase d'expansion ;
- Révision de la citerne ;
- Contrôle et entretien de la toiture.

Bâtiment route de Belmont (dans le complexe Züblin)

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage ;
- Entretien des aménagements extérieurs.

Ferme de Chanoz-Brocard (dépôt voirie et local des bûcherons)

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage ;
- Contrôle et entretien de la toiture.

Stand de tir de Chanoz-Brocard (stand de tir, buvette et vestiaires)

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage;
- Entretien et achat de cibles, entretien du système de marquage de cibles;
- Remplacement des portes basculantes du stand de tir à 300 mètres;
- Contrôle et entretien de la toiture, remplacement d'un chéneau endommagé par la chute d'un arbre.

Dépôt du Grand-Pont (dépôt « Verly »)

- Entretien courant.

Bâtiment du Sauvetage (sauvetage, Point i, vestiaires, club de plongée)

- Entretien des installations techniques, électriques et sanitaires;
- Remplacement de vitrages brisés au Point i;
- Travaux de mise en conformité des installations électriques suite contrôle OIBT;
- Contrôle et entretien de la toiture, suppression de la mousse sur les tuiles.

Bâtiment rue des Terreaux (anciens abattoirs)

- Entretien des installations techniques, électriques et sanitaires.

Bâtiments de la buvette et des vestiaires de la plage

- Entretien des installations techniques, électriques et sanitaires;
- Contrôle et entretien des toitures.

Groupe scolaire du Grand-Pont

Collège, y compris classes enfantines et pavillon provisoire

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage, de l'éclairage de secours, du système de vidéosurveillance et de la borne télescopique extérieure;
- Entretien des équipements multimédia;
- Réparations diverses sur les serrureries des portes d'entrée, des impostes, des fenêtres et des portes coulissantes.

- Contrôle général des fenêtres et remplacement de plusieurs stores;
- Remplacement d'équipements électroménagers à la classe de cuisine;
- Réfections ponctuelles de l'étanchéité des marquises;
- Contrôle et entretien des toitures du bâtiment principal et du pavillon des écoles enfantines.

Salle de gymnastique

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage, de ventilation et de production de froid, de détection incendie et de la ventilation des vestiaires;
- Entretien des installations scéniques;
- Révision générale et contrôle de sécurité des agrès et autre matériel de gymnastique, y compris achat de matériel divers;
- Entretien des installations sanitaires (douches, W.-C.) et remplacement de certains équipements et commandes.
- Remise en état des parois en bois de la salle;
- Fourniture et installation d'armoires dans l'arrière-scène;
- Remplacement de la cuisinière à gaz dans la cuisine attenante à la salle.
- Contrôle et entretien de la toiture de la salle de gymnastique.



Remplacement de la cuisinière à gaz dans la cuisine de la salle du Grand-Pont

Buvette du FC Lutry

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage;
- Contrôle et entretien de la toiture plate.

Groupe scolaire des Pâles

Collège

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage, de détection incendie, de l'éclairage de secours, des exutoires de fumées, des ascenseurs, de sonorisation et du système de vidéosurveillance;
- Entretien des équipements de la cafétéria;
- Entretien des équipements multimédia;
- Contrôle général des fenêtres et remplacement de plusieurs stores;
- Mise aux normes des installations électriques suite à un contrôle OIBT;
- Entretien des aménagements extérieurs;
- Contrôle et entretien des toitures plates et des coupoles.

Salle de gymnastique

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et de ventilation, de détection incendie, de l'éclairage de secours, des exutoires de fumée, de sonorisation et du système de vidéosurveillance;
- Révision générale et contrôle de sécurité des agrès et autre matériel de gymnastique, y compris achat de matériel divers;
- Mise aux normes des installations électriques suite à un contrôle OIBT;
- Remplacement de 2 portes en serrurerie (accès aux douches);
- Entretien des aménagements extérieurs;
- Contrôle et entretien de la toiture plate et des coupoles.

Anciens locaux PC-PSS

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de ventilation, ainsi que de l'éclairage de secours;
- Aménagement, mise en passe de certains locaux en vue de leur location.

Centre scolaire et culturel de Corsy

Collège

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et de ventilation, de détection incendie, de l'éclairage de secours, des exutoires de fumée et de l'ascenseur;
- Mise aux normes de certains agrégats de l'éclairage de secours;
- Entretien des serrureries, contrôle général du fonctionnement des fenêtres;
- Entretien, révision et remplacement de stores;
- Entretien des équipements multimédia;
- Aménagement d'une zone vestiaires dans le hall du 1^{er} étage;
- Contrôle et réhabilitations ponctuelles des revêtements de façades en pierre;
- Remplacement d'une partie des luminaires des locaux communs par des modèles LED;
- Remplacement d'un chauffe-eau;
- Entretien des aménagements extérieurs;
- Contrôle et entretien de la toiture.

Salle de gymnastique

(y c. appartement, foyer et annexes)

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et de ventilation, de détection incendie, de l'éclairage de secours, des exutoires de fumée, ainsi que des ascenseurs et monte-charge;
- Entretien des équipements de la cafétéria;
- Mise aux normes de certains agrégats de l'éclairage de secours;
- Révision générale et contrôle de sécurité des agrès et autre matériel de gymnastique, y compris achat de matériel divers;
- Entretien et remplacement de certains éléments de rangement pour le matériel de gymnastique;
- Entretien des serrureries, contrôle général du fonctionnement des fenêtres;
- Remplacement de stores à lamelles;
- Mise à niveau de l'éclairage dans la cage d'escalier;
- Contrôle et réhabilitations ponctuelles des revêtements de façades en pierre;
- Mise en œuvre d'une table de ping-pong extérieure;
- Entretien des aménagements extérieurs;
- Contrôle et entretien de la toiture plate.

Chapelle

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et de l'orgue;
- Entretien des aménagements extérieurs;
- Contrôle et entretien de la toiture.

Complexe scolaire de La Croix-sur-Lutry

Collège et locaux scolaires annexes dans la « Belle-Ferme »

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et de ventilation, de détection incendie, de l'éclairage de secours, des exutoires de fumée, de sonorisation, ainsi que de l'ascenseur;
- Entretien des équipements multimédia;
- Curage des différents collecteurs et de la rigole au pied de la paroi berlinoise;
- Contrôle général du fonctionnement des fenêtres et des stores, réparations ponctuelles;
- Divers travaux de plâtrerie et peinture;
- Entretien des aménagements extérieurs;
- Contrôle et entretien de la toiture plate.

Bâtiment chemin du Miroir 31 « Belle Ferme » (appartements)

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage;
- Contrôle général du fonctionnement des fenêtres et des stores, réparations ponctuelles;
- Remplacement d'une paroi de douche et remplacement de carrelage;
- Curage des différents collecteurs;
- Entretien des aménagements extérieurs;
- Contrôle et entretien de la toiture.

Salle de gymnastique

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et de ventilation, de détection incendie, de l'éclairage de secours, des exutoires de fumée, ainsi que de la sonorisation;
- Révision générale et contrôle de sécurité des agrès et autre matériel de gymnastique, y compris achat de matériel divers;
- Contrôle général du fonctionnement des fenêtres et des protections solaires, réparations et remplacements de stores en toile;
- Contrôle et entretien des menuiseries;
- Entretien des installations sanitaires (douches, W.-C.) et remplacement de certains équipements et commandes.

Pavillon scolaire provisoire de 8 classes

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage, de ventilation et de sonorisation;
- Curage des différents collecteurs;
- Remplacement de stores à lamelles;
- Entretien des aménagements extérieurs;
- Contrôle et entretien de la toiture plate.

Collège de Savuit

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage, de ventilation et de l'horloge;
- Remplacement des clôtures, fourniture et installation d'un portail;
- Contrôle et entretien de la toiture.

Collège d'Echerins

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage;
- Contrôle et entretien de la toiture.

Pavillon des Marionnettes (UAPE)

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et de détection incendie;
- Contrôle général du fonctionnement des fenêtres et des stores, remplacements ponctuels;
- Mise en œuvre d'un lave-mains sur l'agencement de cuisine actuel (demande du service d'hygiène);
- Rafraîchissement des peintures des murs du réfectoire;
- Révision de l'ensemble des menuiseries (portes et fenêtres);
- Entretien des aménagements extérieurs;
- Contrôle et entretien de la toiture plate.

PPE Les Moulins (garderie)

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et de ventilation, ainsi que de l'éclairage de secours;
- Suppression d'une paroi et travaux annexes, selon demande FSEJ;
- Modification de la hotte de ventilation de la cuisine.
- Remplacement des sondes de pression de l'installation de ventilation;
- Mise en œuvre d'un lave-mains sur l'agencement de cuisine actuel (demande du service d'hygiène).



Mise en œuvre d'une nouvelle hotte de ventilation dans la cuisine de la garderie des Moulins.

Édicules publics

- Entretien courant des installations électriques et sanitaires des W.-C. publics, y compris le remplacement de divers appareils endommagés par des actes de vandalisme;
- Entretien des fontaines y compris couverts.

Passage du Simplon (parcelle de base n° 84)

- Entretien courant.

Maison de Paroisse et des Jeunes (locaux en location => cantine scolaire du Bourg)

- Entretien courant des installations.

Abris de la Protection civile (toujours en fonction: Corsy, Savuit, Les Mémises)

- Mise à niveau de l'installation d'éclairage de secours dans l'abri PC de Corsy;
- Aménagement, mise en passe de certains locaux en vue de leur location.

Etudes relatives aux bâtiments communaux

En 2021, les études suivantes ont été mises en œuvre, poursuivies ou achevées, notamment pour l'établissement du budget 2022 et des budgets futurs :

Bâtiment rue du Village 9 à Savuit (« La Balance »)

Obtention d'un crédit de construction pour la restauration, la transformation et l'agrandissement du bâtiment de la "Balance" à Savuit, objet du préavis municipal n° 1291/2021 soumis au Conseil communal dans sa séance du 13 septembre 2021.

Bâtiments route de Lavaux 208 et 215

Obtention d'un crédit de construction relatif à la transformation du bâtiment sis à la route de Lavaux 208 (parcelle n° 5783, ancien garage Dimab) et au réaménagement des locaux situés à la route de Lavaux 215 (parcelle n° 296, actuel bâtiment de la voirie), objet du préavis municipal n° 1297/2021 soumis au Conseil communal dans sa séance du 1er novembre 2021.

Futur Collège de La Combe

L'acquisition par la Commune de la parcelle n° 197, objet du préavis municipal n° 1262/2019 (examiné par le Conseil communal dans sa séance du 28 octobre 2019), a pu être formalisée le 8 octobre 2020 (date de signature de l'acte notarié).

Au cours de l'année écoulée, diverses discussions avec les services de l'État ont permis de définir un programme des locaux rationnel et dimensionné aux besoins effectifs de la commune.

Une procédure de type « mandat d'études parallèles » (MEP) à 2 degrés, selon le choix opéré par la Municipalité le 18 février 2019, pourra dès lors être valablement lancée durant le premier semestre de l'année 2022.

Optimisation énergétique des bâtiments communaux

Pour rappel, afin de répondre à la motion déposée par Monsieur le Conseiller communal Guy Wolfensberger, qui demandait notamment à la Municipalité « de présenter au Conseil communal un plan de rénovations énergétiques pour l'ensemble des bâtiments du parc communal et de prioriser ces travaux sur l'horizon de temps 2021-2026 », le service ATB a étudié et évalué différentes méthodologies permettant de répondre à cette problématique.

Comme base de réflexion, la Municipalité s'est fixé les objectifs suivants :

- Établir un diagnostic rapide et complet de l'état des bâtiments (dégradation, sécurité, énergie);
- Calculer le coût d'une rénovation avec une crédibilité suffisante pour s'engager sur un plan d'investissements;
- Chiffrer et optimiser des scénarios de rénovation intégrant les différents aspects énergétiques;
- Prioriser les investissements du parc immobilier selon les critères techniques et financiers du propriétaire;
- Évaluer l'âge apparent du parc immobilier et déterminer les besoins d'investissements;
- Planifier les investissements pour la conservation et la transition énergétique du parc.

En résumé, le but recherché est d'obtenir une vision globale de l'état de dégradation et de mettre en place un plan de gestion efficace et prévisionnel en donnant à l'autorité compétente des pistes d'action intégrant pleinement les critères énergétiques. L'ensemble de la démarche, de la méthodologie retenue, du processus de mise en œuvre et des aspects financiers qui en découlent ont fait l'objet d'une réponse écrite au Conseil communal dans sa séance du 5 décembre 2020.

Les sociétés EPIQR Rénovation Sàrl et ESTIA SA, sur lesquelles le choix de la Municipalité s'est porté, ont donc été mandatées au cours du 1^{er} trimestre de l'année écoulée. Sur la base d'une priorisation effectuée par le service ATB, plusieurs diagnostics ont d'ores et déjà été réalisés. Ceux-ci seront poursuivis et finalisés dans le courant de l'année 2022.

Liste des bâtiments communaux

Pour mémoire, nous donnons ci-après la liste complète des bâtiments propriété de la Commune de Lutry avec leur parcelle, numéro et valeur d'assurance ECA indexée :

N° ECA		Parcelle	Valeur ECA (CHF)
251	Temple de Lutry	138	12'011'628
262	Château de Lutry	123	13'000'430
	*Château des Rôdeurs		groupé avec le Château
254	Bâtiment rue du Château 1 (bibliothèque)	135	774'400
265	*Bâtiment rue du Château 2 (garderie d'enfants)	127	694'326
136-137	*Bâtiment place des Halles 1 et 3 (« Tour de l'Évêque » et « Anciennes Halles »)	115	7'268'782
138	*Bâtiment Grand-Rue 24 (« Tour de l'Horloge »)	115	5'076'239
	*Bâtiment Grand-Rue 26		groupé avec Grand-Rue 24
155	Bâtiment du Simplon (droit de superficie accordé à M. Claude Jaccottet)	84	
1270	*Ancien hangar du feu de la Possession (droit de superficie accordé à M. Vincent Dozin)	4	
239	*Bâtiment pl. du Temple 7 (« La Poudrière »)	139	414'061
187	Bâtiment rue Verdaine 6 (« Lustriacum »)	101	327'031
41	Villa « Mégroz » au Grand-Pont	195	1'818'803
331	*Bâtiment rue du Voisinand 2 (bureaux des S.I.)	282	1'384'615
2992	*Bâtiment chemin des Champs 2 (3 appartements, garderie « Les Ouistitis », locaux SDIS, atelier SI)	3536	9'096'900
2993	*Bâtiment chemin des Champs (buanderie, couvert)		313'950
1012-3478	*Maison + dépend., ch. de Burquenet 30 (anc. Copt)	230	1'117'605
17	*Bâtiment rte de Lavaux 62 (« Le Rond-Point »)	403	1'312'030
1454	*Habitation + bâtiment rte du Grand-Pont 26 (anc. Boudry)	196	1'617'788
42-43	*Bâtiment rte du Grand-Pont 30 (ex Buche)	197	1'089'440
1357	Bâtiment rte de Lavaux 215 (voirie)	296	1'447'400
275	Bâtiment route de Lavaux 208 (anc. Dimab)	5783	1'583'867
1353	Bâtiment route de Lavaux (anc. Dimab)	298	
1010	*Bâtiment route de Lavaux 216 (poste de police - habitation)	320	3'054'080

1580	*Villa chemin des Marionnettes 74 (« Signal de Bochat »)	3746	790'795
1957	*Bâtiment rte de la Croix 241 (ancien office de poste)	4379	1'172'521
555	*Bâtiment rue du Village 9 à Savuit (« La Balance »)	975	766'149
470	*Bâtiments du Châtelard (domaine viticole)	5115	2'279'060
2774	*Bâtiment de service rte des Monts-de-Lavaux 295, La Croix s/Lutry	4300	1'559'940
904	*Bâtiment rte des Monts-de-Lavaux 335, La Croix s/Lutry	4309	253'280
911	Grande Salle à La Croix s/Lutry (Echerins)	4311	611'228
974	Ferme Ouest d'Echerins	2284	437'850
977	Ancienne laiterie d'Echerins	2286	67'130
146	*Hôtel du Rivage	120	12'830'395
27	*Bâtiment rte d'Ouchy 15 (« Cantinetta Meal »)	199	3'959'720
2467-2469	Bâtiment route de Belmont (servitudes d'usufruit en faveur de la Commune de Lutry)		groupées avec complexe Züblin
991	Ferme de Chanoz Brocard (dépôt voirie, local bûcherons)	2408	791'656
2906	Hangar à plaquettes de bois à Chanoz Brocard	2408	357'955
1699	Stand de tir de Chanoz Brocard	2409	1'299'531
1738	Ciblerie de Chanoz Brocard	2408	143'219
876	Bâtiment route des Monts-de-Lavaux (ancienne laiterie)	4190	31'818
44	Dépôt du Grand-Pont (« Verly »)	198	221'700
3191	Dépôt du cimetière de Flon-de-Vaux	859	61'980
1633-2783	Bâtiment du sauvetage	DP	1'090'909
272	Bâtiment rue des Terreaux (anciens abattoirs)	286	293'059
479	Hangar du feu du Châtelard	5109	65'277
1585	*Buvette de la plage	345	148'438
2080-2081	Vestiaires de la plage	345	197'400
1978	Station d'épuration (STEP)	1563	12'852'582
1979	Station de relèvement du quai Vaudaire	2818	1'681'324
1720	Station transformatrice du Landar	3957	192'960
1721	Station transformatrice de Taillepied	2470	200'650
1521	Station transformatrice chemin d'Orzens	540	166'030

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET BÂTIMENTS

2268	Station transformatrice de Pontflet	4510	95'080
2558	Local technique à Chanoz-Brocard loué à UPC Cablecom	2409	139'091
2082	Réservoir et station transformatrice d'Echerins	4358	2'912'010
1239	Réservoir de Champ Maffrey	4007	127'500
2712	Abri public de Mémise (sous-sol école de Mémise)	1398	
1315	Refuge forestier du Bois de la Ville	2408	70'330
516	Refuge forestier du Grand-Jorat (sur le territoire de Savigny)	88'610	
297	Sous-station électrique, y compris appareillage	229	199'779
1184	Capite de vigne, En Mourat	698	6'300
3430	Couvert, chemin de la Farganne	DP	23'230
3565	2 silos à sel, route du Bras-de-Fer	DP	166'667

Ecoles/garderie

N° ECA		Parcelle	Valeur ECA (CHF)
1511	Collège du Grand-Pont	200	9'408'040
1512	Pavillon des classes enfantines et buvette du FC Lutry	200	1'636'600
3152	Pavillon scolaire du Grand-Pont	200	322'000
1218	Salle de gymnastique et grande salle du Grand-Pont	200	6'330'620
2802	Couvert à vélos collège du Grand-Pont	200	11'750
1980-1981	Collège des Pâles et PC-PSS, bâtiment Est	645	11'750'800
2079	Collège des Pâles et PC-PSS, bâtiment Centre	645	7'203'600
1982	Salle de gymnastique des Pâles	645	4'131'100
595	Collège de Savuit	938	1'387'960
978	Collège d'Echerins	4351	902'986
1914	Pavillon scolaire des Marionnettes	3785	1'530'876
2757	Centre scolaire et culturel de Corsy	3888	8'681'720
2834	Salle de gymnastique, chapelle et parking souterrain de Corsy	3887	14'792'720
3265	Complexe scolaire de La Croix-sur-Lutry (école, salle de gymnastique, parking et abribus)	4310	11'536'114
1026	*Belle Ferme à La Croix s/Lutry	4310	5'197'700
3620	Pavillon scolaire provisoire, chemin du Miroir	4310	2'150'625
3350	Garderie-nursery Les Moulins	5706	intégrée à la Résidence Les Moulins

Parkings publics

N° ECA		Parcelle	Valeur ECA (CHF)
2604	*La Possession, Lutry	3	11'429'960
2586	*Savuit	970	4'015'000

* Bâtiments avec revenu locatif

Fontaines couvertes

N° ECA		Parcelle	Valeur ECA (CHF)
206	Rue du Port	122	82'900
1702	Place du Voisinand	264	45'800
461	Le Châtelard	5104	47'950
594	Collège de Savuit	938	43'500
569	Place de Savuit	958	102'050
554	Chemin de Praz à Savuit	976	64'200
721	Corsy-Dessous	3894	57'200
775	Chemin des Brûlées à Corsy-Dessus (ancien four banal)	3919	98'400

Cette liste est complétée ci-après par le répertoire des édicules publics, sans les valeurs ECA, celles-ci étant le plus souvent comprises dans les bâtiments qui les abritent.

Édicules publics (WC publics)

Parc de Taillepie – La Toffeyre

Grande salle du Grand-Pont

Débarcadère

Grand-Rue

Château (cour intérieure)

Station de relèvement du quai Vaudaire

Plage de Curtinaux

Savuit

Bossières

Cimetière de Flon-de-Vaux

La Croix (grande salle)

Sentier du bord du lac (au Sud de la STEP)

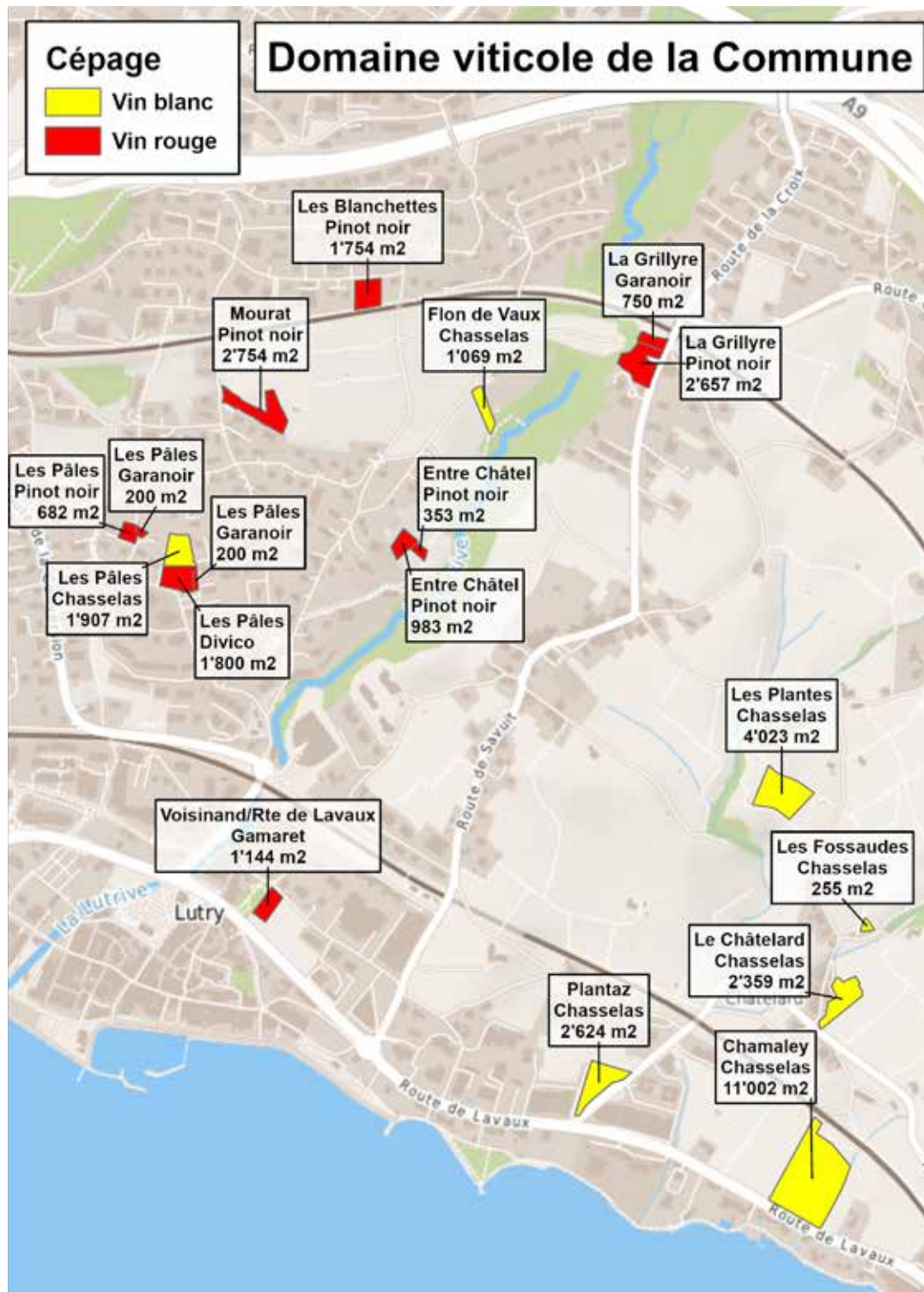
Abri TL (terminus de Plantaz)



Travaux et Domaines



DOMAINE VITICOLE



Plan des parcelles viticoles

Organisation - Plan des parcelles viticoles

Le domaine viticole communal compte 14 parcelles d'une surface totale de 36'516 m². En zone d'appellation Lavaux, ces parcelles sont situées à divers endroits du territoire en lieu de production Lutry et Villette, selon la répartition suivante:

Vins blancs - acquit 2021

Nom local	Appellation	Cépage	Surface m ²	Surface par appellation	Droit de production en kg
Flon-de-Vaux	Lutry	Chasselas	1'069		
Les Pales – Esserts	Lutry	Chasselas	1'907		
Plantaz	Lutry	Chasselas	2'624	5'600	5'600
Les Fossaudes	Villette	Chasselas	255		
Le Châtelard	Villette	Chasselas	2'359		
Les Plantes	Villette	Chasselas	4'023		
Chamaley	Villette	Chasselas	11'002	17'639	17'639
Total vins blancs			23'239	23'239	23'239

Vins rouges - acquit 2021

Nom local	Appellation	Cépage	Surface m ²	Surface par appellation	Droit de production en kg
Mourat	Lutry	Pinot noir	2'754		
Entre Chatel	Lutry	Pinot noir	983		
Entre Chatel	Lutry	Pinot noir	353		
La Grillyre	Lutry	Pinot noir	2'657		
Les Blanchettes	Lutry	Pinot noir	1'754		
Les Pâles	Lutry	Pinot noir	682	9'183	8'265
La Grillyre	Lutry	Garanoir	750		
Les Pâles	Lutry	Garanoir	200		
Les Pâles	Lutry	Garanoir	200	1'150	1'035
Les Pâles	Lutry	Divico	1'800	1'800	1'620
Le Voisinand	Lutry	Gamaret	1'144	1'144	1'030
Total vins rouges			13'277	13'277	11'949

TRAVAUX ET DOMAINES

Depuis 1984, le vigneron-tâcheron de la Commune cultive également les vignes d'une surface de 5'854 m² situées aux Côtes-de-St-Maires sur la Commune de Paudex. La totalité des charges sociales est réglée par la Commune de Lutry qui refacture en fin d'année à la Commune de Paudex la participation aux frais et fournitures éventuelles.

Récolte 2020

La récolte 2020 a été vinifiée par le vigneron-tâcheron et mise en vente comme suit :

- 3'900 litres de Pinot noir vendus en bouteille ;
- 5'600 litres de Chasselas vendus en bouteille ;
- 1'000 litres de Chasselas appellation Villette ;
- 7'000 litres de Chasselas vendus en vrac ;
- 1'000 litres de Chasselas pour le vin mousseux ;
- 930 litres de moût gazéifié et pasteurisé.

Récolte 2021

Les vendanges se sont déroulées du 5 au 13 octobre 2021. Ce millésime s'annonce excellent et d'une rare qualité. Toutefois, en raison d'un été pluvieux (mildiou) et grêleux (rouge), la peau des grains de raisin était épaisse avec peu de jus, raison pour laquelle la récolte a été faible au pressurage (18 % de moins dans les blancs et 63 % dans les rouges).

La récolte a donné les quantités suivantes :

Cépage	Raisin en kg	Degrés Oechsle*
Chasselas	19'150	78
Pinot noir	2'760	94
Gamaret	800	96
Garanoir	800	91

*unité de mesure de la teneur en sucres des moûts (densité)

Exigences vers une viticulture biologique

Le domaine communal s'oriente vers une viticulture biologique.

Les exigences suivantes sont respectées pour se conformer à cet objectif :

Entretien des sols

Les herbicides étant interdits en viticulture biologique, l'entretien du sol repose sur un travail 100 % mécanique et manuel pour maîtriser le développement des adventices (mauvaises herbes). Ce travail permet de lutter contre la compaction, de favoriser le développement équilibré de l'appareil racinaire et d'enfouir le compost sur un enherbement qui a pour but de maintenir et d'entretenir un couvert végétal, naturel ou semé, entre les rangs et autour de la parcelle. Il permet aussi de lutter contre l'érosion, d'améliorer la structure et la portance du sol et de favoriser le développement de l'activité des organismes du sol. L'entretien du sol sous le rang peut être réalisé à l'aide d'outils interceps qui ont dépassé, aujourd'hui le stade de prototype.

Entretien de la fertilité du sol

Les engrais et composts doivent permettre d'améliorer la structure du sol en limitant les phénomènes de compaction, de stimuler l'activité biologique du sol et d'améliorer les propriétés physico-chimiques. Seuls les engrais et les composts d'origine organique et quelques-uns d'origine minérale naturelle sont autorisés en agriculture biologique. Il s'agit des produits suivants : composts d'origine animale (sauf issus d'élevage hors-sol) et/ou végétale, fumiers et déjections animales (sauf issus d'élevage hors-sol), guano, sous-produits d'origine animale (poudre de corne), algues et produits d'algues, sous-produits de scierie (bois sans traitement chimique après abattage), carbonates de calcium et de magnésium d'origine naturelle ; sulfates de potassium, calcium et magnésium d'origines naturelles, vinasse et extraits de vinasse, oligo-éléments.

Lutte contre les maladies

Les moyens de lutte curative étant très réduits en viticulture biologique, le maintien de la vigne dans un état satisfaisant et durable n'est possible que par l'utilisation systématique de toutes les méthodes prophylactiques disponibles. Les fongicides autorisés sont le cuivre, le soufre, la bouillie sulfocalcique, les huiles minérales et le permanganate de potassium.

Lutte contre les ravageurs

Concernant les vers de la grappe, les mouches Suzuki et la cicadelle de la flavescence dorée, ces ravageurs ne posent que des problèmes ponctuels. La mise en place de mesures favorables au développement des auxiliaires (typhlodromes, chrysopes, Neodryinus typhlocybae prédateur de la cicadelle pruineuse, Anagrus atomus prédateur de la cicadelle verte...) permet de maîtriser l'ensemble des ravageurs. Il existe cependant quelques insecticides autorisés notamment dans le cas de la lutte obligatoire contre la flavescence dorée: pyréthrinés (spécialités en cours d'homologation en France), sel de potassium des acides gras ou savons mous (pas de spécialités homologuées en France), les phéromones contre les vers de grappe, les micro-organismes (sauf OGM) Bt contre les vers de grappe et B.subtilis contre le botrytis, l'huile de paraffine, argile, talc.

Travail à la cave pour la vinification

La réglementation pour une vinification biologique est définie par l'annexe VIII du règlement de conformité européenne (CE) N° 889/2008;

Les éléments principaux suivants sont à respecter pour une vinification bio:

- Interdiction du sulfate de cuivre (pour lutter contre la réduction);
- Interdiction de la polyvinylpyrrolidone pour affiner les tanins (PVP)P;
- Limitation des teneurs en sulfites à 40 mg/l.

Récompenses et label

Les vins de la Commune ont reçu les récompenses suivantes:

Vins	Millésime	Récompense
Chasselas Lutry	2020	Label Or Terravin
Chasselas Villette	2020	Label Terravin Médaille d'or au Grand prix du vin
Pinot noir Lutry	2019	Label Terravin Médaille d'argent au Grand prix du vin Médaille d'argent à la Sélection des Vins Vaudois 2021



Terravin



Grand prix du vin



Sélections des Vins Vaudois

Liste des prix des vins 2021

Les vins du domaine viticole ont été commercialisés selon les tarifs suivants:

Vins	Vol. cl	Prix TTC CHF
Chasselas Lutry	50	9.00
Chasselas Lutry	70	12.00
Chasselas Lutry	150	25.00
Chasselas Villette	70	13.00
Chasselas Villette	150	28.00
Pinot noir Lutry	50	10.00
Pinot noir Lutry	70	14.00
Pinot noir Lutry	150	30.00
Gamaret-Garanoir	70	17.00
Rosé de pinot noir	50	10.00
Vin blanc mousseux	75	15.00
Moût	300	19.00

Vente à la cave

Le vin commandé a pu être retiré à la cave communale sur rendez-vous. Il est également possible d'acheter le vin communal au Château.

Caves ouvertes vaudoises

Les samedis 4 et dimanche 5 septembre 2021, Daniel Buhlmann a présenté le domaine communal et ses vins lors des caves ouvertes vaudoises. De nombreux visiteurs se sont arrêtés au Châtelard pour déguster et découvrir nos millésimes.

Dégustation du vin nouveau

Les caves du Châtelard ont également été ouvertes le samedi 13 novembre 2021 permettant à nos clients de déguster le vin nouveau accompagné de malakoffs.

Commission viticole

Pour rappel, cette commission a pour but d'analyser les demandes de subvention provenant de propriétaires de parcelles viticoles pour les objets suivants:

- Réfection ou construction de murs de soutènement de vignes en exploitation;
- Récolte des eaux pluviales;
- Création de chemins de dévestiture ou d'autres accès servant à la culture de la vigne;
- Vente, achat, échange et regroupement de terrains (études et travaux de géomètre);
- Durant l'année 2021, la Commission viticole s'est réunie deux fois.

Sigriswil

Comme chaque année depuis 1984, une carte de souscription pour le vin communal est insérée dans le journal local de Sigriswil (BE) et de ses hameaux.

Les ventes étant en diminution, les livraisons se font dorénavant par chauffeur franco domicile. En raison de la pandémie, il n'a pas été possible de participer au marché local de Sigriswil, manifestation qui nous permet de rencontrer les clients fidèles et de créer de nouveaux contacts.



Membres de commission viticole 2016-2021

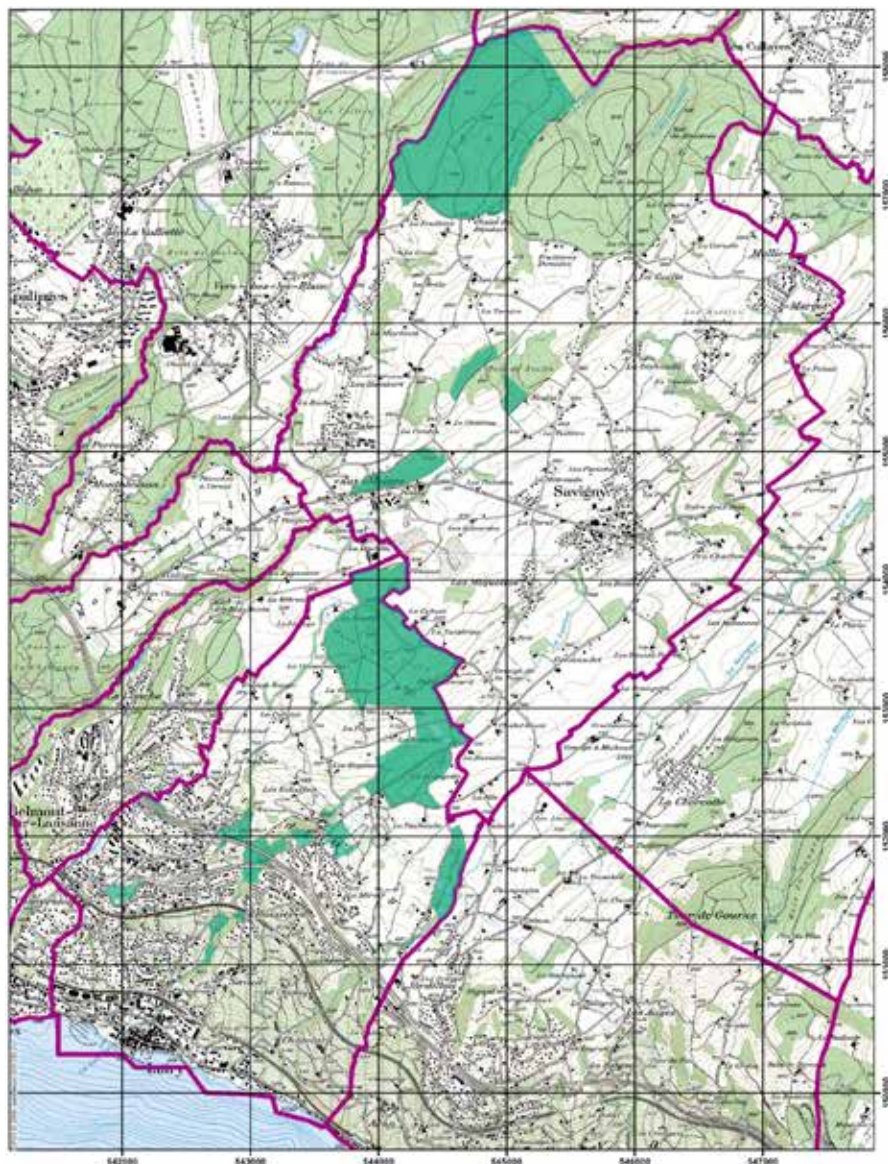
De gauche à droite : Etienne Blanc – Municipal,
Chevalley Christophe, vice-président, Paschoud Ludovic,
membre, Paschoud Olivier, membre, Mingard Claude, membre,
Cedraschi Darel, membre, Mottaz Anthony, président



Mur de vignes assaini par un privé et
subventionné par la Commune

FORÊTS COMMUNALES

Plan des forêts communales de Lutry



117 ha sur la commune de Lutry et 137 ha sur la commune de Savigny

Exploitation forestière

Martelages

Le volume de bois martelé (arbres marqués pour être abattus) est calculé à partir du diamètre mesuré à hauteur de poitrine (environ 1.3 m). D'une manière générale, sur le Jorat, les volumes vendus sont supérieurs aux volumes martelés, car la hauteur moyenne des arbres est plus élevée que la moyenne (environ 30 à 40 m). En revanche, dans les forêts situées sur les coteaux, les volumes vendus sont égaux ou légèrement inférieurs aux volumes martelés (hauteur moyenne 20 à 25 m).

Durant l'exercice forestier 2021, il a été procédé aux martelages suivants :

Lieu-dit	Intervention	Forêt de protection	Volume résineux (m ³)	Tige résineux (pces)	Volume feuillus (m ³)	Tiges feuillus (pces)	Total tiges (pces)	Volume total (m ³)
Bois-de-la-Ville	Éclaircie normale	Non	25.1	19	48.2	44	63	73.3
Crêt des Côtes DGMR	Réalisation	Non			44.6	23	23	44.6
Le Landar DGMR	Réalisation	Non			9.4	11	11	9.4
G-J, chemin du refuge 1	Mise en lumière	Non	142.5	39	14.4	11	50	156.9
G-J, chemin du refuge 2	Mise en lumière	Non	162.2	48			48	162.2
Burquinet	Mise en lumière	Non	137.8	52			52	137.8
Chablis 2021	Châblis	Non	22.7	21	18.7	10	31	41.4
Bois des Dailles (parcours Vita)	Éclaircie normale	Non	112.4	130	21.6	41	171	134
G-J	Éclaircie perchis	Non	120		50		0	170
Bois-de-la-Ville	Éclaircie perchis	Non	100		80		0	180
Cimetière	Mise en lumière	Non	3.3	1	5.9	10	11	9.2
G-J chemin Neuf	Mise en lumière	Non	83.1	28	35.4	33	61	118.5
Crêt des Côtes	Mise en lumière	Non			81.5	24	24	81.5
La Lutrive Autoroute	Mise en lumière	Oui	18.1	10	18.9	16	26	37
G-J ch. Crevavers du Bas	Mise en lumière	Non	109.9	38	16.7	14	52	126.6
B-V dépôt amont	Mise en lumière	Non	50.7	21	21	18	39	71.7
B-V dépôt aval	Éclaircie normale	Non	28.5	25	67.3	105	130	95.8
Totaux			1'116.3	432	533.6	360		
Total tiges							792	
Total *sylves								1'649.9
Possibilité								2'100
Volume disponible								450.1

*sylves = m³ estimés sur pied

Commercialisation

En 2021, les coupes manuelles effectuées sur les forêts communales ont produit les assortiments suivants (volume bois rond):

Bois de service résineux	540 m ³
Bois de service feuillus	54 m ³
Bois énergie	547 m ³
Total	1'141 m³

Prix du bois

Le prix des bois de service a, comme prévu, augmenté. Cette hausse de prix est due à la forte demande de matières premières. Ci-dessous un comparatif des fourchettes de prix 2020-2021:

	2020	2021
Bois de service épicéa long qualité ABC	De CHF/m ³ 80 à 105.00	De CHF/m ³ 60 à 125.00
Autres bois de service résineux	De CHF/m ³ 30 à 75.00	De CHF/m ³ 50 à 180.00
Bois de service feuillus	De CHF/m ³ 60 à 120.00	De CHF/m ³ 60 à 150.00

Les autres assortiments (déchetage/bois de feu) sont valorisés entre CHF/m³ 35 et 50.00

Chablis (arbres attequés pas le bostryche ou renversés par le vent)

L'été humide de cette année a été propice pour la forêt. Il a été exploité environ 20 m³ de chablis résineux épicéa. Concernant le volume de chablis, il n'a jamais été aussi faible depuis de nombreuses années.

Coupe et travaux pour le centre de formation

Deux coupes ont été réalisées par le CFPF (centre de formation professionnelle forestière) pour un total d'environ 160 sylves.



Coupes de formation

Coupes mécanisées

Par des coupes mécanisées 7 ha de jeunes forêts ont été éclaircies, pour un volume d'environ 350 m³. Ce volume sera commercialisé en 2022.



Coupes mécanisées

Plantations

L'équipe forestière communale a planté environ 850 plants de douglas, mélèzes et châtaigniers sur deux parcelles situées au Grand-Jorat et au Bois-de-la-Ville.



Plantations

Soins cultureux et fauchages des plantations

L'équipe forestière communale a effectué 8.4 ha de soins cultureux et 2.6 ha de soins aux plantations durant la belle saison.

Chemins

Les travaux usuels d'entretien d'écoulement des eaux ont été exécutés par l'équipe forestière communale.

Contrôle des cours d'eau

L'équipe forestière effectue 2 à 3 fois par année une visite le long des cours d'eau afin de contrôler et éliminer les éventuels embâcles.

Contrôle de sécurité aux abords des infrastructures

Le service des forêts a procédé au contrôle des arbres situés à proximité des infrastructures (chemins, refuges, piste Vita) pour un secteur.

Pour information, ces contrôles se font tous les deux ans pour les zones de forte fréquentation et tous les cinq ans pour les zones moins fréquentées.

Plaquettes

La société SODEFOR a décheté environ 1100 m³ de plaquettes pour remplir le hangar. Elles serviront à alimenter les chauffages à distance.



Travaux de déchetage

Équipe forestière communale

Le 15 mars, Jean-Pierre Cochard a pris sa retraite après 35 ans de service. Il a été remplacé par Mike Ribotel, forestier-bûcheron au sein de l'équipe depuis deux ans qui est actuellement en cours de formation de contremaître. Damien Pieren a été engagé au 1er mars pour la place de forestier-bûcheron.

Le 1er août, Kevin Broquet a rejoint l'équipe pour débiter son apprentissage de forestier-bûcheron.

Depuis la fin de l'été, le Service des forêts de la commune est composé de:

- 1 contremaître forestier: Mike Ribotel ;
- 1 forestier-bûcheron: Damien Pieren ;
- 1 apprenti de 3^e année: Arnaud Seeger ;
- 1 apprenti de 1^{re} année : Kevin Broquet.

Accueil en forêt

Le service des forêts a accueilli une classe de l'école de Mémise une demi-journée afin de sensibiliser les élèves aux fonctions de la forêt, pour leur expliquer les différentes utilisations du bois et pour leur présenter le métier de forestier-bûcheron.

Formation continue

Un cours de premier secours en cas d'accident sur un chantier a été organisé au mois de mars, en collaboration avec les services forestiers de Pully et Forel. Lors de cette formation, un accident en forêt a été simulé avec l'intervention des pompiers et de la REGA.



Simulation d'un accident



Engins engagés lors de cet exercice

Parcours Vita

L'entretien du parcours est assuré par le service des forêts de la commune.

En 2021, en plus de l'entretien courant, l'équipe a remplacé deux exercices (les barres fixes ex. 4 et les poteaux pour l'étirement initial ex. 1). Depuis 2020, les poteaux pour les panneaux et les nouveaux exercices ne sont plus fixés au sol avec du béton, mais avec des vis Kriener.



Fixation à la structure en bois



Mis en place des vis Kriener

Les alentours des places de parc ont été réaménagés afin de rendre l'endroit plus accueillant.

Utilisation du bois local

Depuis quelques années, en collaboration avec le Service de voirie, une scierie mobile vient au dépôt forestier pour scier des planches et poutres dans des billes provenant des forêts communales. Ces produits seront utilisés pour refaire des infrastructures communales. En 2021, 25 m³ de bois ont été sciés.



Scierie mobile

Travaux divers

Entretien des différents refuges, des hangars et autres locaux dévolus à la forêt. Un contrôle et un nettoyage des toitures de tous les bâtiments forestiers ont été effectués durant l'été. Hormis quelques tuiles cassées, les toits des bâtiments sont en ordre.

Pour mieux rentabiliser les heures d'intempérie, les bûcherons ont fabriqué des bancs, bassins, tables et autres bougeoirs qui ont été présentés à la vente des sapins de Noël. D'autres pistes sont cherchées pour l'écoulement de ces produits qui restent malgré tout un travail d'appoint lors de conditions météorologiques défavorables.

Arbres habitats

12 nouveaux arbres habitats ont été répertoriés dans les forêts communales. Ces arbres reconnaissables par la lettre H apposée sur le tronc vont rester jusqu'à leur mort en décomposition naturelle. Chaque arbre habitat touche une subvention unique. La Commune compte actuellement un total de 123 arbres habitats.



Marquage des arbres habitats



Arbre habitat

Travaux en forêt protectrice privée sous contrat

Quatre chantiers d'exploitation ont été effectués durant l'hiver 2020-2021. Le volume martelé total est de 475 sylves (volume estimé sur pied).



Câble grue

Pour le chantier situé le long du ruisseau du Châtelard, en dessus du viaduc du Châtelard, le débardage a été effectué à l'aide d'un câble-grue.

Le volume de bois reconnu pour ces quatre exploitations est de:

Bois de service résineux et feuillus	53 m ³
Bois énergie	368 m ³
Total	421 m³

Subventions

En 2021 la commune de Lutry a touché:

Subventions	Montant
Subventions pour les forêts protectrices communales	29'596.50
Subventions pour les forêts protectrices privées sous contrat	72'757.05
Subventions pour les soins aux jeunes peuplements hors des forêts protectrices	24'422.00
Subvention arbres habitats	2'600.00
Remboursement de l'impôt sur les huiles minérales	1'736.70
Total	131'112.25

Plan de gestion

Le plan de gestion du triage Savigny-Lutry est terminé et a été signé par les 5 communes du triage et le canton au printemps 2021.

Triage forestier

En 2021, les membres du triage ont eu l'occasion de visiter la scierie Zahnd SA à Rueyres.



Installation de la scierie

DOMAINE PUBLIC

Ponts et chaussées

Tunnel Bertholod

L'élargissement du tunnel Bertholod a débuté en novembre 2018 et s'est achevé en novembre 2021. Dans le cadre de ce chantier, le cheminement piétonnier (voir préavis municipal n° 1160/2010) a été achevé par la construction d'un trottoir au-dessus du tunnel qui a coûté à la Commune de Lutry moins de CHF 300'000. Pour rappel, la passerelle prévue dans le préavis avait été estimée à plus d'un million de francs.

Ces travaux ont permis également de remplacer des canalisations vieillissantes. Les CFF ont aussi restitué les chemins du Binet et de Bertholod entièrement refaits à neuf.

Dans le cadre des travaux du tunnel de Bertholod, il a été nécessaire d'assainir le mur de soutien au chemin de Bertholod. Cet ouvrage comportait un ancien local situé sous le chemin de Bertholod dont la structure était fortement dégradée et qui n'avait plus aucune fonction. Afin d'éviter tous risques d'effondrement, il a été détruit et sa cavité remblayée. Ce local a été remplacé par un mur de soutènement dont l'apparence est identique à ceux reconstruits le long de la route de Savuit.



Réfection du chemin de Bertholod



Mur de soutien au chemin de Bertholod



Trottoir sur le tunnel Bertholod



Vue aérienne du chantier CFF

Gare de Lutry

Les CFF ont pratiquement terminé les travaux de mise en conformité de la gare à la Loi sur l'égalité pour les Handicapés (LHand).

Les travaux suivants ont été planifiés:

- Le prolongement du quai 1 côté Lausanne et le rehaussement du quai à une hauteur de 55 cm sur 86 m côté Villette. Le solde du quai est conservé;
- Le prolongement du quai 2 côté Lausanne et le rehaussement du quai à une hauteur de 55 cm sur 79 m côté Villette. Le solde du quai est conservé;
- La création d'une nouvelle rampe à 10 % reliant le PI de Crochet et le quai 1;
- L'adaptation de la rampe du quai 2 pour avoir une largeur de 2.00 m;
- L'adaptation de la paroi antibruit existante située au droit de la rampe d'accès aux quais 1 et 2;
- Le déplacement de l'abri voyageur du quai 2 pour fournir un maximum de zones sûres;
- Le réaménagement de l'arrêt de bus des tl;
- L'enlèvement des rails CFF situés en travers de l'avenue de la Gare.



Gare de Lutry

Élargissement du chemin de Crêt-Ministre et aménagement d'un trottoir

Les travaux sur ce secteur se sont achevés en été 2021. La description de ces travaux est indiquée sur le rapport de gestion de 2020.



Nouveau trottoir au chemin de Crêt-Ministre

Réaménagement du chemin du Mâcheret

Les travaux sur ce secteur se sont achevés en été 2021. La description de ces travaux est indiquée sur le rapport de gestion de 2020.



Chemin du Mâcheret

Sentier de la Ligne CFF - Secteur Brélaz

Les travaux de réfection de ce sentier s'inscrivent dans les travaux d'assainissement présentés à la Municipalité le 10 mars 2014. La longueur totale du sentier est de 2.600 km et s'étend depuis la gare de la Conversion jusqu'au chemin du Daley à l'extrémité Est de la commune. En 2021, il a été réalisé les travaux nécessaires à la réfection du Secteur «Brélaz» situé entre la route de La Croix et le chemin de Clair-Joli entre les gares de

Bossière et de La Conversion. La longueur de ce tronçon est de 208 m'. Il est d'un relief relativement plat dans sa partie Ouest avec une montée très raide sur les 60 derniers mètres qui relient la route de La Croix à l'Est. Le revêtement en bitume étant en très mauvais état, il a été dégrappé sur tout ce tronçon puis remplacé par une criblure de surface de type Limanat, à l'exception des 60 derniers mètres dont le revêtement est en béton. Le béton de l'escalier en estacade qui relie le sentier à la route de La Croix a été également assaini dans le cadre de ces travaux.



Sentier de la Ligne CFF - Secteur Brélaz – en chantier



Sentier de la Ligne CFF - Secteur Brélaz assaini

Chemin de Praz Ballin

Pour rappel, cette chaussée a dû être fermée à la circulation en 2018, car le revêtement avait complètement fondu sous l'action du soleil sur une épaisseur d'environ 4 cm. Ce phénomène de ramollissement extrême de la couche de roulement est dû aux différents gravillonnages pratiqués auparavant sur cette route.

Le dosage du bitume utilisé pour coller le gravillonnage est calculé pour une route forestière à l'abri du soleil. Dans ce cas précis, le dosage en bitume était élevé pour permettre d'encoller le gravillon sur une route dont la température est basse. En 2021, un tronçon de 130 m a été assaini. Ce chantier a été organisé en coordination avec la Commune de Savigny qui a profité de nos travaux pour assainir un tronçon de sa route.



Chemin de Praz Ballin

Chemin de Crêt-de-Plan - Nord

Ces travaux de réfection routière et d'assainissement du réseau d'eau s'inscrivent dans leurs planifications spécifiques, soit le plan quinquennal de réfection des routes et le plan général d'évacuation des eaux. De plus, ce chantier a également permis aux SILy (Services industriels de Lutry) de créer un bouclage du réseau d'eau potable.

Les travaux suivants ont été réalisés :

- Sciage et dégrappage de l'enrobé bitumineux ;
- Creuse de la fouille dans la route et évacuation des matériaux ;
- Mise en place, raccordement et bétonnage des nouvelles canalisations ;
- Mise en place, raccordement de la nouvelle canalisation d'eaux claires. Long. 300 m, diam 250 à 350 mm, PVC ;
- Mise en place d'une nouvelle conduite d'eau potable par les SILy. Long. 115 m, en PE DN160 ;

- Remplacement de deux armoires de distribution électrique basse tension;
- Sablage des conduites d'eau potable;
- Remblayage des fouilles avec des matériaux rapportés;
- Pose de l'enrobé bitumineux sur les fouilles;
- Travaux de rénovation du tapis en enrobé bitumineux;
- Démolition et remplacement de bordures béton existantes. Long. 70 m;
- Pose de rangs de pavés, sur le bord de la chaussée;
- Remplacement des grilles et des couvercles de chambre défectueux;
- Rabotage du tapis de la chaussée;
- Pose du tapis.



Chemin de Crêt-de-Plan - Nord

Chemin des Chênes

Le service des Travaux et Domaines a profité des travaux des SILy pour remplacer un ancien collecteur et poser un nouveau tapis de chaussée.

Les travaux suivants pour le réseau des eaux claires ont été réalisés :

- Réparation de 5 déficiences ponctuelles sur les collecteurs EC et EU;
- Remplacement d'une chambre EC;
- Pose d'une nouvelle grille d'évacuation des eaux de surface;
- Remplacement d'un tronçon de 80 m par un PVC DN 200 mm.

Les travaux suivants de rénovation du tapis en enrobé bitumineux ont été réalisés :

- Rabotage sur 660 m² du tapis existant;
- Reprise d'un tapis neuf sur 1400 m².



Chemin des Chênes

Chemin Bertholod

Dans le cadre des travaux de pose d'une nouvelle conduite de gaz, le service des Travaux et Domaines a profité des travaux des SILy pour remplacer sur la partie inférieure du chemin le revêtement bitumineux en mauvais état et les conduites vieillissantes.

Les travaux suivants pour le réseau des eaux claires ont été réalisés :

- Remplacement du collecteur d'eaux claires par une conduite en PVC bétonné σ 300, remplacement de 8 grilles, remise en état de 2 chambres de visite.

TRAVAUX ET DOMAINES

Les travaux suivants de rénovation du tapis en enrobé bitumineux ont été réalisés :

- Pose d'un tapis bitumeux sur une surface de 800 m², longueur 140 m.



Chemin Bertholod

Chemin de L'Arabie

Les travaux ont permis de remplacer la couche de roulement (tapis) en enrobé bitumineux et de remplacer l'ancien collecteur d'eaux claires TC Ø 400 mm par un nouveau en PVC Ø 630 mm. Ce changement de section a été rendu nécessaire avec les normes de dimensionnement actuellement en vigueur.

Les travaux suivants pour le réseau des eaux claires ont été réalisés :

- Sciage et dégrappage de l'enrobé bitumineux ;
- Creuse de la fouille dans la route et évacuation des matériaux ;
- Mise en place, raccordement et bétonnage de la nouvelle canalisation de 285 m de long en PVC Ø 630 mm ;
- Création de 10 nouvelles chambres de visite ;
- Remblayage des fouilles avec des matériaux rapportés.

Les travaux suivants de rénovation du tapis en enrobé bitumineux ont été réalisés :

- Pose de nouvelles bordures en béton ;
- Pose de rangs de pavés sur le bord de la chaussée ;
- Remplacement des grilles et des couvercles de chambres défectueux ;
- Mise en place de la couche de fondation en grave sur les zones rehaussées ;

- Pose de la couche de base en enrobé bitumineux sur les zones rehaussées ;
- Rabotage du tapis de la chaussée ;
- Pose du tapis, sur l'ensemble du chantier (1500 m²).

Les Services industriels ont profité de cette opportunité de chantier pour effectuer les travaux suivants :

- Déplacement d'un luminaire et pose de trois nouvelles lampes pour améliorer l'homogénéité de l'éclairage dans cette rue et améliorer une zone non éclairée de la partie Nord ;
- Remplacement du poste N° 125 datant de 1978.



Chemin de L'Arabie

Route des Monts-de-Lavaux - Remplacement de la passerelle piétonnière

Lors de sa séance du 9 septembre 2019, le Conseil communal a accordé à la Municipalité les crédits nécessaires pour remplacer les passerelles en bois de la route des Monts-de-Lavaux par un trottoir (RC 773), mettre en place un éclairage public et remplacer deux conduites d'eau potable.

Le coût total de ces études et travaux est estimé à CHF 7'300'000 TTC. La part du Canton (CHF 6'400'000) a fait l'objet d'un exposé des motifs et projet de décret (EMPD) qui a permis au Grand-Conseil d'accorder au Conseil d'État un crédit d'investissement destiné à financer ces travaux.

Avec ces différents financements, les travaux ont pu débuter en mars 2021 et dureront plus de 3 ans.



Travaux de soutènement en cours



Travaux de soutènement terminés

Passerelle du sentier du Châtelard

Depuis le 6 mai, la vieille passerelle du sentier du Châtelard a été remplacée. Elle a été conçue et mise en place par le centre de formation professionnelle forestière (CFPF) du Mont-sur-Lausanne avec l'aide des bûcherons et du menuisier de la Commune de Lutry. Le bois qui a servi à construire cette passerelle provient de nos forêts.

La formation professionnelle est importante, en particulier pour une commune formatrice. La réalisation de certains chantiers par le CFPF permet de valoriser et soutenir la formation forestière.



Passerelle du sentier du Châtelard

Remplacement des regards au chemin des Boutettes

Le chemin des Boutettes a une des plus fortes pentes du réseau routier communal. Avec cette pente de 23 %, les véhicules empruntant ce chemin sollicitent fortement les 14 regards situés sur les chambres de contrôle des eaux claires et des eaux usées. Par effet de friction, ils ont leurs couronnes détruites. De plus, ces anciens regards ne correspondent plus aux normes actuelles, car ils sont adaptés à un trafic de véhicule < 5 tonnes alors qu'ils devraient supporter des véhicules de 40 tonnes. Ainsi leur remplacement était devenu inéluctable sans attendre la réfection du tapis prévue en 2024.

Place Marsens

Le pavage de la place Marsens a été en grande partie refait. Le cheminement des piétons a été amélioré.



Place Marsens

Réfection fissures dans chaussées et colmatage en bordure

Afin de prolonger la vie des revêtements, le traitement par colmatage de plusieurs routes et chemins (env. 5700 m) est programmé chaque année. Les fissures sont remplies au moyen d'un liant bitumineux coulé à chaud après avoir été nettoyées et séchées à l'aide d'une lance thermique (200 °C).

Enlèvement des graffitis

Des graffitis ont été éliminés aux endroits suivants:

- Place de jeux de Taillepied;
- Parcours VITA de Chanoz-Brocard;
- Chemin du Mâcheret, sous la bretelle autoroutière;
- Sentier des Chenalettes, sous le tunnel CFF;
- Pont du Grand-Pont, contre le pilier du pont;
- Route d'Ouchy, sous le trottoir;
- Terrain de football du Grand-Pont, vers la buvette.

Divers chantiers - Études et avant-projets

Étude d'aménagements routiers sur la route des Monts-de-Lavaux pour la ligne tl 47

Actuellement, la ligne 47 a une cadence de 15 minutes entre Pully-Port et l'arrêt du Landar de Lutry. Le 29 mars 2021, le Conseil communal a accepté (préavis N°1283/2021) de prolonger cette ligne de bus jusqu'à Pra Grana (Bourg-en-Lavaux). Cette étude consiste à adapter les arrêts pour des bus biarticulés et de profiter de cette opportunité pour les rendre conformes à la loi sur l'égalité pour les handicapés (LHand).

Les arrêts suivants ont été étudiés:

- Arrêt Echerins;
- Arrêt Croix-sur-Lutry;
- Arrêt Sapelle;
- Arrêt Jordillon.

Opposition de la Commune au projet OFROU

Lors de sa séance du 3 décembre 2016, le Conseil communal a été informé de l'enquête publique en cours concernant les aménagements et les mesures d'allègement envisagées par l'OFROU sur l'autoroute N9 entre Lausanne et le restoroute de Villette. Comme la presse s'en est fait l'écho, la Municipalité a fait opposition à l'enquête publique déposée par l'OFROU en faisant valoir plusieurs arguments. En premier lieu, elle a considéré que le dossier n'avait pas fait l'objet de toutes les études nécessaires en matière de lutte contre le bruit. Elle était convaincue que des mesures relatives au revêtement de l'autoroute, de même que d'éventuelles limitations de la vitesse, seraient de nature à réduire les nuisances sonores pour les riverains de l'autoroute. Pour la bretelle d'entrée et de sortie de l'autoroute, la Municipalité considère que l'OFROU n'a pas envisagé et examiné sérieusement toutes les variantes possibles. De par la procédure d'enquête, l'OFROU sollicite des mesures d'allègement, soit des dispenses de l'obligation d'effectuer des travaux destinés à limiter les nuisances sonores. En effet, la législation fédérale, et en particulier l'Ordonnance de protection contre le bruit (OPB), pose des limites à respecter en matière de nuisances sonores. Or, l'OFROU demande à être dispensé de l'obligation de respecter ces limites. Dans le cadre de son opposition, la Municipalité a demandé à ce que différentes solutions soient envisagées pour réduire les nuisances sonores causées aux riverains de l'autoroute N9. Quant aux faibles aménagements envisagés comme des murs antibruit, le dossier ne contient aucune étude de l'intégration paysagère de ces constructions. Enfin, les valeurs de calcul utilisées par l'OFROU apparaissent particulièrement douteuses. L'opposition a donc été envoyée le 15 décembre 2016 au Département fédéral de l'Environnement, des Transports, de l'Énergie et de la Communication (DETEC). Le 25 juillet 2018, les services de la Confédération ont donné leurs avis sur le projet et depuis la prise de position définitive de l'OFROU n'a toujours pas été donnée. Suivant la teneur des levées d'oppositions, il est probable que la Commune de Lutry fasse recours auprès du Tribunal fédéral.

La Municipalité a également fait opposition au projet d'assainissement autoroutier qui se situe entre le restoroute de Villette et la jonction de Chexbres. Elle a mis en avant les mêmes arguments décrits plus haut. Cette opposition a été transmise au DETEC le 11 septembre 2018.

Ponts, murs de soutènement et parkings

Parking de la Combe - Réfection

En raison des problèmes rencontrés avec les dalles alvéolées en plastique qui cassent sous l'effet des rayons UV et du froid, les allées du parking et les zones de parcage sont remises en état progressivement depuis plusieurs années. En 2021, 120 m² ont été assainis en remplaçant les dalles en plastique par des pavés en béton. Cette manière de faire a donné entière satisfaction aux utilisateurs du parking.



Parking de la Combe

Parcs et promenades

Fontaines

L'étanchéité du bassin de la fontaine de la Couronne a été refaite et le vieil éclairage du fond de la fontaine a été supprimé.



Fontaine de la Couronne

L'étanchéité du bassin de la fontaine de Corsy-dessous a également été refaite.



Fontaine de Corsy-Dessous avant les travaux d'étanchéité



Fontaine de Corsy-Dessous après les travaux d'étanchéité

Parcs

Le personnel de la voirie a remplacé les jeux du parc du Voisinand



Remplacement des jeux du parc du Voisinand

Cours d'eau et ports

Entretien des berges du lac

Suite à l'inspection des rives du lac et des digues du port, il a été constaté que les enrochements de protection étaient disloqués à la digue du débarcadère. Ces dégâts proviennent essentiellement de l'énergie des vagues qui, à long terme, emporte au large les rochers pouvant constituer un danger pour la navigation. À terme, la stabilité des rives du lac pourrait souffrir de ces protections affaiblies si rien n'est entrepris.

Les travaux suivants ont été réalisés :

- Relevage et mise en place d'enrochements aux emplacements définis par le contrôle;
- Fourniture et pose de nouveaux rochers pour compléter l'enrochement des rives.



Pose de nouveaux rochers

Sports et loisirs

Terrains de la plage de Curtinaux et zone de baignade

Nouveaux bancs à la plage

Six nouveaux bancs ont été installés par la voirie le long de la plage de Curtinaux. Ces bancs offrent un confort supplémentaire, entre autres, aux personnes à mobilité réduite qui souhaitent se détendre au soleil sans devoir se coucher à même le sol. Au préalable, ce projet a été déposé à l'enquête publique du 1er décembre 2020 au 8 janvier 2021.



Nouveaux bancs de la plage

Un nouveau banc a été également installé près de la STEP sur le chemin du bord du lac.



Nouveau banc sur le chemin du bord du lac

Patinoire foraine sur le terrain de beach-volley

L'exploitation de la patinoire pour la saison 2020-2021 a dû être repoussée au 15 décembre en raison de la pandémie. Elle n'a pu être exploitée par le tenancier de la buvette que jusqu'au 27 décembre 2020.

Pour la saison 2021-2022, la patinoire a été ouverte au public le 27 novembre 2021.



Patinoire foraine sur le terrain de beach-volley

Quai Vaudaire – Table de ping-pong

Les joueurs de boccia ayant pratiquement disparu, cette zone n'était que très rarement utilisée. Afin de valoriser cet endroit, il a été mis en place une surface adaptée à la pratique de la pétanque sur une longueur d'une dizaine de mètres. La surface restante est occupée par une table de ping-pong et revêtue de pavés avec des arrêtes cassées et un banc. De plus, la végétation existante située à l'Est de cette zone a été remplacée par un arbre et 3 chaises ont été posées à l'ombre de celui-ci. De nouveaux bacs à fleurs ont été disposés entre cette surface réaménagée et les places de parc. Une pergola est également prévue au-dessus de la table de ping-pong. Sa mise à l'enquête est prévue début 2022 et son installation au printemps 2022.



Table de ping-pong

Réaménagement de la place de sports de Taillepie

Cette place de sports vieillissante a été complètement réaménagée cet été. Son équipement n'étant plus adapté aux attentes des usagers, son réaménagement a consisté à remplacer le vieux revêtement en bitume par un revêtement souple et poreux. Les clôtures et pare-ballons ont également été en grande partie remplacés. Ce terrain multisports permet de pratiquer, entre autres, du basketball, du handball et du mini-football. Le marquage au sol a été adapté à ces différentes disciplines.



Place de sports de Taillepie

Skatepark

Le projet de ce nouveau skatepark a été déposé à l'enquête publique en été 2021. Il a soulevé 3 oppositions qui sont en cours de traitement actuellement. Si elles n'engendrent pas de recours auprès du tribunal cantonal, les travaux pourraient être engagés au printemps 2022.



Photomontage de la zone accueillant le skatepark

Lutte contre les forces de la nature

Protection contre les crues et renaturation de la Lutrive

Dans le cadre des travaux d'assainissement des rives de la Lutrive, la Direction générale de l'environnement (DGE) a informé la commune qu'elle avait identifié des faiblesses du point de vue des crues dans le secteur situé entre la route de Lavaux et le lac.

Suite à cette information, une étude a été engagée pour supprimer ce danger de crue. Le périmètre d'étude se situe en aval de la route de Lavaux jusqu'au lac, soit 330 m', auquel s'ajoute la réflexion sur la gestion du transport solide (tronc, rocher, branchage) en amont. La confluence avec le Léman fait donc également partie du périmètre du projet.

Le but est de développer un projet d'aménagement de la Lutrive qui assure la protection contre les crues, avec une forte plus-value environnementale, tout en soignant l'intégration paysagère et les espaces publics liés au cours d'eau. Il s'agit donc d'un projet pluridisciplinaire où ces trois domaines sont étudiés en synergie lors sa conception.



Extrait de la carte des dangers. En jaune et en bleu la zone inondable

Protection contre les crues – Herse sur la Lutrive à la Croix-sur-Lutry

Le dépotoir sur la Lutrive, situé à l'amont du voûtage sous la route des Monts-de-Lavaux, présente un certain nombre de problèmes. Cet ouvrage, qui a été initialement réalisé en lien avec la dérivation provisoire du cours d'eau lors des travaux de construction (ou d'extension) du voûtage situé à l'aval, a vraisemblablement été maintenu comme ouvrage de protection pour le voûtage (rétention de matériaux charriés et/ou de flottants).

La dérivation a été condamnée (murée) et le batardeau sur le cours d'eau a été maintenu ouvert et complété avec une herse transversale.

De ce fait, n'ayant pas été spécifiquement conçu et dimensionné comme ouvrage de protection, il engendre un certain nombre de problèmes récurrents localisés et retranscrits par la commune ou les riverains. Les constatations faites sur places sont les suivantes :

- Alluvionnement complet du dépotoir lors de crues ;
- Déversements sur l'ouvrage et débordements latéraux ;
- Débordements en rive droite sur la route et vers les bâtiments ;
- Érosion des deux berges au droit et à l'aval de l'ouvrage ;
- Affouillement du lit et du pied de berges à l'aval du dépotoir et déstabilisation des protections existantes ;
- Érosion de la rive droite à l'amont et au droit de l'ouvrage, ayant notamment engendré récemment un glissement de terrain d'une vingtaine de mètres sur le versant.

Ce dernier événement a alerté la commune sur la nécessité d'adapter cet ouvrage de manière à le sécuriser ainsi que le cours d'eau.

Avec l'aide de la Direction générale de l'environnement (DGE), une première étude sommaire a permis de définir les contours des travaux à entreprendre pour améliorer le fonctionnement de cette installation. L'ouvrage existant sera entièrement démonté. Une nouvelle herse sera installée perpendiculairement au lit de la Lutrive qui sera fixée au terrain par deux blocs en béton. Le profil en long du cours d'eau sera abaissé et son fond sera façonné à l'aide de blocs de rocher. Les zones de glissement seront stabilisées par la plantation de jeunes arbres. L'entretien de ce dépotoir pourra se faire avec la création d'une piste d'accès au cours d'eau.



Lutrive en crue avec la herse existante complètement noyée

Glissement de terrain dans le ruisseau de la Lutrive

En juillet 2021, la commune a dû faire intervenir d'urgence l'État de Vaud pour assurer l'écoulement de la Lutrive suite à un glissement de terrain situé sur sa rive droite en face des terrains de tennis de la Croix. Une entreprise privée a été engagée pour débarrasser le lit du cours d'eau pour éviter tous risques d'embâcle. La zone de glissement, située en forêts de protection, sera stabilisée à l'aide de boutures de saules.



Glissement de terrain dans le ruisseau de la Lutrive

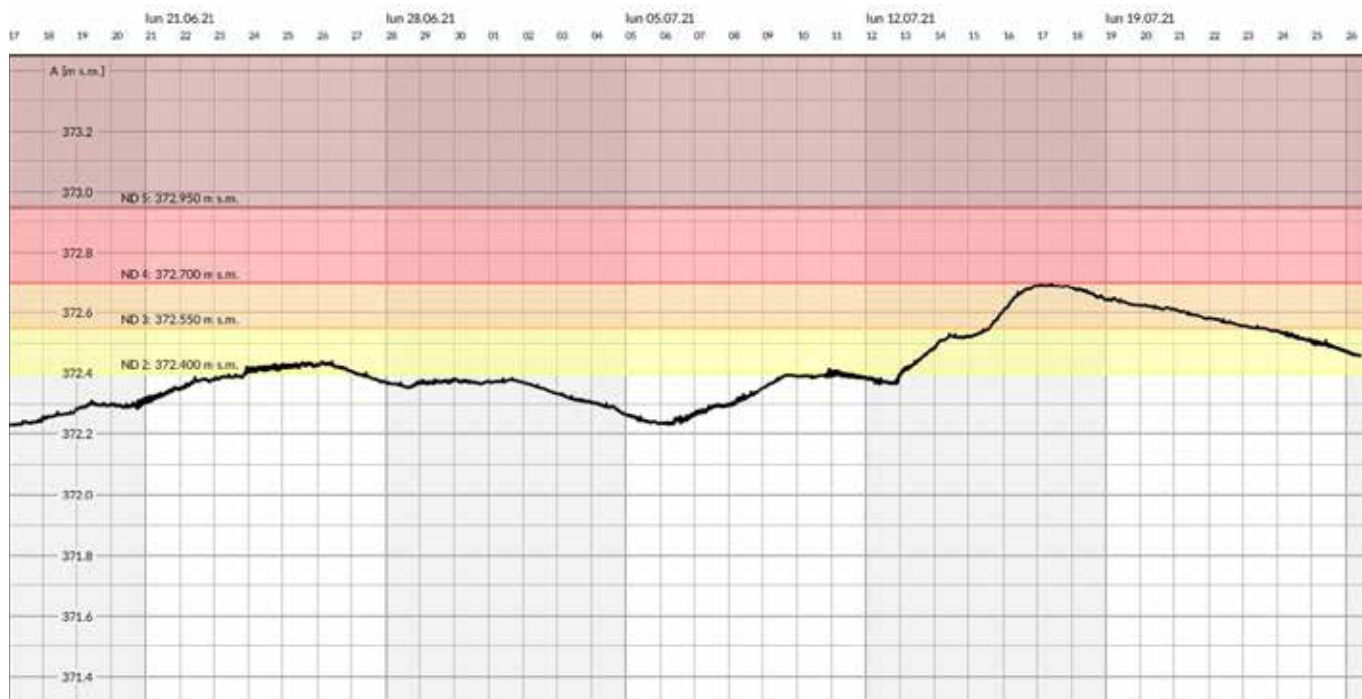
Hautes eaux exceptionnelles du Léman

Le 17 juillet 2021, les eaux du lac ont atteint un niveau de 372.69 m. Ces hautes eaux ont perturbé le fonctionnement du collecteur des eaux usées qui longe les quais. Les déversoirs de cette canalisation ont été remontés pour éviter que les eaux usées ne se retrouvent dans le lac sans traitement.

Cet événement représente le plus haut niveau du Léman enregistré depuis la mise en service du barrage du Seujet (ville de Genève) au milieu des années «90. Il faut remonter à 1975 pour trouver un niveau plus élevé.



Hautes eaux exceptionnelles du Léman



Limnigramme du Léman enregistré à Saint-Prex entre le 12 juin et le 21 juillet 2021.

ASSAINISSEMENT

Réseau d'égouts et d'épuration

Travaux sur le réseau

Chemin du Daley

Le Service Travaux et Domaines a profité des travaux des SILy pour remplacer les collecteurs d'eaux claires et poser un revêtement bitumineux afin de reprendre les eaux de terrains.



Chemin du Daley

Renouvellement du plan général d'évacuation des eaux claires (PGEE)

Le PGEE actuel date de 2006 et le dimensionnement des réseaux d'évacuation de 1989. L'ancienneté de ces documents de base impose une revue complète du PGEE en tenant compte des dernières normes et directives en vigueur. Ce renouvellement permettra également de sauvegarder l'ensemble des données du PGEE sur une banque de données et de créer un guichet cartographique complet utile à une gestion économique efficace du réseau et de sa maintenance.

Station d'épuration

La STEP de Lutry traite essentiellement les eaux usées des habitants de la Commune, mais aussi les eaux provenant des quelques habitations situées sur les Communes de Paudex, Belmont, Savigny et Bourg-en-Lavaux. De par leur situation, les eaux usées de ces habitations s'écoulent par gravité en direction de la STEP de Lutry.

Le tableau ci-après présente les chiffres clés. L'unité utilisée pour la comptabilisation de la population raccordée à une STEP est «l'équivalent-habitant» (EH) qui correspond à un résident permanent, 3 lits d'hôtel, 3 emplois ou 4 places de café-restaurant.

Population raccordée (EH)	2020	2021
Lutry	10'473	10'691
Paudex	7	7
Belmont	77	89
Savigny	20	24
Bourg-en-Lavaux	299	289
Total	10'876	11'100

Données statistiques	2020	2021
Eaux traitées biologiquement (m ³)	979'449	1'140'288
Eaux non traitées (m ³)	19'482	55'153
Part des eaux non traitées (%)	1.98	4.84
Nombre de contrôles analytiques de l'eau	49	70
* Rendement épuratif (part des matières organiques abattues) (%)	94	93
Boues déshydratées évacuées pour l'incinération (tonne de matière sèche)	680	678
Déchets de dégrilleur évacués chez Tridel (tonne)	25.78	29.46
Sables évacués à la STEP de Lausanne (tonne)	2.9	2.48
Électricité totale consommée (kWh)	370'463	343'929
Électricité fournie par le couplage chaleur force (kWh)	187'982	193'111
Rapport production consommation électrique (%)	50	56

* Minimum légal = 85 %

Un des indicateurs pour évaluer le fonctionnement de la STEP est la qualité des eaux de baignade. Pendant tout l'été, l'inspecteur des eaux surveille la qualité bactériologique des eaux des plages vaudoises des différents lacs. Trois endroits sont contrôlés à Lutry. Pour 2021, les qualités de ces eaux de baignades ont été qualifiées de bonnes.

Suppression du dégrilleur et réaménagement de la station de pompage du quai Vaudaire

La station de pompage (STAP) de la Vaudaire a été conçue au début des années 1970. Cette STAP était initialement prévue pour pomper les eaux usées (unitaires) du bord du lac après les avoir dessablées et broyées. Par la suite, le broyeur à déchets a été remplacé par un dégrilleur. Ce bâtiment avait fait l'objet d'un contrôle « Sécurité et protection de la santé au travail » réalisé par la SUVA. En parallèle, une étude a permis de vérifier qu'il était possible de pomper les eaux usées sans traitement préalable, ni dessablage, ni dégrillage.

Le Conseil, lors de sa séance du 14 septembre 2020, a accordé à la Municipalité les crédits nécessaires à la transformation de la station de pompage du quai Vaudaire (préavis n° 1278/2020). Les principaux travaux de ce réaménagement se sont achevés au printemps 2021.

Grâce à cet investissement, les avantages suivants ont été apportés :

- Exploitation sécuritaire de la STAP ;
- Les déchets et le sable sont pompés à la STEP et traités de manière centralisée ;
- Suppression des problématiques d'odeurs dues au stockage des déchets ;
- Gain de place à la STAP pour d'autres usages ;
- Réduction des coûts d'exploitation à la STAP.



Station de pompage du quai Vaudaire

Équipements techniques

Après plus de 10 ans de fonctionnement et presque 900'000 kWh produits, il a été nécessaire de remplacer le deuxième couplage chaleur-force. Avec ce changement, les deux couplages chaleur-force auront été renouvelés. Le nouveau couplage a une puissance maximum de 14 kW ce qui permet de produire environ 340 kWh par jour.



Couplage chaleur-force

Les préleveurs d'échantillons automatiques ont été remplacés par de nouveaux modèles réfrigérés permettant de mieux préserver les échantillons d'eaux et de les étaler sur 4 jours. Un préleveur d'échantillons est situé à l'entrée de la station d'épuration, ce qui permet de faire des analyses sur les eaux brutes. Le deuxième permet de prendre des échantillons d'eau avant les bassins biologiques et le dernier se trouve à la sortie de la station d'épuration permettant d'analyser les eaux qui sont rejetées dans le lac.



Préleveurs d'échantillons automatiques

Impossible à fermer et sortant régulièrement de son rail de guidage, la grande porte coulissante a été remplacée.

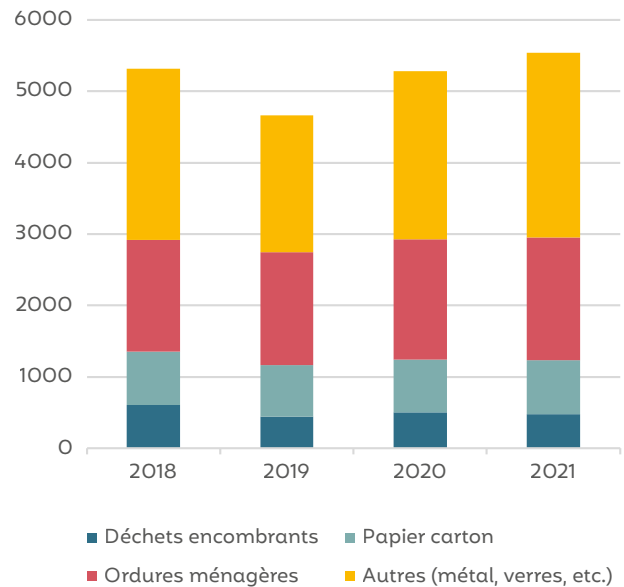


Nouvelle porte coulissante

Ordures ménagères

On observe une stabilisation du tonnage des ordures ménagères produit sur la commune ces cinq dernières années.

Déchets par année en tonnes



Les ordures ménagères (OM) sont transportées par le concessionnaire directement à l'usine d'incinération TRIDEL à Lausanne. Depuis l'introduction de la taxe au sac, 86 entreprises et personnes morales ont choisi la collecte des ordures ménagères en conteneurs privés pesés.

La répartition du tonnage 2021 est la suivante:

Type de collecte	Tonnes
OM collecte porte-à-porte	1'168.43
OM collecte écopoints	198.55
OM collecte conteneurs privés (DIB)	351.77
Total	1'718.75

Déchets encombrants

Le ramassage porte-à-porte des objets encombrants a lieu tous les mois et représente **266.12 tonnes** de déchets. Les déchets amenés directement à la déchèterie de Flon-de-Vaux représentent quant à eux **211.42 tonnes**.

La Municipalité est consciente que le tri des déchets encombrants n'est pas satisfaisant. Les petits objets légers sont souvent emportés par le vent et viennent dégrader la propreté du domaine public. De plus, pour certaines personnes, ce ramassage porte-à-porte est une alternative illégale pour économiser l'achat de sacs taxés ou un voyage jusqu'à la déchèterie. Cette manière de procéder est contraire au principe du pollueur-payeur et elle transfère ces coûts privés à la collectivité.

En effet, seuls les déchets ne pouvant pas être placés dans un sac poubelle de 60 litres sont considérés comme déchets encombrants. Les autres déchets doivent être éliminés dans des sacs taxés ou être amenés à la déchèterie.

Cette règle est publiée sur le plan de ramassage annuel distribué à tous les ménages de la commune de Lutry et répétée régulièrement dans l'Echomunal. Force est de constater que ces diverses informations n'ont pas permis d'améliorer la situation du tri de ces déchets encombrants. À la fin avril 2021, une dernière information sur le tri des déchets encombrants avait été publiée sur Facebook.

Suite à ces diverses communications, deux campagnes mixtes de répression et de prévention ont été mises en place avec l'aide de Police Lavaux et de la voirie communale.

La plupart des déchets avaient été déposés sur le domaine public en dehors des heures prescrites par le plan de ramassage. Toutes les personnes concernées étaient des habitants de la commune. Aucun cas provenant d'autres communes n'a été constaté.



Equipe chargée des campagnes mixtes de répression et de prévention

Papier - carton

Le papier, collecté deux fois par mois représente **670.26 tonnes** de marchandises récupérées en vue du recyclage et **87.32 tonnes** de carton.

Verre

La récupération du verre usagé par couleurs séparées est assurée par des containers placés dans **11 écopoints** ainsi qu'à la déchèterie de Flon de Vaux permettant à VetroRecycling de traiter **283.3 tonnes de verre**. La collecte dans les quartiers de forte densité (Taillepied, Burquenet, les Toises, Culturaz) a lieu une fois par mois et a représenté **114.28 tonnes**. La quantité totale s'élève ainsi à **397.58 tonnes**.

Récupération du PET

Les emplacements de récupération ont été équipés de containers réservés au recyclage des bouteilles en PET.

Le container contient un sac en plastique qui, lorsqu'il est rempli, est transporté par les employés de voirie à la déchèterie de Flon-de-Vaux pour y être stocké dans une benne de 35 m³. Périodiquement, l'entreprise Goutte récupère les sacs de PET, sans frais pour la commune.

En 2021, plus de **32.34 tonnes** de PET ont été recyclées. Un certificat environnemental, concernant la récupération du PET en 2021, nous a été remis.

Récupération de boîtes métalliques et d'aluminium

Les boîtes métalliques ainsi que l'aluminium sont récupérés à la déchèterie de Flon-de-Vaux et dans les 11 éco-points. En 2021, **19.09 tonnes** de boîtes métalliques et d'aluminium ont été recyclées.

Récupération des huiles usées

Les huiles de vidange et ménagères peuvent être déposées dans des containers spéciaux situés au Quai Vaudaire, à la station d'épuration, à la Combe, au chemin de Savoie et à Flon-de-Vaux.

Ces containers sont vidés périodiquement par la ville de Lausanne et l'huile est transportée à CRIDEC afin d'y être traitée. En 2021, **4'140 litres** d'huiles usées ont ainsi été récupérés (3,3 tonnes).

Récupération des textiles usagés

Pour permettre à la population de se débarrasser en tout temps de ses vieux textiles, l'organisation TEXAID a installé des containers spéciaux à divers emplacements (Quai Vaudaire, la Combe, Taillepied, Flon-de-Vaux, Echerins, chemin de Savoie et chemin du Daley).

Ces containers, vidés chaque semaine, ont permis de récolter **87.9 tonnes** de textiles au profit de l'activité sociale d'œuvres d'entraide.

Récupération des piles

Chaque emplacement de collecte de verre est équipé d'un récipient destiné à la récupération des piles usagées. Les piles sont stockées et transportées par la voirie vers une entreprise spécialisée dans ce type de recyclage. En 2021, **1'859 kg** de piles ont été récupérés.

Récupération des déchets de jardins

Les habitants de Lutry ont la possibilité de déposer leurs déchets verts à la Compostière de la Coulette, dans un box en béton prévu à cet effet. Ils peuvent également les déposer à la décharge de Flon-de-Vaux, où ils seront broyés sur place et transportés par l'exploitant de la Coulette.

Les déchets verts des jardins et espaces publics provenant du Nord de la ligne CFF de Berne, sont transportés par la voirie directement à la Coulette. Ceux provenant du Sud, sont amenés à la décharge.

En 2021, **1'004.73 tonnes** de déchets verts ont été compostées.

Déchets organiques

L'entreprise Métraux transporte directement les déchets organiques à l'entreprise de méthanisation Ecorecyclage de Lavigny. En 2021, **132.4 tonnes** de déchets organiques ont été récoltées.

Pour rappel ces déchets sont composés de déchets organiques méthanisables (épluchures, reste de repas, aliments non consommés).

Récupération des déchets spéciaux provenant des ménages

Pour permettre à la population d'éliminer les vieux médicaments, peintures et autres produits toxiques, la déchèterie de Flon-de-Vaux dispose de containers sous abris.

Ils sont vidés une fois par mois par le service de l'assainissement de la Ville de Lausanne. En 2021, **11.42 tonnes** de déchets spéciaux ont été récupérées, triées et transportées à CRIDEC.

Récupération des capsules Nespresso

Tous les éco-points situés sur le territoire communal ont été équipés de containers verts pour la récupération des capsules Nespresso. **19,1 tonnes** de capsules ont été transportées, aux frais du fabricant, vers un centre de tri où elles sont vidées et nettoyées. L'aluminium est ensuite récupéré en vue de son recyclage et le marc de café est composté.

Tableau comparatif de la collecte des déchets

	2017		2018		2019		2020		2021	
Nombre d'habitants	10'031		10'276		10'327		10'473		10'691	
Types de déchets	tonnes	kg/hab	tonnes	kg/hab	tonnes	kg/hab	tonnes	kg/hab	tonnes	kg/hab
Ordures ménagères	1'628	162	1'563	156	1'579	153	1'676	160	1'719	161
Poubelles publiques	87	9	104	10	107	10	97	9	118	11
Objets encombrants	435	43	607	61	445	43	509	49	478	45
Papier - Carton	756	75	745	74	724	70	738	71	758	71
Ferraille, fer léger, tôle	137	14	135	13	143	14	143	14	137	13
Boîtes, Fer blanc	22	2	18	2	16	2	34	3	19	2
Verre	395	39	357	36	358	35	395	38	398	37
Compost	1'051	105	1'325	132	809	78	1'229	119	1'005	94
Déchets organiques	132	13	107	11	119	12	131	13	132	12
Huile	7	1	4	0	6	1	4	0	3	0
Bois (transformé)	132	13	140	14	148	14	155	15	162	15
Piles	2	0	1	0	2	0	-	-	2	0
PET	33	3	35	3	31	3	33	3	32	3
Matériaux inertes (démolition)	103	10	121	12	141	14	100	10	158	15
OREA matériel électronique	7	1	6	1	4	0	7	1	4	0
Capsules Nespresso	16	2	15	1	16	2	16	2	19	2
Autres déchets	32	3	36	4	13	1	13	1	390	36
TOTAL	4'975	496	5'317	530	4'662	451	5'280	509	5'534	518

	2017	2018	2019	2020	2021
	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes
Déchet. incinéré ou mis en décharge	2'425	2'574	2'439	2'554	3'028
Déchets recyclés	2'550	2'743	2'223	2'726	2'506
	%	%	%	%	%
Déchets recyclés	51	52	48	52	45

Certification et label

Après avoir réuni toutes les conditions requises, la commune a obtenu le label «No-Littering» qui distingue les villes, les communes et les écoles s'engageant activement et par le biais de mesures ciblées contre le littering.



Label « No-Littering »

Ecopoint du chemin du Binet

Cet écopoint a été supprimé provisoirement pour permettre aux CFF de réaliser leurs travaux d'élargissement du tunnel Bertholod. Ceux-ci étant achevés, il a été possible de le réinstaller au chemin du Binet. Les déchets suivants peuvent y être amenés :

- Ordures ménagères;
- Verres de différentes couleurs;
- Fer blanc;
- PET;
- Capsules Nespresso;
- Déchets organiques.



Ecopoint du chemin du Binet

VOIRIE

Jardiniers

Les jardiniers de la Commune ont entrepris les travaux suivants :

- Réfection et entretien des terrains de foot;
- Tournée contre les chenilles processionnaires;
- Abattage et évacuation d'arbres;
- Élagage de sécurité;
- Aide aux pionniers pour le fauchage des talus;
- Engazonnement de la plage, du parking de la Combe ainsi que de divers chantiers,
- Aménagement d'un dallage pour la pose du Petit Cabanon;
- Aménagement végétal au Quai Vaudaire;
- Réfection de la plate-bande des menhirs au parking de la Possession;
- Étude d'un concept « Écologie des Espaces Verts »;
- Mise en place de Surface de Promotion de la Biodiversité (SPB);
- Plantation d'arbres;
- Remplacement des plaquettes dans les fosses de jeux.



Abattage d'arbres et évacuation.



Aménagement d'un dallage pour la pose du cabanon



Remplacement des plaquettes dans les fosses de jeux



Réfection de la plate-bande des menhirs
au Parking de la Possession



Elagage de sécurité.



Plantation d'arbres

Pionniers et maçons

Les pionniers de la Commune ont entrepris les travaux suivants:

- Pose de signalisation en collaboration avec la police;
- Collaboration avec l'entreprise pour la vidange de 1900 sacs de routes;
- Réparations ponctuelles du domaine routier (nids de poule, scellement de regards);
- Remplacement de 14 corbeilles à déchets;
- Construction d'un cheminement piétonnier au Collège de La Croix;
- Construction d'un cheminement piétonnier au ch. du Mâcheret.



Construction d'un cheminement piétonnier au Collège de La Croix



Construction d'un cheminement piétonnier au ch. du Mâcheret

Mécanicien

L'atelier mécanique a réalisé les tâches suivantes:

- Révisions des machines;
- Préparation du matériel de déneigement;
- Pose et réparation de signalisation pour la police;
- Préparation de véhicules pour l'inspection;
- Réparation de barrières de sécurité le long des routes suite à des accidents;
- Réparation de la clôture du terrain du Grand-Pont;
- Pose de support à vélos;
- Fixation de protection en caoutchouc sur la grue à bateau;
- Fabrication d'une main-courante pour la plage;
- Blocage des grilles de route dans le village de Savuit.



Pose de support à vélo



Fabrication d'une main-courante pour la plage



Fixation de protection en caoutchouc sur la grue à bateau



Blocage des grilles de route dans le village de Savuit

Menuisier et peintre

Le menuisier de la Commune a exécuté les travaux suivants:

- Réfection des bancs publics;
- Construction de décorations de Noël;
- Divers travaux de menuiserie pour les collèges et autres services;
- Réparation et confection de mobilier communal;
- Réparation et contrôle des places de jeux;
- Fabrication de cibles pour la police;
- Diverses réparations dans les refuges;
- Fabrication de 6 chaises longues pour la plage;
- Aménagement intérieur du Petit Cabanon.



Fabrication de 6 bancs pour la plage

Acquisition et remplacement de machines

Achat de nouvelles machines électroportatives qui ont l'avantage d'être plus silencieuses que les outils munis de moteur thermique et améliorant nettement la tranquillité des quartiers et la santé des employés de la voirie.

Divers

- Collecte des sapins de Noël pour le compostage;
- Distribution des fournitures scolaires;
- Aide aux concierges des collèges;
- Pose d'affiches de sécurité routière;
- Nettoyage de tags;
- Transports pour la direction des écoles;
- Transports des bourbes pour les vignerons de la Commune;
- Ramassage des dépôts de déchets sauvages en forêt;
- Nettoyage des grèves;
- Nettoyage des passages sous route;
- Nettoyage complet deux fois par année du Parking de la Possession;
- Contrôle de l'entretien des coulisses du syndicat AF;

- Aménagement d'une place de ping-pong au Quai Vaudaire.
- Aménagement d'un stade multisports, Taillepieg;
- Renforcement des enrochements avant le débarcadère;
- Étude arborisation du skatepark;
- Campagne de dénonciation des déchets ménagers encombrants;
- Remplacement de la glissière de sécurité au ch. de la Sapelle;
- Installation d'une protection solaire devant les locaux de la déchèterie;
- Nettoyage de la surface synthétique du Grand-Pont;
- Complément de sable quartz du Beach-volley (16 tonnes).



Contrôle de l'entretien des coulisses du syndicat AF



Remplacement de la glissière de sécurité au ch. de la Sapelle



Installation d'une protection solaire devant les locaux de la déchèterie.

Fêtes et manifestations

La voirie a contribué à l'organisation des événements suivants:

- Brocante;
- Concerts sur les quais;
- Pressée de l'Association du vieux pressoir;
- Décorations de Noël;
- Patinoire;
- Vente des sapins de Noël;



Mise en place du Cabanon



Décoration de Noël

Mais encore

- 1'021 heures, 149 tonnes de sel et 47 interventions pour le déneigement (hiver 2020-2021)
- 605 heures de balayeuse de route, réparties ainsi:
 - 228 h. sect. I
 - 160 h. sect. II
 - 94 h. sect. III
 - 123 h. sect. IV

BUREAU TECHNIQUE

Le bureau technique du service des Travaux et Domaines s'est chargé du contrôle du respect des dispositions légales concernant l'évacuation des eaux, des études techniques ainsi que des travaux d'assainissement généraux.

Il a également assuré les tâches suivantes:

- Délivrance des permis de fouille et d'occupation du domaine public:
 - 31 permis de fouille.
 - 40 permis d'utilisation du domaine public.
 - 4 permis pour la pose d'échafaudage.
 - 9 permis pour le dépôt de benne.
- Renseignements techniques relatifs aux raccordements des fonds privés au domaine public (chaussées, trottoirs, système d'évacuation des eaux);
- Renseignements techniques au public;
- Contrôle des ouvrages et des installations;
- Maintien du bon état des voies de communication par l'engagement de divers chantiers d'entretien;
- Assistance aux opérateurs de télécommunication dans leurs nombreux chantiers;
- Élaboration des plans des jardins familiaux;
- Réponses à une centaine de demandes provenant de l'Association pour le Système d'Information du Territoire Vaudois (ASIT VD);
- Participation à l'ouverture de chantiers privés (10 séances);
- Participation à délivrance des permis d'habiter ou d'utiliser (31 objets contrôlés).



Mobilité



Préambule

Tout comme l'année dernière, la pandémie de COVID-19 a fortement impacté le calendrier de travail du service de la Mobilité. Face à cette situation particulière et comme pour beaucoup de monde, le service a donc dû faire preuve, en 2021, d'adaptation. Plusieurs projets ou études ont dû être retardés voire reportés. Pour pouvoir remplir les tâches qui incombent au service de la Mobilité, il a donc fallu faire preuve parfois de flexibilité.

Administration

Pour l'année 2021, les ressources humaines du service de la Mobilité étaient composées d'une déléguée à la mobilité à un taux d'activité de 100 % et d'une secrétaire à un taux d'activité de 20 %. Au vu du contexte particulier de cette année, le choix a été fait de ne pas renouveler le poste de stagiaire au sein du service. Il paraissait difficile de garantir de bonnes conditions de stage pour un tel poste, de dégager du temps pour l'encadrement d'un stagiaire et de déléguer des tâches adaptées au niveau de formation d'un jeune diplômé.

Concernant la formation continue des collaborateurs du service, la déléguée à la mobilité a entrepris la réalisation d'un Certificate of advanced studies (CAS) en planification et gestion de la mobilité multimodale à la Haute école d'ingénierie et de gestion du Canton de Vaud.

Concernant le groupe de réflexion en matière de mobilité, celui-ci a été dissous le 19 juillet 2021 à la suite d'une décision municipale.

Projets de mobilité intercommunaux

Comme chaque année depuis sa création, le service de la Mobilité a pris part à divers projets intercommunaux ayant trait à la mobilité. Plusieurs de ces projets sont présentés ci-dessous alors que d'autres sont visibles dans le chapitre relatif au service de l'Aménagement du territoire et des Bâtiments.

Au sein du chapitre ci-après, les projets intercommunaux de mobilité présentés ont tous été réalisés sous l'égide du schéma directeur de l'Est lausannois (SDEL). La majeure partie d'entre eux a débuté postérieurement à l'année 2021.

Chantier 1: image directrice des transports publics à l'échelle de l'Est lausannois à horizon 2030

Pour rappel, le chantier 1 du SDEL: image directrice des transports publics de l'Est lausannois a débuté en 2018. Il a pour objectif d'établir une image directrice des transports publics à horizon 2030, à l'échelle des communes de l'Est lausannois. La réalisation de cette image directrice a été confiée au bureau Christe et Gyax Ingénieurs-Conseils SA (C&G).

Comme expliqué au sein des précédents rapports de gestions, la majeure partie du travail relative au chantier 1 du SDEL: image directrice des transports publics de l'Est lausannois s'est déroulée en 2019. En 2020, le mandataire a approfondi plusieurs sous-questions et rédigé le rapport de fin d'étude. Courant 2021, ledit rapport a été remis aux communes membres du schéma directeur de l'Est lausannois pour relecture et correction. Il a été ratifié par l'ensemble des communes membres du SDEL en mai 2021. La version définitive de ce document est disponible sur le site Internet du schéma directeur de l'Est lausannois.

Au sein du rapport final d'étude du chantier 1: image directrice des transports publics à l'échelle de l'Est lausannois, à horizon 2030, le terminus de la future ligne de transports publics LC1, nommée provisoirement ainsi, n'a pas été défini volontairement. Celui-ci sera déterminé pas une étude spécifique ultérieurement. Elle prendra en compte les possibilités d'aménagement des terminus envisagés ou encore les interactions avec les développements futurs de la ligne 47 et des autres lignes de transports publics présentes ou projetées, à horizon 2030, sur le territoire communal.

Tous à l'Est

En 2020, l'inauguration officielle des 9 promenades du projet Tous à l'Est a été reportée en raison de la situation sanitaire. Malheureusement, en 2021, et pour les mêmes raisons, celle-ci n'a toujours pas pu se tenir.

Cependant, le guide présentant les 9 promenades du projet Tous à l'Est a connu un réel succès auprès de la population. Les stocks de celui-ci ont été consommés plus rapidement que prévu. Par conséquent courant 2021, sous l'égide du SDEL, il a été convenu de rééditer le guide Tous à l'Est et de profiter de cette occasion pour y apporter quelques modifications.

Des informations sur les transports publics (arrêts à proximité des promenades, numéros des lignes desservant lesdits arrêts, etc.) ont été rajoutées sur les cartes contenues au sein du guide. Les tracés de certaines promenades, notamment la numéro 3, ont également été légèrement modifiés.

En parallèle, pour compléter ce guide, un mandat a été confié aux étudiants en photographie du Centre d'enseignement professionnel de Vevey (CEPV). Durant plusieurs semaines, des étudiants ont ainsi parcouru les 9 promenades contenues dans le guide tout en prenant des photos. Les photos retenues serviront à illustrer le guide et les supports internet sur lesquels le projet est présenté. Prochainement, le guide sera réimprimé.

Vélos en libre-service

Fin 2021, sous l'égide du SDEL, des réflexions pour développer un réseau de vélos en libre-service (VLS) dans l'Est lausannois ont débuté. Au sein de l'agglomération Lausanne-Morges, un tel réseau est déjà présent dans plusieurs communes. Il est exploité et développé par Publibike.

Au vu de ce qui précède, la société Publibike est donc venue, le 10 mai 2021, présenter, aux communes membres du SDEL, son réseau et les possibilités de développement de celui-ci au sein de l'Est lausannois.

Toutefois, le contenu de cette présentation n'a pas donné satisfaction à l'ensemble des communes présentes à cette réunion, notamment la stratégie projetée pour le choix de l'emplacement des futures stations de ce réseau de VLS. À la suite de cette présentation, des compléments d'information ont été fournis. Cependant, ils n'ont pas été jugés satisfaisants.

Dès lors, les communes membres du SDEL ont décidé de procéder différemment.

Pour identifier les futurs utilisateurs, leurs besoins et dimensionner le système de VLS projeté, les communes membres du SDEL ont décidé, dans un premier temps, de mener un sondage. Cette manière de procéder présente l'avantage de permettre de récolter des données pour mieux calibrer et définir le futur réseau de VLS, tout en économisant les coûts d'une étude.

Actuellement, le SDEL prépare ce sondage, avec l'aide des communes membres de cet organe. Néanmoins, il a d'ores et déjà été décidé que ce dernier ne sera disponible qu'en ligne. Des publications sur les sites Internet des communes, des articles dans les journaux communaux et des communications aux Conseils communaux seront préparés pour diffuser ce sondage, par les communes partenaires de ce projet.

Développement stratégique des mobilités

Les orientations stratégiques traitant de la thématique de la mobilité sont établies essentiellement à 2 niveaux de planifications pour la Commune de Lutry :

- Le niveau supra communal au moyen d'organes ou d'outils tels que la Direction générale de la mobilité ou des routes (DGMR), le plan d'agglomération Lausanne-Morges (PALM) ou le SDEL ;
- Le niveau communal grâce au plan directeur communal datant de 1999, dont un chapitre est consacré à la mobilité.

Ces dernières années, à l'échelle communale, plusieurs grandes études ont été lancées, pour améliorer la vision stratégique locale en matière de mobilité et planifier les mobilités futures.

Masterplan des mobilités

Actuellement, le service de la Mobilité pilote la réalisation d'un masterplan des mobilités. Pour rappel, il s'agit d'un document d'orientation stratégique traitant de la thématique de la mobilité exclusivement et proposant une vision prospective et réaliste du développement futur des mobilités sur le territoire communal. Le masterplan permettra de donner des orientations de développement à l'échelle communale et non pas des mesures concrètes d'aménagement.

Comme annoncé au sein du rapport de gestion précédent, il a été nécessaire de changer de mandataire, en cours de réalisation du masterplan. Courant 2021, le bureau Christe et Gygax Ingénieurs-Conseils SA mandaté pour reprendre ce dossier a donc terminé de compléter et restructurer la première phase du document, à savoir la phase de diagnostic. Ainsi, le diagnostic a été réorganisé en 6 sous-chapitres :

- Planifications supérieures et territoire ;
- Analyse de l'offre des réseaux de mobilité ;
- Analyse de la demande des réseaux de mobilité ;
- Organisation scolaire ;
- État futur ;
- Synthèse du diagnostic : analyse des forces, des faiblesses, des opportunités et des menaces (analyse SWOT).

Cette nouvelle structure permet d'établir une différenciation claire entre l'offre actuelle de mobilité et la demande. Grâce à l'ajout d'un sous-chapitre « État futur », les projets de mobilité ou d'aménagement du territoire déjà planifiés sur le territoire lutrien ont été mieux incorporés et valorisés au sein du document.

Les principaux objectifs énoncés au sein des planifications supérieures se rapportant à la mobilité lutrienne ont été complétés. Des données quantitatives touchant à la population, l'emploi, la qualité de l'offre actuelle des mobilités, l'accidentologie, les charges de trafic et la demande future en mobilité ont été ajoutées. En effet jusque-là, le diagnostic du masterplan était essentiellement basé sur une approche qualitative. Pour conclure ce diagnostic, une analyse SWOT a été effectuée. Sur la base de celle-ci, des enjeux futurs de développement par mode de transports ont été identifiés. Pour chaque mode, des sous-questions ont été alors mises en avant.

Ce diagnostic remodelé a été présenté à l'ensemble du groupe de suivi qui accompagne la réalisation du masterplan des mobilités avant qu'il ne soit validé par la Municipalité.

Le bureau Christe et Gygax Ingénieurs-Conseils SA s'est ensuite attelé à la refonte de la 2^{ème} partie du masterplan à savoir la phase objectifs et schéma d'accessibilité multimodale.

Au sein de cette phase, le mandataire a réalisé un schéma d'accessibilité synthétisant les grandes mailles des réponses aux enjeux et aux questions listés au sein du diagnostic. Puis, ce schéma a été décliné en divers schémas directeurs par modes de transports.

La phase objectifs et schéma d'accessibilité multimodale a été présentée alors au groupe d'accompagnement qui suit la réalisation du masterplan des mobilités. Une présentation a été effectuée également auprès du SDEL et de la DGMR. Enfin, cette phase a été validée par la Municipalité.

Actuellement, le bureau Christe et Gygax Ingénieurs-Conseils SA travaille sur la troisième phase du masterplan des mobilités, au sein de laquelle des fiches thématiques sont réalisées. Au sein de celles-ci, il est listé les mesures et les études complémentaires à réaliser, pour mettre en place les schémas directeurs par modes de transports.

Évaluation de l'état du stationnement dans le bourg de Lutry

Courant 2018, la politique de stationnement dans le bourg de Lutry a été modifiée. Au vu de ce qui précède, une étude visant à faire un bilan complet du stationnement dans cette partie du territoire lutrien aurait dû être faite en 2020. Néanmoins comme expliqué dans le rapport de gestion de cette année-là, la réalisation de celle-ci a dû être reportée, en raison de la situation sanitaire qui perturbait alors considérablement les habitudes de mobilité de chacun, à cette période.

En se basant sur les charges de trafic observées et après des discussions avec le mandataire et les différents acteurs en lien avec la thématique de la mobilité, il a été décidé de relancer cette étude, fin septembre 2021.

Pour débiter celle-ci et obtenir des données précises sur le stationnement dans le bourg de Lutry, une première série de relevés d'occupation et d'enquêtes rotation sur les places de stationnement présentes dans le bourg de Lutry a été effectuée, le 13 et le 16 novembre 2021. Les données récoltées permettront d'illustrer l'état du stationnement dans le bourg, un jour normal hors périodes de vacances ou pics de stationnement saisonniers. Durant l'année 2022, d'autres relevés similaires sont prévus, pour obtenir des données sur le stationnement en période estivale ou lors de la tenue de manifestation.

Comme énoncé ci-dessus, ces informations permettront d'évaluer la politique de stationnement présente dans le bourg et le cas échéant d'ajuster celle-ci. De plus, l'analyse de ces données permettra de définir des orientations sur la nécessité ou non d'aménager un nouveau parking dans le bourg de Lutry.

RC 770

Dans les prochaines années, l'axe routier Conversion-Landar (RC 770), seul axe routier Nord-Sud d'importance de l'Est lausannois, concentrera de nombreux enjeux de mobilité, d'urbanisme, d'environnement et d'assainissement du bruit routier, parfois contradictoires.

En effet, la RC 770 assure la liaison entre les jonctions autoroutières de Corsy et de Belmont à la Commune de Lutry et, plus largement, entre les communes comprises dans le territoire du SDEL. Or avec la densification prévue du secteur de Corsy-La Conversion, cette route connaîtra, à terme, une augmentation de ses charges de trafic. De plus à horizon 2030, il est prévu que la RC 770 soit empruntée par plusieurs lignes des transports publics. Par conséquent, dans les prochaines années, des besoins spécifiques en matière d'infrastructures et d'exploitations des transports publics sont aussi à observer sur cet axe, pour y garantir la faisabilité de l'évolution de l'offre en transports publics.

Suite à un engagement pris par le Canton, lors de l'abandon par la Confédération du prolongement de la bretelle autoroutière, la DGMR a en charge de financer et de conduire avec le SDEL, la Commune de Lutry et la Commune de Paudex, l'étude préliminaire pour la requalification de la RC 770, entre le giratoire du Landar et le carrefour du Voisinand.

Comme annoncé au sein du rapport de gestion 2020, la DGMR a ainsi lancé une étude pour requalifier entièrement cet axe routier. Un groupe d'accompagnement et un groupe décisionnel ont été constitués, pour suivre le bon déroulement de cette étude.

En 2020, un cahier des charges a été rédigé, pour définir le contenu et les modalités de cette étude de requalification de la RC 770.

Néanmoins début 2021, la Commune de Lutry a été informée que le carrefour du Voisinand ne serait pas intégré au périmètre d'étude, comme elle en avait fait la demande. Cependant, la DGMR a spécifié que si la nécessité d'un tel ajout venait à être démontré durant l'étude, la Commune de Lutry en assumerait les coûts financiers supplémentaires et un avenant au contrat de base serait établi. Au vu de ce qui précède et étant donné que le projet de réaménagement de la route de Lavaux et de l'arrivée du BHNS à Lutry était encore d'actualité à ce moment-là, il a été décidé de ne pas intégrer le carrefour du Voisinand au périmètre d'étude de la requalification de la RC 770.

En parallèle, la DGMR a demandé à ce que la Commune de Lutry lance une étude pour définir le terminus de la future ligne de transports publics LC1 qui empruntera l'axe routier Conversion-Landar à l'horizon 2030. Même si les différents terminus envisagés pour cette ligne ne sont pas compris dans le périmètre d'étude de la requalification de la RC 770, la Commune de Lutry a répondu favorablement à cette demande. Cependant, il a été constaté que ce point n'était pas bloquant, pour avancer sur la suite de l'étude. Ainsi, l'appel d'offres pour le choix du mandataire qui réalisera l'étude de requalification de la RC 770 a été lancé. Au terme de la procédure, le bureau RGR Ingénieurs-Conseils SA a été mandaté. Pour accomplir son mandat, il sera accompagné du bureau MAP architecture du paysage SA pour les questions relatives au paysage, du bureau Ecoscan SA pour les questions environnementales et du bureau S+N ingénieurs Schopfer et Niggli SA pour les questions en lien avec le génie civil.

À la suite de cet appel d'offres, il a fallu encore patienter, plusieurs mois, pour que la première phase de l'étude de requalification de la RC 770 débute. Au préalable, la DGMR devait, en effet, régler des questions liées au financement de ladite étude.

Le 11 octobre 2021, une séance pour le lancement de l'étude s'est tenue en présence de représentants des Communes de Paudex et Lutry, du SDEL, de l'Office fédéral des routes (OFROU), des transports publics de la région lausannoise (TL) et de la DGMR. Les différents mandataires cités ci-dessus ont également pris part à cette séance.

MOBILITÉ

Dans le cadre de cette dernière, il a été demandé au service de la Mobilité de fournir plusieurs données aux mandataires pour qu'ils puissent procéder au diagnostic de l'étude. Celui-ci est d'ailleurs encore en cours.

Cependant en parallèle, le Conseil communal de Paudex a refusé d'adopter le préavis municipal n° 8/2021 – BHNS relatif au volet technique du réaménagement routier de la route de Lavaux nécessaire à la création d'une ligne de bus à haut niveau de service (BHNS). Devant l'impossibilité de réaliser de manière partielle les aménagements routiers prévus sur cet axe, la Municipalité de Lutry a décidé alors de retirer son préavis relatif à ce même objet qui devait être soumis à son Conseil communal le 4 décembre 2021.

Au vu de ce qui précède, la question de réintégrer le carrefour du Voisinand au sein du périmètre de l'étude de requalification de la RC 770 a été remise sur le métier. Cette question est d'ailleurs actuellement en discussion avec la DGMR.

En sus, le retrait de ce préavis a également soulevé d'autres interrogations à propos de l'étude de requalification de la RC 770. On peut citer notamment des questions relatives au calibrage de la route ou à la nécessité d'aménager des contrôles d'accès sur la RC 770, comme il était prévu initialement dans le cadre du projet de réaménagement de la route de Lavaux et de l'arrivée du BHNS à Lutry ou encore des questions concernant le développement des lignes de transports publics prévues à l'horizon 2030 sur le territoire communal. Toutes ces questions sont en cours d'analyse.

Étude de planification pour des parkings d'échange à l'échelle du district Lavaux-Oron

Comme énoncé au sein du rapport de gestion 2020, la Commune de Lutry prend part à une étude ayant pour objectifs:

- D'identifier les sites stratégiques pour l'aménagement de P+R et de B+R;
- De quantifier les besoins en places P+R et B+R;
- De définir les principes de gestion des futurs parkings P+R et B+R;
- De traiter du stationnement touristique.

Cette étude est pilotée par la Commission intercommunale de Lavaux (CIL) et la DGMR.

En 2020, les divers partis prenants de l'étude et le bureau RR&A Ingénieurs-Conseils SA mandaté pour réaliser celle-ci ont décidé de suspendre la réalisation de ladite étude, d'un commun accord, en raison de la situation sanitaire.

En effet durant la phase de diagnostic de l'étude, il était prévu de procéder à des relevés d'occupation et des enquêtes rotations sur les stationnements présents au sein du périmètre d'étude. Or, à cette période, la situation sanitaire perturbait grandement les habitudes de mobilité de tous. Par conséquent, si ces relevés avaient été entrepris, les données récoltées auraient été complètement faussées.

En mai 2021, sur la base des dernières informations disponibles et après discussions avec tous les acteurs concernés, il a été décidé de relancer cette étude.

Dans le cadre de la phase de diagnostic de celle-ci, le service de la Mobilité a pris part alors à l'élaboration d'un sondage, sous la forme d'un questionnaire, à propos des habitudes de mobilité des usagers des P+R et B+R présents au sein du périmètre de l'étude. Un flyer a également été réalisé.

Pour procéder au sondage, la méthode retenue a été de déposer des exemplaires du flyer sur les véhicules garés au sein des P+R et B+R présents au sein du périmètre d'étude. Sur ce document, un QR-Code était imprimé. Il renvoyait directement les personnes qui le scannaient au questionnaire à remplir en ligne.

En parallèle, le service de la Mobilité a effectué une cartographie précise des stationnements présents aux abords des principaux arrêts de transports publics de la commune, en notifiant le régime de stationnement en vigueur sur ces places. Il a dû relever également les emplacements où du stationnement sauvage était constaté, par exemple lors de manifestations saisonnières.

Toutes les données transmises ou récoltées sont en cours d'analyse par le mandataire.

Requalification du centre de Savuit et de ses routes d'accès

Dans le but de vérifier l'utilité des aménagements provisoires installés dans le centre de Savuit, le service de la Mobilité, avec l'aide de Police Lavaux, a mené des relevés de vitesses dans le centre et aux abords du lieu. Il ressort de ces relevés que les V85 mesurés (vitesses en dessous desquelles circulent 85 % des automobilistes) sont conformes à une zone 30 km/h. Les aménagements effectués ont donc fait diminuer les vitesses dans cette partie du territoire lutrien et démontré leur utilité. À l'issue des travaux sur la route des Monts-de-Lavaux, la nécessité de pérenniser ces derniers sera discutée.

Renforcement des transports publics à l'échelle communale

Depuis la création du service de la Mobilité, plusieurs projets ont été menés, pour renforcer la desserte en transports publics sur l'ensemble du territoire lutrien. Ci-après, les données relatives au suivi de ces améliorations sont présentées.

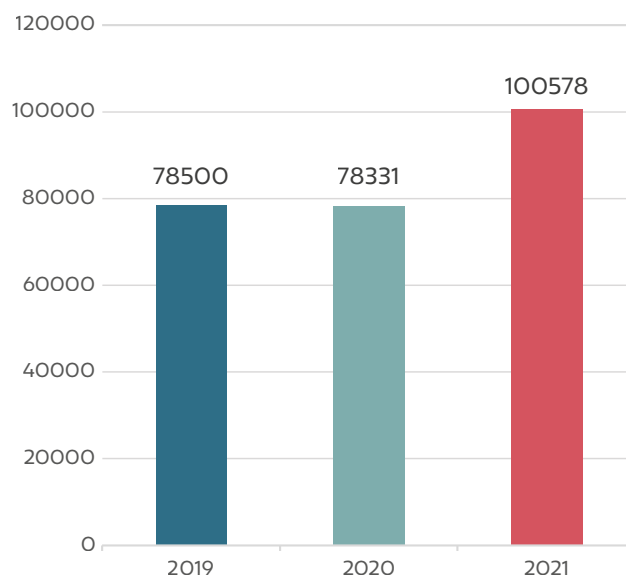
Dans les prochaines années, d'autres améliorations de l'offre en transports publics au sein de la Commune de Lutry sont projetées. Courant 2021, le service a travaillé sur plusieurs d'entre elles. Celles-ci sont présentées aussi ci-dessous.

Fréquentation des lignes TL 68 et 69

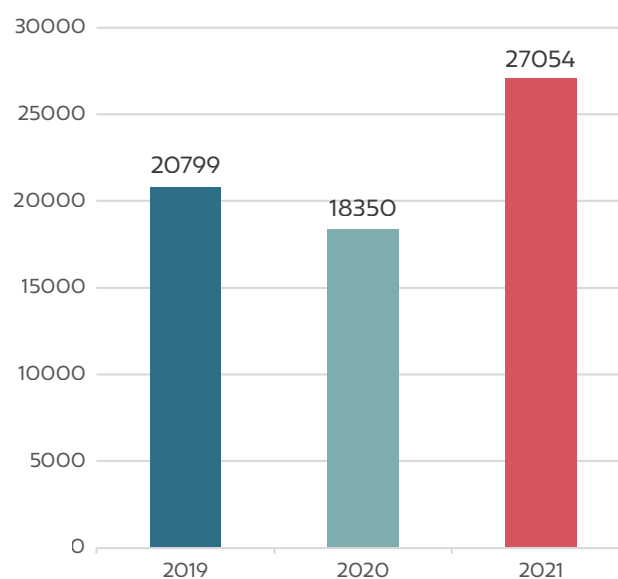
Durant l'année 2021, les lignes TL 68 et 69 n'ont subi aucune interruption en raison de la pandémie. Dans les graphiques ci-dessous, le nombre de passagers transportés sur les lignes TL 68 et 69 en 2021 a été comptabilisé.

Concernant la ligne TL 9, 5'322'882 passagers ont été transportés sur l'ensemble de la ligne. Plus spécifiquement sur la Commune de Lutry, 432'886 passagers sont montés à des arrêts de ladite ligne localisés sur le territoire communal et 397'562 sont descendus à des arrêts présents sur le territoire lutrien

Nombre de passagers sur la ligne TL 68



Nombre de passagers sur la ligne TL 69



Développement futur de la ligne TL 47

En 2021, les Communes de Bourg-en-Lavaux et de Lutry ont soumis, à leurs Conseils communaux respectifs, le 15 février et le 29 mars 2021, un préavis commun, pour le prolongement d'une course sur deux de la ligne TL 47 entre les arrêts «Lutry ; Landar» et «Grandvaux ; Pra Grana».

Comme le service de la Mobilité était responsable du pilotage de ce projet, il s'est chargé de rédiger la base commune de ce préavis. À la demande de la Municipalité de Bourg-en-Lavaux, il a également pris part aux 2 séances de commission relatives à ce préavis, pour le passage de celui-ci devant le Conseil communal de cette commune.

Dès la validation de ce prolongement de ligne par les deux Conseils communaux, les Communes de Bourg-en-Lavaux et Lutry ont signé une convention pour régler la question de la facturation de ce prolongement d'une course sur deux de la ligne TL 47 jusqu'à «Grandvaux ; Pra Grana», car la Commune de Bourg-en-Lavaux n'est pas membre du réseau du trafic d'agglomération des transports publics lausannois. Ainsi, les coûts du prolongement de la ligne TL 47 seront mis à la charge de la Commune de Lutry qui refacturera la part revenant à la Commune de Bourg-en-Lavaux.

Le service de la Mobilité a piloté la rédaction de cette convention financière. Un exemplaire de celle-ci avait été mis en annexe du préavis soumis aux Conseils communaux des deux communes à titre d'information. Toutefois, l'article 3 de ladite convention a légèrement été modifié. En effet, les TL ont annoncé qu'ils ne seront finalement pas en mesure de fournir à la Commune de Lutry, à la fin de chaque exercice comptable, le décompte final des coûts assumés au titre de la Commune de Bourg-en-Lavaux. Ces informations ne pourront être transmises que courant de l'été.

Il a donc été décidé que la Commune de Lutry facturerait à la Commune de Bourg-en-Lavaux un acompte annuel au 30 septembre de chaque année. Puis, un décompte final sera établi lors de la réception des coûts définitifs.

Pour annoncer le 12 décembre 2021 la mise en service du prolongement de la ligne TL 47, le service de la Mobilité, avec l'aide de la déléguée à la communication, a préparé un tout-ménage, des publications sur le site Internet de la Commune et un article dans le journal communal.

Réseau nocturne

Dans la nuit du 17 au 18 décembre 2021, un nouveau réseau de bus nocturnes a été mis en place. Ce réseau fonctionne uniquement les nuits des week-ends (vendredi/samedi et samedi/dimanche), la nuit de Noël et la nuit du Nouvel An. Les lignes N1, N2, N3, N4, N5, et N6 qui font partie de ce réseau circulent toujours toutes les heures entre 1h00 et 5h00 environ. La grande nouveauté réside dans le fait qu'il est possible maintenant de monter et descendre librement, à tous les arrêts de ces lignes, dans un sens comme dans l'autre.

Au vu de ce qui précède, le service de la Mobilité, en partenariat avec Police Lavaux et le service des Travaux et Domaines, a aménagé aux arrêts «Lutry ; Corsy Dessus» et «Lutry ; Corsy Dessous» des totems pour matérialiser la présence de ces arrêts de transports publics. En effet jusqu'à maintenant, il était possible uniquement de descendre à ces arrêts. Par conséquent, il n'avait pas été jugé nécessaire d'installer ce type d'aménagement.

Pour annoncer ces changements, la déléguée à la communication a publié des informations sur le site Internet de la Commune et un article dans le journal communal.

Réseau Grand-Pont

Courant septembre 2021, le service de la Mobilité a été informé que le réseau de bus lausannois allait être considérablement modifié, dès le 15 janvier 2022, pour toute la durée des travaux relatifs au Grand-Pont, dans le centre de Lausanne.

La ligne TL 9 sera remplacée par la ligne TL 85 qui reliera les arrêts «Lutry ; Corniche» à «Lausanne ; Maladière».

Dès la prise de connaissance de ces informations, le service de la Mobilité a demandé à la déléguée à la communication de mettre des informations sur le site Internet de la Commune, mais aussi de publier un article dans le journal communal.

Aménagement d'un téléphérique urbain à Lutry

Comme annoncé dans les précédents rapports de gestion, l'entreprise Garaventa SA a été mandatée pour mener une étude de faisabilité, pour l'implantation d'un transport public par câble entre le Nord et le Sud de la commune.

Courant 2020, différents tracés pour l'installation de ce type d'infrastructure ont été étudiés. Pour chaque tracé, 3 stations ont été projetées: une station localisée dans le bas de la commune, une autre station intermédiaire positionnée dans le secteur de Corsy-La Conversion et une troisième station placée aux environs de l'échangeur autoroutier combinée avec l'aménagement d'un parking relais (P+R).

En 2021 sur la base de ces tracés, une analyse comparative entre transport public par câble et transports publics routiers a été effectuée.

Il en ressort que les temps de parcours estimés entre le Nord et le Sud de la commune seraient nettement plus avantageux avec une liaison en transport public par câble. En effet, ce type de moyen de déplacement permettrait d'absorber sans difficulté l'évolution et les fluctuations de la demande en transports publics, dans les prochaines années. Enfin, l'aménagement d'un transport public par câble offrirait également une vitesse commerciale de déplacement indépendante des aléas du trafic routier.

Néanmoins, l'aménagement d'un transport public par câble ne permettrait pas une desserte fine des différents quartiers et polarités de Lutry, quels que soient les tracés étudiés et l'ajout de stations intermédiaires. De plus, les impacts paysagers liés à ce moyen de transport seraient conséquents: insertion des stations et des pylônes dans le tissu bâti existant, survol des parcelles privées, etc.

Au vu de ce qui précède, il a été conclu que l'aménagement d'un transport public par câble serait techniquement possible entre le haut et le bas de la commune. Cependant, ce type d'infrastructure n'apporterait qu'une réponse partielle aux problèmes futurs de mobilité et impacterait fortement le paysage de la commune.

En sus, la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR) a annoncé d'ores et déjà qu'elle n'entrerait pas en matière pour l'aménagement d'un parking relais à hauteur de l'échangeur routier présent sur le territoire de la Commune de Lutry, même dans le cadre d'une station de transport public par câble. En effet, ce type d'aménagement n'est, entre autres, pas compatible avec plusieurs mesures du plan OPair.

Par conséquent, la Municipalité a décidé qu'elle ne donnerait pas suite à cette étude, mais que les conclusions de celles-ci seront incorporées au sein du masterplan des mobilités. Elles permettront de justifier la nécessité de développer les transports publics routiers au sein de la commune. Elles étayeront le fait également qu'il existe d'autres formes de transports publics que celles couramment aménagées dans l'agglomération et que la Municipalité n'y est pas opposée.

Fin 2021, une communication au Conseil communal relative à l'abandon de ce projet a été préparée par le service de la Mobilité.

Étude LC1

Comme il l'a été expliqué ci-dessus, au sein du rapport final d'étude du SDEL chantier 1: image directrice des transports publics à l'échelle de l'Est lausannois à l'horizon 2030, le terminus de la future ligne de transports publics LC1, nommée provisoirement ainsi, n'a pas été défini. En effet, trop d'éléments étaient incertains au moment de la réalisation de ce document.

Cependant, il a été convenu, avec tous les partis prenants du chantier 1, qu'une étude spécifique pour déterminer l'emplacement du terminus de cette future ligne serait menée ultérieurement. Il a été décidé que cette étude devrait prendre en compte les possibilités d'aménagement des terminus envisagés ou encore les interactions avec les développements futurs de la ligne TL 47 et des autres lignes de transports publics présentes ou projetées sur le territoire communal.

Toutefois comme expliqué ci-devant, la DGMR chargée de mener l'étude de requalification de la RC 770 a demandé à ce que la Commune de Lutry lance rapidement l'étude pour définir le terminus de la future ligne de transports publics LC1, car celle-ci empruntera, à l'horizon 2030, l'axe routier Conversion-Landar.

Malgré le fait que les différents terminus envisagés pour cette ligne ne sont pas compris dans le périmètre d'étude de la requalification de la RC 770 et que ce point n'était pas bloquant, pour avancer sur la suite de ladite étude, la Commune de Lutry a répondu favorablement à cette demande. Ainsi, un mandat a été confié au bureau Christe & Gyga Ingénieurs-Conseils SA (C&G).

En 2021, le mandataire a identifié 3 possibilités, pour l'aménagement du terminus de la future ligne LC1: à la frontière communale avec la Commune de Belmont-sur-Lausanne vers l'arrêt de transports publics «Lutry ; Blessoney», mais sur le territoire lutrien, à l'arrêt «Lutry ; Landar» et à l'arrêt «Lutry ; La Croix-sur-Lutry». Des croquis des aménagements possibles ont été effectués pour chacune des variantes énoncées ci-dessus.

Puis, une analyse multicritère de ces variantes a été effectuée. Il ressort de celle-ci que l'arrêt «Lutry ; La Croix-sur-Lutry» serait l'endroit le plus adéquat, pour aménager le terminus de la future ligne LC1. Cependant, d'importants travaux pour réaménager cet arrêt devront être entrepris.

Les conclusions de la première partie de l'étude ont été envoyées aux TL et à la DGMR pour avis. Les remarques des TL ont été intégrées à l'étude. Concernant les remarques de la DGMR, celles-ci sont en cours de discussions, car des désaccords subsistent. Dès que ces derniers auront été levés, le mandataire se chargera d'approfondir la variante retenue.

Renforcement de l'offre en mobilité durable

Le service de la Mobilité encourage le développement de la mobilité durable, pour réduire les externalités négatives induites par le trafic individuel motorisé et pour répondre aux besoins croissants de mobilité.

Offre Mobility

Durant l'année 2021, 3 véhicules individuels motorisés en autopartage de la société coopérative Mobility ont été mis à disposition sur le territoire lutrien. Ces véhicules sont stationnés:

- À la gare de La Conversion, en face des bâtiments Nord de ladite gare, sur le chemin du Flonzel;
- À la gare de Lutry;
- Sur le parking de la Possession.

Les véhicules de la gare de La Conversion et du parking de la Possession sont proposés par la Commune de Lutry. Concernant le véhicule de la gare de Lutry, celui-ci est mis à disposition par Mobility directement.

Sur le territoire lutrien, les véhicules Mobility présents sont tous de type Mobility Return. À la fin de leurs réservations, leurs utilisateurs ont donc l'obligation de les ramener à leur point de départ. Tous les véhicules Mobility présents au sein de la commune sont rattachés à la catégorie Economy. Ils sont thermiques, excepté pour celui du parking de la Possession qui est électrique.

Il est à noter qu'en 2021, le véhicule disponible à côté des bâtiments des Services industriels de la Ville de Lausanne et mis à disposition par cette entité a été supprimé, pour des raisons inconnues.

Au sein de l'administration communale, 4 abonnements Mobility sont disponibles pour les trajets professionnels des collaborateurs.

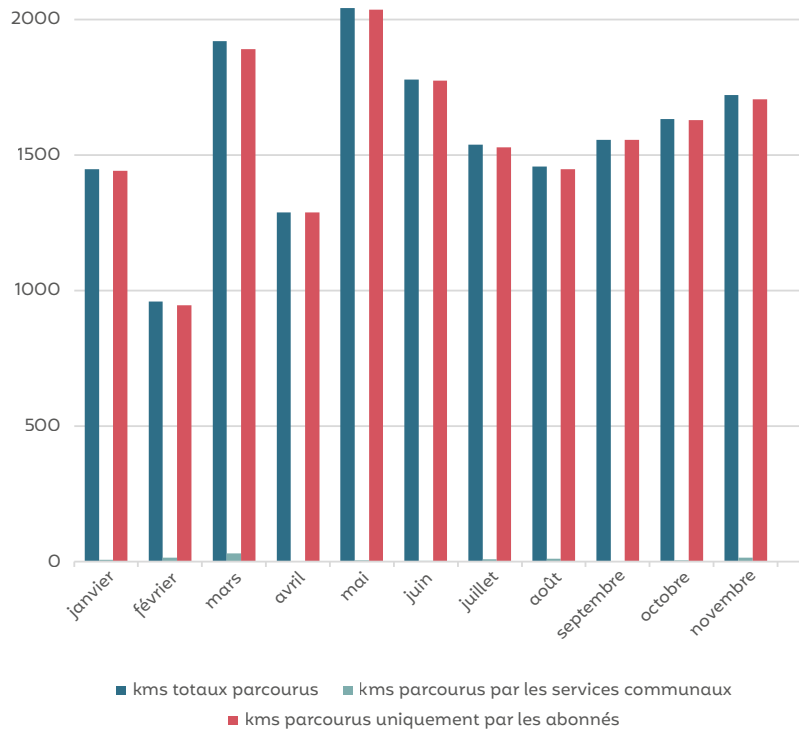
Véhicule Mobility du parking de la Possession

Durant l'année 2021, le nombre de kilomètres parcourus par le véhicule Mobility du parking de la Possession a légèrement augmenté par rapport aux années précédentes. Le nombre de kilomètres parcourus par ce dernier est visible dans le graphique ci-contre.

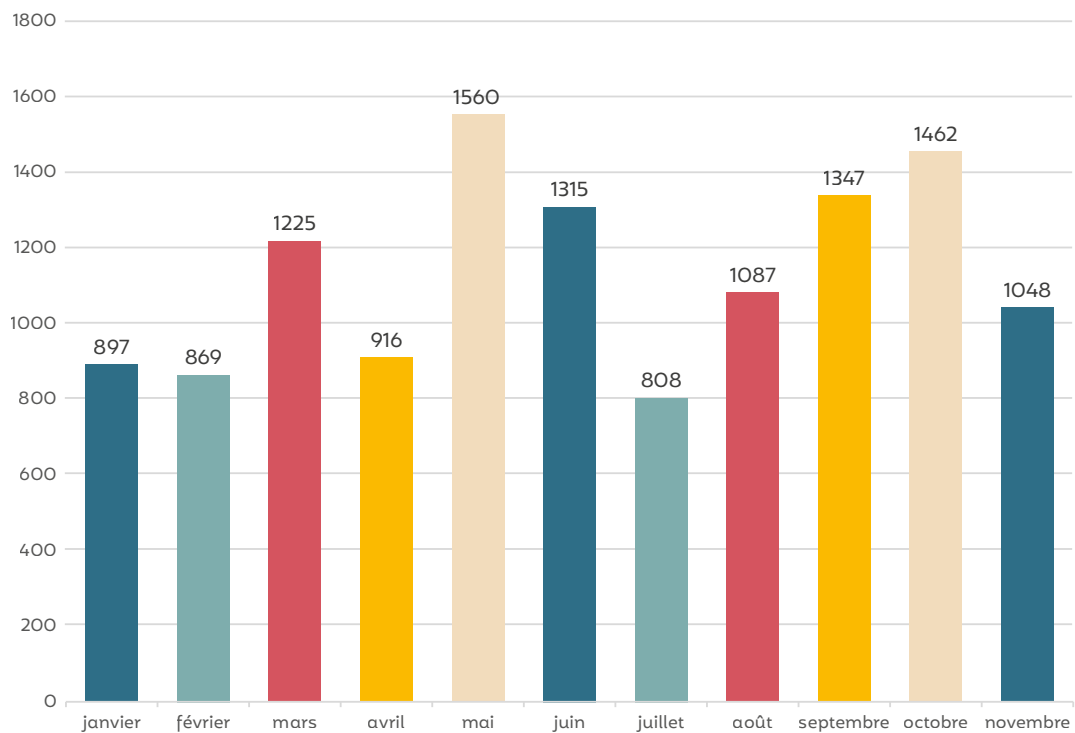
Véhicule Mobility de la gare de La Conversion

Installé fin 2019, le véhicule Mobility de la gare de La Conversion commence à trouver son public. Le nombre de kilomètres parcourus par ce dernier est disponible dans le graphique ci-contre.

kms parcourus par le véhicule Mobility du parking de la Possession



kms parcourus par le véhicule Mobility de la gare de La Conversion



Aménagements cyclables au chemin de Fénix

Comme annoncé dans le rapport de gestion 2020, le bureau RGR Ingénieurs-Conseils SA a été mandaté pour évaluer la pertinence d'installer un contresens cyclable sur le chemin de Fénix et, le cas échéant, soumettre des propositions d'aménagement garantissant la sécurité de tous les usagers de la voirie.

En 2021, les conclusions de l'étude ont été remises au service de la Mobilité. Au sein de celles-ci, il a été démontré clairement la pertinence d'aménager un contresens cyclable sur le chemin de Fénix. Ce dernier permettrait notamment d'offrir un itinéraire avec moins de trafic pour les usagers de la petite reine et d'éviter à ceux-ci de devoir rouler sur la route de Lavaux.

Cependant pour permettre aux cyclistes d'emprunter ce contresens cyclable depuis la route de La Conversion ou de se réinsérer depuis le chemin de Fénix sur la RC 770, des aménagements sont indispensables. Or, les différentes solutions retenues n'ont pas été jugées satisfaisantes en matière de sécurité par la DGMR.

Au vu de ce qui précède, il a donc été décidé de renoncer à ce projet temporairement. Toutefois dans le cadre de l'étude de requalification de la RC 770, le service de la Mobilité a demandé à ce que les solutions de requalification proposées pour l'axe routier Conversion-Landar tiennent compte de la nécessité d'aménager un contresens cyclable sur le chemin de Fénix.

Stationnements vélos

En 2021, plusieurs stationnements vélos ont été aménagés sur le territoire communal.

Devant l'entrée de la plage de Curtinaux, 36 arceaux ont été aménagés (voir figure 1). Le système installé a été choisi, car il peut être démontable aisément durant l'hiver pour permettre l'hivernage des bateaux. Il est à noter qu'en raison de la présence de la plage à proximité, ces stationnements sont réservés à l'usage des bicyclettes uniquement. Des arceaux ont également été installés derrière la station de traitement des eaux.

À propos des stationnements vélos prévus, en 2020, à l'arrêt TL «Lutry ; La Croix-sur-Lutry», il a été décidé d'installer ces derniers dès que les travaux de réaménagement dudit arrêt seront effectués dans le cadre du prolongement d'une course sur deux de la ligne TL 47.

Au sein du parking du Collège de La Croix-sur-Lutry, sur les places de stationnements deux roues existantes, une barre a été fixée dans le mur, afin de permettre aux cyclistes de cadenasser leurs vélos plus aisément.



Figure 1 : stationnements démontables réservés uniquement pour les vélos à l'entrée de la plage.

Enfin concernant l'aménagement de nouveaux stationnements vélos prévus à la gare de La Conversion, ce projet a dû être abandonné, car lors de la mise à l'enquête de celui-ci plusieurs oppositions ont été formulées. Un consensus a été trouvé pour aménager un trottoir, mais pas pour des stationnements vélos.

Circulation cyclable route de Crochet

Après plusieurs discussions et échanges de courriers, la DGMR a refusé que la signalétique autorisant les vélos à remonter la route de Crochet à contresens soit démontée.

Par conséquent, le service de la Mobilité, en collaboration avec Police Lavaux et le service des Travaux et Domaines, a procédé à des aménagements pour sécuriser ce contresens cyclable le mieux possible.



Figure 2 : aménagement pour sécuriser le contresens cyclable de la route de Crochet.

À l'extrémité Sud de la route de Crochet, un îlot a été aménagé pour contraindre les conducteurs de véhicules individuels motorisés empruntant la route dans le sens Nord-Sud à rester sur le côté Ouest de ladite route à l'intersection de celle-ci avec la route de Sermotier et celle de l'Ancienne Ciblerie. L'îlot permet d'indiquer également aux cyclistes qu'ils doivent monter la route de Crochet en restant du côté Est, car des véhicules peuvent arriver en sens inverse (voir figure 2). Sur la voirie, des marquages ont été apposés pour compléter ce dispositif.

Sécurisation de la traversée piétonne entre le Collège du Grand-Pont et la garderie

Durant les vacances estivales 2021, la Direction d'établissement primaire et secondaire de Lutry a informé le service de la Mobilité qu'à la rentrée, une classe allait ouvrir dans les locaux en dessus de la garderie située en face du Collège du Grand-Pont. Par conséquent, elle souhaitait que des aménagements soient mis en place, pour sécuriser la traversée des écoliers entre les bâtiments principaux du Collège et ce nouveau local scolaire.



Figure 3 : aménagement pour sécuriser la traversée entre le Collège du Grand-Pont et le nouveau local scolaire situé au dessus la garderie.

Le service de la Mobilité a donc préparé un projet en partenariat avec le service des Travaux et Domaines et Police Lavaux. Pour sécuriser la traversée des écoliers, un seuil de ralentissement a été aménagé. Il contraint les véhicules à réduire leur vitesse. De chaque côté de ce dernier, des avancées ont été créées au moyen de potelets, pour permettre aux piétons voulant traverser une bonne visibilité. Sur ces avancées, un marquage sous la forme d'empreinte de pied a été apposé. Il indique clairement aux enfants où se positionner, pour observer la circulation, avant de traverser (voir figure 3). Malgré ces aménagements et au vu de l'âge des enfants scolarisés au sein du Collège du Grand-Pont, il a été notifié à la Direction d'établissement primaire et secondaire de Lutry que les écoliers devaient être accompagnés pour traverser.

Transports scolaires

La répartition et la configuration des différents collèges sur le territoire lutrien compliquent l'accès à pied aux établissements scolaires. Par conséquent, la Commune de Lutry est contrainte de mettre à disposition des transports scolaires, pour certains écoliers, afin de les accompagner à l'école, mais aussi pour les transférer d'une classe à l'autre, en fonction de leurs horaires.

Gestion quotidienne des transports scolaires

L'inscription au service de transport scolaire, l'élaboration des horaires, l'adaptation de ceux-ci en fonction des travaux présents sur la Commune de Lutry ainsi que la planification des transports pour les sorties de classe sont une partie des tâches confiées au bureau Microgis SA, depuis plusieurs années. Celles-ci sont réalisées en partenariat avec le transporteur scolaire Dumas Transports Lutry SA et la Direction d'établissement primaire et secondaire de Lutry.

Dans le cadre des transports scolaires, le service de la Mobilité s'occupe essentiellement de chapeauter ces divers acteurs, de faire le lien entre ceux-ci ou avec les différents services techniques communaux. Il gère également les réponses aux nombreuses doléances des parents des écoliers. Le service est aussi responsable des rappels à l'ordre pour les enfants qui ne respectent pas le règlement relatif aux transports scolaires.

Le 10 décembre 2021, le service de la Mobilité et le service de la Jeunesse et de la Cohésion sociale ont dû mettre en place une gestion de crise dans le cadre des transports scolaires.

En effet en raison des fortes chutes de neige ce jour-là, une partie des écoliers lutriens n'ont pas pu être transportés, à midi, pour rentrer manger. En sus, les camions qui apportent les repas dans les cantines scolaires étaient coincés sur les axes routiers saturés.

Il a donc fallu procurer des repas pour les enfants ne pouvant pas rentrer chez eux et pour ceux habituellement inscrits dans les cantines. Il a aussi été nécessaire de monter une cantine dans la salle de gym du Collège du Grand-Pont, pour pouvoir nourrir le surplus des écoliers ne pouvant pas rentrer. Ceux-ci ont été acheminés à pied, depuis les différents collèges lutriens, vers ladite cantine.

MOBILITÉ

Il est à noter que cette organisation et le montage de la cantine ont dû être mis en place en moins de 3h. Pour ce faire, les deux services ont pu compter sur l'aide de leur collaboratrice commune, des employées des cantines, mais aussi de l'ensemble des apprentis de l'administration communale qui ont, ce jour-là, « mouillé leur chemise » au sens propre, comme au figuré.

Une fois le repas de midi passé et les enfants de retour dans les classes, il a fallu s'assurer que des transports scolaires seraient disponibles pour la sortie des écoles. Cependant au vu de la situation, Dumas Transports Lutry SA et Microgis SA avaient déjà pris les devants et mis en place toute une organisation pour pallier à ce problème.

Appel d'offres

En 2021, le contrat du transporteur scolaire arrivant à son terme, le service de la Mobilité a préparé un appel d'offres pour renouveler ce dernier dès la rentrée scolaire 2022. Pour l'accompagner dans cette tâche, un mandat a été confié au bureau Microgis SA pour rédiger la partie du cahier des charges de l'appel d'offres traitant de la gestion courante, de la planification quotidienne et future ainsi que des éventuels besoins, dans les prochaines années, relatif aux transports des écoliers.

En parallèle, un second mandat a été attribué au bureau Hymexia SA. Ce dernier a établi tous les documents de l'appel d'offres de la publication SIMAP à la feuille officielle. Il s'est également occupé de l'aspect juridique de l'appel d'offres et d'établir les critères d'évaluation pour les soumissionnaires.

Au sein de l'appel d'offres, différentes solutions ont été envisagées pour réduire le coût des transports scolaires, faciliter la gestion de ces derniers et favoriser la durabilité. Dans le cadre de cette procédure, il a ainsi été décidé :

- D'étendre, là où cela est possible, les zones à pied associées à chaque collège et au sein desquelles les enfants n'ont pas le droit de bénéficier d'un transport scolaire ;
- D'autoriser uniquement les trajets entre le domicile (ou le lieu de garde) et l'école, pour les écoliers au bénéfice d'un transport scolaire ;
- De mettre, si besoin, à disposition du transporteur scolaire, un lieu de stationnement contre rémunération ;

- De revoir l'organisation des transports pour les sorties scolaires (théâtre, musée, etc.). Ainsi, chaque année, la Direction de l'établissement primaire et secondaire de Lutry recevra un budget pour les transports lors des sorties scolaires. Il incombera à celle-ci de le gérer. Les écoles pourront toujours faire appel aux transporteurs scolaires pour véhiculer les enfants. Cependant bien souvent, ce dernier coûte plus cher que les transports publics. Il sera ainsi de la responsabilité des écoles de prendre les décisions qui s'imposent en fonction des besoins, pour maximiser ce budget. Pour faciliter la comparaison des coûts entre un trajet en transport public et un trajet avec le transporteur scolaire, le territoire de l'agglomération et ses abords ont été divisés en zone. Au sein de l'appel d'offres et pour chaque zone, il a été demandé de proposer un prix, pour le trajet, aux soumissionnaires ;
- Pour atténuer les tensions parfois constatées entre les écoliers au sein des bus scolaires, le service de la Jeunesse et de la Cohésion sociale pourra, le cas échéant, intervenir directement dans les véhicules scolaires.

Plan de mobilité scolaire au Collège du Grand-Pont

Début 2021, dans le cadre du plan de mobilité scolaire (PMS) du Collège du Grand-Pont, les écoliers, les parents d'élèves et les enseignants rattachés à cet établissement scolaire ont rempli des questionnaires portant sur les habitudes de mobilité sur les chemins de l'école et la sécurité de ceux-ci. Toutes les réponses obtenues grâce à ces questionnaires ont été analysées, quantifiées et cartographiées, pour obtenir des données chiffrées sur les chemins de l'école, la marchabilité et les pratiques de mobilité des enfants, enseignants et parents d'élèves. Sur la base de ces informations, un diagnostic précis de la mobilité et de la sécurité autour du Collège du Grand-Pont a pu être dressé. Le Bureau romand de l'ATE chargé de réaliser ce PMS a également mené des entretiens avec divers acteurs du monde scolaire lutrien, pour compléter l'élaboration de ce diagnostic.

L'analyse des questionnaires et les entretiens ont permis de faire ressortir plusieurs déficits de sécurité sur les chemins de l'école qui mènent au Collège du Grand-Pont. Ces déficits ont fait l'objet d'une première visite de terrain par le mandataire. Au cours de celle-ci, il a été remarqué que plusieurs points signalés comme étant dangereux ne présentaient finalement aucun problème. À la suite de cette visite, les déficits présentant un réel danger ont été classés selon 4 critères :

- Le nombre de citations au sein des questionnaires;
- La fréquentation par les écoliers;
- L'ampleur du déficit relevé sur place;
- L'accidentologie des lieux.

Les résultats de l'ensemble de cette démarche de diagnostic ont été présentés à la Municipalité et au groupe d'accompagnement qui suit la réalisation de plan de mobilité scolaire. Ce groupe est composé de représentants des écoles, du service de la Jeunesse et de la Cohésion sociale, du service de la Mobilité, du Conseil communal, et de la Police Lavaux.

Il est à noter qu'un journal d'information relatant la démarche du plan de mobilité scolaire du Collège du Grand-Pont, mais aussi les premiers résultats de celle-ci, a été rédigé et distribué à toutes les personnes qui avaient répondu aux questionnaires préalablement (voir figure 4). Un article dans le journal communal a aussi été publié.

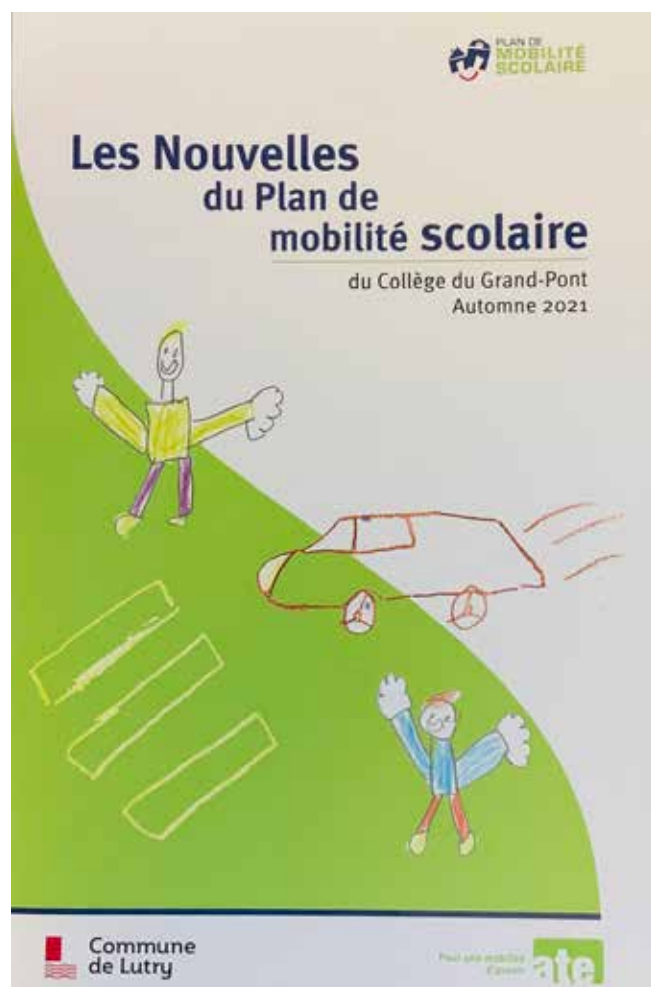


Figure 4 : journal d'information relatant la démarche du plan de mobilité scolaire du Collège du Grand-Pont.

Après avoir présenté les conclusions de la phase de diagnostic de ce PMS, une visite de terrain a été organisée avec des représentants du mandataire, du service de la Mobilité et du Bureau de prévention des accidents (BPA). Lors de celle-ci, tous les déficits de sécurité relevés ont été passés en revue et discutés sur le terrain.

Puis, le Bureau romand de l'ATE et le BPA ont préparé des recommandations à court, moyen ou long terme, pour résoudre les problèmes soulevés.

Véhicules individuels motorisés

Au cours de l'année 2021, divers aménagements ou études ont été effectués pour garantir une bonne accessibilité du territoire lutrien et minimiser les externalités négatives induites par les véhicules individuels motorisés.

Mise en œuvre de bornes escamotables intelligentes

Comme expliqué au sein des rapports de gestion précédents, un mandat d'étude a été confié au bureau Transitec, pour redéfinir la gestion de l'accessibilité du bourg et évaluer la faisabilité de la mise en œuvre de bornes escamotables intelligentes. À la suite de cette étude, un cahier des charges précis détaillant le nouveau schéma de circulation à implanter dans le bourg et les critères exigés pour l'aménagement de bornes escamotables intelligentes pour faire respecter ledit schéma a été rédigé.

En 2021, sur la base de ce cahier des charges, une première solution technique et une offre ont été proposées au service de la Mobilité. Cependant, après avoir analysé ces documents, il en ressort que la solution proposée n'était pas compatible avec les infrastructures Internet présentes dans le bourg de Lutry. Par conséquent, d'autres solutions ont été étudiées, mais il a été constaté que celles-ci entraîneraient des coûts financiers conséquents si elles étaient aménagées.

Au vu de ce qui précède, il a donc été décidé de modifier le cahier des charges établi préalablement. Sur la base de ces modifications, une nouvelle solution et une offre ont été soumises au service de la Mobilité. Néanmoins avant d'aller plus loin avec celle-ci, certains points relatifs au bon fonctionnement du dispositif et au stockage des données ont dû faire l'objet d'approfondissement et de modification. Des demandes d'offres complémentaires sont encore en cours.

MOBILITÉ

En parallèle aux démarches citées ci-dessus, la Municipalité a décidé d'aménager le nouveau schéma de circulation proposé dans l'étude Transitec, mais sans les bornes escamotables automatiques qui doivent normalement aller de pair. Cette décision a été justifiée par le fait que le nouveau schéma de circulation permet de piétonner, durant toute l'année, les quais et qu'il offre plus de clarté au niveau de la signalétique pour les conducteurs de véhicules individuels motorisés.

En partenariat avec Police Lavaux, un plan de signalétique a ainsi été préparé et une publication FAO de celui-ci a été faite. Entre le 7 et le 8 décembre, ce nouveau schéma de circulation a été installé. Pour ce faire, le fonctionnement de la borne présente à la rue du Bourg a dû être modifié, pour permettre aux véhicules individuels motorisés de sortir du bourg sur la route de Lavaux, mais plus de rentrer dans ledit bourg par cette rue (voir figure 5).



Figure 5 : modification du fonctionnement de la borne présente à la rue du Bourg dans le cadre de la mise en place du nouveau schéma de circulation du bourg.

Pour annoncer ces changements, le service de la Mobilité en partenariat avec la déléguée à la communication a rédigé et publié un article dans le journal communal et préparé un flyer qui a été distribué à l'ensemble des riverains du bourg.

Mise en œuvre de zones 30 km/h

Zone 30 de Converney

La Municipalité a décidé d'aménager une nouvelle zone 30 km/h dans le secteur de Converney. Celle-ci sera mise en place courant 2022.

Création de la zone 30 km/h Marionnettes-Ponflet-Brûlées

Courant 2021, dans le cadre de la mise en zone 30 km/h du secteur Marionnettes-Ponflet-Brûlées, certains aménagements prévus ont dû être revus, à la suite d'une visite de terrain avec la DGMR.

Le bureau RGR Ingénieurs-Conseils SA mandaté pour réaliser l'étude de mise en zone 30 de cette partie du territoire communale a donc réalisé des plans complémentaires et repris certains éléments de son travail.

À la suite de cela, aucune remarque n'a été émise par la DGMR, mais faute de temps, il n'a pas été possible de procéder à l'aménagement de cette nouvelle zone 30 km/h. Par conséquent, l'installation de celle-ci a été repoussée à 2022.

Zones 30 du Châtelard

Comme annoncé au sein du rapport de gestion 2020, le service de la Mobilité en partenariat avec la Police Lavaux et le service des Travaux et Domaines a aménagé une zone 30 km/h au sein du hameau du Châtelard.



Figure 6 : visuel des panneaux aménagés pour annoncer la mise en place de la zone 30 km/h de Taillepied et du Châtelard.

Pour annoncer ces aménagements, des panneaux d'informations ont été installés dans le hameau du Châtelard quelques jours avant d'aménager la nouvelle signalétique (voir figure 6).

Zone 30 de Taillepie

Comme annoncé dans le rapport de gestion 2020, le service de la Mobilité en partenariat avec Police Lavaux et le service des Travaux et Domaines a aménagé une zone 30 km/h dans le secteur de Taillepie.

Pour annoncer ces aménagements, des panneaux d'informations ont été installés dans l'ensemble du secteur de Taillepie (voir figure 6).

Il est important de notifier également que dans le secteur de Taillepie, et indépendamment de la mise en zone 30 km/h de celui-ci, une interdiction de tourner à gauche et un îlot ont été aménagés, au débouché du chemin de Burquenet sur la route de La Conversion (voir figure 7).



Figure 7 : aménagement d'une interdiction de tourner à gauche depuis le chemin de Burquenet sur la route de La Conversion.

Ces aménagements ont été justifiés par le fait que cette intersection était dangereuse et que de nombreux accidents y ont déjà eu lieu. Bien évidemment, différentes solutions ont été étudiées préalablement avant d'installer cette nouvelle signalétique. Toutefois, les autres solutions envisagées ne permettaient pas d'apporter un réel gain de sécurité.

Pour annoncer la pose de cette interdiction de tourner à gauche, un courrier a été envoyé à tous les habitants et entreprises de ce secteur.

Abrogation du régime de stationnement 72h

À la suite de plusieurs visites de terrain et de plusieurs signalements de riverains, il a été constaté que les places de stationnement soumises à un régime de parcage de 72 h étaient monopolisées par des véhicules ventouses.

La Municipalité a donc décidé de remplacer ce régime de stationnement au profit d'un régime autorisant le parcage du lundi au dimanche, entre 7h et 18h, 6 h maximum, excepté pour les détenteurs de macaron.

Les stationnements concernés par ce changement sont localisés :

- Chemin des Blanchettes ;
- Route de Belmont ;
- Chemin de Crêt-de-Plan ;
- Chemin du Creux de Corsy ;
- Chemin de Fénix ;
- Chemin de Flon-de-Vaux ;
- Route de La Croix ;
- Chemin des Marionnettes ;
- Chemin de Mourat ;
- Chemin de Ponflet ;
- Chemin de Savoie ;
- Avenue William.

Collège de Corsy

La zone de stationnement pour les deux roues dans le parking souterrain du Collège de Corsy a été agrandie. La place de stationnement localisée à côté de l'emplacement initial dédié aux véhicules deux roues, était souvent inoccupée. Les gabarits de celle-ci faisaient que les véhicules qui s'y garaient finissaient souvent par dépasser de la place. Par conséquent, il a été décidé de transformer celle-ci en stationnement pour deux roues.

Toujours dans le secteur de Corsy-La Conversion, des pictogrammes piétons ont été marqués sur la parcelle DP 209, pour indiquer que celle-ci n'est pas privée et que les piétons ont le droit de l'emprunter pour déambuler en sécurité.

Sensibilisation à la mobilité durable

Plusieurs actions de communication relatives à la mobilité ont été mises en place par le service de la Mobilité courant 2021. Elles ont permis de faire la promotion de différents projets menés par le service ou d'encourager les Lutriens à la mobilité durable.

Maîtrisons notre avenir

Pour rappel, toutes les communes membres du projet partiel 7 (PP7) avaient convenu, avant la fin de l'année 2021, qu'elles feraient voter leurs préavis relatifs à l'adoption du projet routier de réaménagement complet de la RC 780, entre Pully (arrêt Moulins) et Lutry (arrêt Lutry Corniche) en lien avec la création d'une ligne de bus à haut niveau de service (BHNS).

Concernant la Commune de Lutry, ce préavis devait être soumis au Conseil communal lors de la séance du 4 décembre 2021. Pour préparer le passage de ce préavis devant le Conseil communal, le service de la Mobilité, avec l'aide de la déléguée à la communication, a mandaté l'agence de communication SFX Media Sàrl.

Après discussion avec l'ensemble de la Municipalité, ladite agence et le service de la Mobilité ont rédigé une liste de questions-réponses relative au contenu du préavis, afin de pouvoir répondre, avec clarté, aux questions posées par les Conseillers communaux lors de l'examen du document. Une présentation pour le Conseil communal a aussi été préparée, afin que tous les Conseillers aient le même niveau d'information sur le contenu du préavis.

Le 1^{er} novembre 2021 en avant-séance du Conseil communal, la présentation énoncée ci-dessus a eu lieu. Puis, le 3 novembre 2021, la commission chargée de l'examen de ce préavis s'est réunie en présence de membres de la Municipalité et de représentants des services communaux.

Malheureusement, le Conseil communal de Paudex a refusé son préavis relatif à ce même sujet. La Municipalité n'a donc pas eu d'autres choix que celui de retirer de l'ordre du jour de son Conseil communal du 4 décembre 2021 son préavis.

Cours « Être et rester mobile »

Face au succès des cours « Être et rester mobile » rencontré ces dernières années, 2 cours gratuits de ce type ont eu lieu, le 15 juin et le 12 octobre 2021 à la salle Maflî. Pour rappel, l'objectif de ceux-ci est d'apprendre aux participants:

- Les règles de sécurité à appliquer lorsqu'on doit payer aux automates à billets des CFF, TL ou devant un bancomat;
- À choisir le billet de transports publics qui sied le mieux à leur trajet;
- À utiliser les automates à billets CFF et TL.

Durant un après-midi, les participants ont eu d'abord des explications théoriques. Puis, à la suite d'un moment de convivialité, ils ont participé à des exercices pratiques devant un bancomat et des distributeurs à billets CFF et TL, sous la supervision de moniteurs formés spécialement à cette tâche et de Police Lavaux.

Cours CFF

En partenariat avec Pro Senectute Vaud et les CFF, le service de la Mobilité a organisé le 22 juin 2021 un cours gratuit Rundum Mobile. Ce cours d'une durée de 2 heures a pour but d'enseigner l'utilisation de l'application mobile CFF, disponible sur smartphone ou tablette. Il se présente en 2 parties. Tout d'abord, des explications sont dispensées étape par étape par des instructeurs CFF spécialement formés pour cela. Dans un second temps, les participants s'entraînent directement sur leurs propres tablettes ou smartphones, sous la supervision des instructeurs.

Semaine de la mobilité

Dans le cadre de la semaine de la mobilité, l'Association des parents d'élèves de Lutry (APE) et le service de la Mobilité ont mis en place une activité nommée « Concours à pied à l'école », pour les classes lutriennes.

En 2020, l'APE avait déjà organisé un tel concours. Dans le cadre de ce dernier, les enfants des 5 classes inscrites s'étaient engagés, le temps d'une semaine, à venir à l'école à pied et à marcher le plus possible. Tous les trajets effectués par les écoliers étaient alors comptabilisés. La classe ayant obtenu le plus de points avait gagné un prix.

En 2021, ce concours a donc été réitéré. Toutefois, pour inciter un plus grand nombre d'élèves à faire le chemin de l'école à pied, toutes les classes inscrites ont eu le droit de prendre part à une activité ludique, autour du mouvement.

Ainsi dans le cadre de ce projet, l'APE s'est occupée de l'organisation du concours et le service de la Mobilité s'est chargé de mettre en place les activités ludiques et la logistique.



Figure 8 : initiation au cirque dans le cadre du concours à pied à l'école organisé pendant la semaine de la mobilité.



Figure 9 : initiation au hip-hop dans le cadre du concours à pied à l'école organisé pendant la semaine de la mobilité.

Dix classes se sont finalement inscrites pour l'édition 2021 du concours à pied à l'école. Au vu de l'agenda chargé de chacune d'entre elles, les classes ont eu le droit de choisir la semaine pendant laquelle elles souhaitent comptabiliser leurs trajets à pied.

Les activités ludiques proposées se sont, elles, toutes tenues sur la première quinzaine d'octobre. Sur la dizaine d'activités ludiques proposées, le choix des classes s'est porté sur des initiations : au cirque, au hip-hop, au circuit training, à un atelier chorégraphique et à l'athlétisme (voir figures 8 et 9).

Dans un souci de durabilité, chaque activité devait se tenir à l'extérieur et à proximité des collèges où les classes participantes étaient enclassées, afin de leur permettre de venir à pied. Malheureusement, la météo n'a pas été clémente et seules 2 activités ont pu se tenir dehors. Pour les autres, il a fallu se replier à l'intérieur. Or, la décision de ne déplacer les classes qu'à pied a entraîné de lourdes complications logistiques. En effet, la majorité des salles présentes au sein de la commune sont occupées en permanence. Par conséquent, la salle des Champs ou encore la chapelle de Corsy ont dû être utilisées en sus de la salle de rythmique du Collège de Corsy.

À l'issue du concours, une remise des prix a été organisée avec un goûter. Selon la moyenne d'âge des classes participantes, des prix tels qu'un tour avec le petit train des vignes, des jeux de société, des bons pour des glaces, un spectacle privé de magicien ou une sortie au Jump Spot ont été distribués. Il est à noter qu'à la suite du concours, un questionnaire de satisfaction a été envoyé à l'ensemble des enseignants ayant pris part à la démarche. Ceux-ci ont tous demandé à ce que le concours soit réorganisé l'année prochaine.

Enfin, un article sur ce projet a été publié au sein du journal communal.

Communication générale

En complément aux actions de communication citées ci-dessus, le service de la Mobilité a régulièrement tenu informé le Conseil communal de ses travaux via des communications. Il a aussi fréquemment fait publier des articles dans le journal communal, pour expliquer et promouvoir les projets qu'il mène.

Les pages du site Internet communal dédiées à la mobilité ont été rafraîchies. Le service a également pris le temps de recevoir sur rendez-vous ou de répondre aux remarques des citoyens par emails ou par courrier postal.



Services industriels



Préambule

Abréviations utilisées

MT/BT	Moyenne Tension et Basse Tension
BH	Borne Hydrante
EP	Éclairage Public
SILy	Services industriels de Lutry
CECB	Certificat énergétique du bâtiment
PV	Photovoltaïque
OIBT	Ordonnance sur les Installations Basse Tension
NIBT	Normes suisses Installations Basse Tension
GRD	Gestionnaires de Réseau de Distribution
SSIGE	Société Suisse de l'Industrie du Gaz et des Eaux
OICF	Ordonnance sur les Installations Courant Fort

Tâches et organisation

Les Services industriels de Lutry (SILy) assurent de manière autonome l'approvisionnement en eau, électricité et gaz sur l'ensemble du territoire communal. Ceci comprend entre autres la fourniture des fluides, l'extension et l'entretien des réseaux, la facturation, le conseil à la clientèle et la fourniture de prestations diverses. Les SILy s'occupent également de l'entretien de l'éclairage public et du réseau de bornes hydrantes pour la défense incendie.

Le service se compose de 2 entités distinctes, à savoir l'administration qui compte 10 collaborateurs et collaboratrices, y compris l'apprentie, et l'exploitation avec 11 collaborateurs. En juillet 2021, une nouvelle personne a été engagée pour remplacer une collaboratrice au poste de secrétaire de réception partie en juin. L'organisation du service est maîtrisée et répond en tous points à notre système qualité ISO.

Administration

Secrétariat

Les six collaboratrices du Service assurent les activités du secrétariat, à savoir :

- La facturation, les déménagements, le contentieux ;
- La gestion administrative :
 - Du stock matériel ;
 - Des équipements de comptage ;
 - Des contrôles périodiques et des dossiers OIBT, entre autres.
- Les relevés des consommations d'eau, de gaz et d'électricité qui se font à des fréquences diverses, soit :
 - Mensuellement pour les chantiers et les gros consommateurs ;
 - Tous les deux mois pour le gaz ;
 - Trimestriellement pour les installations photovoltaïques au bénéfice de la RPC ;
 - Annuellement pour tous les autres consommateurs.

Formation

Durant l'année 2021, en raison de la pandémie, la majorité des formations ont dû être annulées. Malgré tout, certaines ont pu être maintenues :

- Formation continue pour l'électricité (Electrosuisse, travaux sous-tension) ;
- Formations diverses dans le domaine de la sécurité (sauvetage, travaux en hauteur, prévention UV) ;
- Formation interne pour les nouveaux collaborateurs concernant le service de garde ;
- Formation continue pour les soudeurs du service de l'eau (WKR).

Facturation et contentieux

En octobre 2021, le Service a émis 6'756 factures de décomptes, ce qui représente environ 2.7 mios de chiffre d'affaires annuel pour les ventes d'eau et 7.6 mios pour les ventes d'électricité. Les ventes de gaz représentent un montant d'environ CHF 839'000.

Durant l'année 2021, le secrétariat des SILy a émis 3'068 rappels, dont 1'875 1^{er} rappels, 872 2^{ème} rappels et 322 sommations ; après 164 menaces de coupures, il n'y a eu que 6 coupures effectives ; 4 réquisitions de poursuites ont également été faites. Le suivi attentif du contentieux, en étroite contact avec les débiteurs, a permis de limiter au mieux les pertes.

Les facturations diverses correspondent aux prestations de raccordements des nouvelles constructions pour les différentes énergies ainsi qu'aux prestations vendues à Lausanne pour l'éclairage public et le remplacement de compteurs d'eau.

En 2021, un montant global de près de CHF 980'000 a été facturé.

Dossiers de demandes de subsides à l'Établissement Cantonal d'Assurance incendie (ECA)

En 2021, deux chantiers ont été subventionnés par l'ECA pour un montant total de CHF 31'194. Il s'agit de:

- Chemin des Pierrettes CHF 3'874;
- Chemin de Belle-Combe CHF 27'320.

Contrôle des installations selon l'OIBT

En tant que GRD, les SILy ont l'obligation de contrôler et d'enregistrer les rapports de sécurité des installations électriques sur l'ensemble de leur desserte, conformément à l'OIBT. Cette tâche consiste à demander aux propriétaires dont la périodicité du contrôle est échue de faire vérifier leurs installations, à contrôler les rapports de sécurité élaborés par des électriciens agréés (contrôleurs) et à envoyer des rappels dans les cas où nous ne recevons pas ces documents. Une fois ce contrôle effectué, la périodicité de contrôle est validée et activée dans notre système de gestion (SAP). Pour ce faire, un contrôleur indépendant valide les rapports de sécurité reçus et réalise des contrôles sporadiques demandés par l'inspection fédérale des installations à courant fort (ESTI).

En 2021, les campagnes pour les contrôles périodiques ont suivi leur cours; 408 nouvelles demandes ont été effectuées, ainsi que 103 premiers rappels et 23 deuxièmes rappels. 258 demandes ont pu être clôturées durant l'année; il n'y a pas eu de dénonciation à l'inspection fédérale.

Système de qualité

Fin 2021, les Services industriels ont été recertifiés selon la norme ISO 9001: 2015 par la société ProCert. L'auditeur a relevé l'efficacité du système de management en place, sa compréhension par l'ensemble des collaborateurs du Service et son utilité.

Bureau technique

Le bureau technique des Services industriels est composé du chef de service, du responsable d'exploitation et du personnel de l'infographie. Il englobe les études diverses, les projets à réaliser, la gestion des plans réseau. En principe, il n'est pas nécessaire de recourir à des bureaux externes pour les projets et les travaux usuels de la distribution. Pour certaines tâches spécifiques, les SILy peuvent recourir à l'aide et aux compétences des Services industriels de Lausanne (SiL).

Projets étudiés

En 2021, plusieurs projets ont été étudiés, dont les plus importants sont:

- Plan directeur des eaux (PDDE): analyse et validation des options proposées;
- Établissement d'un plan de secours pour l'alimentation en eau;
- Étude de remplacement du poste d'alimentation SILy (injection de l'électricité sur la commune);
- Projet de remplacement de deux sous-stations MT/BT (Bellingard et Ponfilet);
- Projet de bouclage du réseau d'eau au chemin de Crêt-de-Plan;
- Étude de remplacement des éclairages aux pacs du Voisinand et de la Toffeyre;
- Étude d'un plan d'extinction de l'éclairage public dans le cadre du projet des Perséides;
- Étude pour le remplacement de l'éclairage ornemental du temple et du château;
- Étude pour le déploiement du smart metering (comptage télérelevé);
- Projet de remplacement de la conduite d'eau au chemin du Corgeon;
- Finalisation du projet d'alimentation en eau potable du hameau du Daley;
- Projet de remplacement de la conduite d'eau du tronçon nord au chemin des Chênes;
- Renforcement du réseau BT et de l'éclairage public route de la Conversion (centre APAL).

Bureau d'infographie (SIT service informations du territoire)

Le bureau de l'infographie a poursuivi l'amélioration du SIT concernant la consultation des plans réseau et procédé à des formations internes. Il a entre autres réalisé les tâches marquantes suivantes :

- Préparation des dossiers de demande de subvention (ECA);
- Préparation des dossiers pour l'inspection fédérale (ESTI);
- Répartition des tâches suite à l'engagement et au départ de collaborateurs;
- Tri des dossiers informatiques pour la mise en place du nouveau portail (FRACTAL);
- Mise à jour des plans et des dossiers dans les tablettes selon les activités de l'exploitation;
- Amélioration du workflow concernant l'échange des informations entre l'exploitation et l'administration.

Manifestations

Pour la deuxième année consécutive, aucune manifestation n'a pu avoir lieu en raison des conditions sanitaires.

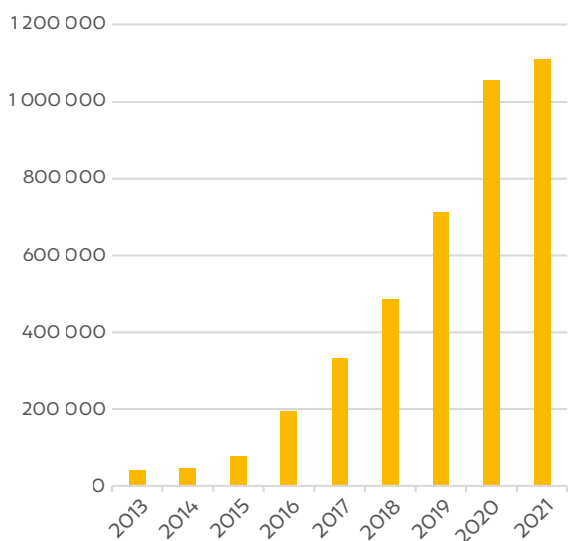
Énergies renouvelables

Installations photovoltaïques

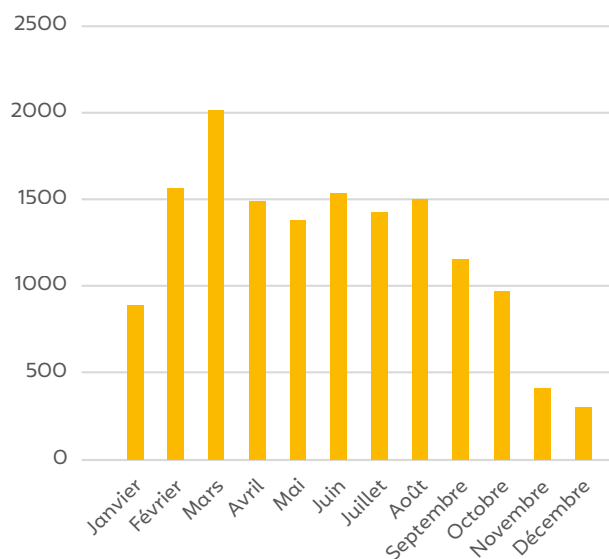
À fin 2021, 242 installations photovoltaïques sont raccordées sur le réseau des SILy. L'énergie réinjectée par ces autoproducteurs représente un volume de 1'110'214 kWh. Le rachat de cette énergie représente un montant de CHF 102'605.25. Cette énergie correspond à 2.6 % de l'énergie totale achetée. En 2021, 42 nouvelles installations ont été raccordées sur le réseau électrique. La majorité des producteurs autoconsomme leur production. En considérant un coefficient d'autoconsommation théorique de 40 %, nous pouvons estimer que la production totale se situe à environ 2'775 MWh. Cette valeur représente le 6,6 % de l'électricité achetée par les SILy.

En ce qui concerne les installations communales, la production de l'installation photovoltaïque du Collège du Grand-Pont a atteint 14'582 kWh en 2021, soit une valeur bien inférieure à 2020 (30'948 kWh). Cette faible quantité provient du fait qu'un des deux onduleurs est tombé en panne en mars 2021. Ces onduleurs, âgés de plus de 10 ans, ne permettent pas de monitoring pour transmettre une quelconque avarie. Une solution est actuellement à l'étude pour l'ensemble des installations gérées par la Commune. Toute la production est actuellement encore injectée sur le réseau et l'énergie est reprise par les SILy. Depuis sa mise en service, l'installation photovoltaïque du Grand-Pont a produit 252'000 kWh en 10 ans. Son investissement était de CHF 185'000, la

kWh Evolution de la reprise de l'énergie



kWh Installation photovoltaïque du Grand-Pont production 2021

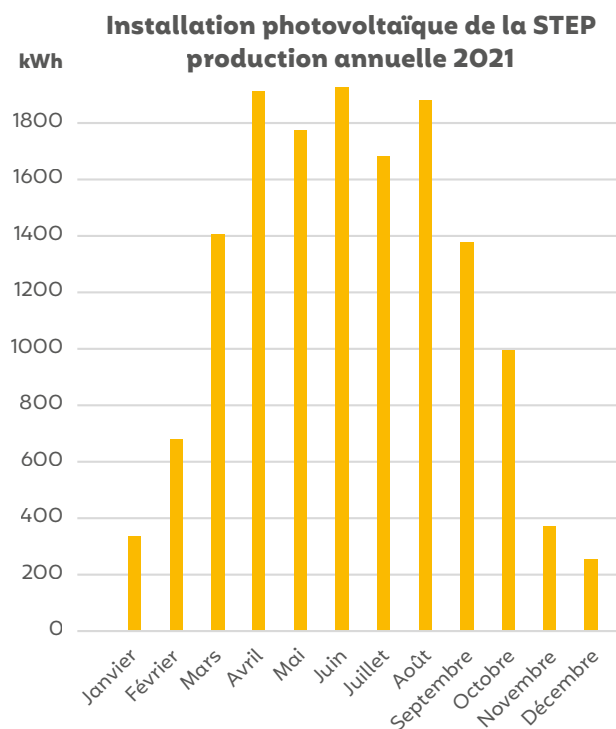
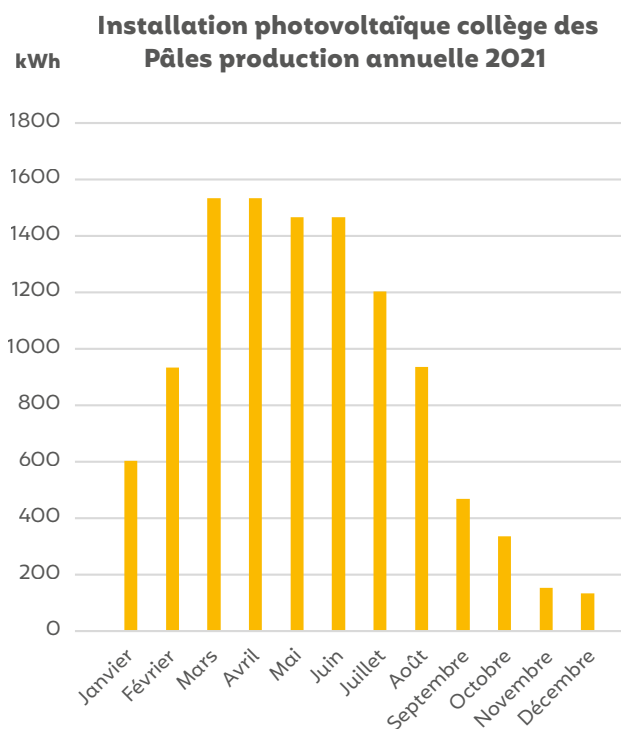


rétribution unique s'est montée à CHF 36'250. La vente des kWh à ce jour représente un montant d'environ CHF 35'000. Le coût du kWh produit se monte actuellement à 45 ct/kWh. Il devrait baisser ces prochaines années.

L'installation du **Collège des Pâles**, d'une puissance de 12 kW, a réinjecté 37 kWh (83 en 2020) sur le réseau en 2021. Cette faible quantité d'énergie injectée est due au fait que l'énergie produite (~10'000 kWh/an) est totalement consommée sur place. Elle devrait être rentabilisée sous 10 ans, tenant compte de l'économie liée à l'achat d'électricité de 10'000 kWh/an.

La nouvelle installation photovoltaïque du bâtiment de la **STEP** a produit en 2021 14'623 kWh. La totalité de cette production est autoconsommée sur place. Compte tenu d'un investissement de CHF 33'000, et d'une subvention fédérale de CHF 6'200, l'installation sera rentabilisée dans les 10 ans, partant du fait que l'entier de la production est consommé sur site et considérant une économie annuelle de l'ordre de CHF 3'500 liée à l'achat d'électricité.

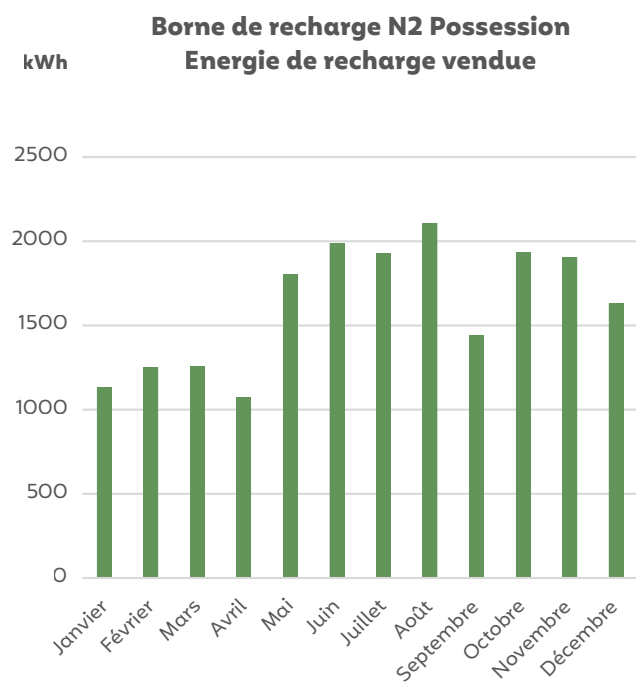
Pour une durée d'exploitation de 30 ans, le coût du kWh devrait se situer autour de 6,7 ct/kWh, tenant compte d'une maintenance de l'ordre de CHF 3'500 pour le remplacement de l'onduleur dont la durée de vie est estimée à 15 ans.



SERVICES INDUSTRIELS

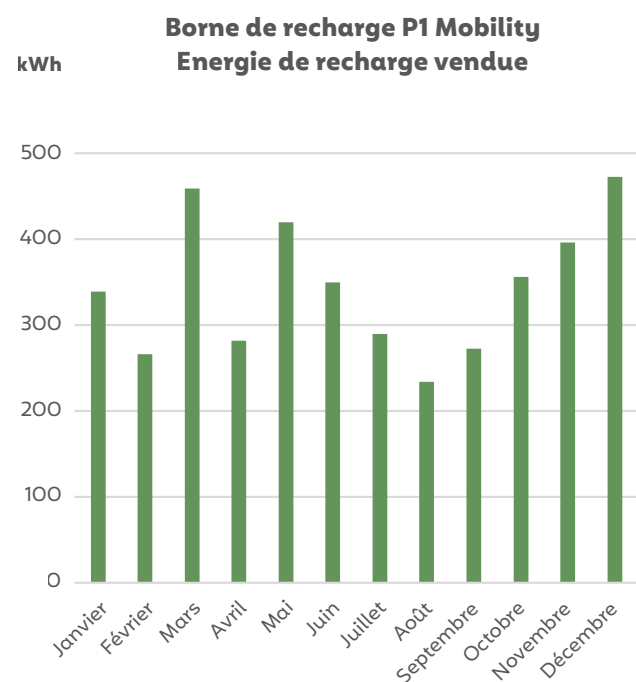
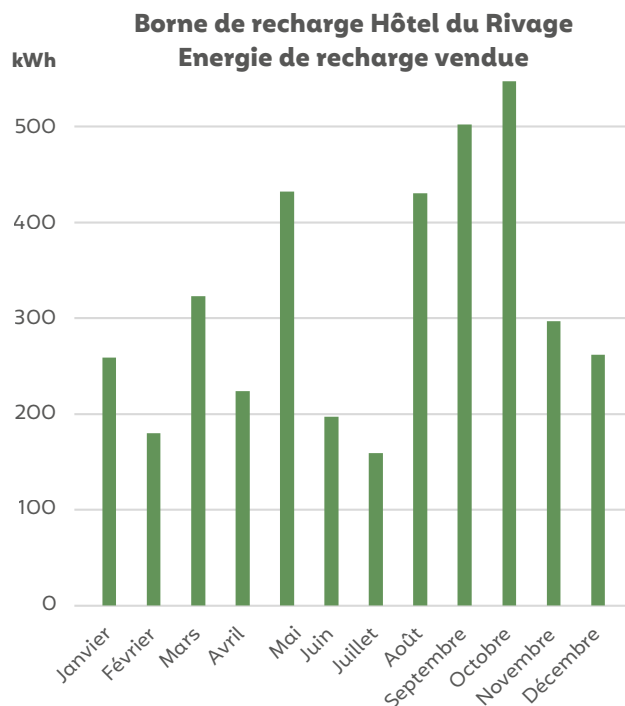
Depuis août 2017, les SILy exploitent pour le compte de la Commune une **borne de recharge** au parking de la Possession. Celle-ci permet de recharger 2 véhicules simultanément.

Durant l'année 2021, 211 utilisateurs différents en ont profité. La consommation totale des recharges pour l'année écoulée se monte à 19'480 kWh (9'914 kWh en 2020) pour un nombre de 2'007 recharges (958 en 2020). Le montant perçu aux utilisateurs se monte à CHF 9'912.60. Le montant d'une charge moyenne par utilisateur se situe aux environs de CHF 4.50.



En place depuis le 16 avril 2020, la borne de recharge «Mobility» a consommé en 2021 4'143 kWh (1'542 kWh en 2020) et a effectué à elle seule 575 recharges. Pour rappel, seule la voiture «Mobility» y a accès.

Durant l'année 2021, 75 clients différents ont utilisé la borne de **l'Hôtel du Rivage**, soit presque 2 fois plus que l'année précédente (42). La consommation totale de recharge pour l'année 2021 se monte à 3'817 kWh (2'649 kWh en 2020) pour 393 recharges (185 en 2020), soit 1'058 heures d'utilisation. Le montant total perçu par les utilisateurs se monte à CHF 1'857.90.



Les bornes de la Possession et de l'Hôtel de Ville font partie du réseau **evpass** et peuvent être utilisées par des abonnés d'autres réseaux. Celle de la Possession peut encore être utilisée au moyen d'une carte de crédit voire par SMS.

Subventions communales

Conformément au préavis no 115/2007 concernant le fonds d'encouragement aux économies d'énergie et au développement des énergies renouvelables, la Municipalité a introduit en 2020 une aide sous forme de différentes subventions. Ce programme comprend les actions suivantes:

- L'installation de panneaux solaires thermiques;
- L'établissement d'un bilan énergétique du bâtiment CECB® Plus;
- Le remplacement du boiler électrique par un équipement CE-PAC;
- Le remplacement d'un équipement électroménager par un modèle A+++;
- L'achat d'un vélo à assistance électrique;
- Installation d'une borne de recharge pour véhicule électrique.

Ces différentes subventions ont été accordées conformément au règlement et aux conditions 2021. Comme le mentionne le tableau ci-dessous, ces dernières ont rencontré un franc succès.

Subventions octroyées en 2021

Actions	Primes 2021 Disponibles (nb.)	Montants Budget 2021	Demandes Rétribuées/demandées	Montants distribués
Panneaux thermiques	5	10'000	0	0
CECB® Plus	18	10'000	10/12	5'500
CE-PAC	10	5'000	3/4	1'500
Electroménager	100	30'000	40/40	9'983
Vélo électrique	100	30'000	156/156	41'876
Borne de recharge	30	15'000	18/18	4'000
Total		80'000		62'884

Exploitation

Réseaux électriques MT, BT et EP

Dans le domaine de l'électricité, le transformateur de la station moyenne tension Duboule a été remplacé afin de palier à l'accroissement des besoins du quartier en termes de puissance, ainsi que le renforcement d'une ligne basse tension.

Un important projet a fait l'objet d'études en partenariat avec les Services industriels de Lausanne afin de remplacer intégralement la station «SILy» (point d'entrée de l'alimentation électrique de Lutry). Les travaux débute-ront au printemps 2022 pour une période de 11 mois.

Le chantier au chemin de Crêt-Ministre (renforcement intégral du secteur) a été achevé.

Le chemin du Daley fait également l'objet de travaux (encore en cours) afin d'enterrer les lignes aériennes existantes devenues vétustes. L'infrastructure souterraine génie civil a été installée durant l'automne/hiver. Le tirage des câbles et le démantèlement des lignes seront finalisés pour le printemps 2022.

Le réseau MT/BT du secteur Savuit/Bertholod a pu être remis entièrement en état suite aux travaux CFF. Les liaisons déposées sont à nouveau opérationnelles ainsi que deux armoires BT remises à neuf.

L'entretien annuel de tous les équipements a également été assuré selon les standards métiers, avec la modernisation ponctuelle d'armoires de distribution BT comme au chemin du Corgeon ou de l'Arabie.

Une opportunité de chantier sur la route des Monts-de-Lavaux (travaux de la DGMR) permet d'installer une batterie de tubes de réserve en vue d'un futur renforcement du réseau électrique entre la partie Est - Ouest de la commune.



Route de la Conversion (APAL), remplacement du transformateur de la sous-station Duboule



Daley, pose d'un nouveau poste de distribution (PD)

Réseaux d'eau et de gaz

Dans le cadre du chantier au chemin de Crêt-Ministre, débuté en 2020, les Services industriels ont achevé le remplacement de toutes les conduites vétustes, y compris celles du chemin de Champ-Bailly.

La conduite située à la route de Savuit a été remise à neuf sur l'emprise des travaux CFF, ainsi que l'ensemble du chemin de Bertholod, qui était une des plus anciennes conduites de notre réseau (1925). Un nouveau bouclage gaz a également été réalisé sur ce chemin afin de renforcer le secteur Est de la commune.



Chemin de Bertholod, remplacement conduite électrique, extension conduite de gaz

Une extension de réseau a eu lieu afin d'alimenter le hameau du Daley, permettant d'assurer la défense incendie de ce secteur et le remplacement d'un réseau privé alimentant 9 habitations. Ces dernières sont à présent alimentées en direct par le réseau d'eau communal.



Chemin du Daley, pose d'une nouvelle conduite d'eau pour l'alimentation du hameau du Daley

Le chantier au chemin des Chênes a permis de remplacer une ancienne conduite, et par la même occasion de réfectionner dans son intégralité une chambre de réducteur de pression. Celle-ci a été déplacée afin de répondre aux exigences du plan directeur en vigueur, et améliorer ainsi la défense incendie du quartier situé en aval des travaux.



Chemin des Chênes, construction d'une chambre pour réducteur de pression



Chemin des Chênes, conduite de sortie chambre de réducteur

SERVICES INDUSTRIELS

Les Services industriels se sont joints aux travaux entrepris par la DGMR sur la RC 773, route des Monts-de-Lavaux. Ces travaux d'importance, actuellement en cours, permettent le remplacement d'une conduite de transport sur une longueur de plus de 650 m. Deux autres chantiers de remplacement de conduites seront réalisés dans le cadre de ces travaux entre 2022 et 2023.

Les travaux en commun avec le Service des Travaux et Domaines sur le chemin de Crêt-de-Plan ont permis de réaliser un nouveau bouclage de réseau, conformément à notre plan directeur, renforçant ainsi la sécurité d'alimentation du réseau P3.



Route des Monts-de-Lavaux, préparation d'un jeu de vannes



Route des Monts-de-Lavaux, pose conduite d'eau



Route des Monts-de-Lavaux, pose d'une nouvelle conduite d'eau (remplacement)

Avaries et interventions d'urgence hors des heures d'ouverture

Diverses avaries ont nécessité 41 interventions par le personnel de piquet. Ce nombre, relativement stable durant ces dernières années, démontre l'importance d'un entretien constant des réseaux, ainsi que la disponibilité nécessaire de personnel formé.

Interventions d'urgence en 2021

Les interventions d'urgences représentent un travail non négligeable de la part du personnel, nécessitant une disponibilité immédiate afin de limiter les répercussions de toutes sortes d'avarès, tant privées que celles ayant lieu sur nos réseaux.

Réseau d'eau	110
Réseaux électriques MT/BT	62
Éclairage public	29
Gaz	1
Téléaction	10
Divers	13

Soit un total de 225 interventions.

Véhicules

D'une manière générale, les véhicules de l'exploitation sont en bon état et bien entretenus, à l'exception de la Subaru et de la camionnette du service de l'eau (VW T5 orange) qui donnent des signes de vieillissement.

Parc actuel

Véhicules	Année	Kilométrage	Expertise	État actuel
Camion nacelle	2008	45'936	14.12.2016	moyen
VW T5 double cabine	2009	125'684	05.01.2021	moyen à mauvais
VW CADDY blanc	2012	121'539	13.01.2021	bon
VW T5 Transporter	2012	36'817	19.12.2016	bon
Subaru Legacy	2003	105'165	06.01.2017	moyen
Renault Kangoo	2015	58'100	10.10.2019	bon
Mercedes 316BT 4x4	2015	33'749	21.01.2020	bon
Renault Kangoo	2019	10'498	30.04.2019	bon

Chantiers et travaux d'entretien du réseau Eau, Gaz, Électricité et Éclairage public

Réseau d'eau

CHANTIERS DE REMPLACEMENT DE CONDUITES DE DISTRIBUTION (LONGUEURS REMPLACÉES)

Chemin de Crêt-Ministre	260 m.
Chemin des Chênes (conduite en attente, fin de travaux au printemps 2022)	280 m.
Chemin du Daley	370 m.
Chemin de Crêt-de-Plan	120 m.
Route des Monts-de-Lavaux (conduite en attente, fin des travaux de ce tronçon en 2022)	360 m.
Route de Savuit	50 m.
Chemin de Bertholod	210 m.
Total remplacement de conduites (soit 3.3 % du réseau d'eau)	1'650 m.

TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DIVERS

- Réservoir des Echerins, entretien général et nettoyage des cuves 1 et 2;
- Réservoir de Champs-Maffrey, entretien général et nettoyage des cuves 1 et 2;
- Importante réfection des chambres de réseau, avec peinture des organes;
- Continuité dans la mise en place du plan directeur (en cours);
- Création d'un plan de secours (risque de pollution, élaboration en cours).

SERVICES INDUSTRIELS

SYSTÈME LORNO (SURVEILLANCE ACOUSTIQUE DU RÉSEAU D'EAU)

Ce système est à maturité et offre désormais un soutien de qualité au suivi du réseau d'eau potable.

La gestion des tickets ou des alarmes nécessite un suivi quotidien. Durant l'année 2021, ce système a généré 898 messages répartis de la manière suivante :

- 89 messages de soutirages aux BH, impliquant la création de 37 tickets de suivi de ces cas pour ces dernières mal vidangées (encore en eau);
- Création de 216 tickets de suivi liés à des suspicions de fuites en raison de bruits anormaux.

Ce système a également permis de mettre en évidence 16 fuites sur les 35 survenues au cours de l'année.

L'intérêt de cet équipement permet de révéler après un temps d'écoute de trois jours, la présence de fuites passant inaperçues, évitant ainsi une aggravation des dégâts liée à l'accentuation inévitable de leur écoulement.

Pour les fuites ayant un flux d'eau jaillissant visible de manière immédiate, les appels de riverains nous parviennent généralement avant que le système ne puisse nous informer.



Recherche et localisation de fuite par corrélation

ENTRETIEN DU RÉSEAU

- 34 fuites ou ruptures ont fait l'objet de réparations;
- 110 interventions d'urgence ont été effectuées (92 en journée et 18 par le service de piquet);
- 17 recherches et aides à la réparation de fuites chez des clients;
- Entretien intérieur et extérieur de tous les réservoirs, lavage des cuves;
- Manœuvres et entretien des vannes de branchements (2'495 pièces);
- Purges de maintenance;
- Suivi et recherches de fuites sur le réseau de distribution;
- Entretien mensuel des sources du Grand-Jorat, des augets et des couvercles sécurisés;
- Contrôle et entretien mensuel des zones de protection des sources;
- Entretien bisannuel des réducteurs de pression de réseau;
- Entretien annuel des sorties d'air automatique



Sources du Jorat, entretien des captages et zones de protection

AUTOCONTRÔLE DU RÉSEAU

- Dans le cadre de l'autocontrôle du réseau de distribution d'eau sur la commune, nous réalisons 16 prélèvements trimestriels pour les analyses microbiologiques et 2 prélèvements semestriels pour les analyses chimiques de l'eau.
- Aux sources du Jorat et de la Croix-sur-Lutry, 3 prélèvements mensuels pour analyses microbiologiques et 3 prélèvements semestriels pour analyses chimiques sont réalisés au niveau de ces captages.



Chambre de la Combe, analyses périodiques

TRAVAUX POUR DES TIERS (PRIVÉS)

- 13 nouveaux raccordements pour de nouvelles constructions;
- 39 compteurs de chantier posés, déposés ou remplacés;
- 20 poses de compteurs pour de nouvelles constructions;
- 10 poses de conduites pour alimentation provisoire;
- 58 remplacements périodiques des compteurs;
- Divers contrôles de la qualité de l'eau suite à des plaintes ou inquiétudes de clients;
- Arrêts/remises en service des installations de comptage des vignes, arrosages et jardins publics;
- Divers arrêts/remises en eau, dans le cadre de travaux d'appareilleurs privés;
- Recherche et mise à niveau de capes de vannes privées.

Réseau de gaz

CHANTIERS EFFECTUÉS ET EN COURS

Chemin de Bertholod, extension du réseau de distribution sur 200 m afin de permettre le renforcement de la partie Est du réseau.

DIVERS

Raccordement de 3 nouvelles introductions, représentant une puissance de 490 kW.

SERVICES INDUSTRIELS

Réseau d'électricité

CHANTIERS EFFECTUÉS ET EN COURS – BASSE TENSION (BT) ET MOYENNE TENSION (MT)

Station MT Duboule	Suppression d'une cloison, remplacement du transformateur et rafraîchissement de la station
Chemin de Crêt-Ministre	Fin du remplacement des câbles BT pour renforcement du secteur
Chemin de Bertholod	Réfection du réseau BT et MT après travaux CFF
Route de Savuit	Réfection du réseau BT et remplacement de 2 postes de distribution après travaux CFF
Chemin de Crêt-de-Plan	Remplacement de deux postes de distribution
Chemin du Daley	Mise en souterrain d'une ancienne ligne aérienne et installation d'un nouveau poste de distribution (travaux en cours)
Route de Belmont	Renforcement du réseau BT et ajout d'un poste de distribution BT pour alimentation de trois nouveaux immeubles (avec anticipation pour construction de 18 villas).
Route de la Conversion, au droit du centre APAL	Renforcement du réseau BT par la création d'une nouvelle ligne d'alimentation.

ENTRETIEN DES SOUS-STATIONS ET ARMOIRES DE DISTRIBUTION

- Nettoyage et entretien des stations;
- Nettoyage et entretien de postes de distribution;
- Manœuvres diverses sur réseau moyenne tension;
- Étiquetage des stations et postes de distribution;
- Contrôle périodique du niveau de remplissage de gaz SF₆ dans cellules ABB;
- Contrôle périodique de fuites d'huile sur d'anciennes cellules Cellpack comportant un défaut de fabrication;
- Contrôle annuel par caméra thermique des stations et tableaux basse tension.

TRAVAUX DIVERS POUR DES TIERS

- 8 nouvelles introductions;
- 5 transformations d'introductions;
- 5 montages et démontages d'installations provisoires pour manifestations diverses;
- 33 raccordements, suppressions d'alimentations de chantiers;
- 59 échanges ou suppressions de récepteurs télécommandés;
- 255 poses ou déposes de compteurs dans le cadre de chantiers privés;
- 156 interventions diverses sur installations de comptage privé.

DIVERS

- 62 interventions d'urgence ont été effectuées (47 en journée et 15 par le service de piquet);
- 36 contrôles d'installations photovoltaïques avant mise en service;
- 134 échanges de compteurs périodiques ou par sondage;
- 118 interventions diverses de contrôles d'installation de tarification;
- Relevés mensuels, annuels des compteurs;
- Relevés des compteurs de chantiers;
- Relevés pour déménagements et divers;

- Relevés des compteurs de production photovoltaïque;
- Sorties de matériel pour la facturation;
- Inventaire;
- Entretien et nettoyage du parc véhicules et machines;
- Divers travaux pour téléaction, réservoirs et stations;
- Coupures et remises de courant (contentieux);
- Travaux divers avec nacelle pour le Service électrique de Lausanne sur une durée de 10 semaines à deux monteurs.

Éclairage public (EP)

CHANTIERS EFFECTUÉS ET EN COURS

Sentier de la ligne (Clair-Joly/Brélaz)	Adaptation de l'éclairage existant au nouvel aménagement
Rte de la Conversion – Centre APAL	Mise en place de 5 nouveaux luminaires
Passage piéton les Champs	Remplacement de 3 luminaires pour mise aux normes de l'éclairage
Rte de Belmont	Remplacement de divers mâts corrodés
Quais Doret	Remplacement de câbles endommagés suite à une avarie
Contrôles OICF – 1 et 2	Mise en conformité de plusieurs mâts après contrôle
Nuit des Perséides	Adaptation de l'ensemble du réseau pour permettre une extinction nocturne évolutive dans le temps
Préavis EP 2015	Remplacement de points lumineux type T3
Divers points	Réparation de fûts, remplacement et adaptation de l'éclairage

ENTRETIEN DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

- 29 interventions d'urgence ont été effectuées (27 en journée et 2 par le service de piquet).
- Contrôle de sécurité de l'éclairage public suite à la réfection ou à l'échange de candélabres.
- Recherche et réparation de défauts de câbles, retouches et mises en conformité.
- Mise en conformité de deux secteurs d'éclairages public, relatif à leur fonctionnement et état global et peinture des mâts endommagés.

Télécommande et téléaction

TÉLÉACTION - ENTRETIEN ET DIVERS

- 10 interventions d'urgence ont été effectuées (8 en journée et 2 par le service de piquet);
- Contrôle annuel des alimentations de secours dans les sous-stations;
- Recherche de pannes de communication;
- Contrôle de fonctionnement après pannes ou alarmes diverses;
- Formation par simulation pour la gestion de manœuvres d'urgence.

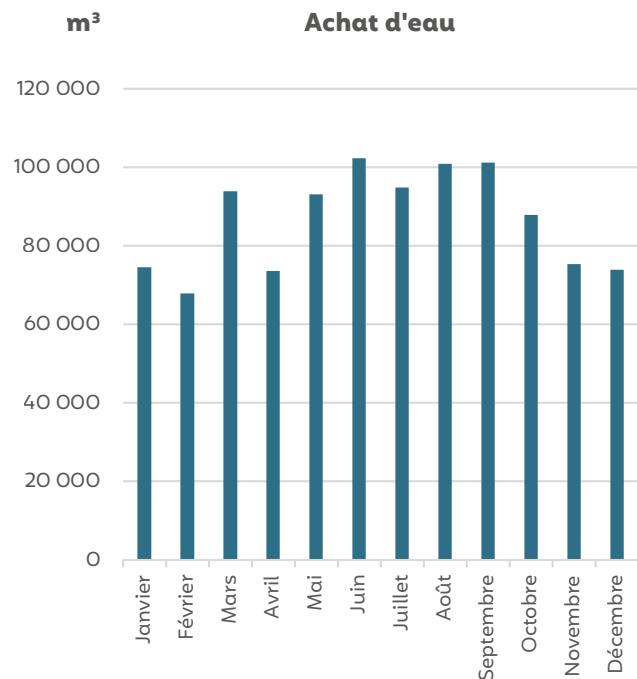
DIVERSES INTERVENTIONS

- Dépannage d'une boucle cuivre dans le secteur entraînant la perte de deux automates (dépannage encore en cours).

Consommation d'eau

Achat d'eau

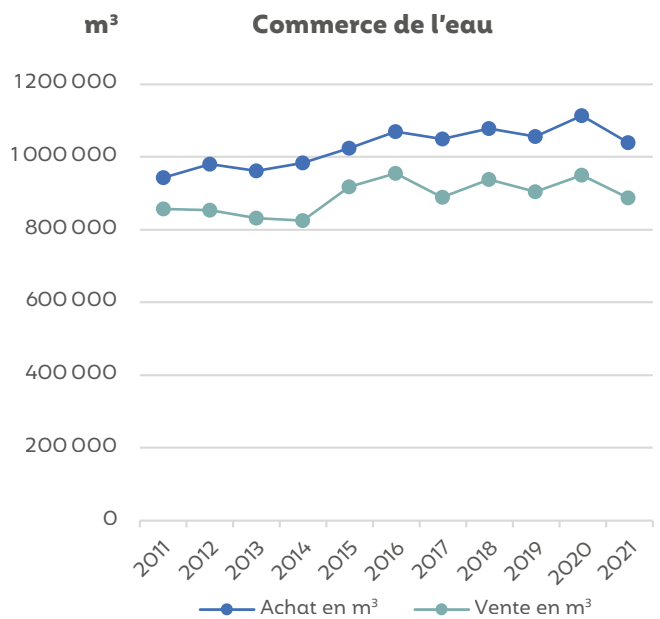
L'eau distribuée sur la commune de Lutry provient essentiellement du Service de l'eau de Lausanne. Le volume pour 2021 s'est élevé à **1'039'492 m³**.



Comparaison des achats et ventes d'eau 2011-2021

En ce qui concerne les achats d'eau, ils sont dépendants des conditions climatiques. Une augmentation par rapport à l'année dernière a été constatée.

Lors de la rédaction de ce rapport, les chiffres définitifs ne sont pas encore connus. Toutefois, il s'avère que la tendance constatée pour les achats sera reportée sur les ventes.



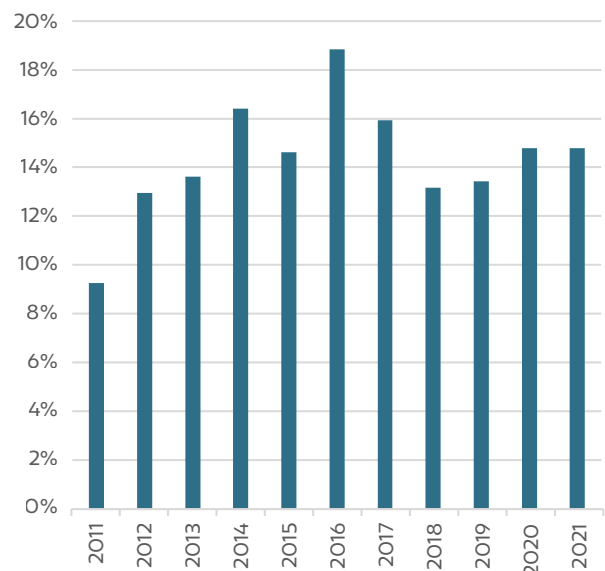
Historique des pertes d'eau potable

Les ventes d'eau pour l'année 2021 sont une estimation. Les chiffres définitifs ne seront connus qu'à travers des comptes 2021.

Dans ces pertes, sont compris :

- Les pertes liées aux fuites de ruptures sur le réseau ;
- L'utilisation propre (rinçage de conduites, purges réseau, analyses, etc.) ;
- Les soutirages sur les bornes hydrantes (curages de canalisations, exercices pompiers, etc.).

Historique des pertes d'eau potable



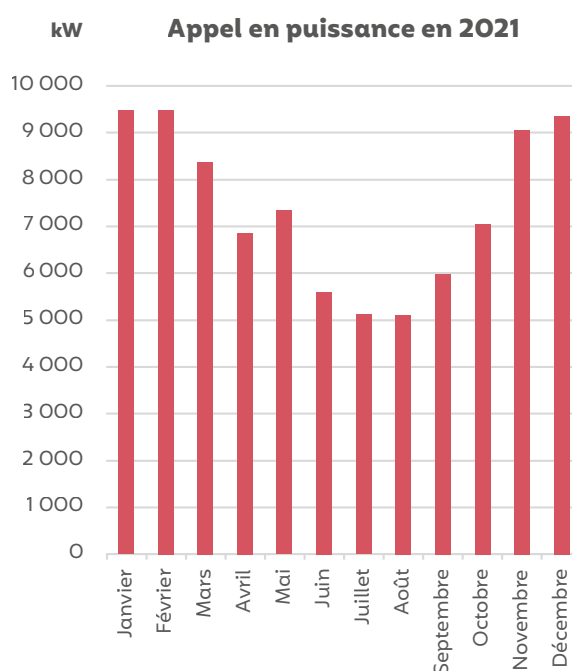
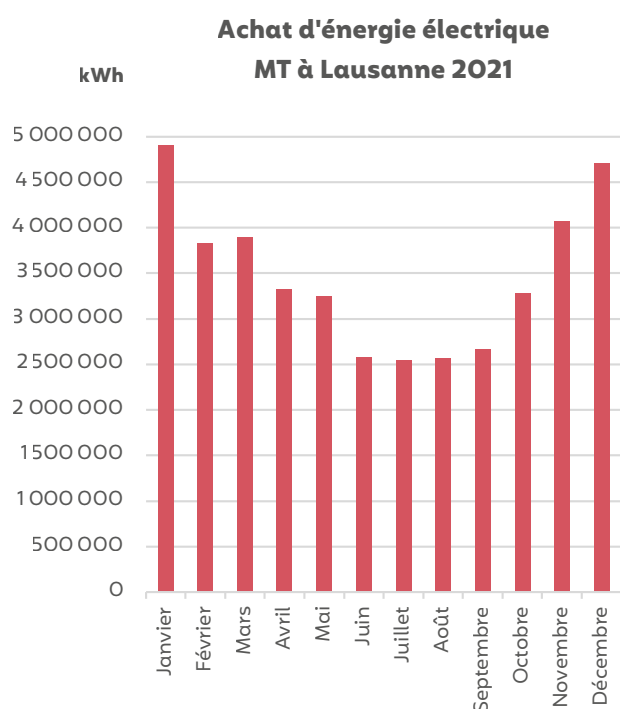
Consommation d'énergie électrique

Achat d'énergie électrique MT à Lausanne

L'énergie électrique moyenne tension achetée à Lausanne en 2021 a été de **41'808'404 kWh**.

L'injection de l'énergie solaire et biomasse dans le réseau des SILy a été de **1'110'214 kWh**.

L'appel en puissance maximum enregistré durant 2021 s'est élevé à **9'504 kW**.



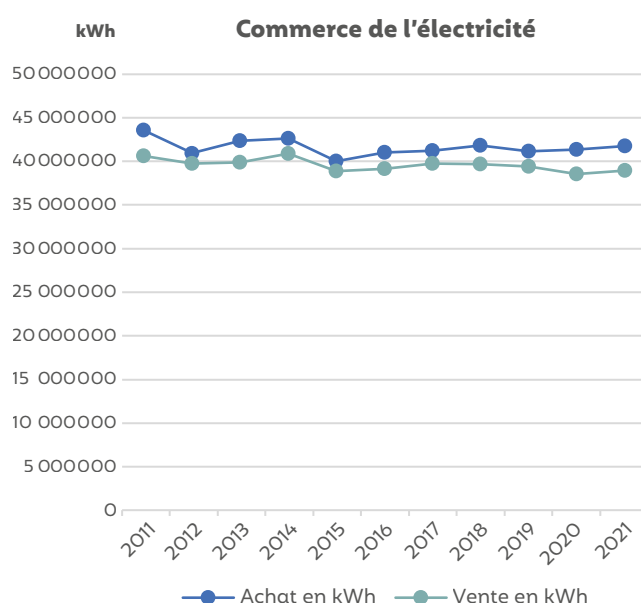
Appel en puissance en 2021

Le contrôle de la puissance reste un critère de la qualité de la distribution, puisqu'il tend à limiter de manière régionale la pointe de l'énergie distribuée.

Comparaison des achats et ventes de l'énergie électrique 2011-2021

En ce qui concerne l'énergie électrique, les tableaux montrent une très légère augmentation des achats et des ventes en 2021.

Lors de la rédaction de ce rapport, les chiffres définitifs ne sont pas encore connus. Toutefois, il s'avère que la tendance constatée pour les achats sera reportée sur les ventes.





Sécurité



POLICE LAVAUX

La Commune de Lutry délègue ses Missions Générales de Police (MGP), ainsi qu'une grande partie des tâches du 5^e processus à l'Association Police Lavaux (APOL) qui réunit six communes de la région.

Direction politique

Jusqu'au 30 juin 2021, la Commune était représentée au sein du Comité de direction (CODIR) de Police Lavaux par:

- M. Kilian Duggan, Conseiller municipal et Vice-président du CODIR

La Commune était représentée au Conseil Intercommunal (CI) par:

- M. Olivier Paschoud, PLR, Président
- Mme Charlotte Mathis, PLR
- Mme Catherine Desaulles, PSIG
- Mme Mical Rappaz, PSIG
- M. Pierre Bonjour, Les Verts
- M. Thierry Buche, PLR
- M. Charles Chappuis, PLR
- M. Vincent Hofer, I & VL
- M. Daniel Ochs, UDC
- M. Jacques Paturel, PLR

À partir du 1^{er} juillet 2021, la Commune est représentée au Comité de direction par:

- M. Patrick Sutter, Conseiller municipal et Vice-président du CODIR

La Commune est représentée au Conseil Intercommunal (CI) par:

- Mme Magali Burdet, PLR
- Mme Serena De Rosa, I & VL
- Mme Paola Juan, Les Verts
- Mme Élodie Marguerat, Les Verts
- M. Jean-Philippe Barbey, PLR
- M. Olivier Buche, PLR
- M. Charles Chevalley, PSIG
- M. Vincent Hofer, I & VL
- M. Axel Kuonen, UDC
- M. Jacques Paturel, PLR
- M. Olivier Rodieux, PLR

Fonctionnement

Police Lavaux est une police régionale de proximité qui fait partie intégrante du dispositif de la Police coordonnée vaudoise. Elle est l'une des neuf polices communales du Canton. Ses collaboratrices et collaborateurs garantissent de nombreux mandats sécuritaires et administratifs, tant en faveur des six communes partenaires dont le bassin de population est constitué d'environ 23'000 habitants qu'en faveur de la sécurité du Canton au sens large.

Pour assurer un haut niveau de sécurité sur l'entier du secteur, le citoyen dispose d'une police régionale de proximité active 365 jours par an et 24 h/24. En effet, l'Organisation Policière Vaudoise impose à chaque police un socle sécuritaire de base, soit pouvoir en permanence gérer deux interventions simultanées tout en ayant la capacité d'assurer l'accueil du public dans les locaux du poste de police. De plus, un officier est également d'astreinte en permanence afin de garantir les actes qui lui sont dévolus par la loi, répondre aux sollicitations des autorités ou des corps sécuritaires partenaires et superviser les engagements de police.

En sus de leurs activités sur le territoire de l'association, les collaboratrices et collaborateurs ont contribué significativement au dispositif policier mis en place dans le cadre de la gestion de la crise COVID-19. En effet, plusieurs officiers ont été intégrés dans les organes de conduite cantonaux et des patrouilles mixtes avec la Gendarmerie et, plus ponctuellement, avec la Police Est Lausannoise (PEL) ont été mises en œuvre afin de garantir le socle sécuritaire de base en tout temps. Grâce à ces collaborations renforcées (projet CoRe), Police Lavaux a pu faire face à l'entier des missions confiées malgré les conséquences de la pandémie. La présence du Commandant de Police Lavaux au sein de l'état-major Police du dispositif cantonal de gestion de crise a permis à ce dernier une forte visibilité du corps de police, la garantie de l'autonomie communale et la défense des spécificités régionales.

À l'image de l'année 2020, la crise COVID-19 a influencé l'entier de l'activité policière, des chiffres de la criminalité et des indicateurs usuels. Toutefois, l'année 2021 aura connu un gain en matière de criminalité générale.

Les autorités politiques, conjointement avec le Commandant, ont toujours eu pour volonté de mettre en place un service de police de proximité ayant comme focus centraux la qualité de service et le citoyen. Cet équilibre est ponctuellement difficile à maintenir, notamment en raison d'une charge de travail grandissante, d'un accroissement des engagements extérieurs dans le cadre légal de la Loi sur l'Organisation Policière Vaudoise (LOPV) et des compétences en constante augmentation.

Les éventuels sujets de discorde se rapportent majoritairement à la problématique du stationnement ou des contrôles du respect des vitesses autorisées. Il est utile de rappeler que, dans ces deux domaines d'activité spécifiques, Police Lavaux applique les directives en coordination étroite avec l'autorité municipale. Cette coordination se déroule notamment au travers des séances de direction hebdomadaires entre le Commandant de police et le Municipal en charge du dicastère, lors des séances des chefs de service, lors des séances de Comité de direction ou encore à l'occasion de contacts réguliers avec la Municipalité.

Police Lavaux assure toujours de multiples prestations administratives au profit de la commune de Lutry, par exemple la gestion du cimetière, du port communal, des chiens, des abonnements interparkings, du contrôle du stationnement, etc.

De manière globale, le Comité de direction de Police Lavaux atteste d'une augmentation régulière des mandats administratifs délégués à Police Lavaux en matière de police du commerce, de poursuite des contraventions ou de gestion du domaine public.

Le rapport de gestion 2021 de Police Lavaux relate dans le détail l'entier des activités réalisées durant cet exercice. De multiples données statistiques par communes sont également disponibles. Ces informations sont accessibles sur le site Internet www.apol.ch.

Police administrative

Manifestations contrôlées

La pandémie COVID-19 a eu, comme en 2020, un impact sur le déroulement des manifestations. En 2021, 572 manifestations ont eu lieu (334 en 2020, 856 en 2019) et 76 ont été annulées après avoir été annoncées.

Les plus importantes font l'objet d'autorisations particulières, conjuguées avec un accompagnement des organisateurs par des collaborateurs spécialisés de Police Lavaux, une analyse des risques, des prises de mesures particulières, un service d'ordre et une présence visible de policiers et de partenaires sécuritaires.



Manifestations contrôlées: Brocante

Aucun incident significatif n'est venu perturber le bon déroulement des manifestations ayant eu lieu. De manière générale, la population résidente semble avoir bien accepté les nuisances sonores inhérentes à la vie nocturne durant la période estivale, à l'exception de la plateforme « Isle of Paradise ». En effet, cette dernière a fait l'objet de multiples plaintes pour les nuisances sonores dues à la musique diffusée par un DJ. La police a dû marquer une présence accrue et visible durant toute la durée d'exploitation de cette plateforme.



Plateforme « Isle of Paradise »

Éléments statistiques**Autorisations spéciales liées à une manifestation**

	2021	2020	2019
Permis temporaires de vente de boissons alcooliques	45	39	76
Tombolas	0	9	13
Lotos	3	1	4

Établissements publics**Fermetures****Date**

Aucune fermeture ---

Modifications

Cantinetta Meal	Nouveau titulaire dès le 01.03.2021
Kaltima & Cie	Cessation vente boissons alcooliques dès le 21.07.2021
Y-Grec	Autorisation vente boissons alcooliques dès le 29.07.2021
O P'tit Bar du Coin	Nouvelle titulaire dès le 01.05.2021

Ouvertures

Ganesh Store	Vente à l'emporter dès le 03.02.2021
La P'tite Souris	Vente à l'emporter dès le 29.08.2021, rétroactivement au 29.08.2020
Green Brothers Switzerland SA	Vente à l'emporter
Rush Coffee & CO, Mark Mestre (Grand-Rue 3)	Vente à l'emporter dès le 01.09.2021
AV Presto in Casa	Changement titulaire et vente à l'emporter dès le 20.08.2021

Permissions de café**2021 2020 2019**

Heures de prolongation d'ouverture des débits de boissons 16 13 13

Registre des entreprises**2021 2020 2019**

Nombre d'entreprises inscrites au registre 1'372 1'396 1'067

Taxes communales de séjour**2021 2020 2019**

Taxes encaissées	63'057.05	56'049.95	52'682.30
Hôtels	44'224.60	39'692.40	35'878.20
Résidences secondaires et locations	7'805.05	6'261.95	4'667.80
Chambres d'hôtes	4'403.00	3'976.00	5'923.50
Camping du Portillon	6'624.40	6'119.60	6'212.80

Divers**2021 2020 2019**

Nuitées 15'250 10'726 15'356

Chiens recensés 646 587 495

Notifications diverses**2021 2020 2019**

Commandements de payer 817 800 677

Objets trouvés 254 251 271

Objets restitués 120 104 116

Mandats d'amener pour Office des poursuites 15 9 6

Port

La Municipalité mandate Police Lavaux pour la gestion administrative des installations portuaires communales.

Places à terre

Certains locataires de places à terre mettent leurs bateaux à disposition du Club Nautique. Un remaniement des places a été fait afin de les réunir dans un même secteur et d'en faciliter l'accès pour les jeunes membres du Club Nautique.

Règlement du port

Un nouveau règlement du port a été validé par la Municipalité et le Conseil communal pour une entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2022.

Bateaux en hivernage

Chaque hiver, une vingtaine de navigateurs mettent leurs embarcations en hivernage au Quai Vaudaire. Afin d'assurer une meilleure sécurité pour les usagers du Quai Vaudaire et éviter que les bateaux ne subissent l'assaut des vagues lors d'intempéries, une nouvelle zone a été définie et les bateaux ont été placés en fonction de leurs tailles et du mode de propulsion.

Attribution des places

Une place d'amarrage a été attribuée à la suite du renoncement du bénéficiaire et trois à la suite de décès.

Trois places de stationnement à terre ont été accordées à la suite du renoncement des bénéficiaires.

Situation des listes d'attente

Amarrage dans le port	domiciliés à Lutry	337
	domiciliés hors commune	256
Stationnement à terre	domiciliés à Lutry	20
	domiciliés hors commune	59

Les listes d'attente pour une place dans le port ou à terre sont régulièrement tenues à jour. Les habitants ayant quitté la commune sont retirés ou transférés sur une liste dédiée aux personnes habitant hors commune.

Plage

La saison estivale, particulièrement favorable à la détente, s'est déroulée globalement d'une manière très satisfaisante sur les plages lutryennes malgré une affluence importante durant l'été.

Il est à relever que les principaux incidents ont découlé du non-respect des directives relatives à l'usage de la plage, soit la circulation des cycles, la présence de chiens en liberté, les nuisances sonores et les problématiques liées à l'usage des paddles.

Société de surveillance

Durant cette saison, les vigiles étaient présents comme suit:

- Du 22 mai au 13 juin 2021;
- Du 30 août au 26 septembre 2021
 - 1 agent uniquement le week-end de 10 h 00 à 03 h 00;
- Du 14 juin au 29 août 2021
 - 2 agents de lundi à dimanche «y compris» de 10 h 00 à 03 h 00.

La société de surveillance a exercé 2'611 heures de surveillance (1'811 en 2020) sur l'aire de détente de Curtinaux et le secteur Est de la plage. Le coût des missions confiées à la société de surveillance s'est élevé à CHF 134'986.80 (CHF 93'606.95 en 2020).

L'augmentation significative des coûts de la sécurité provient de la décision de la Municipalité d'augmenter la présence d'agents de sécurité en les faisant travailler par deux afin de mieux occuper le terrain.

Les vigiles présents ont procédé au refoulement de 109 personnes (96 en 2020) et ont demandé à 83 autres (192 en 2020) de quitter l'aire de détente à l'heure fixée.

SÉCURITÉ

Les relevés fournis par l'entreprise de sécurité active sur les aires de détente de Curtinaux figurent ci-après :

	2021	2020
Troubles à la tranquillité	0	35
Interventions contre des propriétaires de chiens	1'124	713
Nuisances sonores	540	730
Refus d'installation de tente	15	52
Demandes de déplacement de grils	47	148
Altercations	3	29
Interventions préventives envers des conducteurs de deux-roues	2'389	2'144
Ivresses publiques	9	3
Dommages à la propriété	0	3
Déposes de déchets excessifs	40	136
Interventions paddles	1'185	945
Divers	117	168
Total	5'469	5'106

Les policiers ont été sollicités, pendant l'été 2021, à 33 reprises (7 en 2020) (vols, dommages à la propriété, litiges, stupéfiants, stationnement, vélos et demandes de renseignements).

Parkings

La problématique découlant de la gestion du stationnement est au centre de l'actualité communale depuis de nombreuses années. La Municipalité, désireuse de répondre de manière efficace aux besoins de stationnement sur le territoire communal, a pris de nombreuses mesures. Elle a notamment procédé à une réorganisation des missions liées à la gestion du stationnement entre Police Lavaux et le service de la Mobilité. Ainsi, le service de la Mobilité est désormais responsable de la planification du stationnement et Police Lavaux de sa gestion et de son contrôle.

Abonnements interparkings

Résidents	CHF 60
Non-résidents	CHF 80

Macarons

Résidents	CHF 40
Non-résidents	CHF 60

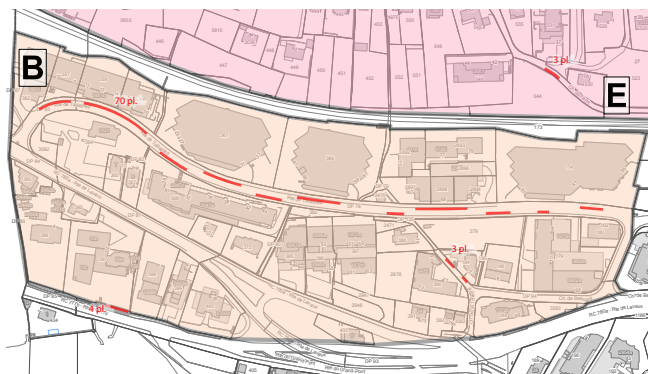
Parking	Places	Abonnements
Possession	285	463
Savuit	75	34
Corsy	102	15
Combe	117	68
Croix	37	10
Vaudaire	83	77

Macarons	Places	Macarons
Macarons B	77	82
Macarons C	83	53
Macarons E	103	11
Macarons F	88	15
Macarons G	44	3

Autorisations pour port du Vieux-Stand

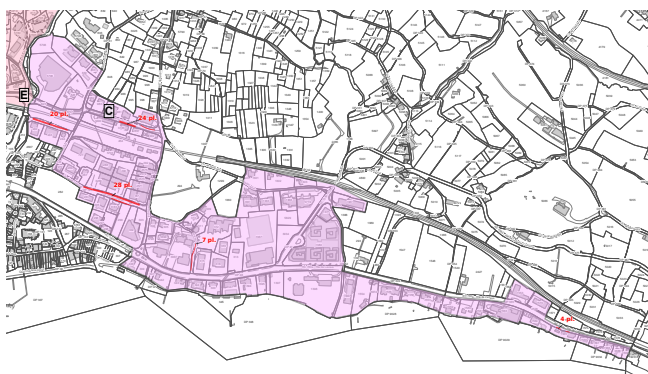
Dites autorisations sont reconnues sur le parking de la Combe, la route du Grand-Pont et la route d'Ouchy. Pour l'exercice 2021, 291 (384 pour 2020) autorisations d'une validité d'un an ont été délivrées aux bénéficiaires d'une boucle d'amarrage.

Macarons – Plan du secteur "B"



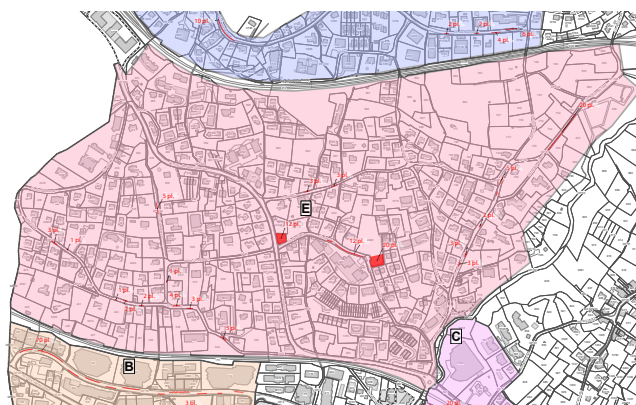
Toffeyre – Lac – Lavaux – Ouchy – Taillepied

Macarons – Plan du secteur "C"



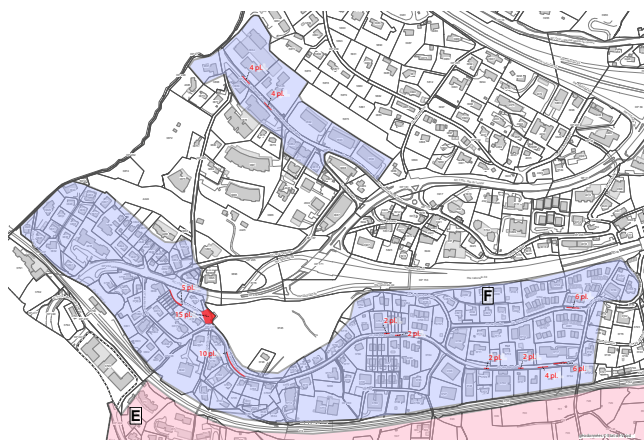
Gare – Chenalettes – Crochet – Culturaz – Curtinaux – Plantaz – Sermotier – Toises – Ancienne-Ciblerie – Lavaux – Petite-Corniche – Savuit

Macarons – Plan du secteur "E"



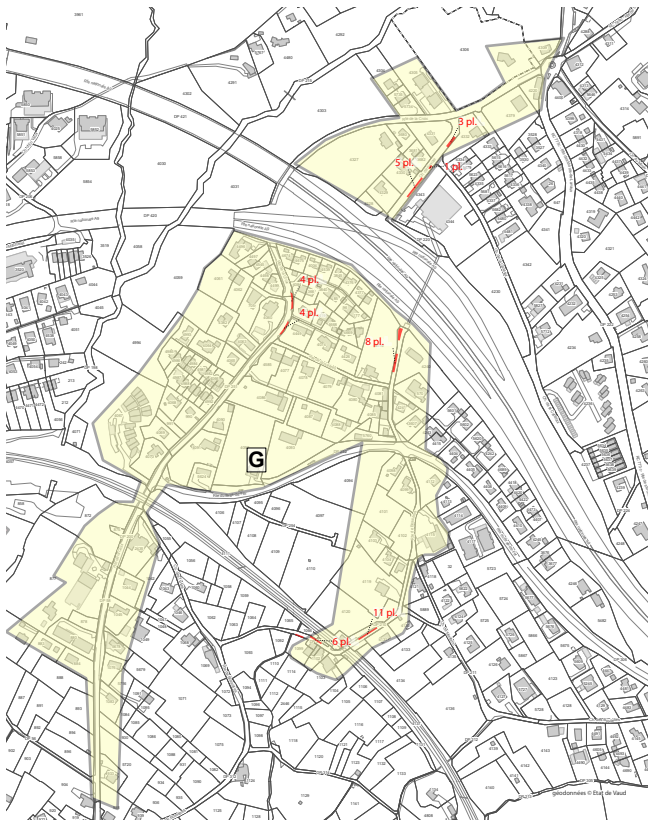
William – Belle-Combe – Bellingard – Bois-Rouge – Braillon – Colline – Coteau – Côtes-de-Bochat – Crêt-de-Plan – Essert – Fénix – Flon-de-Vaux – Gotta-d'Or – Moulin – Mourat – Orzens – Pâles – Petit-Bochat – Terrasses – Conversion – Entre-Châtel

Macarons – Plan du secteur "F"



Blanchettes – Cornèle – Crêt-de-Plan – Creux-de-Corsy – Flonzel – Genevroz – Jaque – Marionnettes – Ponfilet – Riant-Coin – Villas – Belmont – Landar

Macarons – Plan du secteur "G"



Levant – Savoie – Bossières – Bras-de-Fer – Croix

Cimetière

Durant l'exercice écoulé, 164 décès ont été enregistrés. 133 personnes ont été incinérées et 31 ont été inhumées au cimetière de Flon-de-Vaux ou dans d'autres communes.

Inhumations ou dépôts de cendres au cimetière de Lutry

Tombes enfants	0
Tombes à la ligne	4
Tombes cinéraires	8
Columbarium	5
Jardin du souvenir	11
Niches en concession	1
Concession de corps (4 inhumations dans des concessions de corps existantes et 1 nouvelle)	5
Urnes déposées sur tombes existantes ou columbarium	6

Décès enregistrés

	2021	2020	2019
Total décès enregistré	164	179	160
Inhumations à Lutry	9	11	11
Dépôts d'urnes et de cendres à Lutry	31	21	29
Concessions de corps accordées à Lutry	2	1	2

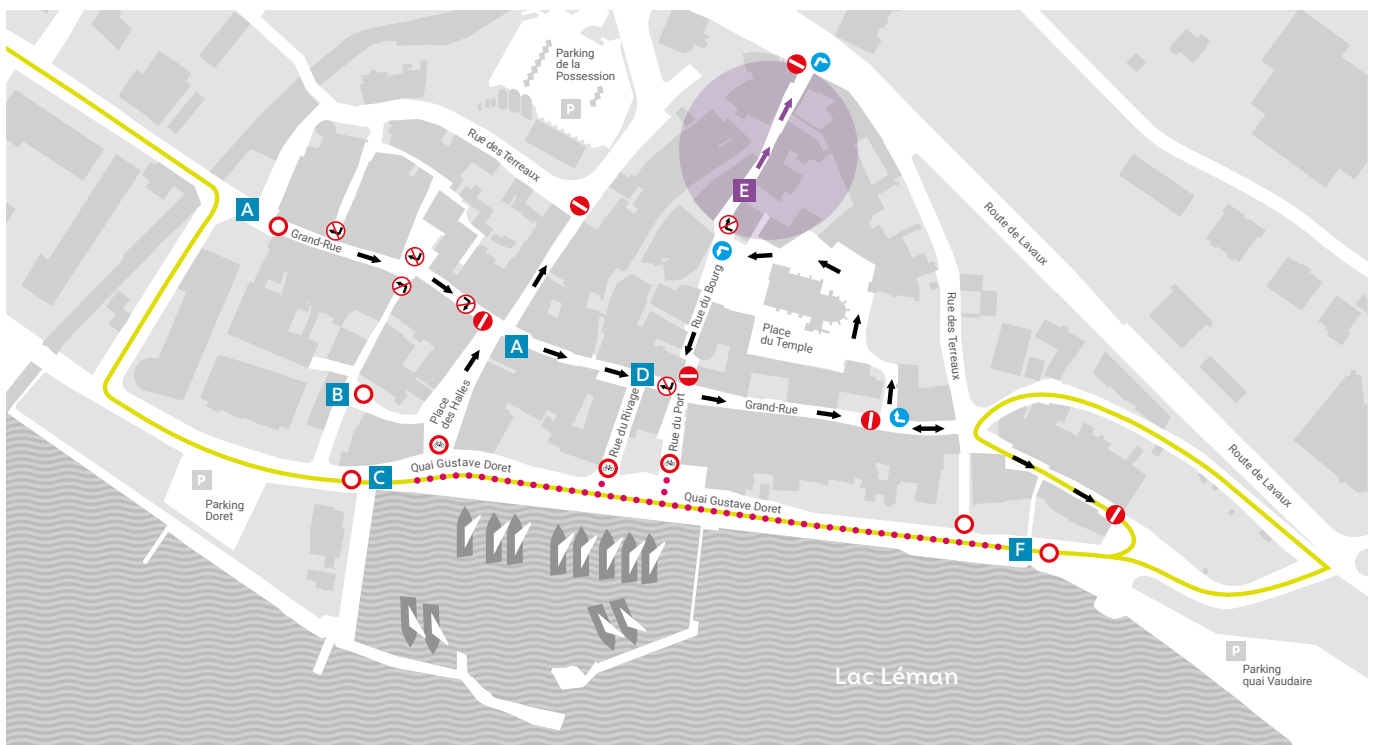
Réseau routier

Circulation

La Municipalité, dans sa séance du 29 mars 2021, a décidé, pour la 34^e année consécutive, de reconduire les restrictions de circulation et de parcage dans les rues du Bourg. Celles-ci ont été actives en restrictions fixes du 4 juin au 26 septembre 2021 tandis que les restrictions « week-ends » ont été mises en place du 1er avril au 3 juin 2021 et du 27 septembre au 24 octobre 2021.

Au terme des restrictions de circulation, la Municipalité a mis en œuvre le changement du sens de circulation, mettant ainsi un terme aux restrictions saisonnières.

Comme chaque année, Police Lavaux procède régulièrement à des relevés de charges de trafic sur les artères communales. Ces démarches concourent régulièrement avec des requêtes ou pétitions de riverains; elles permettent aussi à l'autorité de procéder à des vérifications quant à l'augmentation des volumes de trafic sur certains tronçons. L'ensemble des relevés est transmis à l'autorité pour information et aux services de la Mobilité et des Travaux et Domaines pour la bonne gestion de leurs dossiers.



- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> A Excepté Services public et Ayants-droit, livraisons 6h30-18h30 B Excepté Services public et Ayants-droit, livraisons 6h30-18h30 C Excepté Services public, Ayants-droit et vélo à l'allure du pas D Excepté Accès Hôtel E Excepté Riverains | <ul style="list-style-type: none"> F Excepté Services public et vélo à l'allure du pas — Itinéraire cyclable ••• Zones piétonnes → Sens de circulation P Parking |
|--|--|

Plan de signalisation – changement du sens de circulation du Bourg

Signalisation

Courant 2021, Police Lavaux a poursuivi la mise en conformité des différents signaux.

Ch. du Mâcheret, 1 signal 3.06 de l'OSR «Intersection comportant priorité de droite», 1 cadre pour plaque de rue, 4 x brides pour cadre; **Ch. du Bois-de-la-Chaux**, 2 signaux 1.23 de l'OSR «Danger enfants», 2 supports, 2x fondations; **Ch. de Crêt-de-Plan**, 1 fondation; **Ch. de Crêt-Ministre**, 3 fondations, 2 fondations pour totem; **Ch. de la Culturaz**, 1 fondation; **Stock Police Lavaux**, 1 support pliable, suite à un dommage; **Rte de Taille-pied, Chemin de Burquenet, Les Champs** zone 30 km/h, 3 totems «Vivons la Ville», 2 bacs à plantes, 2 fondations pour totem, 3 signaux 2.59.2 de l'OSR «Fin de zone 30 km/h», 1 support, 2 fondations, 3 cadres, 6 x brides, 1 îlot de trafic, 1 borne jaune et noir, 1 support, 1 signal 2.37 de l'OSR «Obligation de tourner à droite»; **Le Châtelard**, 3 totems «Vivons la Ville», 1 signal 2.30.1 de l'OSR «Limite générale 50 km/h», 1 support, 1 poteau, 1 signal 4.29 de l'OSR «Début de localité Le Châtelard»; **Rte du Crochet**, 1 îlot de trafic, 1 balise; **Ch. des Marionnettes**, 6 tubes fondations; **Grand-Rue**, modification sens de circulation, 4 autocollants 2.14 de l'OSR «Interdiction générale de circuler autos, motos et cycles»; **Rue du Bourg**, 1 tube fondation; **Bourg de Lutry** nouveau sens de circulation, 4 panneaux combiné 2.01 de l'OSR «Interdiction générale de circuler « Excepté service public – ayants droit – Livraison autorisée », 3 signaux 2.01 de l'OSR « Interdiction générale de circuler », 1 signal 2.14 de l'OSR Circulation interdite aux voitures automobiles, motocycles et cycles», 2 signaux 2.14 de l'OSR «Circulation interdite aux automobiles, aux motocycles et cyclomoteurs», 2 signaux 2.38 de l'OSR «Obliquer à gauche», 2 signaux 2.37 de l'OSR «Obliquer à droite», 1 signal 2.42 de l'OSR «Interdiction d'obliquer à droite», 1 signal 2.43 de l'OSR «Interdiction de tourner à gauche», 2 plaques complémentaires «Accès Hôtel excepté», 2 signaux 2.02 de l'OSR «Accès interdit», 1 signal 4.08 de l'OSR «Sens unique», 7 cadres, 14 brides, 1 signal 2.05 de l'OSR «Circulation interdite aux cycles et cyclomoteurs», 4 plaques complémentaires «Excepté service public», 1 panneau combiné

2.42 de l'OSR «Interdiction d'obliquer à droite» Excepté livraisons, 8 poteaux, 7 tubes fondations; **Ch. de l'Arabie**, 2 signaux 2.19 de l'OSR «Hauteur maximale», 1 cadre, 2 brides, 1 plaque complémentaire «100m», 1 support; **Ch. de Champ-Bally**, 2 plaques de rue; **Rte des Monts-de-Lavaux**, 2 signaux 1.30 de l'OSR «Autres dangers», 2 plaques complémentaires «Arrêt Bus»; **Rte de la Petite Corniche**, 4 balises blanc/noir; **Quai Doret**, 1 tube fondation; **Stock Police Lavaux**, 1 panneau combiné 2.50 de l'OSR «Interdiction de parker», 1 signal 2.02 de l'OSR «Accès interdit», 1 signal 4.34 de l'OSR «Déviation Lutry», 1 signal 4.34 de l'OSR «Déviation Chexbres» suite à des vols; **Modification du régime de stationnement sur les chemins et routes de: Lavaux, Crêt-de-Plan, Flon-de-Vaux, William, Fénix, Marionnettes, Blanchettes, Belmont, Savoie, de la Croix, Ponflet**, 20 signaux 2.59.1 de l'OSR «début de zone de stationnement», 11 signaux 2.59.2 de l'OSR «Fin de zone de stationnement», 20 cadres, 8 supports, 26 brides, 9 fondations, 2 poteaux; **Rte de la Croix**, 1 panneau combiné 2.50 de l'OSR «Interdiction de parker» Prononcé du juge de paix; **Rte de Bossières**, 2 miroirs, 1 fondation, 1 poteau; **Ch. des Pierrettes**, 1 miroir, suite à un acte de vandalisme; **Rte de la Claie-aux-Moines**, 2 signaux 2.16 de l'OSR «Poids maximal», 1 plaque complémentaire «500 m», 2 cadres, 4 brides, 2 plaques de rue «Chemin du Crêt-Ministre», 3 fondations, 1 plaque de rue «Route de la Claie-aux-Moines», 1 cadre, 2 brides, 2 poteaux, 1 signal 1.10 de l'OSR «Descente dangereuse», 1 cadre, 1 bride, 2 plaques de rue «Chemin des Coullènes», 2 cadres, 2 brides; **Parking de la Possession**, 2 panneaux 4.20 de l'OSR «Parcage contre paiement» symbole «Handicapé»; **Quai Vaudaire**, 1 signal 4.17 de l'OSR «Parcage autorisé» picto 5.13 «Cycles»; **Cour du Collège du Grand-Pont**, 1 panneau combiné à volets 2.01 de l'OSR «Interdiction générale de circuler», 1.30 de l'OSR «Autres dangers», 4.20 de l'OSR «Parcage contre paiement», 1 cadre, 2 brides; **Ch. de la Bolliatz**, 1 signal 2.19 de l'OSR «Hauteur maximale», 1 cadre, 2 brides; **Ch. d'En-Vaux**, 2 signaux 2.14 de l'OSR «Circulation interdite aux voitures automobiles, motocycles et cyclomoteurs»; **Stock Police Lavaux**, 4 Triopans, 20 signaux 4.34 de l'OSR «Déviation», 20 signaux 4.34 4.17 de l'OSR «Déviation parc», 10 Vaubans, 5 signaux 2.02 de l'OSR «Accès interdit», 10 flashes, 1 perceuse à accus, 20 brides pour support pliable; **Parking de Corsy**, 2 panneaux 4.17 de l'OSR «Parcage autorisé» picto «Vélos» «Motos».

Marquage

Ch. des Marionnettes, 226 m bande longitudinale pour piétons, 6 m ligne de guidage de bordure, 4 m ligne d'arrêt; **Gare de Lutry**, 4 m ligne d'arrêt, inscription STOP, 7 m bande longitudinale pour piétons; **Ch. du Binet**, 4 m ligne d'arrêt, inscription STOP, 7 m ligne interdisant le parquage; **Ch. du Crêt**, 4 m ligne d'arrêt, inscription STOP; **Parking de Corsy - ch de la Jaque**, 2 symboles piétons, 6 m ligne place de parc; **Grand-Pont**, 8 m ligne de bordure continue, 8 triangles de décrochement, 9 m ligne place de parc, 28.50 m bande longitudinale piétons, 4 symboles «pié»; **Crêt-Ministre zone 30**, 8 lignes d'attente (triangles), 4.50 m ligne de guidage bordure, 14.50 m ligne de bordure continue, 1 inscription «Zone», 3 inscriptions «30»; **Ch. des Coullènes**, 1 inscription «Zone», 1 inscription «30»; **Ch. de Crêt-des-Pierres/Coullènes**, 1 inscription «30»; **Ch. de Crêt-des-Pierres 4**, 15 m ligne de sécurité; **Rte du Crochet**, 34 m ligne piste de vélo, 9 pictos «Vélo», 10 m piste de vélo continu, 9 flèches de présélection en ligne de droite; **Tailleped - Le Châtelard zone 30**, 10 m ligne de bordure, 120 m ligne de guidage priorité de droite, 7 inscriptions «Zone 30», 10 inscriptions «30».



Route de Tailleped – Création zone 30

Chantiers

Police Lavaux a procédé à la légalisation de 13 plans de signalisation de différents chantiers.



Route de Bossières – travaux de réfection

SDIS OUEST-LAVAUX

Le rapport d'activité 2021 du SDIS Ouest-Lavaux relate les éléments importants réalisés durant cet exercice. Ce document est disponible sur www.lutry.ch/sdis



Conclusion



Conclusion

Fondé sur ce qui précède, nous vous proposons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, de prendre la décision suivante :

Le Conseil communal de Lutry

- Vu le rapport de gestion de la Municipalité pour l'exercice 2021 (préavis municipal no 1300/2022)
- Vu le rapport de la Commission de gestion

Décide

- D'approuver le rapport de gestion de la Municipalité pour l'exercice 2021
- De donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2021

Adopté en séance de Municipalité le 21 mars 2022.





LE CHÂTEAU
1095 LUTRY

+41 21 796 21 21
WWW.LUTRY.CH



LAVAUX
VIGNOBLE
EN TERRASSES
ASSOCIATION LAVAUX
PATRIMOINE MONDIAL



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Lavaux, vignoble en terrasses
inscrit sur la Liste
du patrimoine mondial
en 2007